SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Standing Senate Committee on

SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY

Chair:
The Honourable ART EGGLETON, P.C.

Tuesday, March 20, 2018
Wednesday, March 21, 2018
Thursday, March 22, 2018

Issue No. 38

Seventh, eighth and ninth meetings:

Examine and report on issues relating to social affairs, science and technology generally

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président :
L'honorable ART EGGLETON, C.P.

Le mardi 20 mars 2018
Le mercredi 21 mars 2018
Le jeudi 22 mars 2018

Fascicule nº 38

Septième, huitième et neuvième réunions :

Examiner pour en faire rapport les questions concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

53876-53883-53893

STANDING SENATE COMMITTEE ON
SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY

The Honourable Art Eggleton, P.C., *Chair*

The Honourable Chantal Petitclerc, *Deputy Chair*

The Honourable Judith Seidman, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bernard	Mégie
* Day	Munson
(or Mercer)	Omidvar
Dean	Poirier
Doyle	Raine
* Harder, P.C.	* Smith
(or Bellemare)	(or Martin)
(or Mitchell)	* Woo
Manning	(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Raine replaced the Honourable Senator Martin (*March 21, 2018*).

The Honourable Senator Omidvar replaced the Honourable Senator Duffy (*March 21, 2018*).

The Honourable Senator Duffy replaced the Honourable Senator Omidvar (*March 19, 2018*).

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Raine (*March 16, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES
SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président : L'honorable Art Eggleton, C.P.

Vice-présidente : L'honorable Chantal Petitclerc

Vice-présidente : L'honorable Judith Seidman

et

Les honorables sénateurs :

Bernard	Mégie
* Day	Munson
(ou Mercer)	Omidvar
Dean	Poirier
Doyle	Raine
* Harder, C.P.	* Smith
(ou Bellemare)	(ou Martin)
(ou Mitchell)	* Woo
Manning	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Raine a remplacé l'honorable sénatrice Martin (*le 21 mars 2018*).

L'honorable sénatrice Omidvar a remplacé l'honorable sénateur Duffy (*le 21 mars 2018*).

L'honorable sénateur Duffy a remplacé l'honorable sénatrice Omidvar (*le 19 mars 2018*).

L'honorable sénatrice Martin a remplacé l'honorable sénatrice Raine (*le 16 mars 2018*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, March 20, 2018
(86)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 7:01 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bernard, Dean, Duffy, Eggleton, P.C., Mégie, Munson, Petitclerc, Poirier and Seidman (9).

In attendance: Sonya Norris, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 14, 2017, the committee continued its examination on issues relating to social affairs, science and technology generally. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 35.*)

Topic: Canada's post-war adoption mandate for unmarried mothers

WITNESSES:

Origins Canada:

Valerie Andrews, Executive Director;

Sandra Jarvie, Mother;

Eugenia Powell, Mother.

Parent Finders:

Monica Byrne, Director and Mother.

Adoption, Support, Kinship (ASK):

Wendy Rowney, President.

The chair made a statement.

Ms. Andrews, Ms. Jarvie, Ms. Powell, Ms. Byrne and Ms. Rowney each made a statement and answered questions.

At 9 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 20 mars 2018
(86)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 19 h 1, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bernard, Dean, Duffy, Eggleton, C.P., Mégie, Munson, Petitclerc, Poirier et Seidman (9).

Également présente : Sonya Norris, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 14 décembre 2017, le comité poursuit son examen des questions concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 35 des délibérations du comité.*)

Sujet : Le mandat d'adoption au Canada après la guerre pour les mères célibataires

TÉMOINS :

Origins Canada :

Valerie Andrews, directrice générale;

Sandra Jarvie, mère;

Eugenia Powell, mère.

Parent Finders :

Monica Byrne, directrice et mère.

Adoption, Support, Kinship (ASK) :

Wendy Rowney, présidente.

Le président prend la parole.

Mme Andrews, Mme Jarvie, Mme Powell, Mme Byrne et Mme Rowney font chacune des déclarations et répondent aux questions.

À 21 heures, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, March 21, 2018
(87)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 4:19 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bernard, Dean, Eggleton, P.C., Manning, Mégie, Munson, Omidvar, Petitclerc, Poirier, Raine and Seidman (11).

In attendance: Sonya Norris, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 14, 2017, the committee continued its examination of issues relating to social affairs, science and technology generally. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 35.*)

Topic: Canada's post-war adoption mandate for unmarried mothers

WITNESSES:

Senator Rachel Siewert, Chair, Community Affairs Reference Committee for the Forced Adoption Inquiry, Senate of Australia (by video conference).

As individuals:

Daryl Higgins, Professor, Director, Institute of Child Protection Studies, Australian Catholic University (by video conference);

Veronica Strong-Boag, Historian and Historical Consultant, Professor Emerita, University of British Columbia (by video conference).

The chair made a statement.

Senator Siewert made a statement and answered questions.

At 5:14 p.m., the committee suspended.

At 5:25 p.m., the committee resumed.

Mr. Higgins and Ms. Strong-Boag each made a statement and answered questions.

At 6:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 21 mars 2018
(87)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 19, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bernard, Dean, Eggleton, C.P., Manning, Mégie, Munson, Omidvar, Petitclerc, Poirier, Raine et Seidman (11).

Également présente : Sonya Norris, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 14 décembre 2017, le comité poursuit son examen des questions concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 35 des délibérations du comité.*)

Sujet : Le mandat d'adoption au Canada après la guerre pour les mères célibataires

TÉMOINS :

Sénatrice Rachel Siewert, présidente, Comité de référence des affaires communautaires pour l'enquête sur les adoptions forcées, Sénat de l'Australie (par vidéoconférence).

À titre personnel :

Daryl Higgins, professeur, directeur, Institute of Child Protection Studies, Australian Catholic University (par vidéoconférence);

Veronica Strong-Boag, historienne et conseil historique, professeure émérite, Université de la Colombie-Britannique (par vidéoconférence).

Le président prend la parole.

La sénatrice Siewert fait une déclaration et répond aux questions.

À 17 h 14, la séance est suspendue.

À 17 h 25, la séance reprend.

M. Higgins et Mme Strong font chacun des déclarations et répondent aux questions.

À 18 h 15, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, March 22, 2018
(88)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 10:32 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bernard, Dean, Eggleton, P.C., Manning, Mégie, Munson, Omidvar, Petitclerc, Poirier, Raine and Seidman (11).

In attendance: Sonya Norris, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 14, 2017, the committee continued its study on issues relating to social affairs, science and technology generally. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 35.*)

Topic: Canada's post-war adoption mandate for unmarried mothers

WITNESSES:

United Church of Canada:

Reverend Dan Hayward, Representative.

Mouvement Retrouvailles:

Caroline Fortin, President and Provincial Coordinator.

As an individual:

Diane Poitras, adopted person, Member, Mouvement Retrouvailles.

Ontario Association of Children's Aid Societies:

Mary Ballantyne, Chief Executive Officer.

The chair made a statement.

Reverend Hayward, Ms. Fortin, Ms. Poitras and Ms. Ballantyne each made a statement and answered questions.

At 11:57 a.m., the committee suspended.

At 12:02 p.m., pursuant to rule 12-16(1)d), the committee resumed in camera to consider a draft report..

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room for the in camera portion of the meeting.

It was agreed to permit the recording and transcription of the in camera portion of the meeting, that one copy of the transcript be kept with the clerk for consultation purposes, and that the copy be destroyed at the end of the current parliamentary session.

OTTAWA, le jeudi 22 mars 2018
(88)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 32, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bernard, Dean, Eggleton, C.P., Manning, Mégie, Munson, Omidvar, Petitclerc, Poirier, Raine et Seidman (11).

Également présente : Sonya Norris, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 14 décembre 2017, le comité poursuit son examen des questions concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^o^ 35 des délibérations du comité.*)

Sujet : Le mandat d'adoption au Canada après la guerre pour les mères célibataires

TÉMOINS :

Église Unie du Canada :

Révérend Dan Hayward, représentant.

Mouvement Retrouvailles :

Caroline Fortin, présidente et coordonnatrice provinciale.

À titre personnel :

Diane Poitras, personne adoptée, membre, Mouvement Retrouvailles.

Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance :

Mary Ballantyne, chef de la direction.

Le président prend la parole.

Le révérend Hayward, Mme Fortin, Mme Poitras et Mme Ballantyne font chacun des déclarations et répondent aux questions.

À 11 h 57, la séance est suspendue.

À 12 h 2, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance reprend à huis clos afin que le comité examine une ébauche de rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs puisse demeurer dans la salle pendant que le comité siège à huis clos.

Il est convenu que l'enregistrement et la transcription de la partie de la séance tenue à huis clos soient autorisés, qu'une copie de la transcription soit conservée au bureau de la greffière pour consultation, et que cette copie soit détruite à la fin de la session parlementaire.

The committee provided drafting instructions to the analysts.

At 12:22 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le comité donne des directives de rédaction aux analystes.

À 12 h 22, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Shaila Anwar

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, March 20, 2018

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 7:01 p.m. to examine issues relating to social affairs, science and technology generally (topic: Canada's post-war adoption mandate for unmarried mothers).

Senator Art Eggleton (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I am Art Eggleton, a senator from Toronto, chair of the committee. I'll ask my colleagues to introduce themselves.

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal. I'm deputy chair of the committee.

Senator Dean: Tony Dean, representing Ontario.

[*Translation*]

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick.

[*English*]

Senator Duffy: Mike Duffy from Prince Edward Island.

The Chair: Senator Duffy is replacing Senator Omidvar tonight.

[*Translation*]

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

The Chair: Tonight we are starting a three-meeting week on the question of Canada's post-war adoption mandate for unmarried mothers. Tomorrow and Thursday we will hold our regularly scheduled meetings, and that will complete our study.

We have several witnesses here tonight, many of whom are noted on the agenda as mothers. There are three organizations I want to briefly mention.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 20 mars 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 19 h 1, pour examiner les questions concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général (sujet : le mandat d'adoption au Canada après la guerre pour les mères célibataires).

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je m'appelle Art Eggleton, je suis un sénateur originaire de Toronto et président du comité. Je vais demander à mes collègues de se présenter.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal. Je suis vice-présidente du comité.

Le sénateur Dean : Tony Dean, représentant de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Duffy : Mike Duffy, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le président : Le sénateur Duffy remplace la sénatrice Omidvar.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Ce soir, nous amorçons une semaine de trois réunions sur la question du mandat d'adoption au Canada après la guerre pour les mères célibataires. Demain et jeudi, nous tiendrons nos réunions habituelles, et cela mettra fin à notre étude.

Nous avons plusieurs témoins parmi nous ce soir, dont beaucoup sont désignées comme mères dans l'ordre du jour. Il y a trois organisations que j'aimerais brièvement mentionner.

Origins Canada is an organization that helps to reunite individuals separated by adoption. It offers support to those individuals affected, seeks acknowledgment of and accountability for unethical adoption practices, and works with government to reform adoption policies through research and education.

Parent Finders Canada was founded in 1976. It's a national community-based organization of volunteers whose mission it is to assist and support all members of the adoption community who are seeking reunion with family members.

Then Adoption Support Kinship, which comes out as the acronym ASK, is a Toronto-based organization that provides search and reunion assistance for individuals seeking their biological family.

I'll ask Valerie Andrews, Executive Director of Origins Canada, to start.

Valerie Andrews, Executive Director, Origins Canada: I want to thank the senators for conducting this study and for being here this evening.

I'm the Executive Director of Origins Canada, a federal non-profit organization providing support, resources, research and education to those separated by adoption. We also assist governments and provide educational workshops for mental health professionals about adoption trauma. Origins was founded in Australia in 1995.

In addition to my own experiences and those of all the courageous mothers and adoptees of Origins, my thesis on this topic informs the following:

> This is for Brian, Jennifer and Janet. The Universal Declaration of Human Rights of 1948 states that, "Motherhood and childhood are entitled to special care and assistance," but that did not apply to the unmarried mother and her baby in post-war Canada. Many Canadians are unaware that in the immediate post-war decades, federal and provincial governments funded draconian adoption policies and practices that impacted unmarried mothers across Canada. This is being referred to by some scholars as the "adoption mandate."

My research shows that the mandate impacted over 300,000 unmarried mothers in Canada, many who were systematically and often violently separated from their babies by adoption.

Origins Canada est une organisation qui aide des personnes séparées par l'adoption à se retrouver. Elle leur offre son soutien, cherche à faire reconnaître les pratiques d'adoption immorales et à assurer une reddition de comptes à cet égard, et collabore avec le gouvernement à la réforme des politiques d'adoption au moyen de la recherche et de la sensibilisation.

Parent Finders Canada a été fondée en 1976. Il s'agit d'une organisation communautaire nationale de bénévoles dont la mission consiste à aider toutes les personnes touchées par l'adoption qui cherchent à retrouver des membres de leur famille.

Il y a aussi Adoption, Support, Kinship, ou ASK, une organisation établie à Toronto qui offre des services de recherche et aide les gens à trouver leur famille biologique.

Je vais demander à Valerie Andrews, directrice générale d'Origins Canada, de commencer.

Valerie Andrews, directrice générale, Origins Canada : Je tiens à remercier les sénateurs et les sénatrices de mener cette étude et d'être ici ce soir.

Je suis directrice générale d'Origins Canada, une organisation fédérale à but non lucratif qui offre de l'aide, des ressources, des services de recherche et des séances de sensibilisation à tous ceux qui ont été séparés par l'adoption. Nous aidons également le gouvernement à organiser des ateliers éducatifs sur le traumatisme de l'adoption à l'intention des professionnels de la santé mentale. Origins a été fondée en Australie, en 1995.

Outre mes propres expériences et celles de toutes les mères courageuses des enfants adoptés d'Origins, ma thèse sur le sujet éclaire ce qui suit :

> Pour Brian, Jennifer et Janet. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 stipule que, « La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales », mais cela ne s'appliquait pas aux mères célibataires et à leurs enfants dans le Canada de l'après-guerre. De nombreux Canadiens ignorent que dans les décennies qui ont immédiatement suivi la guerre, les gouvernements fédéral et provinciaux ont financé des politiques et des pratiques d'adoption draconiennes qui ont eu des répercussions sur les mères célibataires dans tout le Canada. C'est ce que certains érudits désignent sous l'appellation de « mandat d'adoption ».

Mes recherches révèlent que le mandat a eu des répercussions sur plus de 300 000 mères célibataires au Canada, dont beaucoup étaient systématiquement et souvent violemment séparées de leurs bébés par l'adoption.

In post-war Canada, over 60 church-run and government-funded homes for unwed mothers were operated by mainstream Christian religions, including Catholic, Salvation Army, Anglican, United and Presbyterian. Having to register with a social service agency prior to admittance, mothers were put on the adoption track. These were quasi-incarceral settings where unmarried mothers were subjected to coercive psychological persuasion.

Thaler Singer indicates that six systemic practices are required for the success of coercive psychological systems: a sense of powerless, control environment and time, keep a person unaware, use rewards and punishment to inhibit behaviour reflecting former identity, and the same to promote the group's beliefs.

Thus was the charged atmosphere of the maternity home in post-war Canada. Once placed there, it was unlikely that an unmarried mother would leave the experience with her baby.

My research shows that in these facilities adoption rates were about 95 per cent. Surrender rates outside of these homes were also high, about 74 per cent. This is in contrast to today where unmarried mothers surrender their babies for adoption at the rate of approximately 2 per cent.

In addition to the psychologically coercive environment, women confined in these homes report being subjected to sexual, verbal and emotional abuse. It is important to note that not all unmarried mothers resided in maternity homes. Some were sent to wage homes or had other arrangements.

In Canadian hospitals, unmarried mothers report being subjected to verbal, physical, psychological abuse, punitive and harsh treatment.

Most Canadian hospitals had protocols for the unmarried mother that were instigated upon her admittance. Mothers were left to labour alone. Some were over-medicated with psychotropic medications while others were given no medications. Mothers were segregated from married mothers. The clean-break protocol meant that babies were taken away while mothers were still in the final stages of delivery. Eye contact between mother and baby was prevented by use of sheets, pillows, aversion of mirrors or other means. Some mothers reported screaming and trying to run after their babies. Others reported the use of restraints.

Dans le Canada de l'après-guerre, plus de 60 foyers dirigés par l'Église et financés par le gouvernement pour les mères célibataires étaient exploités par des organismes religieux chrétiens du courant principal, notamment l'Église catholique, l'Armée du Salut, l'Église anglicane, l'Église unie et l'Église presbytérienne. Obligées de s'inscrire auprès d'un organisme de service social avant d'être admises, les mères étaient alors placées sur la filière d'adoption. C'étaient des lieux quasi carcéraux où les mères célibataires étaient assujetties à des contraintes psychologiques coercitives.

Thaler Singer précise qu'il faut six pratiques systémiques pour assurer le succès des systèmes psychologiques coercitifs : un sentiment d'impuissance, un environnement et un intervalle de contrôle, le maintien d'une personne en état d'ignorance, le recours à des récompenses et à des punitions pour entraver les comportements qui reflètent l'identité préalable, et la même chose pour promouvoir les croyances du groupe.

Telle était l'atmosphère chargée des foyers de maternité dans le Canada d'après-guerre. Une fois placée dans un tel foyer, il était peu probable qu'une mère célibataire le quitte avec son bébé.

Mes recherches démontrent que dans ces foyers de maternité, les taux d'adoption étaient d'environ 95 p. 100. Le taux de remise en dehors de ces foyers était lui aussi élevé, à hauteur d'environ 74 p. 100. Il faut rapprocher cela des taux d'aujourd'hui où les mères célibataires mettent leurs enfants en adoption à un taux d'environ 2 p. 100.

Outre cet environnement de coercition psychologique, les femmes qui étaient placées dans ces foyers affirment avoir été l'objet de sévices sexuels, d'injures et de maltraitance affective. Il est important de noter que les mères célibataires n'habitaient pas toutes dans des foyers de maternité. Certaines étaient envoyées dans des logements sûrs ou prenaient d'autres dispositions.

Dans les hôpitaux canadiens, les mères célibataires affirment avoir été soumises à des injures, des violences physiques et psychologiques ainsi qu'à des traitements punitifs et sévères.

La majorité des hôpitaux canadiens avaient des protocoles pour les mères célibataires qui se déclenchaient dès leur admission. Les mères étaient laissées seules au moment de l'enfantement. Certaines recevaient des surdoses de psychotropes alors que d'autres n'avaient droit à aucun médicament. Les mères étaient séparées des femmes dûment mariées. Le protocole de la rupture franche voulait dire que les bébés étaient arrachés à leurs mères alors que celles-ci en étaient aux derniers stades de l'accouchement. Tout contact oculaire entre la mère et le bébé était évité à l'aide de draps et d'oreillers, d'une aversion pour les miroirs ainsi que d'autres moyens. Certaines mères affirment s'être mises à hurler et tenter de courir derrière leurs bébés. D'autres ont mentionné l'usage de dispositifs de contrainte physique.

Mothers were routinely denied their right to see, hold or feed their babies. Without prior consent, mother's breasts were bound and lactation suppressants administered. Male babies were routinely circumcised without parental consent. Some mothers were even told their babies died, only to learn years later their child had been adopted. There are still some mothers who do not know whether they delivered a boy or a girl, being told, "Well, that's none of your affair."

On refusait systématiquement aux mères le droit de voir, de tenir ou de nourrir leurs bébés. Sans consentement préalable, les seins de la mère étaient liés et on lui administrait des interrupteurs artificiels de la lactation. Les bébés de sexe masculin étaient systématiquement circoncis sans le consentement des mères. On affirmait même à certaines mères que leur bébé était mort, et ce n'est que des années plus tard qu'elles apprenaient que leur enfant avait été adopté. Il y a toujours des mères qui ignorent si elles ont donné naissance à un garçon ou à une fille, car on leur disait que cela ne les regardait pas.

Current social work curricula embrace anti-oppressive policies, whereas my research reveals the profession as an unregulated and less than anti-oppressive body with respect to the unwed mother in post-war Canada.

Les programmes de services sociaux de l'époque souscrivaient à des politiques anti-oppression, mais mes recherches révèlent que la profession n'était pas réglementée et qu'elle était loin d'être un organe anti-oppression pour les mères célibataires dans le Canada d'après-guerre.

The "realistic plan," a social work euphemism for adoption, was the casework solution for unmarried mothers. Mothers report the use of threats, fear, duress, lies, trickery, pressure and even physical force to obtain uninformed consents with no legal counsel, most signing alone with perhaps a social worker or two in attendance.

Le « plan réaliste », ce qui était un euphémisme des services sociaux pour désigner l'adoption, était la solution individualisée pour les mères célibataires. Les mères ont signalé le recours à des menaces, à la peur, à la contrainte, au mensonge, à la supercherie, aux pressions et même à la force physique pour obtenir des consentements non éclairés sans conseiller juridique, la plupart des mères signant seules en présence peut-être d'un ou deux travailleurs sociaux.

Mothers were purposefully kept unaware of their legal rights as mothers. They were routinely not given a copy of any paper signed and usually not informed of their right of revocation. Social workers routinely withheld information about resources that might assist them in mothering, even to those who explicitly stated a desire to mother.

Les mères étaient délibérément maintenues dans la méconnaissance de leurs droits juridiques en tant que mères. On refusait systématiquement de leur remettre une copie d'un document signé et elles ignoraient généralement leur droit de contestation. Les travailleurs sociaux refusaient systématiquement de leur fournir des renseignements sur les ressources qui pouvaient leur venir en aide pour exercer le rôle de mère, même à celles qui déclaraient explicitement vouloir être mères.

Mothers were routinely told, "You will forget about this baby." One mother in Origins was told by a social worker that it would be like losing a puppy.

On leur expliquait systématiquement qu'elle oublierait très vite le bébé. Une mère de chez Origins s'est fait dire par un travailleur social que c'était comme de perdre un chiot.

Mothers were returned to the community immediately after birth, still recovering from childbirth, in shock and traumatized from the harsh treatment and loss of their usually firstborn baby. They were told to keep the secret and provided no counselling or aftercare.

Aussitôt après la naissance, la mère réintégrait la communauté, à peine remise des suites de l'accouchement, en état de choc et traumatisée par les traitements sévères et la perte d'un nourrisson qui était généralement leur premier. On leur conseillait de garder le secret et on ne leur offrait aucune séance d'orientation ou de suivi.

Then these mothers were constructed as uncaring abandoners who chose adoption, unnatural mothers with no maternal sentiments who gave away their own babies. These powerless, unsupported, resourceless, coerced mothers had no choice.

Ces mères étaient alors décrites comme des mères indignes qui avaient opté pour l'adoption de leur bébé, des mères dénaturées qui n'avaient pas la fibre maternelle et qui avaient abandonné leur propre bébé. Ces pauvres femmes impuissantes, sans soutien, sans ressources et sous l'effet de la coercition n'avaient pas d'autre choix.

I asked the mothers what they wanted me to say today. One said, "We weren't given options or choices." Another, "I lost the only child I ever gave birth to and I never recovered." Another said, "I want my daughter to know she was always loved and wanted."

It is the hope of many mothers and adoptees in Canada that this study will serve to illuminate, acknowledge, validate and provide justice to those impacted by these adoption policies and practices, many of which were clearly illegal, unethical and constituted human rights abuses at the time and not simply through the retrospect of the lens of today.

Thank you very much for listening.

The Chair: Thank you very much. That gives us a lot to start with.

We will now go to Ms. Jarvie.

Sandra Jarvie, Mother, Origins Canada: Thank you, senators of this committee, for this study and for being here tonight.

I was pregnant, 20 years old, marriage was off, and my parents refused to have my baby and me at home. I'd been self-supporting from 17 years old. Although many girls and women became pregnant before marriage, only those unsupported and not married were labelled negatively in social work theory, their sexuality and relationships under scrutiny.

The trauma of an unsupported pregnancy for many young mothers disempowered them, leaving them vulnerable and defenceless against familial, systemic and societal oppression, exploitation and coercion.

In April 1965, Prime Minister Lester B. Pearson promised $25 million a year to needy mothers and their children through the Canada Assistance Plan.

The social worker assured me I would have my baby, but when she knew I didn't have parental support, she began the process for adoption. I tried to explain my circumstances. She said I must put the baby first. I was silenced. Unknown to me at the time, she withheld the resources available to me that would have enabled me to keep my baby with me.

I was asked to pay, in 1968, to stay in a maternity home. At the time, unknown to me, it was government funded for unmarried mothers. The homes were isolating and mirrored the authority that existed within the family, the church, social

J'ai demandé à ces mères ce qu'elles voulaient que je dise aujourd'hui en leur nom. L'une m'a répondu : « On ne nous offrait aucune option ni aucun choix .» Une autre a dit : « J'ai perdu le seul enfant auquel j'ai jamais donné naissance et je ne m'en suis jamais remise .» Une autre encore a déclaré : « Je veux que ma fille sache qu'elle a toujours été aimée et désirée .»

De nombreuses mères et enfants adoptés au Canada forment l'espoir que cette étude contribuera à éclairer, à reconnaître, à valider et à rendre justice à celles qui ont subi les méfaits de ces politiques et de ces pratiques d'adoption, dont beaucoup étaient manifestement illicites, immorales et constituaient des abus des droits de la personne à l'époque et pas seulement rétrospectivement d'un point de vue moderne.

Je vous remercie infiniment de m'avoir écoutée.

Le président : Merci beaucoup. Voilà qui nous donne matière à réfléchir.

Nous allons maintenant passer à Mme Jarvie.

Sandra Jarvie, mère, Origins Canada : Merci, mesdames et messieurs les sénateurs, de cette étude et de votre présence ce soir.

Je suis tombée enceinte il y a 20 ans. Il n'était pas question de mariage, et mes parents ont refusé d'accueillir mon bébé et moi chez eux. Je vis donc par mes propres moyens depuis l'âge de 17 ans. Même si de nombreuses jeunes filles et femmes sont tombées enceintes avant le mariage, seules celles qui n'avaient aucun soutien et qui n'étaient pas mariées étaient perçues d'un mauvais œil selon la théorie du travail social, alors que leur sexualité et leurs rapports faisaient l'objet d'une vigilance intense.

Le traumatisme d'une grossesse sans appui pour de nombreuses jeunes mères les a déresponsabilisées, en les laissant vulnérables et sans défense face à l'oppression, à l'exploitation et à la coercition familiales, systémiques et sociales.

En avril 1965, le premier ministre Lester B. Pearson a promis 25 millions de dollars par an aux mères dans le besoin et à leurs enfants au moyen du Régime d'assistance publique du Canada.

La travailleuse sociale m'a assuré que j'aurais mon bébé, mais lorsqu'elle a appris que je n'avais pas l'appui de mes parents, elle a commencé la paperasserie en vue de l'adoption. J'ai tenté de lui expliquer mes circonstances. Elle a répondu que je devais faire passer mon bébé avant toute chose. Elle m'a littéralement condamnée au silence. Ce que j'ignorais à l'époque, c'est qu'elle m'avait privée de ressources qui m'étaient accessibles et qui m'auraient permis de garder mon bébé avec moi.

On m'a demandé de payer, en 1968, pour séjourner dans un foyer de maternité. À l'époque, chose que j'ignorais, c'était un foyer subventionné par le gouvernement pour les mères célibataires. Ces foyers de maternité étaient des isoloirs et ils

services and society. Patriarchal authority was reenacted by the residence authority, male or female.

Although many mothers had been attending school or university, or had been in the workforce starting careers, the homes offered little more than an emphasis on domestic servitude.

By the 1960s, most maternity homes had some arrangement for studies. I wasn't allowed to continue my correspondence courses, being told I was too old for school. Household chores, work in the kitchen, laundry, and bingo with seniors once a week.

There were meetings with social workers. Mothers reported being kept unaware of their rights and choices concerning their pregnancy. Also, they were given little information about labour, delivery, child welfare services, specifically resources that would assist them in mothering.

For me, there was very little talk beyond birth control, illegitimacy and the benefits of adoption for my baby.

Illegitimacy and the idealization of adoptive parents were two key components in promoting adoption to mothers. The best interests of the baby meant the baby was better off in an adoptive family. Social workers did not see unmarried mothers and their babies as a family but as separate units. Unmarried mothers were seen as unfit to be mothers, and the baby would be given a chance in an adoptive family.

Dr. Geoff Rickarby, from Australia, stated that the use of idealization of adoptive families in the best interests of the baby was pivotal to eliciting consents to adoption.

I was told, without proof, it was best for my baby to have a mother and father. I wouldn't be able to educate him, he would be illegitimate, ridiculed at school and raised by a babysitter, intimating that my baby would be better off without me. We were selfish to want our babies; they deserved a better life. We were expected to make the unselfish sacrifice for our babies to have the perfect life with the waiting adoptive parents. Adoptive parents could provide opportunities in life, illegitimacy erased. If we loved our babies, we would put our babies first.

reflétaient l'autorité qui existait au sein de la famille, de l'Église, des services sociaux et de la société. L'autorité patriarcale était remplacée par le responsable du foyer, homme ou femme.

Même si de nombreuses mères avaient fréquenté l'école ou l'université, ou qu'elles avaient débuté une carrière au sein de la population active, les foyers ne leur offraient guère plus que la servitude ménagère.

Dans les années 1960, la plupart des foyers de maternité avaient pris des dispositions pour que les mères puissent faire des études. On ne m'a pas autorisée à poursuivre mes cours par correspondance, en me disant que j'avais dépassé l'âge d'aller à l'école. On me condamnait donc aux tâches ménagères, aux travaux culinaires, à la lessive et au bingo avec les personnes âgées une fois par semaine.

Il y avait des rencontres avec les travailleurs sociaux. Certaines mères ont déclaré qu'on leur cachait leurs droits et leurs choix au sujet de leur grossesse. Par ailleurs, on leur fournissait très peu de renseignements sur le travail, l'accouchement et les services de bien-être à l'enfance, en particulier les ressources qui pourraient les aider à exercer le rôle de mère.

Pour moi, on ne parlait de pratiquement rien d'autre en dehors du contrôle des naissances, de l'illégitimité et des bienfaits de l'adoption pour mon bébé.

L'illégitimité et l'idéalisation des parents adoptifs étaient deux des principaux éléments qu'on utilisait pour vanter les bienfaits de l'adoption auprès des mères. L'enfant avait tout intérêt à être remis à une famille adoptive. Les travailleurs sociaux ne considéraient pas les mères célibataires et leurs bébés comme une famille, mais comme des unités distinctes. Les mères célibataires étaient jugées inaptes à être mères, et le bébé avait de bien meilleures chances de s'épanouir dans une famille adoptive.

M. Geoff Rickarby, de l'Australie, a affirmé que le recours à l'idéalisation des familles adoptives pour les présenter comme ce qu'il y a de mieux pour le bébé était au cœur de l'obtention du consentement à l'adoption.

On m'a affirmé, sans preuve, qu'il était préférable pour mon enfant d'avoir une mère et un père. Je ne serais pas en mesure de lui payer des études. Il serait considéré comme illégitime, ridiculisé à l'école et élevé par une gardienne, ce qui revenait à insinuer que mon bébé serait bien mieux sans moi. Nous faisions preuve d'égoïsme à vouloir garder notre enfant; il méritait une meilleure vie. On attendait de nous que l'on fasse un sacrifice désintéressé pour que notre enfant ait une vie parfaite avec les parents adoptifs qui l'attendaient. Les parents adoptifs pourraient lui offrir toutes sortes de possibilités, et toute illégitimité était effacée. Si nous aimions vraiment notre enfant, nous devions le faire passer avant toute chose.

In the homes, we were living in a vacuum, cut off from the outside world. We were hearing truths from the social workers and the sisters without proof.

Heather Carlini stated that ex-social workers had made statements at adoption conferences such as, “If you mothers out there think that you were coerced into giving up your babies years ago, it’s true, you were. They talk of quotas they had to meet to keep their jobs, of coercion used to meet those goals, and of the shame they feel for their part in separating mothers and their newborns.”

We could choose our baby’s religion but the social worker might say, as was said to me, “You don’t want to limit your baby’s chances of a good home, do you?”

The unsupported mothers deliberated about adoption with no alternative to compare it with. There was only adoption offered. The social workers knew. We were trapped.

Anne Petrie’s research and interviews for unwed mothers’ homes did not find one mother with a positive hospital experience. I wasn’t given any medication. I spent my labour alone in an empty four-bed ward.

In the delivery room before my doctor arrived, a nurse self-righteously berated me, letting me know her cruel opinion. I was powerless in the final stages of labour. My newborn baby was taken away at birth. He now belonged to both social services and the hospital.

I was holding my baby when the social worker arrived. Angry, she told me I had not been able to make a decision from the beginning. I was to meet her in the office in two days. Angrily, she said, “You’d better not disappear.”

There were two social workers waiting for me with no one there to defend me against them. As I walked into the room, all I saw was their shoes and the hems of their garments.

Unmarried mothers were unable to defend themselves against the power of those in authority and in positions of supposed expertise, while the mothers were in a diminished capacity brought on by the physical crisis of labour, their dependency and any extenuating circumstances of birth, the immediate loss of their babies, and any drugs used prior to, during and after birth.

Dans les foyers de maternité, nous vivions en l’absence de repères, complètement coupées du monde extérieur. Nous entendions les travailleurs sociaux et les sœurs nous dire toutes sortes de vérités, sans la moindre preuve.

Heather Carlini a affirmé que d’anciennes travailleuses sociales ont déclaré lors de conférences sur l’adoption que si les mères pensent qu’on les a obligées à abandonner leur enfant il y a des années, c’est un fait, on les y a obligées. Ces anciennes travailleuses sociales parlent de contingents qu’elles devaient respecter pour garder leur emploi, de coercition pour atteindre leurs objectifs et de la honte qu’elles ont ressentie à l’égard du rôle qu’elles ont joué dans la séparation des mères et de leurs nouveau-nés.

Nous pouvions choisir la religion de notre bébé, mais la travailleuse sociale affirmait parfois, comme dans mon cas : « Vous ne voulez pas limiter les chances que votre bébé ait un bon foyer, n’est-ce pas? »

Laissées à elles-mêmes, les mères réfléchissaient à l’adoption, mais sans pouvoir faire de comparaison avec d’autres solutions. L’adoption est la seule option qui leur a été offerte. Les travailleuses sociales savaient que nous étions prises au piège.

Dans le cours de ses travaux de recherche et des entrevues qu’elle a réalisés sur les foyers de maternité, Anne Petrie n’a trouvé aucune mère qui se disait satisfaite de son expérience dans ces établissements. On ne m'a donné aucun médicament et, pendant tout le travail, on m’a laissée seule dans une chambre à quatre lits.

Dans la salle d’accouchement, avant l’arrivée du docteur, une infirmière m’a houspillée sans ménagement en me disant la mauvaise opinion qu’elle avait de moi. À la fin de la période de travail, je me sentais impuissante. On m’a séparée de mon nouveau-né dès sa naissance. Il appartenait dorénavant aux services sociaux et à l’hôpital.

Je tenais mon bébé lorsque la travailleuse sociale est arrivée. Elle m'a vivement reproché de ne pas être parvenue à prendre une décision dès le début. Elle m'a donné rendez-vous dans son bureau deux jours plus tard en ajoutant, en colère, que je n’avais pas intérêt à me sauver.

Deux travailleuses sociales m’attendaient et il n’y avait personne pour me défendre. Quand je suis entrée dans la pièce, tout ce j'ai vu était leurs chaussures et les ourlets de leurs vêtements.

Les mères célibataires n’avaient pas les moyens de se défendre contre le personnel autoritaire qui était censé savoir ce qu’il fallait faire, alors que les mères avaient perdu une partie de leurs moyens compte tenu des douleurs du travail, de leur situation de dépendance ainsi que des moments épuisants de la naissance, de la perte immédiate de leur bébé et des médicaments qu’on leur avait donnés avant, pendant et après la naissance.

Prior to meeting with the social worker, there had been no information or preparation for what was to take place. During, there was little information given.

The social worker handed me a blank lined form. I was told to write why I was surrendering my baby. I was stunned. They had taken my baby. Only they knew where he was now.

Two or three forms were slipped to me to sign without explanation. I only saw the place to sign. At that point, I didn't have the life experience to know what they were doing was wrong. I was totally numb. My baby was gone.

The social worker stood in front of me. Coldly, she said, "You will never see your baby again as long as you live. If you search for the baby, you'll destroy his life and the lives of the adoptive parents."

The Chair: Thank you, Sandra.

Next we have Ms. Powell, also a mother.

Eugenia Powell, Mother, Origins Canada: Thank you to the committee for inviting me here today.

In 1963, at the age of 17, I was pregnant and unmarried. At the advice of our priest, I was sent to Humewood House, a home for unwed mothers in Toronto. While there, I was told not to disclose my surname, not to name the father of my baby. I recall feeling like a nonentity like I was invisible. I had no support and felt very lonely and frightened. Shame and sadness were constant companions.

Upon receiving my files a few years ago from the Children's Aid Society, it stated clearly that I had expressed a desire to mother my baby. This was no surprise to me. However, I was told in the home and by social workers that if I loved my baby, the best thing would be to surrender my baby to a married couple who would provide a better life. I was told that I would eventually get married and forget about my baby. How does a mother forget her baby?

The same thing was told to so many women during this time by social workers and the maternity home matrons. This was pointed out by Michele Landsberg in a 1963 *Toronto Star* article where she states:

Avant la venue de la travailleuse sociale, les mères n'avaient bénéficié d'aucun renseignement ni d'aucune préparation à ce qui les attendait. Pendant la rencontre, on ne leur donnait peu d'information.

La travailleuse sociale m'a donné un formulaire à remplir. Elle m'a dit d'y expliquer pourquoi j'abandonnais mon bébé. J'étais sidérée. Ils m'avaient pris mon bébé. Eux seuls savaient où il était maintenant.

On m'a ensuite tendu deux ou trois formulaires à signer sans explication. Tout ce que j'ai vu était l'endroit où il fallait signer. À l'époque, je n'avais pas l'expérience de vie nécessaire pour comprendre que ce qu'ils faisaient était mal. J'étais complètement paralysée. Mon bébé était parti.

La travailleuse sociale s'est postée devant moi et m'a annoncé que je ne reverrais jamais mon bébé de toute ma vie, et que si je cherchais à le retrouver, je détruirais sa vie et celle de ses parents adoptifs.

Le président : Je vous remercie, Sandra.

Nous allons maintenant entendre Mme Powell, qui va également s'exprimer à titre de mère.

Eugenia Powell, mère, Origins Canada : Je tiens à remercier les membres du comité de m'avoir invitée à m'entretenir avec eux aujourd'hui.

Quand je suis tombée enceinte en 1963, j'avais 17 ans et j'étais célibataire. Sur les conseils de notre prêtre, je suis allé à la Humewood House, un foyer de maternité situé à Toronto. Pendant mon séjour, on m'a dit de ne pas divulguer mon nom de famille ni celui du père de mon bébé. Je me souviens que cela m'a donné le sentiment de ne pas avoir d'identité, comme si j'étais invisible. Je n'ai reçu aucune forme de soutien et je me sentais très seule et effrayée. J'avais honte et j'étais triste en permanence.

Lorsque, il y a quelques années, j'ai reçu mon dossier de la Société d'aide à l'enfance, il y était indiqué clairement que j'avais fait part de mon intention de prendre soin de mon bébé, ce qui n'avait rien d'étonnant. Toutefois, les travailleuses sociales de ce foyer de maternité m'ont expliqué que si je l'aimais, le mieux serait de renoncer à ce projet pour qu'il soit confié à la garde d'un couple marié qui lui donnerait une meilleure vie. On m'a expliqué que je me marierai probablement plus tard et que j'oublierai ce bébé. Comment une mère peut-elle oublier son bébé?

C'est là un discours que les travailleuses sociales et les surveillantes des foyers de maternité ont tenu à quantité de femmes à cette époque. Michele Landsberg s'en est fait l'écho dans l'article qu'elle a publié en 1963 dans le *Toronto Star* :

At every maternity home and agency, one point is hammered home from the start: the baby must be given up for adoption.

No one told me about the lifelong profound trauma I would suffer, even though, as I later learned, social workers and maternity home matrons knew, at the time, that I would most likely suffer for the rest of my life. Social worker Diane Kemp stated at a conference of the Ontario Association of Children's Aid Societies in 1966 that "mothers would most likely mourn a lifetime."

Many similar statements were made by maternity home matrons and social workers during that period, which are included in your package.

When I left the home I was returned to society, told to keep the secret and carry on as if nothing had happened. There was no counselling or assistance provided to me. I was still recovering from birth and had just left hospital without my firstborn baby, having to pretend it never happened. The majority of mothers report that no counselling or aftercare was given to them. The Australian Senate inquiry found that the majority of mothers suffered from some form of mental health disorder following surrender.

Studies show that over 82 per cent of mothers suffered a major depression in their life. Many suffer from symptoms of post-traumatic stress disorder, anxiety disorders, pathological grief and other mental health disorders. Some mothers, unable to cope, turned to substance abuse to assuage their pain and suffering. Others lost their life to suicide.

In Logan, 1996, it was found that 21 per cent of mothers had made attempts on their lives. Over 30 per cent of mothers suffer from secondary infertility, some mothers reporting that they did not feel worthy to be a mother after the shame of losing their child to adoption, while others were simply too traumatized to revisit pregnancy and childbirth.

Like so many other mothers, to the outside world it may have appeared that I had gone on with my life, and in some ways I did. I became a registered nurse, got married and had three more children. However, the profound pain and grief of losing my firstborn baby never left and often surfaced in the form of depression, anger, feelings of emptiness, and anxiety that affected those closest to me, including my raised children. I became overprotective of my children and afraid to lose them.

C'est un point qui était martelé dès le début par le personnel de tous les foyers de maternité et de tous les organismes concernés : le bébé devait être donné en adoption.

Personne ne m'a parlé du profond traumatisme dont je souffrirais toute ma vie même si, comme je l'ai appris par la suite, les travailleuses sociales et les infirmières des foyers de maternité savaient fort bien à l'époque que j'en souffrirais probablement pour le reste de mes jours. Lors d'une conférence organisée par les Ontario Association of Children's Aid Societies en 1966, la travailleuse sociale Diane Kemp a déclaré : « Il est plus que probable que ces mères vont en souffrir toute leur vie. »

Les infirmières et les travailleuses sociales des foyers de maternité ont fait de nombreux commentaires similaires pendant cette période, qui sont cités dans votre dossier.

Lorsque j'ai quitté la maternité pour retourner dans la société, on m'a dit de garder le secret et de faire comme si rien ne s'était passé. Je n'ai bénéficié d'aucun counselling ou autre soutien. Je me remettais encore de l'accouchement et je venais juste de partir de l'hôpital sans mon nouveau-né, devant prétendre qu'il n'était jamais né. La majorité des mères indique n'avoir jamais reçu de conseils ni bénéficié d'un suivi. L'enquête menée par le Sénat australien a observé que la majorité des mères souffrait d'une forme ou d'une autre de maladie mentale après l'abandon de leur bébé.

Les études révèlent que plus de 82 p. 100 des mères ont été victimes de graves dépressions au cours de leur vie. Nombre d'entre elles souffraient de troubles de stress post-traumatique, de troubles anxieux, de deuil pathologique et d'autres maladies mentales. Certaines mères, ne parvenant pas à y faire face, se sont tournées vers l'alcoolisme ou la toxicomanie pour apaiser leur souffrance. D'autres se sont suicidées.

En 1996, on a découvert que, à Logan, 21 p. 100 des mères avaient essayé de se suicider. Plus de 30 p. 100 d'entre elles souffraient de stérilité secondaire. Certaines indiquaient qu'elle n'avait pas le sentiment de mériter d'être à nouveau mère après la honte de l'abandon de leurs enfants, alors que d'autres étaient tout simplement trop traumatisés pour revivre une grossesse et un accouchement.

Comme c'est le cas de beaucoup d'autres mères, je pouvais donner l'impression, de l'extérieur, d'avoir poursuivi ma vie, et c'était vrai d'une certaine façon. Je suis devenue infirmière autorisée, je me suis mariée et j'ai eu trois autres enfants. La douleur et le deuil profond dus à la perte de mon premier-né ne m'ont toutefois jamais quittée et se sont souvent traduits par des dépressions, de la colère, un sentiment de vide et de l'anxiété qui ont touché mes proches, y compris les enfants que j'ai élevés. Dans leur cas, je suis devenue surprotectrice et j'ai eu peur de les perdre.

I continue to experience a deep emptiness in my life, and keeping the secret, as I was told to do, took its toll. I have simply never recovered from the trauma of losing my baby. I unconsciously disassociated from these events in order to function. I continue to have a difficult time trusting others. I also suffer from pathological grief, having continually grieved the loss of my firstborn my whole life. At 73 years old, I have come to realize that this pain will most likely stay with me for the rest of my life. My experience of lifelong pain and sadness is typical of mothers of adoption loss.

The trauma suffered is also intergenerational. I am Ukrainian, and that heritage is important to me. My child was placed with evangelical Christian parents. My child lost her culture, her language, her ethnicity, and the difference in our religious views have complicated our reunion relationship. Even though I reunited with my daughter 26 years ago and it seemed in the early years that we had formed a close relationship, I was never given the title grandmother, although I often took care of my grandchildren when they were young. These are my only grandchildren, and it hurts to the core of my being that I am not acknowledged as their grandmother.

In November of last year, my first great-grandchild was born. I have seen her only once and am relegated to the margins of her life, always hoping for a picture or a visit, and remain unacknowledged as a family member. I keep hoping that with time this will change but increasingly have come to accept that it most probably won't. The pain and suffering continues anew as I now try to follow my great-grand baby's life.

There are very few therapists that understand the issues of adoption trauma. Many mothers and adoptees report that they have to educate their therapists about this issue, and it is extremely difficult to find appropriate mental health services. The Australian Senate inquiry recommended that specialized counselling be provided to those impacted. At the very least, we ask this committee to recommend that funding be provided to further educate mental health professionals and to provide specialized counselling to those separated by adoption across Canada, something that was denied to us all those many years ago. Thank you.

The Chair: Thank you very much, Eugenie.

Next is Monica Byrne from Parent Finders.

Je continue d'éprouver un profond sentiment de vide dans ma vie, et garder le secret, comme on m'a dit de le faire, a eu son prix. Je ne me suis tout simplement jamais remise du traumatisme causé par la perte de mon bébé. De façon inconsciente, je me suis dissociée de ces souvenirs pour réussir à fonctionner. Je continue à avoir du mal à faire confiance aux autres. Je ne me suis non plus jamais remise de mon deuil pathologique, et j'ai eu de la peine toute ma vie à cause de la perte de mon premier bébé. Âgée maintenant de 73 ans, force est pour moi de constater que, fort probablement, je traînerai cette douleur pour le reste de mes jours. Nombre de mères dont les bébés ont été adoptés de force ont vécu les mêmes douleurs et été empreintes de la même tristesse toute leur vie.

Le traumatisme vécu par les mères se répercute sur plusieurs générations. Je suis originaire d'Ukraine et, à mes yeux, la transmission du patrimoine est quelque chose d'important. Mon enfant a été adoptée par des chrétiens évangélistes. Elle a ainsi perdu sa culture, sa langue, son ethnicité et nos différences d'opinions religieuses ont compliqué nos retrouvailles. Même si cela fait 26 ans que j'ai renoué des liens avec ma fille et qu'il semblait, au début, que nous avions construit une relation solide, je n'ai jamais eu droit au titre de grand-mère, même si j'ai bien souvent pris soin de mes petits-enfants quand ils étaient en bas âge. Ce sont mes seuls petits-enfants et cela me blesse profondément de ne pas être considérée comme leur grand-mère.

Ma première arrière-petite-fille est née en novembre dernier. Je ne l'ai vue qu'une fois et je suis considérée comme la dernière roue de la charrette. J'espère toujours recevoir une photo ou une visite, mais en vain. On ne me considère toujours pas comme un membre de la famille. Je continue à espérer que cela changera avec le temps, mais la sagesse m'impose de me faire à l'idée que ce ne sera probablement pas le cas. La douleur et les souffrances refont surface, alors que je voudrais maintenant faire partie de la vie de mon arrière-petite-fille.

Les thérapeutes qui comprennent les traumatismes causés par ces adoptions et les problèmes connexes sont très rares. Les mères et les enfants adoptés affirment souvent devoir leur expliquer ce qu'il en est. Il s'avère très difficile de trouver des services de santé mentale adaptés. L'une des recommandations de l'enquête du Sénat australien était d'offrir des services de conseils spécialisés aux personnes touchées par ces adoptions. Nous demandons que, pour le moins, ce comité recommande de financer une formation supplémentaire des professionnels en santé mentale et d'offrir des services de counselling spécialisés aux personnes séparées par l'adoption partout au Canada, ce qui nous a été refusé pendant de si nombreuses années. Je vous remercie.

Le président : Merci beaucoup, Eugenie.

Je donne maintenant la parole à Mme Monica Byrne, de Parent Finders.

Monica Byrne, Director and Mother, Parent Finders: Good evening. I'm National Director of Parent Finders of Canada. You see here four of us who are mothers. These are the women that I have dealt with for many, many years, and an adoptee at this end.

The Parent Finders organization began in 1974 in Vancouver as a group of adult adoptees. By the 1990s, there were more than 26 branches in the country. In almost every large town, there was a Parent Finder group. The world of adoption was private, secret, closed and unacknowledged. Searching for origins was a new phenomenon. Birth parents and relatives soon joined our membership in every province. Adoption records were closed all across the country, and little information was available.

Adoption is part of the very tapestry of Canadian life. It crosses all social and cultural lines. Most families are touched by adoption somewhere. Adoption can and should be a good and loving solution to the historic social problem of children who need to be parented. Adoption was seen as the perfect win-win situation and solution for the problems of all members of the adoption triangle. But many of our practices in Canada have been downright negative, in particular for mothers— the mothers of these babies.

I joined Parent Finders in 1986 when I learned that adoption records were closed. I had been listening to Peter Gzowski on the radio interviewing P.D. James, the murder mystery writer, and she was talking about how records in England were open. He said, "I don't think they are open here." I remember this very clearly, at 9 o'clock in the morning. This ran totally contrary to what I had been told by social workers in 1966 when, as an unwed mother of 20, I was forced to relinquish my daughter. I was assured that when she was 18, I could find her again. Until then, I was told that I should go home, get on with my life and be a good girl. I remember the judge saying that to me in the court: "Be a good girl."

In 1986, now married with three young children, I went to children's aid in Ottawa to ask about a reunion, and, of course, I was told this was absolutely not possible. I was then forced to play private detective on my own and find my daughter. We have had an excellent reunion. That's going back 30 years. She has two families that love her. This has been normal.

Monica Byrne, directrice et mère, Parent Finders : Bonsoir à tous. Je suis la directrice nationale de Parent Finders of Canada. Vous avez devant vous quatre mères, à l'image des femmes dont je me suis occupée pendant de nombreuses années, ainsi qu'une personne adoptée de ce côté-ci.

L'organisme Parents Finders a été créé en 1974 à Vancouver par un groupe d'enfants adoptés devenus adultes. Dans les années 1990, nous comptions plus de 26 sections d'un bout à l'autre du pays. Il y avait un groupe de Parent Finders dans pratiquement toutes les grandes villes du pays. Les questions concernant l'adoption étaient considérées comme relevant de la sphère privée, et c'était un milieu secret, fermé et non reconnu. La recherche de ses origines était un nouveau phénomène. Les parents biologiques et les membres de leurs familles ont rapidement adhéré à notre organisation dans toutes les provinces. Partout au pays, les dossiers d'adoption étaient considérés comme confidentiels, et on ne pouvait accéder qu'à peu d'information.

L'adoption est un élément de la mosaïque de la société canadienne. Elle touche toutes les classes sociales et tous les milieux. La plupart des familles sont, d'une certaine façon, touchées par cette pratique. C'est un mécanisme qui peut et doit constituer une bonne solution en permettant aux enfants victimes de problèmes sociaux d'être accueillis dans des familles aimantes. Elle était perçue comme une solution parfaite et profitable à tous pour résoudre les problèmes de tous les membres du triangle de l'adoption. Malheureusement, nombre de nos façons de procéder au Canada ont pris un mauvais tour, en particulier pour les mères des bébés adoptés.

J'ai adhéré à Parent Finder en 1986 lorsque j'ai appris que les personnes concernées n'avaient pas accès aux dossiers d'adoption. J'écoutais à la radio Peter Gzowski interviewer P.D. James, l'auteure de romans policiers qui expliquait que, en Angleterre, ces dossiers peuvent être consultés. Je me souviens très clairement qu'il était 9 heures lorsque Peter Gzowski a ajouté : « Je ne crois pas qu'il en soit de même ici .» C'était tout le contraire de ce que les travailleuses sociales m'avaient dit en 1966, alors que j'étais une mère célibataire âgée de 20 ans, et que j'ai été contrainte de renoncer à ma fille. On m'avait assuré à l'époque que je pourrais la retrouver lorsqu'elle aurait 18 ans. On m'avait alors dit de rentrer chez moi, de prendre ma vie en main et de me comporter comme une « bonne fille ». Je me souviens très bien du juge qui m'a dit lors de l'audience d'être une « bonne fille ».

En 1986, alors que j'étais mariée et que j'avais trois enfants, je me suis adressée à la société de l'aide à l'enfance d'Ottawa pour demander à retrouver ma fille. Bien sûr, on m'a répondu que c'était absolument impossible. J'ai dû alors jouer à la détective privée pour la trouver. Nos retrouvailles se sont très bien passées. C'était il y a 30 ans. Elle a maintenant deux familles qui l'aiment, et c'est normal pour elle.

I reached out to Parent Finders for help and have since volunteered with them for the last 32 years. During these many years, I have been involved both directly and indirectly with approximately 3,000 family reunions, between birth parents and their adopted adult children, between siblings, and even between grandparents and grandchildren. Many people contact Parent Finders for search, support and advice. They receive all sorts of help and information, go on their way, and we never hear of the outcome of their search. Others keep in touch for years and years.

Je me suis adressée à Parent Finders pour obtenir de l'aide, et cela fait maintenant 32 ans que j'y suis bénévole. Au cours de ces nombreuses années, j'ai contribué, de façon directe ou indirecte, à quelque 3 000 retrouvailles familiales de parents biologiques et d'enfants adoptés devenus adultes, de membres d'une même famille et même de grands-parents et de petits-enfants. De nombreuses personnes s'adressent à Parent Finders pour faire des recherches, obtenir de l'aide et des conseils. Nous leur fournissons toutes sortes de services de soutien et de renseignements pour poursuivre leur cheminement, et nous n'entendons parfois jamais parler des résultats obtenus, tandis que d'autres restent en relation avec nous pendant des années.

I have people phoning and they will say, "Do you remember me? I called you in 1991." This is constant. I talk on the phone at least four or five times every day to adopted people and birth parents searching. It's a continuous thing.

Il y a des personnes qui me téléphonent et me demandent : « Vous souvenez-vous de moi? Je vous ai téléphoné en 1991. » Cela se produit tous les jours. Je parle au téléphone tous les jours au moins quatre ou cinq fois à des personnes adoptées et à des parents biologiques qui cherchent leurs parents pour les uns, leur enfant pour les autres. Cela ne cesse jamais.

Many cases involve interprovincial adoptions. In Ottawa, for example, it was quite common for babies who were born in Ottawa to be adopted in Hull — now Gatineau — meaning two provinces with two different sets of adoption laws; two sets of chaotic situations. Much complexity.

Beaucoup d'adoptions ont été faites dans une province autre que celle de la naissance. C'est pourquoi il était assez fréquent que des bébés nés à Ottawa soient adoptés à Hull, qui s'appelle maintenant Gatineau. Chacune des provinces ayant sa propre législation en matière d'adoption, cela a donné des situations inextricables.

Requests for assistance come from international social services of Canada, from social service agencies in other countries, from Indigenous Canadians, from the baby-scoop era, and from people who were born in Canada but were adopted in the U.S.A. That was very common in the past. Cases date, for us, from the 1930s to the present day.

Nous recevons des demandes d'aide du Service social international du Canada, des organismes de services sociaux d'autres pays, de Canadiens autochtones pour des cas datant de l'époque de la rafle des bébés ainsi que de personnes nées au Canada, mais adoptées aux États-Unis. C'était très courant à l'époque. Les cas que nous avons à traiter s'étalent des années 1930 à l'époque actuelle.

In the past, many social workers and psychologists had thought that digging into one's origins if you were adopted, or wanting to know about one's relinquished child, showed a pathology, an obsessive inability to let go of the past. In some families, the need for professional care was recommended. I have brochures given to adoptive parents from the 1960s saying, "If your child wants to know his origins, you may wish to seek professional advice about this," that this is not normal behaviour.

Autrefois, bon nombre de travailleuses sociales et de psychologues pensaient que vouloir découvrir ses origines quand on avait été adopté, ou chercher à retracer un enfant abandonné, était le symptôme d'une pathologie, d'une incapacité obsessive à laisser son passé derrière soi. Dans certaines familles, on recommandait de faire appel à des soins professionnels. J'ai des brochures qu'on remettait aux parents adoptifs dans le courant des années 1960 dans lesquelles on leur disait que si, un jour, leur enfant cherchait à connaître ses origines, ils pourraient avoir intérêt à consulter un professionnel sur cette question. On estimait donc que ce n'était pas là un comportement normal.

The effects of reunion: I have been overwhelmed by the ultimate injustice of the system and the cruel and harsh treatment, particularly toward mothers. Not only did their families not support them but neither did the agencies from which they sought help. In many cases, the treatment was downright punitive.

Parlons maintenant des effets des retrouvailles. J'ai été dépassée par l'injustice absolue du système et par la cruauté et la dureté du traitement, en particulier celui qui est infligé aux mères. Elles n'avaient pas l'appui de leur famille, et les organismes auxquels elles s'adressaient ne les soutenaient pas plus. Dans de nombreux cas, le traitement était carrément punitif.

The most common effect for the mothers is what I call the "deep-freeze effect," the shutting down of all memory and emotion about the birth and the relinquishment. It is usually only

L'effet le plus courant pour les mères était ce que j'appelle « l'effet glaçant » ou l'occultation de tous les souvenirs et de toutes les émotions venant de la naissance et de l'abandon du

much later, after a reunion with the lost person, that the mothers realize what has happened to them, and, like the #MeToo movement, they come forward long after the fact. They recognize that the treatment they received at the hands of the government agencies, social workers and family courts and their own lifelong emotional damage should no longer be hidden.

For many women, the reunion with the long-lost child, now adult, is an awakening. All speak of the hole that has been filled somewhere in their heart. They stop searching for the lost child, a common preoccupation for mothers. They finally sleep at night. Reunions can remove the heavy emotional burden of guilt and lead to self-forgiveness. For many, it allows them to break the silence and talk with family. For many, there were no more children. This was their only firstborn. As already pointed out, the percentage of women not conceiving again is between 30 and 36 per cent, very high.

Very few therapists are trained to deal with birth mothers. All we mothers were told, "You will forget the child," as we mentioned. "Go home, get married and have other children or, if not, get a puppy to cuddle." That is what I was told. "Get a puppy." Always puppies.

The reunion is a brief, one-time event. The reconnection can take years before a normal relationship is formed. Sometimes this never happens. We don't always get along with all of our relatives. Reconnection is a very complicated procedure of counselling, support, advice and just plain time. This is where we at Parent Finders spend most of our energy and time. I can honestly say that I have never had anyone tell me they regretted embarking on this journey. They have found the truth, and that is what the journey was all about.

In conclusion, I entered into this subject because the injustice of closed records and sealed files was abhorrent to me, but, as I have dealt with all of the players in this movement — the adoptees, the social workers, family members — one group has stood out as being the most hurt by this system, the mothers. They are a silent group, unwilling or unable to speak easily about their experiences, too closely attached to their shame and their pain.

bébé. Ce n'est, en général, que beaucoup plus tard après les retrouvailles de la personne perdue que les mères réalisent ce qui leur est arrivé et, comme dans le cas du mouvement #MoiAussi, qu'elles se manifestent, donc longtemps après les faits. Elles prennent alors conscience de la nature des traitements que les organismes gouvernementaux, les travailleuses sociales et les tribunaux de la famille leur ont imposés et elles se rendent compte que les troubles psychologiques qu'elles ont subis toute leur vie ne devraient plus rester cachés.

Chez de nombreuses femmes, les retrouvailles de l'enfant perdu depuis longtemps, maintenant devenu adulte, provoquent un réveil. Elles parlent toutes du manque qui a été comblé quelque part dans leur cœur. Elles cessent de chercher l'enfant perdu, ce qui est une préoccupation commune à toutes les mères. Elles dorment enfin la nuit. Les retrouvailles peuvent faire disparaître le fardeau émotionnel de culpabilité et leur permettre de se pardonner. Pour beaucoup d'entre elles, c'est l'occasion de rompre le silence et de parler de la situation avec les membres de leur famille. Nombreuses sont celles qui n'ont pas eu d'autres enfants. L'enfant abandonné en adoption a été le seul qu'elles ont eu. Comme on l'a déjà indiqué, le pourcentage de femmes n'ayant pas d'autres enfants par la suite est de 30 à 36 p. 100, ce qui est très élevé.

Très peu de thérapeutes ont suivi la formation nécessaire pour s'occuper des mères biologiques. On nous a toutes dit qu'on finira par oublier l'enfant, en ajoutant parfois, comme je l'ai déjà mentionné, qu'on doit rentrer chez nous, nous marier, avoir d'autres enfants ou, si nous n'en avons pas d'autres, se trouver un animal domestique. C'est ce qu'on m'a dit : « Trouvez-vous un animal domestique. » Toujours les animaux domestiques…

La reprise de contact mère-enfant est, en soi, un événement unique et bref. Il faut parfois des années pour qu'ils réussissent à nouer des relations normales. Parfois, ils n'y arrivent jamais. On ne s'entend pas toujours bien avec tous les membres de notre famille. Renouer des liens est parfois quelque chose de très compliqué qui nécessite du counselling et du soutien et qui prend tout simplement beaucoup de temps. C'est à ce volet que nous, à Parent Finders, consacrons l'essentiel de notre énergie et de notre temps. Je peux vous dire en toute honnêteté que je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui m'a dit avoir regretté d'avoir fait ce cheminement. Ces personnes ont découvert la vérité, et c'était l'objectif de leur démarche.

Pour terminer, je me suis investie dans ce domaine parce que le caractère confidentiel et intouchable de ces dossiers d'adoption était une abomination à mes yeux. Ensuite, j'ai eu affaire à tous les intervenants dans ce domaine, les enfants adoptés, les travailleuses sociales et les membres des familles, et il m'est apparu que le groupe qui avait été le plus pénalisé par ce système était celui des mères. Elles forment un groupe silencieux, elles sont peu disposées à parler de leurs expériences ou incapables de le faire, trop étouffées qu'elles sont par leur honte et leur douleur.

The reunion experience, like everything else in life, varies greatly. It is these stories that have empowered me, for a very long time, to do reunions and bring these women comfort and healing and, now, recognition. That harsh treatment and process these mothers endured was completely unacceptable by any standards ever, and a full recognition must be made to them. I attest and was witness to all of it. Thank you.

The Chair: Thank you very much for those very powerful statements.

Finally, we have Wendy Rowney , who is a representative of Adoption, Support, Kinship.

Wendy Rowney, President, Adoption, Support, Kinship (ASK): Thank you for inviting me here today to speak to you about closed, secret adoption and how it impacts the person at its centre, the adoptee. I have spent the last two decades listening to adopted adults talk about adoption and how it has impacted their lives. I served on the boards of Adoption Council of Ontario, the American Adoption Congress, and the Coalition for Open Adoption Records and as Vice-President of the Adoption Council of Canada for almost a decade.

Since the year 2000, I have provided support to adult adoptees and their parents by facilitating a Toronto-based support group. Adoption, Support, Kinship, or ASK, has met monthly for the last 18 years, and, over that time, hundreds and hundreds of adoptees have walked through our doors seeking assistance, help and reassurance. These are the children who were born to unmarried parents when this was socially unacceptable and then adopted as infants in an era of absolute secrecy. They are all grown up now, mostly in their 40s and 50s. They have careers. They have families. They have well-rounded lives. And they also carry great pain and sadness with them.

They speak of the absolute bewilderment that comes with never seeing themselves reflected in the people around them, of never knowing their ancestry. Mostly, however, they talk about loss — the loss of their families, their names, their ethnicities, their very identities. Adults weep as they mourn the loss of their mothers, young women who held them once and let them go, and the relationship they will never have with her.

They also speak of deep love for their adoptive families, for the parents who loved them, raised them and continue to provide them with emotional support. Everyone agrees that growing up

Comme pour tous les autres événements de la vie, la façon dont se passent les retrouvailles, et leurs répercussions, varient beaucoup d'un cas à l'autre. Ce sont toutes ces histoires qui m'ont donné la volonté, pendant très longtemps, d'œuvrer aux retrouvailles et de permettre à ces femmes de se sentir à l'aise dans la vie et de guérir, et maintenant de voir leur situation reconnue. La dureté du traitement imposé à ces mères était tout à fait inacceptable, peu importe les normes retenues, et il faut reconnaître pleinement ce qu'elles ont vécu. J'ai été témoin de tout ceci et j'en atteste devant vous. Je vous remercie.

Le président : Je vous remercie, madame, de ce témoignage percutant.

Pour terminer, nous allons entendre Mme Wendy Rowney, représentante d'Adoption, Support, Kinship.

Wendy Rowney, présidente, Adoption, Support, Kinship (ASK) : Je vous suis reconnaissante de m'avoir invitée à vous entretenir des adoptions confidentielles, voire secrètes et de leurs répercussions sur la personne au cœur de la pratique, celle qui est adoptée. Au cours des deux dernières décennies, j'ai écouté des adultes qui avaient été adoptés me parler de l'adoption et des répercussions qu'elle avait eues sur leurs vies. J'ai siégé au conseil d'administration de l'Adoption Council of Ontario, du American Adoption Congress et de la Coalition for Open Adoption Records. Cela fait maintenant aussi presque 10 ans que je suis vice-présidente du Conseil d'adoption du Canada.

Depuis 2000, je me suis efforcée de venir en aide aux personnes adoptées adultes et à leurs parents en facilitant les activités d'un groupe de soutien implanté à Toronto. Appelé Adoption, Support, Kinship, ou ASK, les membres de celui-ci se sont réunis une fois par mois au cours des 18 dernières années, et, pendant cette période, des centaines d'adultes adoptés ont franchi nos portes pour obtenir de l'aide, pour être assistés dans leurs démarches et pour obtenir du réconfort. Ce sont les enfants nés de parents célibataires à une époque où la société jugeait la chose inacceptable et qui ont ensuite été adoptés dans un régime de secret absolu. Ils ont maintenant grandi, la plupart d'entre eux se trouvant dans la quarantaine et dans la cinquantaine. Ils ont des carrières, des familles, des vies bien rangées, mais cela ne les empêche pas de souffrir de leurs antécédents et d'en ressentir une profonde tristesse.

Ils nous parlent de la confusion totale qu'ils ressentent à ne jamais se retrouver dans les gens qui les entourent, à ne jamais savoir qui sont leurs ancêtres. Ce dont ils nous parlent toutefois le plus est le sentiment de perte de leur famille, de leur nom, de leur ethnicité, de leur identité profonde. Ils pleurent le décès de leurs mères, de ces femmes qui, jeunes, les ont tenus une fois contre elles avant de les laisser partir, et de la relation qu'ils n'ont jamais eue avec elles.

Ils parlent aussi de l'amour profond qu'ils éprouvent pour leur famille adoptive, pour les parents qui les ont aimés, élevés et qui continuent de leur apporter un soutien affectif. Tout le monde

in a loving home has no impact on their need to know their ancestry and the woman who gave them birth. You can love your parents and still need to know who you are.

These are the issues that adoptees talk about when they are alone together. Not everyone feels all of these things, of course, and, of those who do, their feelings change over time as the relationship with their families and adoption grows and stretches. Adoptees talk about these issues, and I listen. I listen and I understand because I, too, am adopted.

My mother was sent far away from her home when her family learned she was pregnant. She gave birth to me on a cold December day three weeks before her eighteenth birthday. I saw her briefly, I am told, in the delivery room and then through a glass window, when she identified me as the child she was reluctantly surrendering to adoption. She never held me, she said, because she knew that, if she did, she could never have let me go.

I went to a different home, where I grew up with loving parents, but I thought about her all the time, this other mother whose absence was ever-present in my life. I wondered about my ancestry: Who were these people whose blood flowed through my veins?

I don't know how to explain to you what it is like not to know. I can tell you that this absence of knowledge is not a trivial thing. It is not something you get over or forget about. I longed to know who my ancestors were and who my mother was. Was she like me? Was she different? Did she want me?

When the mother of an infant dies, other adults gather around the grieving child and talk about the missing parent. Over time, they point out similarities between the two. They share stories and keep the mother alive in a child's memory. When a child loses a mother to adoption, the exact opposite occurs. No one mentions the missing mother. Her importance to the child goes unrecognized. From the child's point of view, however, both losses have a similar outcome. The mother is gone.

In one instance, we expect the child to feel loss. In the other, we suggest there is something wrong with the child if she feels the absence of her missing mother. I can't think of another instance in which we expect the loss of a mother to be met with total indifference.

Trying to reconcile the deep feelings of loss with the societal expectation that their original family is irrelevant creates a sense of profound confusion in many adoptees. They feel one way but

convient que grandir dans une maison aimante n'efface en rien le besoin de savoir qui sont nos ancêtres et qui est la femme qui nous a donné la vie. Vous pouvez fort bien aimer vos parents adoptifs et toujours éprouver le besoin de savoir qui vous êtes.

Lorsqu'elles sont seules entre elles, les personnes adoptées abordent ces questions. Il est bien évident que toutes ne parlent pas de l'ensemble de ces sujets et que celles qui le font peuvent voir leurs sentiments évoluer dans le temps à mesure que la relation qu'ils entretiennent avec leur famille et avec le fait d'avoir été adoptés se développe et prend de l'importance. Les personnes adoptées abordent ces questions, et je les écoute sans cesse et les comprends parce que, moi aussi, j'ai été adoptée.

Lorsque mes grands-parents ont appris que ma mère était enceinte, ils l'ont envoyée loin de la maison. Elle m'a donné naissance par un froid jour de décembre trois semaines avant ses 18 ans. On m'a dit que je l'ai vue brièvement dans la salle d'accouchement et ensuite à travers une vitre, lorsqu'elle m'a identifié comme l'enfant qu'elle abandonnait avec réticence aux services d'adoption. Elle ne m'a jamais tenu dans ses bras, m'a-t-elle dit, parce qu'elle savait que, si elle le faisait, elle ne pourrait plus me laisser partir.

Je me suis retrouvée dans une autre maison que la sienne, où j'ai grandi auprès de parents aimants, mais je pensais tout le temps à elle, cette autre mère dont l'absence était si pesante dans ma vie. Je m'interrogeais sur mes ancêtres : qui étaient les gens dont le sang coule dans mes veines?

Je ne sais pas comment vous expliquer ce qu'on ressent à ne pas savoir. Je peux toutefois vous dire que ce n'est pas rien. C'est une chose qu'on ne réussit jamais à dépasser ni à oublier. J'avais très envie de savoir qui étaient mes ancêtres et qui était ma mère. À quoi ressemblait-elle? Était-elle différente? M'avait-elle désirée?

Lorsque la mère d'un bébé décède, d'autres adultes se retrouvent autour de l'enfant en deuil et lui parlent du parent disparu. Avec le temps, ils évoquent les similitudes entre les deux. Ils lui racontent des histoires et entretiennent le souvenir de la mère dans sa mémoire. Lorsqu'un enfant perd sa mère du fait de l'adoption, c'est tout le contraire qui se produit. Personne ne parle de la mère absente. Son importance pour l'enfant n'est pas reconnue. Du point de vue de l'enfant, toutefois, les deux pertes ont des résultats similaires. La mère est partie.

Dans un cas, on s'attend à ce que l'enfant souffre de la disparition de sa mère alors que dans l'autre, on laisse entendre qu'il y a quelque chose qui ne va pas chez cet enfant s'il ressent le manque de la mère absente. Je ne connais pas d'autre situation dans laquelle on s'attend à ce qu'un enfant soit indifférent à la disparition de sa mère.

Tenter de concilier les sentiments profonds de perte avec les attentes de la société voulant que leur famille biologique ne présente aucun intérêt est source de confusion profonde chez de

know they aren't supposed to. This confusion can create a sense of isolation. "Why am I the only adoptee to feel this way," they ask themselves. In turn, this often leads to guilt: "I shouldn't feel this way; I should be grateful for what I have."

nombreux enfants adoptés. Ils éprouvent des sentiments qu'ils savent qu'ils ne devraient pas avoir. Cette confusion peut créer chez eux un sentiment d'isolement. Ils se demandent pourquoi ils sont les seuls adoptés à réagir de cette façon et cela les conduit souvent à un sentiment de culpabilité : « Je ne devrais pas éprouver ces sentiments; je devrais être reconnaissant de ce que j'ai. »

At the centre of all of these mixed-up feelings, however, is loss— loss of family, loss of name, loss of ethnicity, loss of identity.

Au cœur de ce mélange de sentiments, c'est la perte qui domine : la perte de sa famille, de son nom, de son ethnicité, de son identité.

When we stop and think about it, we realize that loss is an appropriate reaction in this instance. When humans lose something important, they experience loss. For some adoptees, this sense of loss permeated their childhood. For others, it is not something they feel until they meet their lost family. Still, other adoptees experience none of this. Not everyone has the same reaction to a similar series of events. Some adoptees do not experience genetic bewilderment or feel a sense of loss, but this neither negates nor invalidates the experience of those who do. After two decades of listening to adoptees, it is clear to me that there are many, many, many Canadians whose lived experience reflects what I have been describing today.

Lorsque nous prenons le temps d'y réfléchir, nous réalisons alors que ce sentiment de perte est la réaction qui convient dans cette situation. Lorsque les êtres humains perdent quelque chose d'important, ils éprouvent un sentiment de perte. Pour certains adoptés, ce sentiment s'est immiscé en eux pendant leur enfance. Pour d'autres, c'est un sentiment qu'ils ignorent jusqu'à ce qu'ils rencontrent les membres de la famille qu'ils avaient perdue. Il y a toutefois des personnes adoptées qui ne réagissent pas ainsi. Personne ne réagit exactement de la même façon à une série d'événements comparables. Certaines personnes adoptées n'ont pas ce sentiment de confusion génétique ou de perte, mais cela ne réfute ni n'invalide en rien l'expérience de celles dont c'est le cas. Après avoir écouté des personnes adoptées pendant deux décennies, il est manifeste qu'il y a un grand nombre de Canadiens qui ont vécu des expériences assez semblables à celles que j'ai décrites aujourd'hui.

Unfortunately, these are little known facts outside of the adoption community. It seems to me that there are a lot of assumptions about adoption. In our society, we believe adoption builds families, but we ignore the fact that, first, another family needs to be destroyed. We trust that the adopted child blends into the family so completely that they never question their past, but we forget that thousands of genealogists wonder about their own ancestors.

Malheureusement, ce sont des choses qui sont mal connues en dehors du milieu de l'adoption. Il me semble que l'on fait quantité d'hypothèses sur l'adoption. Dans notre société, on a tendance à croire qu'elle contribue à construire des familles, mais cela ne tient pas compte du fait que, tout d'abord, il a fallu pour cela détruire une autre famille. Nous croyons que l'enfant adopté va s'intégrer à la famille au point où il ne posera jamais de questions sur son passé, mais c'est oublier que des milliers de généalogistes cherchent à savoir qui étaient leurs ancêtres.

We say that adoptees don't feel the loss of original mothers, but we overlook the fact that this rule about whom humans can or cannot miss only applies to adoption. We assume adoptees are grateful to be adopted into a loving home and feel indifferent about receiving a new name and identity, but we never ask them how they feel.

Nous disons que les personnes adoptées ne sentent pas l'absence de leurs mères biologiques, mais c'est là négliger que cette règle sur les personnes qui peuvent ou non avoir ce sentiment de manque s'applique uniquement à l'adoption. Nous supposons que les personnes adoptées sont reconnaissantes d'avoir été adoptées dans des foyers aimants et qu'elles n'attachent aucune importance au fait de porter un nouveau nom et d'avoir une nouvelle identité, mais nous ne leur demandons jamais ce qu'elles en pensent réellement.

I am here today to say that we are not indifferent; we care very deeply. Many of us will say that we love the parents who raised us, but we grieve the loss of the parents who created us. We will say that we recognize our place on our adoptive family trees but know that we have our own tree, and we need that to be accepted too.

Je me présente aujourd'hui devant vous pour vous dire que nous ne sommes pas indifférents, que nous y attachons beaucoup d'importance. Beaucoup d'entre nous vous diront qu'ils adorent les parents qui les ont élevés, mais nous pleurons la perte des parents qui nous ont donné la vie. Nous disons savoir quelle est notre place sur l'arbre généalogique de la famille, mais nous

I urge you to listen carefully to what adoptees are saying and understand that adoption is not a one-time event in the life of an adoptee; it is something that impacts and influences our entire lives. Thank you.

The Chair: Thank you very much to all of you for these presentations. Now, committee members will ask questions. I will start with the deputy chair.

Senator Seidman: I have to thank you all so very much for coming here tonight and sharing your stories with us. It's clear that those stories are not easy for you to present to us. The emotion is very evident. I think we are responding with an emotional response, because I can feel it in the room. It's tough, and we all appreciate your courage in coming and sharing with us.

Ms. Byrne, I think you said in your presentation that you are overwhelmed by the ultimate injustice of the system, and the cruel and harsh treatment, particularly toward the mothers. I must say I'm rather overwhelmed myself. I grew up in an era where I do recall hearing whispers of young girls in school with me who would just disappear and never return.

But listening to all of you this evening, I'm struck by a sense of a systemic conspiracy. I'm trying to understand that, and I'm wondering why. There are governments involved in providing money to adoption agencies.

I wonder, Ms. Byrne or Ms. Powell, if you can help me understand how this dreadful thing happened.

The Chair: Since you mentioned Ms. Byrne and Ms. Powell, we'll start with them. Then anybody else who wants to come in who has something to add, please put your hand up and let me know.

Ms. Byrne: It's very hard to put oneself back in another time and mindset. We know there were certain practices— we don't flog people anymore and we don't do all sorts of nasty things, but this was a little different. There was something around how the mothers were treated. It was as though this had gone beyond the pale, the pale being the palisade around society, and they had sinned.

savons que nous avons notre propre arbre généalogique et nous voulons que cela soit reconnu.

Je vous invite à écouter attentivement ce que disent les adoptés et à comprendre que l'adoption n'est en rien un événement ponctuel dans la vie d'une personne adoptée : c'est un événement qui se répercute sur la totalité de notre vie et qui l'influence. Je vous remercie.

Le président : Je vous remercie toutes beaucoup de vos exposés. Les membres du comité vont maintenant vous poser des questions, et je vais commencer par donner la parole à notre vice-présidente.

La sénatrice Seidman : Je vous remercie toutes infiniment d'avoir répondu à notre invitation et d'être venues ce soir nous faire le récit de votre expérience. Il est évidemment difficile de parler de ces choses. L'émotion est manifeste dans chacun de vos propos. C'est d'ailleurs une émotion que nous ressentons également, tant elle est palpable. Ce sont là des sujets qu'il est difficile d'aborder et nous sommes conscients du courage qu'il vous faut pour comparaître devant le comité et nous parler de ce que vous avez vécu.

Madame Byrne, je pense que vous avez, lors de votre exposé, dit combien vous étiez bouleversée par l'injustice manifeste du système sur lequel nous nous penchons, et du traitement dur et cruel qui était infligé, plus particulièrement aux mères. J'avoue en être moi-même bouleversée. J'ai grandi à une époque où je me souviens avoir entendu chuchoter le nom de certaines de mes jeunes camarades de classe qui, un jour, ont tout simplement disparu, et que l'on n'a jamais revues.

Je suis, en vous écoutant, particulièrement frappée par le sentiment qu'il y a eu une véritable conjuration systémique. J'essaie de comprendre comment cela a pu arriver, et pourquoi. Ces organismes d'adoption étaient, en effet, subventionnés par les gouvernements.

Puis-je vous demander, madame Byrne ou madame Powell, de m'aider à comprendre comment a pu se produire une chose aussi détestable?

Le président : Puisque vous vous adressez à Mme Byrne et à Mme Powell, c'est par elles que nous allons commencer. Je demande à celles qui souhaitent ensuite intervenir de me l'indiquer en levant la main.

Mme Byrne : Il est extrêmement difficile de se mettre à la place des gens qui vivaient à une autre époque. Il y a, en effet, certaines pratiques qui n'existent plus — par exemple la flagellation publique et toutes sortes d'autres traitements infâmes —, mais il s'agissait en l'occurrence de quelque chose d'un peu différent. Il y a, dans la manière dont étaient traitées les mères, quelque chose qui nous interpelle. C'était une sorte d'aberration que ce traitement infligé à des femmes, qui étaient

I know for a fact that in the province of Quebec, there was a great deal of stuff around sin, and good Catholic girls didn't get pregnant. If they did, there was a habit in Quebec of changing the names of the children and giving them a *nom fictif*, which was a fictitious name. Many babies born on a Monday would be Laplante, on Tuesday Laporte. They would give the mother a fake name and the baby would be born under a fake name, which is unthinkable by today's standards.

In answer to your question, I don't know how people justified it, other than making it somehow a matter of sin or of how we viewed an unwed mother, a "fallen woman." We called these babies bastards. We called them illegitimate. We called the women fallen women. We had names for them. It was a punitive kind of behaviour toward these women.

The trouble is that it doesn't go away. All of us can attest that the effects are lifelong. This is why it needs to be recognized that this was not a good pattern of behaviour. It may have been the way it was. I used to say to people that we wore stockings with seams up the back. We wore girdles and had different lifestyles. People talked about stealing a kiss, and now with the #MeToo generation, you try that and see what happens. It wouldn't happen.

Nevertheless, the behaviour is abhorrent, and it should be recognized.

Ms. Powell: What I recall is that there was just so much shame around me being pregnant. I was sent away. I can recall that shame to this day. I can recall how my mother reacted. It was just unreal. When she found out I was pregnant, she beat me. I can't imagine doing that. It was just beyond anything. I was sent away.

At that time, a lot of people wanted to adopt babies — white, blond, blue-eyed babies. Only my baby had brown hair. But there were a lot of people out there who wanted to adopt babies, so there was a supply and a demand. That's what happened.

Ms. Andrews: My thesis is entitled *White, Unwed Mother: The Adoption Mandate in Postwar Canada*. I look at it as a perfect storm of things that happened post-World War II. It was a time of the mother imperative. The women who had been working in the war were sent back to the home. They were to be mothers. We were in the baby boom. Those kinds of things were

mises au ban de la société, en raison du péché qu'on leur imputait.

Je sais que, au Québec, on faisait grand cas du péché, car il était inconcevable, disait-on, qu'une jeune catholique pratiquante tombe enceinte. Lorsque cela arrivait, l'habitude, au Québec, était de donner à l'enfant un nom fictif, un nom d'emprunt. Il était fréquent que l'on donne à un enfant né le lundi le nom de Laplante, et aux enfants nés le mardi, le nom de Laporte. On donnait à la mère un faux nom et c'est sous ce nom que l'enfant venait au monde. Or, aujourd'hui, une telle pratique est inimaginable.

En réponse à votre question, je dois dire que je ne sais pas comment l'on justifiait cela à l'époque, si ce n'est en y voyant essentiellement une question de péché, puisque la femme qui donnait naissance sans être mariée était considérée comme une femme déchue. On appelait ces bébés des bâtards. On les disait illégitimes. Les mères étaient tenues pour des femmes déchues. On leur attribuait d'autres noms encore. Elles s'attiraient l'opprobre de la société.

Ce qui est grave, c'est que de tels traitements laissent des séquelles. Nous pouvons toutes témoigner de ces effets qui durent toute la vie. C'est d'ailleurs pour cela qu'il nous faut reconnaître à quel point c'était abusif. C'était comme ça, certes, à une époque où, comme j'ai l'habitude de dire, les bas que nous portions avaient des coutures, où nous portions des gaines et où nous avions des modes de vie très différents. On parlait alors de baisers volés, mais essayez de convaincre ainsi les gens de la génération des #MoiAussi, c'est devenu inconcevable.

Cela dit, il s'agissait bien d'un comportement détestable, et il faut le reconnaître.

Mme Powell : Je me souviens surtout de la honte qui a plané sur ma grossesse. On m'a éloignée, et je me souviens encore de cette honte incroyable. Je me souviens de la réaction de ma mère. Il y avait, dans son attitude, quelque chose d'irréel, et quand elle a su que j'étais enceinte, elle m'a battue. Je n'arrive même pas à imaginer une telle réaction de ma part. C'est impensable. On m'a envoyée vivre ailleurs.

De nombreuses personnes souhaitaient adopter un bébé — un bébé de race blanche, on s'entend, avec des cheveux blonds et des yeux bleus. Or, mon bébé avait les cheveux bruns. Mais de nombreuses personnes souhaitaient adopter un bébé et tout dépendait donc de l'offre et de la demande. C'est comme cela que les choses se sont passées.

Mme Andrews : J'ai intitulé ma thèse *White, Unwed Mother: The Adoption Mandate in Postwar Canada*. Je vois dans ce qui s'est passé à l'époque une conséquence des bouleversements qui ont eu lieu à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. C'était une époque d'impératif maternel. Les femmes qui avaient contribué à l'effort de guerre regagnaient leur foyer. Elles allaient donner naissance à la génération suivante. C'était le baby-boom. Telle

happening. That mother imperative affected those women who could not have children as well.

Sociological ideals were coming forth post-World War II about attachment to children, like Bowlby's attachment theory, Lorenz and all those different theories coming out at that time about children and attachment. There were the psychoanalytical theories, such as the unwed mother was ill. The most important thing we need to know is that at that time the unwed mother was considered psychologically ill in the vein of "What woman would do that? She has to be sick."

I have tremendous amounts of research and quotations, which I've given you in your packages. If you just read the quotations in your packages, you will get a very good sense of what the experts were thinking at the time: We were sick, we were ill and we didn't deserve to have our babies. We were unfit by virtue of the fact that we were unwed.

A lot of people get it mixed up with child welfare and losing a child to that and "something must be there." No, this was simply because we were unmarried. It was not that we posed any harm to our children — of course not. We were unwed and therefore unfit. We were ill.

Because of these sociological, psychoanalytical theories and this post-war mother imperative coming together with new ways to separate babies from their mothers, like baby formula, there were a lot of things going on at that time which I say created this perfect storm where we saw mothers surrendering babies for adoption en masse.

The governments liked it because they wouldn't have to support and help mothers and babies. Once a child is adopted, they are off the welfare rolls or off the government purse, and that was all part of it as well. The mother imperative was a big factor.

Ms. Jarvie: I was 20 or 21 when my baby was born. When I went to social services, she knew what my circumstances had been. She did not want to hear anything after that.

They withheld money I didn't know was there. I was in a situation where I was temporarily without money, and of course being pregnant, I was not going to be working much longer. They started the adoption process. I didn't know there were resources at all and they started the process right away. When I went into the home, if a social worker came, it was to talk about illegitimacy and adoption and what was best for my baby, right

était la situation. J'ajoute que cet impératif maternel touchait même les femmes qui ne pouvaient pas elles-mêmes avoir d'enfant.

La fin de la Seconde Guerre mondiale a vu apparaître de nouvelles conceptions sociales concernant l'attachement aux enfants, la théorie de l'attachement développée par John Bowlby, par exemple, les théories de Lorenz et les autres concernant les enfants et leur besoin d'attachement. Certaines théories psychanalytiques faisaient de la mère célibataire une malade. Ce qu'il importe de retenir, c'est qu'à l'époque la femme non mariée qui avait un enfant était tenue pour une malade mentale, car quelle sorte de femme pouvait se comporter ainsi à défaut d'être malade.

Dans la documentation que je vous ai remise, vous trouverez de nombreux travaux de recherche et de nombreuses citations. La simple lecture des citations vous donnera une très bonne idée de la manière dont, à l'époque, les spécialistes envisageaient la question : nous étions des malades et nous ne méritions pas de garder nos enfants. Du simple fait que nous n'étions pas mariées, nous n'étions d'ailleurs pas dignes d'avoir des enfants. Nous étions inaptes à la fonction de mère.

Beaucoup de gens associaient cette situation-là et le fait de se voir retirer son enfant par les services de protection à l'enfance avec un comportement répréhensible. Non, tout cela tenait uniquement au fait que nous n'étions pas mariées. Ce n'était pas, bien sûr, en raison d'un risque que nous aurions posé pour nos enfants. Nous n'étions pas mariées et, par conséquent, nous étions en quelque sorte flétries. Nous étions malades.

Ces nouvelles conceptions sociales et psychanalytiques, cet impératif maternel qui apparaît dans l'après-guerre, tout cela a, comme les nouveaux aliments pour bébé, contribué à séparer l'enfant de sa mère. Les chambardements de l'après-guerre ont contribué à ce climat social qui a favorisé la mise en adoption d'un grand nombre d'enfants.

Les gouvernements y étaient favorables, car ils n'avaient plus alors à contribuer aux besoins des mères et de leurs enfants. Une fois adopté, l'enfant pouvait être radié des registres de l'aide sociale. Il ne ferait désormais plus appel aux deniers de l'État, et ça aussi sert à expliquer ce qui s'est passé. L'impératif maternel a beaucoup joué lui aussi.

Mme Jarvie : Lorsque j'ai eu mon enfant, j'avais 20 ou 21 ans. La travailleuse sociale à qui je me suis adressée était au courant de ma situation. Or, elle n'a rien voulu entendre.

On m'a refusé les aides financières dont j'ignorais d'ailleurs l'existence. Je me suis retrouvée sans argent, alors que j'étais enceinte et que je n'allais pas pouvoir continuer encore longtemps à travailler. On a engagé la procédure d'adoption. Je ne savais pas qu'il existait alors des services auxquelles j'aurais pu prétendre, et la procédure d'adoption a été engagée sans attendre. Une fois rentrée chez moi, si une travailleuse sociale

from the top. I had no idea and no way of knowing — there was no Internet or anything — that there were resources.

The only reason I was there was that I had been abandoned by my family and I didn't know there were any resources. I had no money, so I couldn't leave. I was trapped in there.

When it came down to the surrender, I thought they were taking my baby because I didn't have any money. When I went into the office the last time, they switched. Now, I'm telling you this, but I didn't know at the time; I was shocked that I was now signing a paper. I didn't think I had anything to do with it.

What they did was a set-up as far as I'm concerned.

Ms. Byrne: About the mothers not being thought to be mentally fit, many agencies in the 1950s and 1960s psychologically tested the mothers before the children were placed for adoption in case this woman had had a baby out of wedlock; she may not be normal. The children were tested as well. They reported this to me, the mothers, that they were psychologically tested.

You asked before how this could happen. How could it happen that a woman would be asked to deliver a baby with a bag over her head, lest she see the child? I don't understand it, to be quite honest, except to say it was disgraceful.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Thank you for generously sharing those stories that are troubling but that provide essential and important testimony.

I'm trying to understand. My questions will follow on Senator Seidman's questions, but I will try to take a step further to better understand.

Quite frankly, when I started reading about it and reading all your stories, my first impression was that I was dealing with isolated stories that were part of an era, culture, or religion.

Ms. Andrews, in all your research and from what you've learned and researched, was government involvement limited to observation? Was it deliberate, coordinated or organized? I'm trying to understand the role and the responsibility of the governments of the day.

passait me voir, c'était pour me parler des enfants illégitimes, des possibilités d'adoption et de l'intérêt supérieur de mon enfant. Ça n'allait pas plus loin. Il n'y avait naturellement pas à l'époque d'Internet ou de source comparable d'information, et je ne savais pas et n'avais aucun moyen de savoir quels étaient les services auxquels j'aurais pu prétendre.

Si je me suis retrouvée dans cette situation, c'est simplement parce que j'avais été abandonnée par ma famille et que j'ignorais les services dont j'aurais pu disposer. Je n'avais pas d'argent et ne pouvais donc pas partir. J'étais en quelque sorte prise au piège.

Lorsqu'est venu le temps de la capitulation, j'ai pensé qu'on me prenait mon enfant parce que je n'avais pas d'argent. J'estime que l'on m'a joué un tour, lorsque je me suis, pour la dernière fois, rendue dans les locaux des services sociaux. Je vous dis cela maintenant, mais je n'en étais pas consciente à l'époque. J'étais choquée de me voir en train de signer un bout de papier, mais je n'ai pas pensé pouvoir faire autrement.

J'ai le sentiment d'avoir été piégée.

Mme Byrne : J'ajoute, au sujet de ces femmes jugées mentalement inaptes, que dans les années 1950 et 1960, de nombreux organismes faisaient passer des tests aux mères avant de donner leurs enfants en adoption. On considérait en effet que parce que la femme avait eu un enfant alors qu'elle n'était pas mariée, elle n'était peut-être pas normale. On faisait également subir des tests aux enfants. C'est ce que m'ont dit de nombreuses mères à qui l'on a fait subir des tests psychologiques.

Vous vous demandiez plus tôt comment cela a pu arriver. Comment se peut-il que l'on ait demandé à une femme de se mettre sur la tête un sac avant d'accoucher, afin qu'elle ne voie pas son enfant? J'avoue ne pas comprendre. Je trouve cela inqualifiable.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Je vous remercie d'avoir partagé avec générosité ces histoires qui sont troublantes, mais dont le témoignage est essentiel et important.

J'essaie de comprendre. Mes questions feront suite à celles de la sénatrice Seidman, mais j'essaierai peut-être de franchir une étape supplémentaire afin de mieux comprendre.

Très honnêtement, quand j'ai commencé à lire sur ce sujet et à lire tous vos témoignages, ma première impression était celle de me trouver face à des histoires isolées qui faisaient partie d'une époque, d'une culture ou d'une religion.

Madame Andrews, parmi toutes vos recherches et selon ce que vous avez appris et recherché, l'implication des gouvernements se limitait-elle à l'observation? S'agissait-il d'une implication délibérée, coordonnée ou organisée? J'essaie de comprendre

[*English*]

Ms. Andrews: Yes, governments were involved and certainly in the funding of maternity homes through the Canada Assistance Plan. They are specifically named that they should be funded by the Canada Assistance Plan and provincial governments, obviously, because adoption generally is handed down through the provinces. But certainly provincial governments were involved.

In fact, in my research I have an interesting piece showing that the adoption coordinator of the Province of Ontario was in one of these maternity homes and said, "These women don't seem to know anything about anything. Should we make a booklet for their rights?" And the ministry responded, "Absolutely not." So, yes, governments were very much involved and understood what was going on.

In fact, many children left Canada, lost their citizenship and were adopted out of the country. Federal government agencies provided their passports and looked after all of that. In other governments, at every level, and certainly in municipal governments, we saw that.

As far as social workers are concerned, depending on the province, of course, like Ontario, there are 50 different Children's Aid Societies that hand down these services, whereas in B.C. it's done directly by the government.

But certainly, whichever province you were in, these were the social work policies and the social workers were the employees of various provincial governments. They were the child welfare people. They were in a conflict of interest because they were handling not only facilitating the adoptions but getting the babies from the mothers.

I know it sounds like a conspiratorial thing, but when you look at the actual research, you see that is exactly what was going on.

Senator Petitclerc: I think I did know the answer to that question, but I just wanted it on the record.

quels étaient le rôle et la responsabilité des gouvernements de l'époque.

[*Traduction*]

Mme Andrews : Oui, les gouvernements ont effectivement joué leur rôle dans tout cela, notamment par le financement, dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada, des foyers de maternité. Il était expressément prévu, en effet, que ces foyers seraient subventionnés par le Régime d'assistance publique du Canada et les gouvernements provinciaux, naturellement, puisque l'adoption relève de manière générale des provinces. Il est donc clair que les gouvernements provinciaux ont, eux aussi, joué un rôle dans tout cela.

Dans un de mes travaux de recherche, j'évoque le cas d'un coordinateur à l'adoption de l'Ontario qui, dans un de ces foyers de maternité, a déclaré que ces femmes ne semblaient rien savoir et qu'il faudrait peut-être préparer à leur intention une brochure leur expliquant leurs droits? Le ministère a alors répondu qu'il n'en était pas question. Cela témoigne du rôle des gouvernements dans tout cela; ils savaient pertinemment comment cela se passait.

Je précise que de nombreux enfants ont quitté le Canada, ont perdu leur citoyenneté et ont été adoptés à l'étranger. Des organismes fédéraux leur remettaient un passeport et remplissaient les formalités. Nous savons que cela s'est fait à tous les paliers de gouvernement, même au sein des administrations municipales.

Les dossiers étaient confiés à divers organismes, selon la province en cause, bien entendu. Par exemple, en Ontario, il y a 50 sociétés de l'aide à l'enfance, alors qu'en Colombie-Britannique c'est le gouvernement provincial qui s'en occupe directement.

Cela dit, peu importe la province, telles étaient, en matière d'action sociale, les politiques en vigueur à l'époque, et les travailleurs sociaux qui s'occupaient de ces dossiers étaient des employés des divers gouvernements provinciaux. Or, ces personnes chargées de l'aide à l'enfance se trouvaient en situation de conflit d'intérêts étant donné qu'elles étaient chargées de piloter les adoptions en même temps qu'il leur revenait de retirer les enfants à leur mère.

Je sais que tout cela donne l'impression d'un complot, mais lorsqu'on examine les recherches menées dans le domaine, on s'aperçoit que c'est effectivement comme cela que les choses se sont déroulées.

La sénatrice Petitclerc : Je crois que je connaissais déjà la réponse, mais je voulais qu'elle figure au compte rendu.

Listening to your stories, the mothers were obviously very vulnerable in a time in their lives when they needed all the support they could get, whether the family, the social worker or anyone involved. There was a lot of isolation.

The way I read it and heard it is there was no help when you were signing those papers. Clearly, they didn't call your parents to ask for the father or anyone. It's just a small detail, but I find it very wrong. I want to make sure I understood correctly that you did not have anyone helping you make that decision or not make that decision.

Ms. Byrne: I can speak to that. I went to Family Court here in Ottawa at the corner of Sunnyside and Bronson. I was 20 years old, so under 21. When I walked in the door, I was told by the social worker, "You have to have a legal guardian. We have given you a legal guardian." I had never met this man in my life.

I was taken into a side room. I remember him sitting in front of me, and he said, "You have no options. You need to sign these papers. I am your guardian and I am telling you what you have to do." And that was it.

I went into court and the judge looked at me over his glasses. I remember Judge Good. He said, "What is a nice young girl like you doing in a court like this?" Then he said to go home and be a good girl. That was the end. That was me signing the papers. I was not told that I could change my mind. I was not told my legal rights, none of that.

The Chair: I think you were all pretty well saying that.

Ms. Andrews: Most women did not have to go to court. Most were signing in social service agencies, in an office, maybe with a social worker or two present, with no legal counsel. I haven't met any mothers that were given copies of anything they signed. They came away with no piece of paper to even say this happened to them. So they had no proof of the event.

Mothers were not apprised of their right of revocation. In different provinces, it was either 30 days or 20 or 21 days where you had a right to change your mind. Mothers were not apprised of that.

I was in a room with three social workers, and I was very reluctant because I had expressed a desire to mother my baby. They said, "Go ahead; it will be better for him." It was always

On se rend compte, en vous écoutant, que les mères en question se trouvaient à un moment de leur existence où elles étaient particulièrement vulnérables et où il leur aurait fallu de l'aide, que ce soit de leur famille, des services sociaux ou de quelqu'un d'autre. Elles se retrouvaient pourtant seules.

Si je comprends bien ce que j'ai lu et ce que j'ai entendu, au moment où l'on vous faisait signer ces papiers, vous vous retrouviez seules. On n'appelait pas vos parents pour leur demander, par exemple, de contacter le père. C'est peut-être un détail, mais ce n'est pas comme cela qu'on aurait dû procéder. Je veux être certaine d'avoir bien compris que personne n'était là pour vous aider à prendre une décision.

Mme Byrne : Je peux vous répondre sur ce point. Je me suis rendue au tribunal de la famille, ici à Ottawa, au coin des rues Sunnyside et Bronson. J'avais 20 ans, et je n'étais donc pas encore majeure. J'ai été tout de suite accueillie par une travailleuse sociale qui m'a dit : « Il vous faut un tuteur légal; nous vous en avons affecté un .» Je n'avais jamais auparavant vu cet homme.

On m'a amenée dans une petite salle où on me l'a présenté. Je me souviens de lui. Il était assis devant moi et il m'a dit que je n'avais pas d'autre choix, que je devais signer les papiers, qu'il était mon tuteur et que c'est ce qu'il me disait de faire, un point c'est tout.

Lorsque je suis entrée dans la salle d'audience, le juge m'a fixée en regardant au-dessus de ses lunettes. Je me souviens encore de son nom, c'était le juge Good. Il m'a alors dit : « Une jeune fille comme vous n'est pas à sa place devant le tribunal .» Après cela, il m'a simplement dit de rentrer chez moi et de bien me tenir. C'est tout. J'ai signé les papiers. On ne m'a pas dit que j'avais en fait la possibilité de changer d'avis. On ne m'a pas informée de mes droits, rien de tout cela.

Le président : Vous êtes toutes, me semble-t-il, sensiblement d'accord sur ce point.

Mme Andrews : La plupart des femmes n'ont même pas eu à se présenter au tribunal. Elles ont, pour la plupart, effectué les formalités dans les locaux des services sociaux, en présence d'une ou deux travailleuses sociales et sans avocat. Aucune des mères que j'ai pu rencontrer n'a reçu une copie des documents qu'elle a signés. On ne leur a pas remis le moindre bout de papier attestant les mesures prises à leur encontre. Elles ne possédaient aucune preuve de ce qui s'était passé.

Personne ne leur a dit qu'elles avaient le droit de revenir sur ce qui avait été décidé. Selon la province, elles avaient en effet le droit de changer d'avis dans les 20 ou 30 jours suivants, mais personne ne leur a fait savoir.

Je me suis retrouvée dans une pièce en présence de trois travailleuses sociales et j'hésitais beaucoup, car j'avais effectivement exprimé le désir d'élever moi-même mon enfant.

using your love for your baby to coerce a mother: "Well, if you love your baby, then . . . ." That was the message.

For myself, that's where I was, a 17-year-old girl with three social workers, no legal counsel and, of course, parents were not included. Even at 14 and 15 years of age, even today, a mother is legally able to sign those papers without any kind of legal counsel or assistance.

[*Translation*]

Senator Mégie: I will ask my question in French. Thank you for your very touching presentations. I know you've all been told that you would not see your children again for the rest of your lives. When did you decide to start looking for your children? What was the trigger?

[*English*]

Ms. Powell: It was in the early 1990s. I had lived in what I call a fog because that was the only way I could cope through my life. My raised daughter was about 14 or 15 years old and there were some issues that surfaced. I went to see a counsellor. Somehow, and I don't know how this counsellor knew, she must have sensed that I had lost a baby to adoption. That's what started me on the path of searching.

I looked and I looked, and somehow I had a good idea of where to look. I went to the museum in that small community and saw the adoption notice in the paper, and that was the puzzle piece that fit. I found her in 1992. But I just started coming out of this fog slowly, slowly. But it was a real process and a painful process.

Then I had to tell my children that I raised that I had this baby, and I didn't know how I was going to do that, but I did it. They just gave me a hug. So it was like coming out of a fog.

The Chair: Let me bring Wendy Rowney into this from the standpoint of the adoptees and the process of trying to find the birth mother. Could you tell me about the experiences that you or others have had and how difficult it is and what the challenges are? Are they better today than they were back then?

Ms. Rowney: How long do we have?

Many provinces in Canada have made changes to adoption disclosure legislation which has allowed both adopted adults and their parents by birth to access limited identifying information about the other person. This has made some changes in terms of

Mais elles m'ont dit : « Allez-y; c'est dans son intérêt .» On invoquait, pour forcer la main de la mère, l'amour qu'elle éprouvait pour son enfant : « Si vous aimez vraiment votre enfant, vous […] .» C'était l'essentiel de leur argument.

Voilà la situation dans laquelle je me suis retrouvée, une fille de 17 ans devant trois travailleuses sociales, sans la présence d'un avocat ni, bien sûr, celle des parents. Aujourd'hui encore, même à 14 ou 15 ans, une mère peut légitimement signer ce genre de document sans les conseils d'un avocat ou d'une autre personne.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Je vais poser ma question en français. Merci de vos témoignages très touchants. Je sais qu'on vous a toutes dit que vous n'alliez plus revoir votre enfant pour le reste de vos jours. À quel moment avez-vous décidé d'aller à la recherche de votre enfant? Quel a été l'élément déclencheur?

[*Traduction*]

Mme Powell : C'était au début des années 1990. J'ai vécu des années passablement embrumées, car ce n'est que comme cela que j'arrivais à faire face à mon existence. La fille que j'ai élevée avait alors 14 ou 15 ans et nos relations étaient devenues un peu problématiques. Je me suis rendue chez une conseillère et je ne sais pas très bien comment elle a pu le deviner, mais elle a dû sentir que j'avais perdu un bébé donné en adoption. C'est cela qui m'a lancée à la recherche de mon enfant.

J'ai cherché et cherché, ayant, je ne sais pas trop comment, une assez bonne idée d'où chercher. Je me suis rendue au musée de la petite collectivité et j'ai trouvé l'avis d'adoption dans un journal. C'était la clé de l'énigme. J'ai retrouvé mon enfant en 1992, mais je ne faisais alors qu'émerger très lentement du brouillard de mon existence. C'était un moment de vérité, certes, mais cela a été très dur.

Et puis, j'ai dû expliquer aux enfants que j'avais élevés que j'avais, avant eux, eu ce bébé. Je ne savais trop comment m'y prendre, mais j'y suis tout de même parvenue. Ils m'ont embrassée et j'ai senti le brouillard se lever.

Le président : Je vais demander à Wendy Rowney d'intervenir, de nous livrer le point de vue d'une personne adoptée et de nous parler des efforts qu'exige la recherche de sa mère biologique. Pourriez-vous nous parler de ce que vivent les personnes, comme vous, qui ont été données en adoption, des difficultés que cela entraîne? La situation est-elle à cet égard meilleure qu'elle ne l'était à l'époque?

Mme Rowney : De combien de temps disposons-nous?

Bon nombre de provinces canadiennes ont modifié leur législation sur la divulgation des renseignements concernant les adoptions, et les adultes qui ont été adoptés et leurs parents naturels ont désormais accès à certains renseignements leur

how one can go about finding the other party. But any documents you do get are, by definition, at least 18, 19 years old. It doesn't come with an address and an invitation to dinner.

So there are the mechanics of finding each other. When they begin this search, many adoptees are very focused on the mechanics. What they don't realize is that there is an emotional side to this as well. Finding your mother or your father or your brothers and sisters is life-altering. It changes your perception of who you are and why you are the way that you are.

Unlike some of the others here, my mother didn't look for me. I found her. She said to me that she knew any daughter of hers would come looking. And she was right.

When I found her, I had expected to find someone who looked like me. That was what I had longed for all my life. I only knew about four things about my parents when I was growing up. I knew mother was of Irish background. I knew she was in high school. I knew she loved my father, and I knew she had long, dark brown hair. It was not a lot to form an identity around. So I really wanted to find someone who looked like me.

When I met her, she didn't look anything like me, but we had a number of similarities that I had not anticipated. We liked the same food. We liked the same leisure activities. We had similar political ideology. We had the same china in our homes. It had never occurred to me to think that these things were inherited, and it turns out they are.

I grew up in a loving home where obviously nobody was related to anybody else. I had always thought that people are the way they are because that's just who you are. It had never occurred to me that in many ways people are the way they are because of things that they have inherited from the people that come before them. When you learn that and when you see that, it changes how you think about yourself and who you are and the person you want to be.

Senator Duffy: Thank you, witnesses, for your great courage in coming here and telling us your stories: "If you love your baby, you will give your baby up."

About 40 years ago, I was at a conference. As sometimes happens in the evening, when people are at a conference they have a few cocktails. One of the participants there was a very rich — I'm talking millions of dollars — six-foot tall big man. He dominated the conference I was attending at this university.

permettant de se retrouver. Certaines modifications des textes applicables facilitent donc les recherches, mais les documents qui vous sont communiqués remontent évidemment au moins à 18 ou 19 ans. On n'y trouve ni l'adresse actuelle ni une invitation à dîner.

Il y a donc, bien sûr, les étapes de la recherche et, au départ, c'est surtout là-dessus que mettent l'accent les personnes adoptées, qui ne saisissent pas toujours la dimension émotionnelle de leurs efforts. Le fait de retrouver votre mère, votre père ou vos frères et sœurs, va changer votre vie. Cela transforme la conception que vous avez de vous-même.

Contrairement à ce qu'il en a été pour certaines autres, ma mère n'a pas cherché à me retrouver. C'est moi qui l'ai retrouvée. Elle m'a dit avoir été certaine qu'une fille à qui elle avait donné naissance se lancerait à sa recherche, et elle avait raison.

Je m'attendais à trouver quelqu'un qui me ressemblait. C'est ce que j'avais toujours voulu. Dans mon enfance, il n'y avait que quatre choses que je savais à propos de mes parents. Je savais que ma mère était d'origine irlandaise. Je savais qu'elle faisait à l'époque ses études secondaires. Je savais qu'elle aimait mon père et qu'elle avait de longs cheveux bruns foncés. C'est assez mince comme fondement d'une identité. Je voulais donc vraiment retrouver quelqu'un qui me ressemblait.

Or, quand je l'ai enfin retrouvée, elle ne me ressemblait pas du tout, mais nous avions en commun plusieurs choses auxquelles je ne m'attendais pas. Ainsi, nous aimions la même nourriture. Nous avions des goûts semblables en matière de loisirs. Nous partagions les mêmes idées politiques et, chez nous, nous avions la même sorte de porcelaine. Je n'avais jamais imaginé que c'étaient là des choses qui pouvaient se transmettre, et pourtant, c'est bien le cas.

J'ai grandi chez des gens qui m'aimaient, mais avec qui je n'avais aucun lien biologique. J'avais toujours pensé que les gens sont comme ils sont, tout simplement. Je n'avais jamais imaginé qu'à bien des égards, si les gens sont comme ils sont, c'est en raison de ce qu'ont pu leur transmettre ceux qui les ont précédé. Lorsque vous comprenez cela, que vous le constatez, cela transforme la conception que vous avez de vous-même, l'idée que vous avez de qui vous êtes et de la personne que vous souhaitez devenir.

Le sénateur Duffy : Je tiens à remercier nos témoins du courage étonnant dont elles font preuve en comparaissant devant le comité pour nous livrer ces récits : « Si vous aimez vraiment votre bébé, vous y renoncerez .»

Il y a environ 40 ans, je me souviens d'une conférence à laquelle j'ai assisté. En soirée, comme c'est parfois le cas, les participants se sont réunis autour d'un verre. J'y ai rencontré un homme grand et solide, riche à millions. Il avait largement

That evening we chatted, and he started to cry. He was an American and this was in the States. He didn't know me. I thought, "What is all this about?" He said, "Do you think I'm any good?" I said, "Well, you're the keynote speaker. You have made millions of dollars. You employ thousands of employees. Of course you're good. You have accomplished so much. Why would you have any doubt about whether you are any good?" He said, "Well, one winter day, in a little church in Maine, a baby was put in a basket on the church steps." I thought this is too bizarre to be true. This is like something out of a book. He said, "That little baby was me. I have no idea where I came from or why I am six feet three," or whatever it was.

You can have all of the success in the world, but if you don't know from where you have come, you are missing a huge chunk of your life. I didn't know what to say. "Gee, that's too bad," or whatever.

One of the good things that have happened since my appointment to the Senate is that now, all of a sudden, you get people calling you, writing you, emailing you, saying, "I need some help. I think I have a connection to P.E.I. and I need to find my birth parents."

I have discovered that P.E.I. is one of the places where it's more difficult — one of the most difficult in Canada — to solve that riddle.

Ms. Andrews, you have written about this in the *Toronto Star*. What can you tell us not just about P.E.I. but about all of the provinces where they still keep this information secret?

Ms. Andrews: Thank you for your question. Right now, adoption records in Canada are semi-open in eight provinces. "Semi-open" means that an adoptee can file a paper and say they want to know the identifying information of their mother. Unless there has been a veto placed, then that adoptee would get that information and vice versa with the mother.

Senator Duffy: How would you know which province, or do people apply to all of the provinces looking for the parents?

Ms. Andrews: It's the province where the adoption took place. If the adoption took place in Ontario, then you would apply in Ontario and so on.

dominé la conférence à laquelle j'assistais. C'était dans une université.

Ce soir-là, alors que nous conversions, il s'est mis à pleurer. Il était Américain et cela se passait aux États-Unis. Nous ne nous connaissions pas. Alors que je m'interrogeais à son sujet, il m'a demandé si je lui trouvais des qualités. Je lui ai répondu que c'était lui le conférencier principal, qu'il avait gagné des millions de dollars, qu'il avait des milliers d'employés, qu'il avait réussi et qu'il avait évidemment des qualités. Comment pouvait-il en douter? Il m'a répondu qu'un jour d'hiver, dans une petite église du Maine, un bébé a été laissé dans un panier sur les marches de l'église. J'ai trouvé cela assez invraisemblable, car cela ressemblait à de la littérature. Il m'a ensuite dit que c'était lui, qu'il ne sait pas du tout d'où il vient ni pourquoi il mesure 1,90 m.

Vous pouvez accumuler les réussites, mais si vous ne savez pas d'où vous venez, il vous manque quelque chose d'essentiel. Je n'ai pas su quoi dire. J'ai dû répondre par une formule toute faite telle que « Vous m'en voyez désolé ».

Une des choses qui me plaisent dans mes fonctions de sénateur, c'est que tout d'un coup des gens vous téléphonent, vous écrivent ou vous envoient un courriel pour vous dire qu'ils ont besoin d'aide, qu'ils pensent un lien avec l'Île-du-Prince-Édouard et qu'ils éprouvent le besoin de retrouver leurs parents biologiques.

Je me suis toutefois aperçu que l'Île-du-Prince-Édouard est une des régions du Canada où il est le plus difficile de percer cette énigme.

Vous avez, madame Andrews, parlé de cela dans un article du *Toronto Star*. Que pourriez-vous nous dire à sujet, non seulement pour ce qui est de l'Île-du-Prince-Édouard, mais aussi de toutes les autres provinces où ces renseignements demeurent secrets?

Mme Andrews : La question mérite en effet qu'on la pose. À l'heure actuelle, dans huit provinces, les dossiers d'adoption sont à moitié ouverts. J'entends par cela qu'une personne qui a été adoptée peut demander qu'on lui communique les renseignements sur sa mère biologique. Si on ne s'oppose pas à sa demande, cette personne obtiendra les renseignements qu'elle cherche, et cela vaut aussi pour sa mère.

Le sénateur Duffy : Mais comment savoir à quelle province s'adresser. La personne qui recherche ses parents doit-elle s'adresser en même temps à toutes les provinces?

Mme Andrews : Non, elle s'adressera aux autorités de la province où a eu lieu l'adoption. Par exemple, si l'adoption a eu lieu en Ontario, c'est aux autorités ontariennes qu'il convient de s'adresser.

As Monica said, there are a lot of difficulties between interprovincial adoptions where one province will be open or semi-open, like Ontario, and with a closed province, like Nova Scotia, if the baby was sent over there, then we can't get the information, even though the adoption was finalized here.

Right now, we still have Nova Scotia, P.E.I., and Quebec on the edge of trying to open some records there.

In terms of P.E.I. specifically, there are huge problems because a lot of babies left P.E.I. They were adopted into the States. They were adopted out of the country. A lot of mothers who came to P.E.I., to the maternity homes in those areas, came from Nova Scotia and New Brunswick. In Eastern Canada, there was a lot of that to hide the shame and hide the identity.

Within P.E.I. itself, I think there are about 4,500 adoptions in that 30-year period.

Right now, the situation in P.E.I. is that a petition has been put forward to the legislature. They are in the process of a public consultation, which I think is just finishing right now. It is my understanding that draft legislation will be coming forward in the fall session to open the adoption records.

With vetoes, although they talk about being able to protect privacy, they are mostly blaming us, the mothers, that we were promised privacy. Well, we weren't promised anything because we were nobody and nothing. Yet, we're the ones being used by governments. I see it in the States; I see it all over: "Well, the mothers were given confidentiality." No mother was ever given a paper or anything to say that this was confidential or that she would have that kind of promise. It's always about us.

I am here to say that, no, I'm not aware of any woman in Canada who was given that. They may have been given assurance by social workers of some kind, but certainly not a legal paper or anything like that.

Senator Duffy: How can we help? What can do to help right this terrible wrong?

Ms. Andrews: I know the Australian Senate inquiry recommended — hopefully you'll be able to speak with them or hear them out tomorrow — that there be transparency in all adoption records, not only the ones held by the states but those

Comme l'a dit Monica, des problèmes surviennent parfois lorsque l'adoption s'est faite entre deux provinces. En Ontario, les dossiers sont accessibles, ou du moins à moitié, alors qu'en Nouvelle-Écosse, ils ne le sont pas. Si le bébé a été donné en adoption en Nouvelle-Écosse, on ne pourra pas obtenir les renseignements voulus, même si les formalités d'adoption ont été effectuées en Ontario.

À l'heure actuelle, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec hésitent encore à donner accès à certains dossiers.

Le problème se complique en ce qui concerne l'Île-du-Prince-Édouard, car de nombreux bébés avaient quitté l'île en vue de leur adoption par des personnes vivant aux États-Unis. Ils ont ainsi été adoptés à l'étranger. De nombreuses mères qui s'étaient rendues à l'Île-du-Prince-Édouard pour y être accueillies dans des foyers de maternité étaient, en fait, originaires de Nouvelle-Écosse ou du Nouveau-Brunswick. Cela s'est beaucoup fait dans l'Est du Canada, afin d'échapper à la honte et de cacher l'identité de la mère.

Je pense pouvoir dire qu'au cours de cette trentaine d'années, il y a eu environ 4 500 adoptions à l'Île-du-Prince-Édouard.

Une pétition a été déposée devant l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard, et les autorités provinciales ont organisé une consultation publique qui, me semble-t-il, est en cours d'achèvement. Je crois savoir qu'un projet de loi sur l'ouverture des dossiers d'adoption doit être déposé lors de la session d'automne.

Dans les cas où on s'oppose à la communication des renseignements, on invoque surtout la protection des renseignements personnels tout en rejetant la faute sur nous, les mères, en faisant valoir que l'on nous avait promis de respecter notre anonymat. Mais, en fait, on ne nous a jamais rien promis et on nous a traitées comme des moins que rien. Nous leur servons simplement de prétexte. Je le vois bien aux États-Unis, et un peu partout ailleurs où les autorités avancent l'argument du respect de l'anonymat des mères. Mais aucune mère n'a jamais reçu d'attestation du caractère confidentiel de l'adoption, ou de promesse écrite. C'est toujours nous qui sommes mises en cause.

Je tiens à affirmer qu'à ma connaissance, au Canada, aucune femme n'a jamais reçu une telle garantie. Il est possible que des travailleuses sociales leur aient affirmé cela, mais de telles garanties ne se retrouvent dans aucun document juridique.

Le sénateur Duffy : Y a-t-il quelque chose que nous pourrions faire? Comment pouvons-nous contribuer à corriger cette énorme injustice?

Mme Andrews : Je sais que la commission d'enquête nommée par le Sénat australien a recommandé — je crois savoir que vous allez demain avoir l'occasion d'entendre le témoignage de certains de ses représentants — que les dossiers d'adoption

held by maternity homes, and others, so that people can get their records and understand what happened to themselves in order to promote healing.

I think the recommendation of transparency in records across the land is good. There's no downside to open records. Wherever they have been opened there has been no particular downside. They opened in Ontario in 2009. Everyone thought the sky would fall. Well, the sky didn't fall and everything was fine. People are now getting their records within a couple of weeks. We hope to see the same across the country. Many of us have worked very hard on that. They are opening in New Brunswick on April 1. That will be a big thing that opens up the East as well. Newfoundland has been open for a very long time. It's just P.E.I., Nova Scotia and Quebec that are really the sticklers.

There are a lot of secrets there, too, in terms of a lot of babies left the land and with the maternity homes and the Catholic system. A lot of horror stories come out of that area, unfortunately. We all know about the Butterbox Babies and things like that.

Ms. Byrne: We worry a lot about Quebec because of the difficulty.

The Chair: We are going to have somebody coming in from Quebec on Thursday.

Senator Bernard: Let me start, with full disclosure, by saying that I'm a social worker, a retired educator, who just happens to be a senator.

Let me also say for the record that in my practice and teaching of social work, I used to draw a line in the sand. I would say there was a group of social workers who saw the practice of social work as being about social control, and there was a group that saw the practice of social work as being about social justice. Let me assure you that I've been on the side of social justice. But I also want to assure you that clearly your experiences are all on the side of social control.

I want to acknowledge the trauma and the pain of the truth of your experiences. I want to thank you for coming and sharing with us and helping to inform us of your reality.

soient désormais accessibles, non seulement ceux qui se trouvent dans les archives des divers États, mais également ceux qui se trouvent dans des foyers de maternité ou autres organismes, afin que les intéressés puissent avoir accès à leur dossier, prendre connaissance de ce qui leur est arrivé et entamer enfin leur guérison.

La recommandation touchant l'accès aux dossiers sur l'ensemble du territoire national me paraît une bonne chose. L'ouverture des dossiers ne me semble pas avoir d'aspect négatif. Les administrations qui ont ouvert les dossiers n'ont pas constaté de problème particulier. En Ontario, les dossiers ont été ouverts en 2009. C'était la hantise générale. Tout s'est pourtant bien passé. Les intéressés peuvent désormais obtenir leur dossier en quelques semaines. Nous espérons que cela sera bientôt possible dans l'ensemble du pays. Nous sommes nombreux à avoir œuvré en ce sens. Au Nouveau-Brunswick, les dossiers seront accessibles à partir du 1er avril. C'est également un grand pas en avant pour l'Est du pays. À Terre-Neuve, les dossiers sont accessibles depuis déjà très longtemps. L'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Québec sont désormais les seuls réfractaires.

Que de secrets ici aussi, car beaucoup de nourrissons ont quitté le territoire, sans oublier les foyers de maternité et l'Église catholique. Malheureusement, les histoires d'horreur sont nombreuses. Nous avons tous entendu parler des « Butterbox Babies », de ce genre d'histoires.

Mme Byrne : Nous nous inquiétons beaucoup du Québec en raison de la difficulté.

Le président : Nous entendrons un témoin du Québec jeudi.

La sénatrice Bernard : Afin d'être pleinement transparente, je vais d'abord mentionner que, avant d'être sénatrice, j'ai été travailleuse sociale et éducatrice.

Permettez-moi également de préciser que dans ma pratique et dans mon enseignement du service social, il m'a fallu tirer un trait. J'ose affirmer qu'il y avait un groupe de travailleurs sociaux qui considéraient l'exercice du service social comme une forme de contrôle social, tandis qu'un autre groupe voyait cela comme une forme de justice sociale. Permettez-moi de vous assurer que j'ai toujours été du côté de la justice sociale. Mais je tiens également à vous assurer que manifestement, vos expériences sont toutes attribuables à une forme de contrôle social.

Je tiens à souligner le traumatisme et la douleur attribuables à ce que vous avez vécu. Je tiens aussi à vous remercier d'être venues nous en parler pour nous avoir aidés à mieux comprendre votre réalité.

We know of the Sixties Scoop. One of you mentioned it. We know what happened with Indigenous children who were placed for adoption. As you folks are speaking, you're telling truth that has been buried for so many years.

My daughter is also a social worker, now retired. Her first job was in adoption disclosure in Nova Scotia. We would have lots of talks about adoption reunions. It was absolutely wonderful when they worked and not so wonderful when they didn't. Part of the problem was not enough resources to handle — and I think, Wendy, you talked about the emotional side of this, which really has not even been acknowledged. Clearly, your experiences as mothers who were forced to give up your children and the emotional side of that loss was never discussed with you.

I want to ask a couple of things. I'm getting to a question, but is very emotional, actually.

The Chair: Part one and part two of a single question.

Senator Bernard: Thank you for the indulgence. I think I'm the only social worker here, so they're giving me a little indulgence here.

One of you mentioned the fact that there was high demand particularly for blonde, blue-eyed babies. In the work that you have done from your respective organizations and personal journeys, do you know what happened to the babies who weren't blonde and blue-eyed, the babies who looked a bit like me?

Ms. Andrews: Babies of colour in post-war Canada were considered — I have them in some social work files as handicapped and many other labels were attached to them, such as unadoptable or unwanted. There were all kinds of labels attached to babies of colour.

Mothers of colour were given the resources in most cases to mother their babies because their babies were not "blue-ribbon babies" — the White, cute, blue-eyed, blonde girl babies. Unfortunately, I always say it's probably the only time in history when a woman of colour got a better deal because she got the resources to mother her baby, where our babies were considered valuable and her baby was not considered valuable. In light of that, she got the resources to mother.

Some children of colour were sent out of the country as far as France. I have articles of children being sent to France and the United States to find homes for them because there weren't that many babies of colour in the system at the time. Many went to

Nous sommes tous au courant de la rafle des années 1960. L'une de vous l'a mentionnée. Nous savons ce qui est arrivé aux enfants autochtones qui ont été mis en adoption. Pendant que vous prenez la parole chacune votre tour, vous relatez des vérités qui sont enfouies depuis de nombreuses années.

Ma fille a elle-même exercé le métier de travailleuse sociale. Elle est aujourd'hui à la retraite. Son premier emploi était dans le domaine de la divulgation des adoptions en Nouvelle-Écosse. Nous parlions abondamment des retrouvailles à la suite d'adoptions. C'était absolument extraordinaire lorsque les choses fonctionnaient bien, mais beaucoup moins extraordinaire lorsqu'elles fonctionnaient mal. Une partie du problème tenait au manque de ressources, et je pense que Wendy a parlé de l'aspect émotionnel de la question, qui n'a même pas été reconnu. On n'a manifestement jamais parlé avec vous de votre expérience en tant que mères contraintes d'abandonner leur enfant ni de l'aspect émotionnel de cette perte.

J'aimerais vous poser une ou deux questions, dont une qui est, en fait, très émotive.

Le président : C'est une question à deux volets.

La sénatrice Bernard : Je vous remercie de votre indulgence. Je crois être la seule travailleuse sociale ici, ce qui explique qu'on fasse preuve d'un peu d'indulgence à mon égard.

L'une d'entre vous a mentionné le fait qu'il y avait une forte demande, en particulier pour des bébés blonds aux yeux bleus. Dans les travaux que vous avez accomplis dans vos organisations respectives et votre cheminement personnel, savez-vous ce qu'il est advenu des bébés qui n'étaient pas blonds et n'avaient pas les yeux bleus, c'est-à-dire les bébés qui me ressemblaient un peu?

Mme Andrews : Les bébés de couleur dans le Canada d'après-guerre étaient considérés — j'en ai la preuve dans des dossiers de services sociaux — comme handicapés, inadoptables ou indésirables, pour ne citer que quelques exemples. Il y avait toutes sortes d'étiquettes pour désigner les bébés de couleur.

Les mères de couleur bénéficiaient de ressources, dans la plupart des cas, pour élever leurs nourrissons, car ces derniers n'étaient pas des « bébés de premier choix » — comme les petites filles blanches, blondes et aux yeux bleus qui vous faisaient fondre le cœur. Malheureusement, j'affirme toujours que c'est sans doute le seul moment de l'histoire où une femme de couleur a connu un meilleur sort, car elle recevait les moyens d'élever son bébé, alors que nos bébés étaient jugés précieux et que le sien ne l'était pas. La femme de couleur recevait des ressources pour élever son enfant.

Certains enfants de couleur étaient envoyés hors du pays, jusqu'en France. J'ai lu sur des enfants envoyés en France et aux États-Unis pour y trouver des foyers d'adoption, car il n'y avait pas un si grand nombre de bébés de couleur dans le système à l'époque. Beaucoup étaient destinés à des foyers d'accueil et,

foster homes and, of course, were never adopted. They were labelled unadoptable.

For the most part, I think also from the legacy of slavery, all of those things, I think the Black community surrounded those mothers more than maybe our community did for us. That's basically what my research is showing.

Senator Poirier: I have to say I'm shocked to hear a lot of what you have been saying. I really want to thank you for sharing these emotional stories with us. I am very grateful that that shameful practice has been stopped and that at least we're not dealing with that any longer today as women.

From my understanding, from what I have heard, it was not only done in Canada; it was done in other countries such as Australia, as you talked about a while ago, New Zealand, the U.K., the United States and different areas. If I understand correctly, it seems like it was organized and controlled by churches and governments, provincial and federal, at all levels during that time.

What justification has government offered, if any at all at this point, on this shameful practice that happened then? And have you had a chance to meet with cabinet members or MPs of the existing governments of today to begin a dialogue on this shameful practice? Where can we go from here?

Ms. Andrews: Yes, we have had many meetings here on the Hill. The last one we had I think was last year. We had about 50 MPs, some senators and two representatives from the Prime Minister's Office. I did a PowerPoint showing the maternity homes and the women in the homes from my research. Images are good because people can see the women right there.

We have had a lot of support from MPs and MPPs on this issue. Every time we come, everybody is well on board and understands what happened back then and understands they were, in many cases, illegal acts, unethical for sure, particularly in social work and, as you're saying, on that side of social control.

Certainly there were human rights abuses. We had women sexually abused in maternity homes, where the priest would come to give the girls their weekly communion and would fondle them. It goes back to all of these old institutions that we had in Canada. You haven't heard about maternity homes because we were silenced. It was secretive. It was secret knowledge. We were told to be quiet and not to tell. So that's why I think people

bien entendu, ils n'ont jamais été adoptés. Ils étaient qualifiés d'inadoptables.

Pour l'essentiel, je pense que cela s'inscrit dans la lignée de l'esclavage, de toutes ces choses horribles. Je pense que la communauté noire entourait ces mères sans doute plus que notre propre communauté. C'est essentiellement ce que révèlent mes travaux de recherche.

La sénatrice Poirier : Je dois dire que je suis sous le choc d'entendre ce que vous avez raconté. Je tiens vraiment à vous remercier d'avoir raconté ces récits émotifs avec nous. Je suis reconnaissante et je me félicite grandement que ces pratiques honteuses aient pris fin et qu'au moins, nous n'ayons plus à subir aujourd'hui ce genre de choses en tant que femmes.

Si je comprends bien, d'après ce que j'ai entendu dire, le Canada n'avait pas l'apanage de ce genre de chose; cela se faisait aussi dans d'autres pays, notamment en Australie, comme vous l'avez mentionné tout à l'heure, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans différents autres pays. Si je comprends bien, il semble que c'était un phénomène organisé et contrôlé par les Églises et les gouvernements provinciaux et fédéral, à tous les niveaux à cette époque.

Quelle justification le gouvernement donnait-il au sujet de cette pratique honteuse qui était monnaie courante à l'époque? Et avez-vous eu la chance de rencontrer des membres du Cabinet ou des députés des gouvernements actuels pour amorcer un dialogue sur cette pratique honteuse? Qu'allons-nous faire maintenant?

Mme Andrews : Oui, nous avons eu de nombreuses rencontres ici même sur la Colline du Parlement. La dernière rencontre a eu lieu il y a un an, si mes souvenirs sont exacts. Nous avons parlé à environ 50 députés, à certains sénateurs et à deux représentants du cabinet du premier ministre. J'ai donné une présentation PowerPoint inspirée de mes travaux de recherche sur les foyers de maternité et les femmes qui y séjournaient. Les images sont bonnes étant donné que les gens peuvent voir des femmes dans ces foyers.

Nous avons bénéficié d'un important soutien à cet égard de la part de députés fédéraux et provinciaux. À chaque occasion, tout le monde est prêt à participer et comprend ce qui s'est passé à l'époque. On sait que, dans bien des cas, c'étaient des actes illégaux, en tout cas immoraux, en particulier dans le domaine des services sociaux et, comme vous le dites, sur le plan du contrôle social.

Il y a eu sans aucun doute des violations des droits de la personne. Des femmes ont été sexuellement agressées dans les foyers de maternité, alors que le prêtre venait donner la communion hebdomadaire à ces pauvres jeunes filles et qu'il se livrait à des attouchements. Cela remonte à toutes ces vieilles institutions que nous avions au Canada. Si vous n'avez pas entendu parler des foyers de maternité, c'est que ces pauvres femmes étaient contraintes au silence. Tout s'y déroulait en

are just learning about it now. We're getting up there and we're saying we have to talk about this now.

Senator Poirier: I understand that the Australian government has given an apology

Ms. Andrews: Yes.

Senator Poirier: Following what has happened in Australia, is there something you would like to see the Canadian government do differently? Is there anything else that you would like to share with us that you, as a group, would like to see happen?

Ms. Andrews: Well, they did a pretty good job. I think the women of Origins Australia were extremely pleased and had a lot of input into the wording of the apology and the other things they did. They have a permanent installation at the archives. They did funding for mental health issues. For the most part, they did go through with the recommendations that were put out by the inquiry. We were actually very pleased with the way it was handled.

You're not always pleased with what governments are doing. As a group, we were, in general, very pleased, because they also identified some of the practices as illegal. They were named in the apology. If you ever get an opportunity to look at the first five minutes of that apology, you'll see the emotion in it. It was given by Julia Gillard when she was prime minister.

Senator Poirier: My heart goes out to you all. I thank you from the bottom of my heart for sharing what you have today.

The Chair: Ms. Andrews, you said that 95 per cent of the children in maternity homes were put up for adoption, whereas today, adoption is about 2 per cent. So, obviously, things have changed.

Is there any lingering of the old practices, or is it pretty much all different now? And what is different?

Ms. Andrews: That's a really good question. Before the adoption mandate, maternity homes were actually mother-baby homes. Babies were in those homes. In your package you will see a picture of some of those homes with the cribs right there.

When the mother imperative and all these other things came together, and the babies were out of the homes and this clean break came in, even today most of the adoption practices are informed by the mandate, such as the clean break and the

secret; on gardait le secret. On nous disait de rester muettes et de ne rien dire. Je pense que c'est la raison pour laquelle les gens ne l'apprennent qu'aujourd'hui. Nous élevons maintenant la voix pour dire ce que nous avons à dire.

La sénatrice Poirier : Je crois que le gouvernement australien a présenté des excuses.

Mme Andrews : En effet.

La sénatrice Poirier : Compte tenu de ce qui s'est fait en Australie, y a-t-il quelque chose que vous aimeriez que le gouvernement canadien fasse différemment? Y a-t-il autre chose que vous aimeriez nous dire, en tant que groupe, et voir se matérialiser?

Mme Andrews : Je pense qu'elles ont fait un travail assez remarquable. Je crois savoir que les femmes d'Origins Australia ont été extrêmement satisfaites et qu'elles ont grandement contribué à la formulation des excuses et à toutes les autres mesures prises par le gouvernement. Elles disposent d'une installation permanente aux archives. Les services de santé mentale ont reçu des fonds. Pour l'essentiel, on a donné suite aux recommandations issues de l'enquête. Nous avons été en fait très contentes de la manière dont le tout s'est déroulé.

On n'est pas toujours heureux de ce que font les gouvernements. En tant que groupe, nous avons en général été très satisfaites, étant donné que le gouvernement a rendu illicites certaines des pratiques. Elles ont été mentionnées dans les excuses. Si jamais vous avez la chance de visionner les cinq premières minutes de ces excuses, vous verrez toute l'émotion qui s'en dégage. Les excuses ont été présentées par Julia Gillard lorsqu'elle était première ministre.

La sénatrice Poirier : Je suis de tout cœur avec chacune de vous. Je vous remercie du fond du cœur de ce que vous avez échangé avec nous aujourd'hui.

Le président : Madame Andrews, vous avez affirmé que 95 p. 100 des enfants dans les foyers de maternité ont été mis en adoption, alors qu'aujourd'hui, le taux d'adoption est d'environ 2 p. 100. Manifestement, les choses ont évolué.

Peut-on parler de persistance d'anciennes pratiques, ou les choses sont-elles radicalement différentes aujourd'hui? Et en quoi sont-elles différentes?

Mme Andrews : Voilà une question fort intéressante. Avant le mandat d'adoption, les foyers de maternité étaient en réalité des foyers pour mères et enfants. Les enfants habitaient dans ces foyers. Dans votre dossier, vous verrez une photo de certains de ces foyers et des berceaux qui s'y trouvaient.

Lorsqu'on pense à l'impératif maternel et à toutes les autres pratiques qui ont été réunies, comme celle qui consiste à faire sortir les bébés des foyers après la rupture franche, même aujourd'hui, on constate que la majeure partie des pratiques

bonding when they have adoptive parents in delivery rooms. Many of the practices are still informed by the mandate. They are different from the mandate.

I think young, middle-class women are not choosing adoption, per se. They may be choosing abortion or choosing to mother more than they are choosing adoption. That's certainly one of the changes.

We're not hiding away these young girls. We're not putting them in isolation and in quasi-incarceral settings where they are being really programmed to do a certain thing. I think that's a big change.

Senator Munson: Thank you very much for being here. It is emotional testimony. We can't erase the past, but we can talk about the present and the future.

I would like to follow up on Senator Poirier's question. I don't think there has been a specific answer to that. Should this government and provincial governments, and religious organizations that have been part of this whole process, apologize publicly and should reparations be involved? We can't erase the past, but we can help give light to the future.

Ms. Andrews: The answer is yes.

The Chair: Does anybody else want to start an answer just to engage everybody else in the conversation? You can defer to Ms. Andrews if you want.

Ms. Powell: An apology would be wonderful, and funding for mental health professionals and for mothers. We have mothers who have a hard time providing for therapy for themselves because certain types of therapy are very expensive.

One of the therapies that is the gold standard is called EMDR and it's just not affordable for many people. So funding would be a big thing.

The Chair: What does that stand for?

Ms. Powell: It's a type of therapy that takes you back to the situation and redefines it for you, reworks it. It's very effective.

Ms. Byrne: One of the places that I feel really sad about are schools of social work. Very few social workers have any training in adoption reunion so we get inundated with people who have nowhere else to go but to the volunteer sector where I, a housewife in my early seventies, am trying to support them. There are very few therapists who understand the issues of

d'adoption se fondent sur le mandat, comme la rupture franche et les liens avec les parents adoptifs lorsqu'ils se trouvent dans la salle d'accouchement. De nombreuses pratiques s'inspirent encore du mandat, même si elles sont différentes.

Je ne pense pas que les jeunes femmes des classes moyennes optent pour l'adoption à proprement parler. Elles décident peut-être de se faire avorter ou de garder l'enfant plus souvent qu'elles ne choisissent l'adoption. C'est sans aucun doute l'un des changements observés.

Nous ne cachons plus ces jeunes filles. Nous ne les isolons plus dans des milieux quasi carcéraux où elles sont véritablement programmées pour agir d'une certaine façon. Là aussi, je pense qu'il s'agit d'un profond changement.

Le sénateur Munson : Merci beaucoup d'être ici. Vos témoignages sont très émotionnels. Nous ne pouvons pas effacer le passé, mais nous pouvons parler du présent et du futur.

J'aimerais donner suite à la question de la sénatrice Poirier. Je ne pense pas que quelqu'un y ait répondu expressément. Faut-il que le gouvernement et les gouvernements provinciaux, de même que les organisations religieuses qui ont participé à tout ce processus, présentent des excuses publiques. Faut-il verser des dédommagements? Nous ne pouvons pas effacer le passé, mais nous pouvons contribuer à éclairer l'avenir.

Mme Andrews : La réponse est oui.

Le président : Quelqu'un d'autre veut-il entamer une réponse afin que tout le monde participe à la discussion? Vous pouvez vous reporter à Mme Andrews si vous le voulez.

Mme Powell : Des excuses seraient extraordinaires, de même que le financement de services professionnels de santé mentale et de services pour les mères. Il y a des mères qui ont eu beaucoup de mal à suivre une thérapie, car certains types de thérapie coûtent très cher.

La thérapie qui est la référence absolue en la matière porte le nom d'EMDR, mais beaucoup de gens ne peuvent tout simplement pas se l'offrir. Un financement serait donc une excellente idée.

Le président : Que signifie le sigle?

Mme Powell : C'est une thérapie qui vous ramène à la situation et qui la redéfinit pour vous, la remanie. Elle est très efficace.

Mme Byrne : Les écoles de travail social sont l'un des endroits qui m'attristent beaucoup. Rares sont les travailleurs sociaux qui ont suivi une formation sur les retrouvailles à la suite d'une adoption, ce qui explique que nous soyons submergés de gens qui n'ont nulle part où aller, à l'exception du secteur du bénévolat où en tant que ménagère au début de la soixante-dizaine, j'essaie de les aider. Très rares sont les thérapeutes qui

adoption. There are all sorts of issues, such as post-adoption, pre-adoption, pre-reunion, post-reunion.

There are a lot of psychologists. I say interview him or her first if you are going to a therapist, and find out if they know anything about the subject of what you're going to embark on. It's not well covered. Education is a very important factor.

I used to go to Carleton University and knew someone in the school of social work. I would do a thing every year on search and reunion, what it's about, why you would want to do it and what it entails.

Ms. Rowney: I think that what we're looking for in many ways is recognition that this happened and that in a slightly different format continues to happen, and recognition that whether you're a mother, whether you are a father who surrendered a child to adoption — and we have not talked much about them. They were systematically excluded from the process in the years we are talking about. Even when the parents were a couple and the father wanted to be involved, he was usually not allowed to be. So whether you're a mother, whether you're a father or whether you are the adoptee, this is something that impacts their lives on a day-to-day basis.

In some ways, for many adoptees, there were great benefits but those need to be balanced with the great losses that every adoptee experiences. We need to have recognition that this is something that impacts people's lives.

Part of that recognition is recognizing people's right to know each other. We're not a special breed of person. We don't need special laws that are created for our own protection.

I don't need a law that tells me who it is I can or cannot know, particularly when that person is someone who gave birth to me. It doesn't mean I'm going to have a great relationship with her or a relationship at all. All it means is recognition on the part of Canada that all people have a right to know who they are and that parents have a right to know who their children are.

The Chair: Well said.

Ms. Jarvie: I think the importance of an apology is that all our sons and daughters know they were wanted because what has come out of that is that they were abandoned by us, and that isn't the truth. That's important in the apology and for their lives as well.

comprennent les questions liées à l'adoption. Il y a notamment différentes périodes : postérieure à l'adoption, antérieure à l'adoption, antérieure aux retrouvailles, postérieure aux retrouvailles.

Il y a une foule de psychologues. Je dis aux personnes qui doivent absolument voir un thérapeute de d'abord lui demander s'il sait quelque chose à ce sujet. La question est mal traitée. L'éducation est un facteur très important.

Je fréquentais jadis l'Université Carleton et j'ai rencontré quelqu'un à l'école de travail social. J'organisais chaque année une activité sur les recherches et les retrouvailles, sur ce que cela veut dire, sur la raison pour laquelle on peut vouloir le faire et sur ce que cela entraîne.

Mme Rowney : Je crois que ce que nous recherchons de bien des façons, c'est l'aveu que cela s'est bien produit et que sous une forme légèrement différente, cela continue de se produire, peu importe que vous soyez une mère ou un père qui a mis son enfant en adoption — nous n'avons d'ailleurs pas beaucoup parlé des pères. Les pères étaient systématiquement exclus du processus à l'époque dont nous parlons. Même lorsque les parents formaient un couple et que le père voulait apporter une contribution, il n'y était généralement pas autorisé. Ainsi, que vous soyez mère, que vous soyez père ou que vous soyez un enfant adopté, c'est quelque chose qui a des répercussions sur votre vie quotidienne.

D'une certaine façon, pour de nombreux adoptés, il y a eu de grands avantages, mais ceux-ci doivent être comparés aux grandes pertes que tous les adoptés subissent. Il faut reconnaître que c'est une chose qui a eu une incidence sur la vie des gens.

À cette fin, il faut, entre autres, reconnaître que les gens ont le droit de se connaître l'un l'autre. Nous ne sommes pas une espèce distincte. Nous n'avons pas besoin de lois spéciales pour notre protection.

Je n'ai pas besoin d'une loi qui me dit qui je peux ou ne peux pas connaître, surtout quand cette personne m'a donné naissance. Cela ne signifie pas que je vais avoir une excellente relation avec elle, ou même une relation. C'est tout simplement une reconnaissance de la part du Canada que toute personne a le droit de savoir qui elle est et que les parents ont le droit de savoir qui sont leurs enfants.

Le président : Très bien dit.

Mme Jarvie : À mon avis, des excuses sont importantes pour que nos filles et nos fils sachent tous qu'ils étaient désirés, parce que tout cela a eu pour résultat qu'ils ont été abandonnés par nous, mais ce n'est pas vrai. C'est important de le préciser dans les excuses, et important pour eux aussi.

Ms. Andrews: From the question about this government, yes, 100 per cent they should acknowledge it and validate that these things took place.

Reparations could be in any form. With the mothers that I spoke to, I asked what they want. We did a poll. "What do you want from churches and government?" I think Ms. Rowney hit it: Most want acknowledgement and validation. These are shocking things. People sometimes don't believe that these things actually took place and they really did.

So that's why we do the research to prove it. We use the Australian Senate inquiry to give the credibility that it did happen.

Yes, the acknowledgement of validation and certainly reparations for mothers. I don't know any mothers who are specifically looking for money, but they are certainly looking for help with mental health issues. That's one of things we hear a lot. EMDR or other kinds of trauma therapy are available.

Yes, this government should act the way Australia acted.

Senator Munson: How many mothers are we talking about? We talk about residential school survivors. When we talk of residential schools and the apology, we have numbers. I would like to have numbers.

Ms. Andrews: My research shows between 1940 and 1970 in Canada, over 300,000 mothers were impacted by these policies and practices that were illegal, unethical and human rights abuses. That does not mean that 300,000 women agree. Some women say, "I did that and I think that was best for my baby." We can't say "all," but we do know that 300,000 women were impacted by the policies.

Those children were adopted. Those are the adoption numbers from 1940 to 1970 in Canada from unmarried mothers. Many provinces broke out those numbers separately, Senator Munson. If you go into the Ontario records you will see adoptions from unmarried mothers. You can go in year by year and add them up.

Senator Dean: To follow up on the theme at the end of this first round of questions, I want to add my voice to that of my colleagues about coming here to share these stories with us. It's painful, and I hope it's cathartic, but these are tough stories to listen to. It's important that we have both mothers and a daughter here.

Mme Andrews : Pour la question au sujet du gouvernement, il doit en effet absolument reconnaître et valider le fait que ces choses ont eu lieu.

Les mesures réparatrices pourraient prendre n'importe quelle forme. J'ai demandé aux mères à qui j'ai parlé ce qu'elles voulaient. Nous avons fait un petit sondage pour leur demander ce qu'elles voulaient que les Églises et le gouvernement fassent. Je crois que Mme Rowney l'a très bien dit : la plupart veulent une reconnaissance et une validation. Ce sont des choses choquantes. Parfois, les gens ne croient pas que de telles choses ont réellement eu lieu, mais elles se sont vraiment produites.

Voilà pourquoi nous faisons de la recherche pour le prouver. Nous utilisons l'enquête du Sénat australien pour donner crédibilité au fait que c'est bien arrivé.

Oui, la reconnaissance de la validation et, assurément, des mesures réparatrices pour les mères. Je ne connais pas de mères qui cherchent précisément de l'argent, mais elles cherchent certainement de l'aide en santé mentale. C'est une des choses que nous avons fréquemment entendues. Il y a la thérapie EMDR ou d'autres sortes de thérapie de traitement des traumatismes.

Oui, le gouvernement devrait agir comme l'a fait celui de l'Australie.

Le sénateur Munson : De combien de femmes parlons-nous? Nous parlons des survivantes des pensionnats autochtones. Quand on parle de ces pensionnats et des excuses, nous disposons de chiffres. J'aimerais avoir des chiffres.

Mme Andrews : Ma recherche démontre que, entre 1940 et 1970 au Canada, plus de 300 000 mères ont été touchées par ces politiques et pratiques qui étaient illégales, contraires à l'éthique et une violation des droits de la personne. Cela ne signifie pas que 300 000 femmes sont d'accord. Certaines d'entre elles disent : « J'ai fait ça et je crois que c'était ce qu'il y avait de mieux pour mon bébé. » Nous ne pouvons pas parler de toutes ces femmes, mais nous savons que 300 000 femmes ont été touchées par ces politiques.

Ces enfants ont été adoptés. Ce sont les chiffres d'adoption au Canada d'enfants de mères célibataires entre 1940 et 1970. De nombreuses provinces ont ventilé ces nombres séparément, sénateur Munson. Si vous consultez les dossiers de l'Ontario, vous trouverez les adoptions d'enfants de mères célibataires. Vous pouvez extraire ces chiffres d'année en année et les additionner.

Le sénateur Dean : Toujours sur le thème de la fin de ce premier tour de questions, j'aimerais joindre ma voix à celle de mes collègues en vous remerciant d'être venues nous raconter ces récits. C'est pénible, et j'espère que l'expérience en sera cathartique, mais ce sont des histoires très dures à entendre. C'est important que nous ayons ici des mères et une fille.

We have heard the personal stories, and they are painful and dramatic. We've also heard from you, Ms. Andrews, a contextual story. It was in the context of a particular post-war period, historically specific although perhaps not unusual at the time. It was partly driven by morality, partly driven by religion. As Senator Seidman asked, was it systemic? It seemed to be systemic for all of those reasons. It was certainly unethical, and we have heard that it may have gone considerably beyond that.

We hear about the importance of an acknowledgement. We hear about the importance of supporting those affected and living with the outcomes of these practices.

We will be listening to our Australian colleagues, and that will be important. We hear you when you say that we should listen to them.

I want to follow up on the notion of an apology that's inclusive. We can certainly hear from our Australian colleagues about what steps they took to make that apology inclusive. While you are here, and because things are culturally and personally specific, it would be important for us to know what inclusivity means to you. If you are not ready to provide that advice, we would invite you to provide it to us later. That seems to be vitally important in situations of this sort, and we are hearing it is very important to you. What would inclusivity feel like?

The Chair: You can always respond to that later, if you wish.

Is that all, Senator Dean?

Senator Dean: Yes.

The Chair: We will go to the second round now.

Senator Petitclerc: My question has been mostly answered. I was concerned on the wrong that was historically made by not being recognized when it comes to caring and healing. I think you have expressed that the healing process and the support you need for the healing process, whether it is funding or just plain recognition of this specific trauma, it's not happening the way I believe it should. That was my question, but you have pretty much answered it. Perhaps you could just say if I'm right in assuming that.

Also, maybe because we haven't talked about it, and so we can have it on the record, what is your impression on the fathers in that whole situation? Or is it completely separate and you don't really have that conversation in the groups that you represent? Are they organized? We haven't really read about that. No matter what happened, if they disappeared, as I have read in

Nous avons entendu les histoires personnelles, et elles sont pénibles et dramatiques. Nous avons aussi entendu de vous, madame Andrews, un récit contextuel. C'était dans le contexte d'une période historique d'après-guerre, mais ce n'était peut-être pas vraiment inhabituel à l'époque. C'était partiellement motivé par la moralité, et partiellement par la religion. Comme l'a demandé la sénatrice Seidman, était-ce systémique? Cela me semble être systémique pour toutes ces raisons. C'était certainement contraire à l'éthique et nous avons entendu dire que c'est peut-être même allé beaucoup plus loin.

On nous dit qu'une reconnaissance est importante, qu'il est important d'appuyer les personnes touchées qui vivent avec les séquelles de ces pratiques.

Nous entendrons nos collègues australiens, ce qui sera important. Nous avons porté attention quand vous avez dit que nous devrions les écouter.

J'aimerais donner suite à la notion d'excuses inclusives. Nous pouvons certainement demander à nos collègues australiens quelles étapes ils ont suivies pour rendre ces excuses inclusives. Mais comme vous êtes ici et que les choses ont un aspect culturel et personnel, il serait important pour nous de savoir ce que l'inclusion signifie pour vous. Si vous ne vous sentez pas prêtes à nous donner ce conseil maintenant, nous vous invitons à nous le fournir plus tard. Cela semble être d'une importance cruciale dans les situations de ce genre, et nous vous avons entendu dire à quel point c'est important pour vous. Qu'entendez-vous vous par inclusion?

Le président : Vous pouvez toujours répondre plus tard, si vous le préférez.

Est-ce tout, sénateur Dean?

Le sénateur Dean : Oui.

Le président : Nous passons maintenant au deuxième tour de questions.

La sénatrice Petitclerc : Ce que j'ai entendu a répondu à ma question en grande partie. Je m'inquiétais du mal qui a été fait au fil du temps par l'absence de reconnaissance pour ce qui est des soins et de la guérison. Le processus de guérison et le soutien dont vous avez besoin pour guérir, qu'il s'agisse de financement ou tout simplement de la reconnaissance de ce traumatisme, ne sont pas ce qu'ils devraient être selon moi. C'était ma question, mais y vous avez essentiellement répondu. Vous pourriez peut-être tout simplement dire que j'ai raison en supposant cela.

Aussi, parce que nous n'en avons pas parlé, et pour que cela figure au compte rendu, quelle impression avez-vous des pères dans toute cette situation? Ou est-ce un sujet totalement distinct que vous n'abordez pas dans les groupes que vous représentez? Sont-ils organisés? Nous n'avons pas vraiment lu là-dessus. Indépendamment de ce qui s'est passé, s'ils ont disparu, comme

some testimony — I'm sure there are some consequences for them as well. I don't know if it is something that you can answer.

Ms. Byrne: In my experience, birth fathers were not informed often; they didn't know they were birth fathers. If the mother was single and she put the father's name on the birth registration, it was expunged in Ontario. It was removed and she was not permitted to name a birth father if she was a single woman.

If she was married, her husband's automatically was on that document, even if he was not the father, because any child born to a married woman in those years was automatically her husband's child. Who else's would it be?

We have always complained about the expunging of information from a legal document that was signed and stamped. That is highly irregular to me.

We have difficulty with fathers because they were systematically excluded from many of these discussions. Many didn't turn up. They were always called on the documents the PF, the putative father, because the mother gave information. When you get those old backgrounds, they said, "The PF didn't turn up, didn't come to the meeting. All the information we have is from the mother." These fathers were encouraged not to attend, and the mother was encouraged not to involve him in any way.

I married the birth father much later. My husband was at university in Nova Scotia at the time. He went to the social services there to tell them that his girlfriend was pregnant and ask what he should do. He was told by the good social worker, who was a nun, that it was not his affair and not his business, that it was my problem and he should keep out of it. That was the end of the story.

He did come back, because I lived in Ottawa, and went with me to social services. All of his information was given to the social worker at the time. When he applied to Thunder Bay, to Vital Statistics, to get the new amended registration of our daughter's birth, he was refused it, because he had never been offered the registration of birth to sign.

These fathers are not part of the story very much, only because they were kept away.

Ms. Rowney: I have been talking with a lot of fathers recently. In many ways their stories mirror that of young mothers in that they felt very powerless. They were excluded and they felt excluded from the system. They weren't sure what to do. How many 17- or 18-year-old boys are going to stand up to or

je l'ai lu dans certains témoignages — je suis sûre qu'il y a, pour eux aussi, des conséquences. Je ne sais pas si c'est une question à laquelle vous pouvez répondre.

Mme Byrne : D'après mon expérience, les pères biologiques n'étaient pas souvent informés; ils ne savaient pas qu'ils étaient pères. Si la mère était célibataire et mettait le nom du père dans l'enregistrement de la naissance, en Ontario, il était supprimé. Il était retiré et elle n'était pas autorisée à nommer le père si elle était célibataire.

Si elle était mariée, le nom de son époux figurait automatiquement dans le document, même si ce n'était pas le père, parce qu'à cette époque tout enfant né d'une femme mariée était automatiquement l'enfant de son époux. De qui d'autre l'enfant aurait-il pu être?

Nous nous sommes toujours plaintes de la suppression de l'information de documents juridiques signés et timbrés. À mon sens, c'est extrêmement irrégulier.

Nous avons de la difficulté avec les pères, parce qu'ils étaient systématiquement exclus de bon nombre de ces discussions. Plusieurs d'entre eux ne se présentaient pas. Dans les documents, ils étaient toujours appelés le père putatif, parce que c'est la mère qui donnait les renseignements. Quand on accède à ces anciens dossiers, on peut lire que le père putatif ne s'est pas manifesté, qu'il n'est pas venu à la réunion et que tous les renseignements que nous avons viennent de la mère. Ces pères étaient encouragés à ne pas se présenter, et la mère était encouragée à ne pas le laisser participer de quelque façon que ce soit.

J'ai épousé le père beaucoup plus tard. Mon mari était à l'université en Nouvelle-Écosse à l'époque. Il s'est présenté aux services sociaux pour leur dire que sa petite amie était enceinte et leur a demandé quoi faire. La bonne travailleuse sociale, qui était une religieuse, lui a dit que ça ne le regardait pas, que ce n'était pas ses affaires, que c'était mon problème et qu'il ne devrait pas s'en mêler. Cela a mis fin à ses démarches.

Il est revenu, parce que je vivais à Ottawa, et il est venu avec moi aux services sociaux. Nous avons donné tous ses renseignements à la travailleuse sociale à ce moment-là. Quand il a fait une demande à Thunder Bay, au bureau de l'état civil, pour obtenir le certificat de naissance modifié de notre fille, on le lui a refusé, parce qu'il n'avait jamais été invité à signer la demande d'enregistrement de naissance.

Ces pères ne sont pas très visibles dans le tableau, mais seulement parce qu'ils en ont été écartés.

Mme Rowney : J'ai parlé avec beaucoup de pères récemment. À bien des égards, leur histoire ressemble à celle des jeunes mères dans la mesure où ils se sentaient tout à fait impuissants. Ils étaient exclus et ils se sont sentis exclus du système. Ils ne savaient pas très bien quoi faire. Combien de

know the questions to ask to figure out what their rights are in that situation?

Many of them speak of feeling emasculated over the years because they were unable to protect their child and the woman they loved. In our society, certainly in those years, that was perceived to be a man's role. Because they were unable to do that at a very difficult time in their lives, they have continued for 40, 50 or 60 years to feel that they are a very unworthy individual and not a contributing member of society.

Most of them have been silent for most of these decades, because it's very embarrassing. Some are also embarrassed that they didn't stand up, come forward and protect their girlfriends.

The women here are talking about how there was an absence of choice for them. There was also an absence of choice for the fathers. In order for something to be a choice, you have to be able to choose between two things. There is nothing to choose between, something is not a choice; it just happens to you. Yet they felt they ought to have done something differently than they did, even though at the time there was no other avenue open to them.

As a result of this, they have been even more reluctant than mothers to come forward to support groups to seek out information. If they try to find information about their child, they often can't, as Monica was saying, because their names are not on the original birth certificates, which means the government and Children's Aid Societies will not recognize their right to information.

Senator Bernard: I'd like to come back to the statement I think you made, Ms. Andrews, in response to a question I was asking. You said that racialized mothers have the resources to mother. I don't know if your research extended to Nova Scotia, but certainly with the racialized mothers, children, adult adoptees and foster children I have worked with over the years, they would see that differently. Could you say a bit more about that, please?

Also, how are mixed raced children seen, children who may have been born to a White mother, for example, and a Black father?

Ms. Andrews: What I was trying to say is that we're talking about the period mostly from the 1940s to 1960s. I don't know what cohort you were working with.

I have done some research in Nova Scotia. Most of these homes for unwed mothers were pretty well filled with middle-class White girls. If you look at the demographics of those

jeunes garçons de 17 ou 18 ans sont en mesure de défendre leurs droits ou de savoir quelle question poser pour les connaître dans une telle situation?

Plusieurs d'entre eux mentionnent s'être sentis émasculés au fil des ans parce qu'ils avaient été incapables de protéger leur enfant et la femme qu'ils aimaient. Dans notre société, certainement à l'époque, c'était perçu comme le rôle de l'homme. Parce qu'ils n'avaient pas été capables de faire cela à un moment très difficile de leur vie, ils ont continué pendant 40, 50 ou 60 ans à se sentir comme une personne indigne qui n'apporte aucune contribution à la société.

La plupart d'entre eux ont été silencieux pendant la plupart de ces décennies, parce que c'est très gênant. Certains aussi avaient honte de ne pas être intervenus pour protéger leur petite amie.

Les femmes ici disent à quel point elles étaient confrontées à une absence de choix. Les pères n'en avaient pas plus. Pour qu'il y ait un choix, il faut pouvoir choisir entre deux choses. S'il n'y a rien à choisir, ce n'est pas un choix; on ne fait que subir. Pourtant, ils pensaient qu'ils auraient dû avoir fait les choses différemment, même si aucune autre avenue ne s'offrait à eux à ce moment-là.

Par conséquent, ils ont été encore plus réticents que les mères à s'adresser à des groupes de soutien pour obtenir des renseignements. Et lorsqu'ils essayaient d'obtenir des renseignements au sujet de leur enfant, c'était souvent impossible parce que, comme Monica l'a dit, leur nom ne figurait pas sur le certificat de naissance original, et le gouvernement et les sociétés de l'aide à l'enfance ne reconnaissaient donc pas leur droit à l'information.

La sénatrice Bernard : J'aimerais revenir à une chose que je pense que vous avez dite, madame Andrews, en répondant à une de mes questions. Vous avez dit que les mères racialisées avaient les ressources pour élever leur enfant. J'ignore si votre recherche couvre la Nouvelle-Écosse, mais dans le cas des mères racialisées, les enfants, les adultes ayant été adoptés et les enfants en foyer d'accueil avec qui j'ai travaillé pendant des années n'en diraient pas autant. Pouvez-vous en dire un peu plus à ce sujet, s'il vous plaît?

Aussi, comment les enfants de race mixte étaient-ils perçus, les enfants nés d'une mère blanche, par exemple, et d'un père noir?

Mme Andrews : Nous parlions principalement de la période des années 1940 à 1960. Je ne sais pas auprès de quelle cohorte vous avez travaillé.

J'ai aussi fait un peu de recherche en Nouvelle-Écosse. La plupart de ces foyers pour mères célibataires étaient essentiellement remplis de filles blanches de la classe moyenne. Si vous preniez les renseignements démographiques de ces

homes at the time and ask any of the mothers that were there, there were no women of colour in these homes.

In Nova Scotia, we did have a couple of private homes, to my knowledge. I am talking about maternity homes in the 1960s. There were some private homes.

Now, of course, we know that the child-welfare system is extremely racialized, and that those children and Indigenous children represent huge numbers in the system. At that time in Canada, too, in other provinces — not so much Nova Scotia — the Black population was not as high. But from the research I have seen, they were maybe not coerced the way we were because they weren't in those homes and weren't put in that system to surrender their children for adoption.

Did you find that they were?

Senator Bernard: Yes.

Ms. Andrews: That's very interesting to me. In the same period?

Senator Bernard: Certainly the 1960s, late 1950s.

Are you familiar with the Association of Black Social Workers?

Ms. Andrews: Yes.

Senator Bernard: I'm one of the founding members of that organization.

Ms. Andrews: I know that. I also know that the Black social workers in the States were actually asking, "Why don't we have maternity hospitals for Black women?" They wanted the same thing. Unfortunately, they weren't places where people wanted to be, unfortunately, because you would lose your baby if you were in such a home. I'm certainly open to looking at that more.

I'm no expert on Nova Scotia social welfare systems, but my research did not bring that up. In fact, I had one piece of research, a government document from Nova Scotia, that said they were surprised to find there was, in the wording of the time, a "negro girl" in the home. So that was brought out in the government reports.

It seemed to be an anomaly to me, but my research is limited and I just found one or two things. Those are the kinds of things I found.

foyers de l'époque et que vous posiez la question aux mères qui s'y trouvaient, vous déduiriez qu'il n'y avait aucune femme de couleur.

En Nouvelle-Écosse, à ma connaissance, nous avions un ou deux foyers privés. Je parle de foyers de mères dans les années 1960. Il y avait certains foyers privés.

Aujourd'hui, bien sûr, nous savons que le système d'aide à l'enfance est extrêmement racialisé et que ces enfants et les enfants autochtones sont très nombreux. Au Canada, à cette époque, et aussi dans les autres provinces — pas tant en Nouvelle-Écosse —, la population noire n'était pas aussi grande. Mais d'après l'étude que j'ai vue, les mères noires n'ont peut-être pas été aussi contraintes que nous l'étions parce qu'elles n'étaient pas dans ces foyers ni dans le système qui forçait les mères à faire adopter leur enfant.

En avez-vous trouvé?

La sénatrice Bernard : Oui.

Mme Andrews : Je trouve cela très intéressant. Au cours de la même période?

La sénatrice Bernard : Certainement au cours des années 1960 et vers la fin des années 1950.

Connaissez-vous l'association des travailleuses et travailleurs sociaux noirs, l'Association of Black Social Workers?

Mme Andrews : Oui.

La sénatrice Bernard : Je fais partie des membres fondateurs de cette organisation.

Mme Andrews : Je suis au courant. Je sais aussi que les travailleurs sociaux noirs aux États-Unis ont demandé pourquoi ils n'avaient pas de maternités pour femmes noires. Ils voulaient la même chose. Ce n'était malheureusement pas des endroits où l'on voulait être, parce que résider dans un tel foyer signifiait perdre son bébé. Je suis certainement disposée à examiner cette question davantage.

Je ne suis pas experte de l'aide sociale en Nouvelle-Écosse, mais ce n'est pas ce que mes recherches ont révélé. De fait, j'ai consulté un document de recherche, du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, dans lequel les auteurs se disent grandement surpris d'apprendre qu'il y a, dans les termes de l'époque, une « négresse » dans le foyer étudié. C'est ce qu'indiquent des rapports du gouvernement.

Cela semble être une anomalie, à mon sens, mais ma recherche est limitée et je n'ai trouvé qu'une ou deux choses là-dessus. C'est ce que j'ai trouvé.

The Chair: We will have two more questions. I will ask that the questions be put first and then get the answers from the panel.

Senator Poirier: First, we talked about looking for an apology, recognition, from the government regarding the practice that was going on in those years. Have you approached the churches for the same kind of recognition?

Second, given all the mothers that this has happened to, do you have an idea of how many have been able to reunite with their sons or daughters that they have found?

Senator Duffy: I want to say thank you to all of our witnesses tonight. Part of what we've learned here, and hopefully the viewers through CPAC, which will broadcast this meeting, is the shame felt by people who have been adoptees and mothers who have not met their children.

I had two people call my office. They reached out and spoke to their birth mothers and were rejected. What we've heard here tonight gives us a deeper appreciation — and I hope those adoptees across the country have a deeper appreciation — of the shame that was put on their mothers by the institutions, which they carry with them to this day. I believe, in these two young people who called me, that shame was the reason for their rejection, because the birth mother had been deeply damaged and was not able to come to grips. It underscores the point that you are making here and which this committee has been so sympathetic to.

The Chair: To Senator Poirier's two-part question, responses?

Ms. Byrne: May I answer Senator Duffy?

The Chair: You may answer him, too. I didn't think he had a question, but he had a comment.

Ms. Byrne: Very briefly, I just did two reunions with two 91-year-old mothers. Both had declared they did not wish to be contacted through their provincial social services because their kids didn't know. The kids were in their seventies. Nevertheless, the two adoptees found these two mothers separately and contacted them. Both the mothers said, "I'm so glad you found me, just don't tell the kids; I don't want them to know." The shame had followed them until they were 91.

So, yes, there are reasons why mothers refuse contact, and it's not because they don't love their children.

Le président : Nous allons avoir deux autres intervenants. Je vous demande de poser les questions d'abord, puis d'écouter la réponse du groupe de témoins.

La sénatrice Poirier : Premièrement, nous avons parlé d'obtenir des excuses, une reconnaissance de la part du gouvernement en ce qui concerne cette pratique utilisée au cours de ces années. Vous êtes-vous adressées aux Églises pour obtenir le même genre de reconnaissance?

Deuxièmement, compte tenu du grand nombre de mères à qui c'est arrivé, avez-vous une idée du nombre d'entre elles qui ont pu retrouver leur fille ou leur fils?

Le sénateur Duffy : J'aimerais remercier tous nos témoins. Une des choses que nous avons apprises ici, et j'espère que les spectateurs de la chaîne CPAC, qui diffusera cette réunion, l'ont apprise aussi, c'est la honte ressentie par les adoptés et par les mères qui n'ont pas rencontré leur enfant.

Deux personnes ont appelé mon bureau. Elles ont communiqué avec leurs mères biologiques, mais elles ont été rejetées. Ce que nous avons entendu ce soir nous donne une meilleure idée — et j'espère que ce sera la même chose pour les adoptés à l'échelle du pays — de la honte dont les institutions ont accablé leurs mères, et qu'elles portent encore en elles. Je crois que, pour ces deux jeunes personnes qui m'ont appelé, c'est la honte qui était le motif du rejet, parce que la mère biologique avait été profondément blessée et n'arrivait pas à faire face à la situation. Cela souligne le point que vous présentez ici et pour lequel le comité a montré beaucoup de compassion.

Le président : Quelqu'un veut-il répondre à la question en deux parties de la sénatrice Poirier?

Mme Byrne : Puis-je répondre au sénateur Duffy?

Le président : Vous pouvez lui répondre aussi. Je croyais que c'était davantage une observation qu'une question.

Mme Byrne : Je serai très brève. Je viens d'organiser deux réunions avec deux mères de 91 ans. Les deux ont déclaré qu'elles ne voulaient pas que les services sociaux provinciaux communiquent avec elles parce que leurs enfants n'étaient pas au courant. Les enfants sont septuagénaires. Néanmoins, les deux adoptés ont trouvé ces deux mamans séparément et sont entrés en communication avec elles. Elles ont toutes les deux déclaré : « Je suis si heureuse que tu m'aies trouvée, mais ne le dis surtout pas aux enfants; je ne veux pas qu'ils le sachent. » La honte les a suivies jusqu'à l'âge de 91 ans.

Par conséquent, oui, il y a des raisons pour lesquelles les mères refusent le contact, et ce n'est pas parce qu'elles n'aiment pas leur enfant.

The Chair: I don't want to lose sight of Senator Poirier's questions. One was: You said what you want from government, but what about the churches? We do have the United Church coming on Thursday.

The second question was: What number or what percentage of the people that you have been in contact with actually do connect?

Ms. Andrews: In terms of churches, Origins Canada had a historic meeting with mothers as a panel similar to this, with the Presbyterian, Salvation Army, Catholic, United and Anglican churches. All sent top-level representatives to our meeting to listen to the stories of the mothers. We had mothers who represented those religious and who had been in their maternity homes.

The churches have been very good in terms of listening but not so much in terms of doing, with the exception of the United Church, which has actually put quite a few things together for us and at least has been working with us and acknowledging and validating these things with us.

So, yes, we have reached out to the churches. We are very disappointed that the churches that were contacted to come to the study, with the exception of the United Church, declined to be here.

The Chair: I might also add that federal and the provincial governments contacted also declined, but we will have the Ontario Children's Aid Society. The Mouvement Retrouvailles from Quebec will be coming on Thursday, and tomorrow will be Australia.

Before I thank our witnesses, I want to point out to committee members that I will be putting a motion before the Senate. Bill C-45, the cannabis bill, will occupy a lot of our time for the next couple of months after we finish this subject. We will need to hold some special meetings, so I will put a motion before the Senate. You have heard these motions many times, asking us to meet, notwithstanding that the Senate may be sitting.

We are looking at a couple of Monday meeting prospects and a couple of extensions of the Wednesday and Thursday meetings by an additional hour to get through our consideration of Bill C-45.

Senator Poirier: What about the second part of my question?

The Chair: That's true. You have one minute.

Ms. Byrne: We have no idea, because as I said, we hear from people and they ask a million questions. They go away and do their own thing, and we never know. Sometimes I'll chase them

Le président : Je ne veux pas perdre le fil des questions de la sénatrice Poirier. La première disait ceci : vous avez précisé ce que vous voulez du gouvernement, mais qu'en est-il des Églises? Jeudi, nous allons accueillir l'Église unie.

La deuxième question était : quel est le nombre ou le pourcentage de personnes avec qui vous avez communiqué qui ont fini par établir le contact?

Mme Andrews : En ce qui concerne les Églises, Origins Canada a organisé la réunion historique de mères, en tant que groupe de témoins semblable à celui-ci, avec l'Église presbytérienne, l'Armée du Salut, l'Église catholique, l'Église unie et l'Église anglicane. Elles ont toutes envoyé des représentants haut placés à notre réunion pour écouter les récits des mères. Nous avions des mères qui représentaient ces ordres religieux, qui s'étaient trouvées dans ces foyers de maternité.

Les Églises ont été très bonnes pour écouter, mais pas tellement pour agir, à l'exception de l'Église unie qui a effectivement produit un certain nombre de choses pour nous et, au moins, travaille avec nous pour reconnaître et valider ces choses avec nous.

Nous avons donc tendu la main à ces Églises. Nous avons été très déçues d'apprendre que, à l'exception de l'Église unie, les Églises invitées à participer à l'étude ont refusé.

Le président : Je précise aussi que le fédéral et les gouvernements provinciaux contactés ont aussi refusé, mais nous allons entendre la représentante de l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance. Le Mouvement Retrouvailles, du Québec, sera là jeudi et, demain, ce sera au tour de la représentante de l'Australie.

Avant de remercier nos témoins, j'aimerais signaler aux membres du comité que je présenterai une motion au Sénat. Le projet de loi C-45, Loi sur le cannabis, occupera la majeure partie de notre temps au cours des deux mois qui suivront l'étude en cours. Il nous faudra tenir quelques séances spéciales. Je présenterai donc une motion à cet effet au Sénat. Vous avez entendu à de nombreuses reprises ce genre de motion pour que nous puissions nous rencontrer même si le Sénat siège.

Nous envisageons de tenir une ou deux séances le lundi et de prolonger d'une heure les séances d'un ou deux mercredis et jeudis pour notre étude du projet de loi C-45.

La sénatrice Poirier : Qu'en est-il de la deuxième partie de ma question?

Le président : C'est vrai. Vous avez une minute.

Mme Byrne : Nous n'en avons aucune idée, parce que, comme je l'ai déjà mentionné, les gens s'adressent à nous et posent un million de questions, puis ils s'en vont vaquer à leurs

down and ask whatever happened. But I do that all the time. I'm going back 25 or 30 years. I phone them, and they say, "Yes, I found my daughter 20 years ago." "Thanks for letting me know." So the file is still open in my drawer.

The Chair: Let me say that the five of you have been of great value to us in the consideration of this matter. You've told us personal stories. You've told us about a lot of the research you've done. It has been very valuable as we start this study.

(The committee adjourned.)

occupations et nous n'en entendons plus jamais parler. Quelquefois, je les talonne et je demande ce qui est arrivé. Mais je fais ça tout le temps. Je remonte 25 à 30 ans en arrière. Je les appelle et elles me disent : « Oui, j'ai trouvé ma fille il y a 20 ans. » Je les remercie de l'information. Les dossiers sont toujours ouverts.

Le président : Je dois dire que vous avez toutes les cinq apporté une énorme contribution à notre étude. Vous nous avez raconté des histoires personnelles. Vous nous avez parlé d'une grande partie de vos travaux de recherche. C'est très utile pour nous en ce début d'étude.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, March 21, 2018

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 4:19 p.m. to study issues relating to Canada's post-war adoption mandate for unmarried mothers (topic: Canada's post-war adoption mandate for unmarried mothers).

Senator Art Eggleton (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I'm Art Eggleton, chair of the committee, and I would ask my colleagues to introduce themselves.

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec, deputy chair of the committee.

Senator Dean: Tony Dean, representing Ontario.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Montreal, Quebec.

Senator Raine: Nancy Greene Raine from B.C.

Senator Seidman: Judith Seidman from Montreal, Quebec, and Deputy Chair of the committee.

[*Translation*]

Senator Poirier: I am Rose-May Poirier from New Brunswick.

[*English*]

The Chair: Today, we continue with the subject of Canada's post-war adoption mandate for unmarried mothers. This is the second meeting. We heard from a number of mothers and representatives of organizations and also adoptees last evening. Today, we're focusing on Australia because Australia has gone through the experience. This report that I have in front of me is the Community Affairs Reference Committee report on forced adoptions and policy practices, dated February 2012. I'm pleased to welcome the chair of that committee, by video conference, of course, Senator Rachel Siewert.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 21 mars 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 19, afin de poursuivre son examen des questions concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général (sujet : le mandat d'adoption au Canada après la guerre pour les mères célibataires.)

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je suis Art Eggleton, président du comité, et je demanderai à mes collègues de se présenter.

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec, vice-présidente du comité.

Le sénateur Dean : Tony Dean, je représente l'Ontario.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, de Montréal, au Québec.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, je viens de Montréal, au Québec, et je suis vice-présidente du comité.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le président : Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur l'adoption forcée dans le Canada de l'après-guerre pour les mères célibataires. C'est notre deuxième séance sur le sujet. Hier soir, nous avons entendu des mères et des représentantes d'organisations, de même que des enfants adoptés. Aujourd'hui, nous nous tournons vers l'Australie, parce que l'Australie a vécu la même expérience nous. Le rapport que j'ai sous les yeux a été produit par le Comité de référence des affaires communautaires et porte sur les adoptions forcées et les pratiques politiques. Il date de février 2012. C'est donc avec plaisir que je souhaite la bienvenue à la présidente de ce comité, par vidéoconférence, bien sûr, la sénatrice Rachel Siewert.

To you, senator, I would say good morning because it's the morning of March 22, I believe, for you today. Today is the afternoon of March 21. I understand this is a signature day for this report and the apology that was issued, so we have this occasion to welcome you. Could we have your opening remarks, please?

Senator Rachel Siewert, Chair, Community Affairs Reference Committee for the Forced Adoption Inquiry, Senate of Australia: Yes, and thank you. This was a very important inquiry for us. You're right, for us it's March 22, yesterday was March 21, and it was in fact the fifth anniversary of the apology. Some of the recommendations from our report have been implemented, but a lot haven't.

I'm going to keep my opening comments brief because you have the report. I think where I'll go at the moment is that, as I said, some of the recommendations have been implemented and some haven't. I was talking to an adoptee yesterday who outlined some of the ongoing issues for the mothers, the fathers and particularly the adoptees. They're now starting to age as well, and there are a lot of issues that they still want resolved.

For example, for those in the report, you'll see there's a lot of discussion about access to records, which has not been resolved in this country in a lot of the states and for a lot of the mothers and families affected.

In terms of the birth certificates, you'll see in Australia that the birth certificates were changed for adoptees such that it reflected the adopting parents' names on the birth certificates. There's a lot of distress where people are finding it hard to get their original birth certificates or get those birth certificates changed. They're also still finding it hard to access records. Some have not been available; some have been destroyed.

They're also wanting to be able to access, more broadly, DNA services, for example, and a lot of people are deeply concerned about the quality of the counselling, access to counselling and issues around redress that have still not been addressed. Those are some of the ongoing issues.

Back to you now. I'm very happy to answer your questions, and if I can't answer them immediately, I'll take them on notice.

The Chair: Perhaps I could start and then I'll call on the deputy chairs.

Je vous souhaite un bon début de journée, sénatrice, puisque c'est le matin du 22 mars chez vous, si je ne me trompe pas. Ici, nous sommes le 21 mars, en après-midi. Je crois comprendre que c'est un jour spécial pour ce rapport et les excuses qui ont été présentées par la suite, donc nous profitons de l'occasion de vous accueillir parmi nous. Pouvez-vous nous présenter votre exposé, s'il vous plaît?

Sénatrice Rachel Siewert, présidente, Comité de référence des affaires communautaires pour l'enquête sur les adoptions forcées, Sénat de l'Australie : Certainement. Merci. Cette enquête était très importante pour nous. Vous avez bien raison, c'est déjà le 22 mars chez nous, et nous soulignions hier, le 21 mars, le cinquième anniversaire des excuses qui ont été présentées. Certaines des recommandations contenues dans notre rapport ont été suivies, mais beaucoup sont restées lettre morte.

Je ne vous présenterai pas de long exposé ce matin, puisque vous avez reçu notre rapport. Je me contenterai de vous dire pour l'instant que certaines recommandations ont été mises en œuvre et d'autres pas. Je parlais avec une personne adoptée hier, qui m'expliquait les problèmes qui persistent pour les mères, les pères et, particulièrement, les enfants adoptés. Ils commencent d'ailleurs à vieillir, eux aussi, et il y a beaucoup de choses qu'ils souhaiteraient voir réglées.

Par exemple, vous verrez qu'on parle beaucoup dans notre rapport de l'accès aux archives, un problème qui n'est toujours pas réglé dans ce pays, dans bien des États, et qui afflige bien des mères et des familles.

Pour ce qui est des certificats de naissance, vous verrez qu'en Australie, les certificats de naissance des personnes adoptées ont été modifiés de sorte que ce soient les noms des parents adoptifs qui figurent sur les certificats de naissance. Il y a un grand désarroi attribuable au fait qu'il soit si difficile de trouver le certificat de naissance original de l'enfant adopté ou de faire modifier son certificat de naissance. Ils ont aussi du mal à avoir accès aux archives. Certains documents ne sont pas accessibles; certains ont été détruits.

De manière plus générale, les personnes adoptées souhaiteraient avoir accès à des services d'analyse de l'ADN, par exemple, et bien des gens déplorent grandement la qualité du suivi psychologique, l'accès déficient à des consultations et l'absence de mesures réparatrices, qui perdure. Ce sont-là les grandes questions en suspens.

Je vous redonne donc la parole. Je serai très heureuse de répondre à vos questions, si je peux y répondre immédiatement, faute de quoi j'en prendrai note.

Le président : Je peux peut-être commencer, après quoi je donnerai la parole aux vice-présidentes.

I'm trying to determine how much of this is very similar to our conditions here. In Canada, of course, we have provinces. You have states. We had various entities, some of them maternity homes run by churches, that were part of the adoption mandate, as we call it. Have you the same situation there? Have the churches been involved also in the apology and in the follow-up that the report calls for?

What about the states? Have you had good cooperation from them? Are you helping to provide for a national framework that in fact would help guide all of this between your government and the state governments?

Ms. Siewert: I'll go back to your first question in terms of the religious institutions. Yes, they were very heavily involved. A great deal of them gave a separate apology and then participated in the formal apology. There is still a lot of ill feeling among some of the mothers affected and also some of the adoptees. Some of the women affected don't want anything to do with the institutions they are involved with. In a minute I will come back to an overall framework about some of the other things that were occurring at the same time because they are interlinked.

Some of the adoptees and the mothers involved want nothing to do with the churches, so if they're offering counselling and support services, they actually don't want to access them; they want to access independent counselling and other sorts of support services.

Around the same time the forced adoptions were occurring was around the time we had a lot of child migrants, the whole issue of child migrants from the U.K. who were also suffering a lot in institutions. We've had an apology to forgotten Australians, those who were put into institutions as children, and to former child migrants. There are a lot of ongoing issues there. You're probably aware that there's been a Royal Commission into child sexual abuse of children in institutions, and that handed down an enormous report at the end of last year. By the way, there's going to be a formal apology to them. They've just established a committee, which I will be on, to develop that apology. So there are some ongoing issues there. Of course, then we've had an apology to the stolen generations of our First Peoples.

These three major issues are quite interlinked. The institutions were involved in all of those situations, so sometimes it's difficult to unwind some of that, given the breadth of the issues we're dealing with. I think you've had very similar situations as well, so some of the relationships with the churches and the religious organizations aren't very good, but most of them are trying to reach out and offer support.

J'essaie de déterminer à quel point votre situation est similaire à la nôtre. Au Canada, bien sûr, il y a des provinces. Vous avez des États. Nous avions diverses entités, dont les maisons maternelles dirigées par les églises, qui faisaient partie du mandat d'adoption, comme on l'appelle. Est-ce la même chose chez vous? Les églises ont-elles participé à tout cela, de même qu'aux excuses et à tout ce qui a suivi votre rapport?

Qu'en est-il des États? Coopèrent-ils bien avec vous? Participez-vous à l'élaboration d'un cadre national destiné à guider votre gouvernement et les gouvernements d'État dans ce domaine?

Mme Siewert : Je répondrai d'abord à votre première question sur les institutions religieuses. Effectivement, elles ont beaucoup participé à tout cela. Beaucoup d'entre elles se sont excusées séparément, en plus d'avoir participé aux excuses officielles. Il y a encore beaucoup de mauvais sentiments chez les mères touchées, de même que chez certaines personnes adoptées. Certaines femmes ne veulent plus rien savoir de ces institutions. Dans une minute, je vous parlerai du cadre général concernant toutes sortes d'autres choses survenues en même temps, parce qu'elles sont interreliées.

Certaines des mères et des personnes adoptées ne veulent rien savoir des églises, donc même si elles offrent des services de soutien et des consultations psychologiques, elles n'en veulent pas. Elles préfèrent utiliser d'autres formes de services indépendants.

De même, à l'époque des adoptions forcées, beaucoup d'enfants migrants arrivaient en Australie depuis le Royaume-Uni; ils ont eux aussi beaucoup souffert dans ces institutions. Des excuses ont donc aussi été présentées aux Australiens oubliés, à ceux qui ont été placés en institution enfants, ainsi qu'aux anciens enfants migrants. Il y a beaucoup de problèmes qui découlent de cela. Vous savez probablement qu'il y a eu une commission royale sur l'exploitation sexuelle des enfants en institution, qui a déposé un énorme rapport à la fin de l'année dernière. Il y aura d'ailleurs des excuses officielles qui seront présentées à ces personnes. On vient tout juste de constituer un comité, auquel je siégerai, pour préparer ces excuses. Ce sont donc autant de problèmes qui persistent. Bien sûr, il y a également des excuses qui ont aussi été présentées aux générations volées de nos premiers peuples.

Ces trois grands enjeux sont très liés. Les mêmes institutions ont participé à toutes ces situations, si bien qu'il soit parfois difficile de distinguer l'un de l'autre, compte tenu de l'étendue des problèmes en cause. Je pense que vous avez connu des situations très semblables, de sorte que les relations avec les églises et les organisations religieuses ne sont pas très bonnes, mais la plupart d'entre elles essaient de faire amende honorable et d'offrir leur soutien.

In terms of the states, yes, we have a very similar situation to you. Each of the states is responsible for adoption laws. I'll come back to the adoption laws in a minute. We also have two territories, the Northern Territory and the ACT, for which the Commonwealth is more responsible and has more of an involvement and ability to try and influence some of the rules. They also have their own parliaments, but it's a bit of a different relationship.

In terms of the adoption laws, the Commonwealth was involved in the 1960s in setting up model adoption legislation, which is why a lot of us feel they are directly involved in this issue.

The Commonwealth, however, cannot force the states to implement model legislation, although most of the states did. Adoption is becoming a huge issue in Australia again. I know you've read our report. You will see that it tailed off in the mid-1970s. The peak of adoption was around 1972-73 and then it tailed off when social security came in, and adoption tailed off at the same time. There's now an ongoing debate. In fact, on the morning news we had one of our ministers talking about wanting to change the adoption laws, which is reopening a very large wound for a lot of people.

The Chair: Thank you very much.

Senator Petitclerc: Thank you so very much for being here during your early morning.

Reading the report, I see that one chapter highlights the importance of counselling and support services. We had heard from witnesses yesterday — mothers, actually — who told us how they did not have that kind of counselling and support when it happened or even after.

I want to hear from you on how determinant your report and the formal apologies were in making sure that this was corrected now and after the report in terms of what kind of an effect it had to make sure that, even if late, that support came, if it did.

Ms. Siewert: So when the apology was made, a package was also announced by the government, and it offered a range of services. It didn't deal with the issue of redress, but a large part of that did relate to counselling and support services.

A lot of the focus of that package was training psychologists in issues around counselling and support for adoptees, but particularly focusing on the women whose babies were taken. I'm sure that, when you heard yesterday from the mothers, you would have heard about very similar circumstances as we heard. It was a wide range of them, and they were pretty shocking and horrendous. You probably heard yesterday that it has affected

Pour ce qui est des États, effectivement, c'est assez semblable à ce qui se passe chez vous. Chacun des États est maître de ses propres lois en matière d'adoption. Je reviendrai dans un instant aux lois sur l'adoption. Nous avons également deux territoires, soit le Territoire du Nord et l'ACT (le territoire de la capitale de l'Australie), qui relève davantage du Commonwealth et donc, que le Commonwealth a davantage le pouvoir d'influencer sur le plan des règles. Chacun a aussi son propre parlement, mais la relation que nous entretenons avec eux est un peu différente.

Pour ce qui est des lois sur l'adoption, le Commonwealth s'est appliqué, dans les années 1960, à établir une loi modèle en matière d'adoption, et c'est la raison pour laquelle nous sommes nombreux à estimer qu'il a une part de responsabilité directe dans ce dossier.

Cela dit, le Commonwealth ne peut pas forcer les États à adopter sa loi modèle, bien que la plupart des États l'aient fait. L'adoption redevient un énorme enjeu en Australie. Je sais que vous avez lu notre rapport. Vous verrez que l'adoption s'est mise à ralentir vers la moitié des années 1970. Elle a atteint son apogée vers 1972-1973, après quoi elle a diminué avec l'arrivée de la sécurité sociale. Il y a actuellement tout un débat qui fait rage. En fait, aux nouvelles du matin, aujourd'hui l'un de nos ministres a évoqué l'idée de modifier les lois en matière d'adoption, ce qui équivaudrait à rouvrir une profonde blessure pour beaucoup de gens.

Le président : Merci beaucoup.

La sénatrice Petitclerc : Je vous remercie infiniment d'être parmi nous si tôt pour vous aujourd'hui.

À la lecture du rapport, je vois qu'il y a un chapitre qui souligne l'importance des services de consultation et de soutien. Nous avons entendu des témoins, des mères en fait, nous dire hier qu'elles n'avaient pas eu accès à ce genre de service quand c'est arrivé ni même après.

J'aimerais que vous me disiez à quel point votre rapport et les excuses officielles ont été déterminants pour rectifier le tir, quel effet le rapport a eu pour que ce soutien leur soit offert, même si longtemps après, si tel est le cas.

Mme Siewert : Quand le gouvernement a présenté ses excuses, il a également annoncé un plan et un éventail de services. Il n'a pas annoncé de mesures réparatrices, mais il a surtout offert des services de consultation psychologique et de soutien.

Une grande partie de son plan consistait à former les psychologues afin qu'ils puissent offrir des services de consultation et de soutien aux personnes adoptées, mais encore plus particulièrement aux femmes à qui on a enlevé leur bébé. Je suis sûr que ce que les mères vous ont raconté hier ressemble beaucoup à ce que nous avons entendu. Il y avait toutes sortes d'histoires vraiment choquantes et horribles. Vous avez

their whole lives, and it has affected the adoptees, their sons and daughters. So we needed counselling services for both the mothers and fathers and the adoptees.

In the evidence we heard, a lot of people were critical of the lack of counselling. When they did go for counselling— to psychologists, for example— some of them were just told to get over it. It was quite obvious that the profession did not understand the nature of the impact— and the lifelong impact— on mothers, in particular, who lost their child. Some of them never saw their child. You're aware of those circumstances.

Adoptees thought their mothers didn't love them, and that has impacted on their whole lives, whether they went to a happy situation in their adoptive families— and many did. Many, even though they had a good upbringing, with loving adopting parents, still felt something was missing.

Sorry, that was a long answer. What the package did was provide funding to the Australian Psychological Association for training of psychologists and to develop a package for these psychologists.

That has ended. I've heard quite a bit of criticism about the fact that there doesn't seem to be an ongoing program of getting the training and the manual out. There's no requirement for psychologists to read that. People are also critical of the fact that more funding wasn't provided for counselling. The funding for the Link-Up services that have been provided, and some of the other support services— for example, support to find your records, which is a major ongoing issue— people have been critical of that as well. It runs out in two years. In fact, the people I was talking to yesterday were saying they need ongoing funding and they need funding for the sorts of things so that we can trace DNA. So I undertook to ask questions of the government about that.

The other point is that people say you don't get fixed by short-term counselling. These are lifelong impacts, and therefore they need access to counselling lifelong.

People have also raised the issue that as people are aging — and it's the same with former child migrants and forgotten Australians — they have fears about interacting with institutions again, particularly religious institutions, which provide some of the age care services here, and particularly residential services. So there is that ongoing issue as well that we need to look at. We're not yet fully comprehending or working out how we're going to address that issue either.

probablement entendu hier que ces événements ont influencé tout le cours de leur vie, et que les personnes adoptées en ont aussi souffert, comme leurs fils et leurs filles. Nous avions donc besoin de services de consultation psychologique pour les mères, les pères et les personnes adoptées.

Pendant les témoignages que nous avons recueillis, beaucoup de personnes ont dénoncé l'absence de services de consultation. Ceux qui ont consulté des psychologues ou d'autres professionnels se sont parfois fait dire de passer par-dessus, tout simplement. Il était assez évident que la profession ne comprenait pas la nature du choc subi par les mères qui ont perdu un enfant, en particulier, un choc qui se fait sentir toute la vie. Certaines d'entre elles n'ont jamais pu voir leur enfant. Vous connaissez les circonstances.

Les personnes qui ont été données en adoption croient parfois que leur mère ne les aimait pas, ce qui les marque elles aussi toute leur vie, même si elles sont heureuses dans leur famille adoptive, et c'est le cas de plusieurs. Beaucoup de personnes adoptées ont un sentiment de vide, même si elles ont pu bénéficier d'une bonne éducation et de parents adoptants aimants.

Je m'excuse, c'était une longue réponse. Le plan du gouvernement accordait du financement à l'Association des psychologues de l'Australie, pour la formation des psychologues et la création d'un programme spécial pour les psychologues.

C'est maintenant terminé, et beaucoup déplorent qu'il ne semble pas y avoir de programme permanent de formation et de promotion du manuel. Les psychologues ne sont pas tenus de lire le manuel produit. Les gens déplorent aussi qu'on n'ait pas octroyé plus de financement aux services de consultation. Ils critiquent aussi le financement octroyé aux services Link-Up et aux autres services de soutien offerts, notamment pour la recherche d'archives, un problème qui n'est toujours pas réglé. Ce programme se terminera dans deux ans. En fait, les gens avec qui je parlais hier me disaient qu'ils avaient besoin de financement à long terme pour ce genre de choses, afin qu'on puisse faire des analyses d'ADN, entre autres. J'ai donc entrepris de poser des questions à ce sujet au gouvernement.

Les gens me disent aussi qu'on ne peut pas guérir après quelques séances de consultation seulement. Ce genre d'événement marque la personne à vie, de sorte qu'elle doit avoir accès à du soutien toute sa vie.

Les gens soulignent aussi que, quand ils vieillissent — et c'est la même chose pour les anciens enfants migrants et les Australiens oubliés —, ils ont peur d'interagir de nouveau avec ces institutions, particulièrement avec les institutions religieuses, dont certaines offrent des services aux personnes âgées, particulièrement en résidence. C'est un autre problème à long terme sur lequel nous devons nous pencher. Nous ne voyons pas encore tout à fait comment nous réglerons le problème.

Senator Seidman: Thank you so much for being with us today. It's sometimes very challenging doing this by video conference, but we really appreciate the opportunity to discuss something with you that you've experienced and that we're now looking at.

I noticed that your Senate report contains 20 recommendations. I know we've heard that the government did agree with these recommendations, but I would like to know if all these recommendations have been carried out, enacted or acted upon. And if not all, then which ones were not acted upon and what were the challenges around those particular recommendations?

The Chair: That's a big question.

Ms. Siewert: My assessment is that, no, not all of the recommendations have been carried out. Some have not been carried out to their full extent. For example, the counselling has been carried out partly but not fully. The apology obviously has. As you know, a number of our recommendations related to that apology.

There's a clarification in what I'm about to say. By and large, people were very pleased and happy with the apology. It was extremely well done by the government in terms of being inclusive. There was a reference committee set up.

The report, as you'll see, was a consensus report across both the government, which was a Labour government at the time, the coalition, which is the Liberal-National Coalition, and ourselves. We all agreed on this, which was important. We worked hard to get that consensus report.

The government set up a reference committee to help develop the apology and to provide advice on the package. Although we didn't get to see the package that the government announced at the time, we had a lot of input into it. The three key representatives of the three parties involved in the report were on the reference committee. It included women who had been affected by forced adoptions, who had their babies taken, and it included adoptees as well. The government took on board a lot of our recommendations in terms of the apology.

The problem with the apology was that, just after it finished, there was a political issue here where there was a challenge to the prime minister, and that overshadowed the apology in the news. That really upset a big group of people. The apology in itself was very moving, as I said, very well done, and the government paid for people to be able to come to Canberra to hear the apology personally, and made a lot of effort.

La sénatrice Seidman : Je vous remercie infiniment d'être parmi nous aujourd'hui. C'est parfois très difficile d'échanger ainsi par vidéoconférence, mais nous vous sommes vraiment reconnaissants de nous permettre de discuter avec vous de votre expérience, comme nous étudions justement la question en ce moment.

Je remarque que votre rapport sénatorial contient 20 recommandations. Nous avons entendu que le gouvernement a accepté ces recommandations, mais j'aimerais savoir si toutes se sont ensuivies de lois ou de mesures concrètes. Dans la négative, pouvez-vous nous dire lesquelles n'ont pas été mises en œuvre et quelles difficultés particulières elles posent?

Le président : C'est une grande question.

Mme Siewert : De mon point de vue, non, les recommandations n'ont pas toutes été suivies. Certaines l'ont été entièrement. Par exemple, celle sur les services de consultation a été suivie en partie, mais pas entièrement. Celle sur les excuses a été mise en œuvre. Comme vous le savez, bon nombre de nos recommandations portaient sur ces excuses.

Je dois toutefois apporter une précision. En majorité, les gens se sont dits très contents des excuses qui ont été présentées. Le gouvernement l'a fait extrêmement bien et a su être inclusif. Il y a aussi un comité de référence qui a été constitué.

Comme vous le constaterez, le rapport a fait consensus au gouvernement, qui était dirigé par le Parti travailliste à l'époque, à la coalition, qui est une coalition libérale-nationale, et chez nous. Nous l'avons tous adopté, ce qui était important. Nous avons travaillé très fort pour que ce rapport fasse consensus.

Le gouvernement a créé un comité de référence chargé de le conseiller sur les excuses à présenter et son plan. Bien que nous n'ayons pas pu voir à l'avance le plan annoncé par le gouvernement à l'époque, nous avons pu lui faire beaucoup de propositions. Les trois principaux représentants des trois partis ayant participé à la rédaction du rapport faisaient partie du comité de référence. Il comprenait aussi des femmes ayant subi l'adoption forcée, qui se sont fait prendre leur bébé, comme il comprenait des personnes adoptées. Le gouvernement a intégré bon nombre de nos recommandations à ses excuses.

Le problème, c'est que juste après la présentation des excuses, il y a eu toute la polémique politique de la contestation de la première ministre, ce qui a jeté de l'ombre sur ces excuses dans les médias. Cela a beaucoup dérangé un grand groupe de personnes. Ces excuses elles-mêmes étaient très touchantes et comme je l'ai dit, très réfléchies; le gouvernement a payé pour que les gens puissent venir à Canberra entendre les excuses en personne, il a déployé beaucoup d'efforts en ce sens.

So that part of it was done. As I've described, I don't think the counselling services go to the full extent of the recommendations. There was funding provided for the Link-Up services to support people to find their records.

Some of the states have reacted differently to the recommendations. Some states are better at access to information in their records. Babies were also transferred out of states, so that makes it hard. Their records are in another state. For example, some of the babies from Western Australia went to the eastern states, so that makes it hard to chase the records.

The birth certificates still aren't revolved. Issues around adoption laws haven't been addressed. We talked about the issue of redress and encouraging the states to address that issue. As far as I'm aware, they haven't addressed that issue. In fact, we're going through an issue at the moment in terms of the government moving to put in a redress system for children who were sexually abused in institutions. There is legislation currently before Parliament. We're in the middle of an inquiry into that legislation.

Some of the adoptees who were in institutions are also involved in that issue. You're probably aware from the report that some of the children ended up growing up in institutions. Some of the evidence we received was that they were also abused in institutions. Then they are most likely therefore to be involved in that process of redress. So they will get redress for that, but at the moment there's no redress for those who weren't sexually abused but who were abused in other ways in institutions.

But specifically for adoptees who were affected and mothers who were affected with those lifelong impacts that you'll have heard about and that we heard about have not been addressed.

It's patchy. Unfortunately, over here, there's no requirement. These are recommendations. The government responded, and you've probably seen the government's response. But there's no mechanism other than public pressure and pressure through our parliamentary institution and state institutions to require them to implement the recommendations.

I think I may not have completely answered a previous question about the states. Western Australia has apologized. Most of the states now have made an apology through their Parliaments as well. In fact, West Australia's Parliament, my home state, apologized before we even started the inquiry.

Does that answer your question?

Ce volet s'est donc concrétisé. Comme je l'ai expliqué, je ne crois pas que les services de consultation aillent aussi loin que ce que nous recommandions. On a octroyé du financement aux services Link-Up pour aider les gens à retracer leurs documents.

Certains États ont réagi différemment aux recommandations. L'accès à l'information est meilleur dans certains États. Il y a toutefois bien des bébés qui ont été envoyés dans un autre État, ce qui complique les choses. Leurs dossiers se trouvent donc dans un autre État. Par exemple, certains bébés nés en Australie-Occidentale ont été envoyés dans les États de l'Est, ce qui complique la recherche d'archives.

La question des certificats de naissance n'est toujours pas résolue. Celle des lois en matière d'adoption non plus. Nous avons parlé de mesures de réparation et avons encouragé les États à en prendre. À ma connaissance, ils n'ont pas encore pris de mesures de ce type. En fait, il y a actuellement un problème, puisque le gouvernement est en train de mettre en place un régime de réparation pour les enfants qui ont subi de la violence sexuelle en institution. Il y a actuellement un projet de loi à ce sujet devant le Parlement. Nous sommes en plein milieu d'une enquête sur ce projet de loi.

Certains des enfants adoptés qui sont passés par ces institutions sont également touchés par ce problème. Vous savez probablement, si vous avez lu le rapport, que certains enfants ont passé toute leur enfance en institution. D'après les témoignages que nous avons recueillis, ils y ont également subi des violences. Ils seront donc fort probablement visés par ces mesures de réparation. Ils seront indemnisés pour cela, mais pour l'instant, il n'y a pas de mesure de réparation pour les enfants qui n'ont pas subi de violence sexuelle, mais qui ont subi d'autres types de violence en institution.

Il n'y a toutefois encore rien pour les personnes adoptées et les mères marquées à vie par ces événements, comme vous l'avez entendu et nous aussi.

Ce n'est pas uniforme. Malheureusement, il n'y a aucune obligation. Ce sont des recommandations. Le gouvernement y a répondu, et vous avez probablement vu la réponse du gouvernement, mais il n'y a pas de mécanisme contraignant, outre la pression publique et la pression que nous pouvons exercer par notre institution parlementaire et nos institutions d'État, pour que les gouvernements mettent ces recommandations en œuvre.

Je pense que je n'ai peut-être pas totalement répondu à la question précédente sur les États. L'Australie-Occidentale s'est excusée. La plupart des États ont depuis fait leurs excuses aux victimes par leur parlement aussi. En fait, l'Australie-Occidentale, qui est mon État de résidence, a présenté des excuses avant même le début de notre enquête.

Est-ce que cela répond à votre question?

Senator Seidman: It's a good beginning. Thank you very much.

I have one quick followup. The first recommendation was to implement a national framework to address the consequences. Has that national framework been established?

Ms. Siewert: Not in my opinion, no.

Senator Seidman: Thank you.

Senator Poirier: Thank you for the presentation and for being with us. I really appreciate it.

I have a couple of questions. First, following the government's response in 2013 with a promise of various funding, how would you rate the impact of the apology and the funding? Also, was the response satisfactory to the people who were forced into adoption?

Ms. Siewert: I'd say the apology was accepted. The emotion in the room at the time was very intense. It took a little while for it to sink in for people, because they had been working for so long to get this issue on the national agenda, and they had been ignored for so long. So, yes, I think the apology was accepted.

As I said, the fact that the political commotion happened only hours later really upset a group of people.

But yes, it was. Regarding the support services, people felt they went some way to addressing their issues but a lot of people felt it was not far enough. I have a group of mothers and adoptees who regularly ring me, as have some of the other senators who have expressed concerns about the ongoing issues they're not getting support for.

What some people in government and some people would say is insignificant, but what is very significant for adoptees is this issue around not being able to get your proper birth certificates and get your birth parents on your certificates. Basically, they see their birth certificates as a lie. If they've got the adopted parents on, they see that as a false document, as a lie. They also have trouble, therefore, getting passports and things like that. That, for some, is a bit of an issue as well.

I'd say there are still ongoing issues, because the four lines of issues haven't been addressed.

Does that answer your question?

Senator Poirier: Yes, it does.

La sénatrice Seidman : C'est un bon départ. Merci beaucoup.

J'aurais une dernière question à poser rapidement à ce sujet. La première recommandation visait à mettre en place un cadre national pour remédier aux conséquences des adoptions forcées. A-t-il été établi?

Mme Siewert : À mon avis, non.

La sénatrice Seidman : Merci.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie de votre exposé et de votre présence parmi nous. Je l'apprécie beaucoup.

J'ai quelques questions à poser. Premièrement, après la réponse du gouvernement en 2013, qui avait promis divers fonds, comment évaluez-vous l'effet des excuses présentées et du financement octroyés? De même, cette réponse est-elle été jugée satisfaisante par les personnes forcées à l'adoption?

Mme Siewert : Je dirais qu'elles acceptent ces excuses. L'émotion dans la pièce à ce moment-là était très intense. Il leur a fallu un peu de temps pour digérer tout cela, parce qu'elles travaillaient depuis si longtemps à porter cette question sur la place publique et qu'on les a ignorées longtemps. Donc, oui, je pense que ces excuses ont été acceptées.

Par contre, comme je l'ai dit, la commotion politique qui a suivi à peine quelques heures après a vraiment dérangé tout un groupe de personnes.

Mais oui, elles ont été acceptées. Concernant les services de soutien, bien des gens trouvent qu'ils répondent en partie aux besoins, mais qu'ils ne vont pas assez loin. Il y a un groupe de mères et de personnes adoptées qui m'appellent fréquemment, tout comme d'autres sénateurs, qui m'expriment leur frustration à l'égard des autres problèmes qui perdurent et pour lesquels elles ne reçoivent pas d'aide.

Ce que les gens au gouvernement et ailleurs diront n'a pas d'importance, mais s'il y a une chose qui est très importante pour les personnes adoptées, c'est le fait de ne pas pouvoir accéder à leur certificat de naissance original, ni faire inscrire les noms de leurs parents biologiques sur leur certificat. En gros, ils voient leur certificat de naissance comme un mensonge. S'ils y voient le nom de leurs parents adoptifs, ils considèrent que c'est un faux document, un mensonge. Ils ont donc aussi du mal à obtenir un passeport ou d'autres documents du genre. Pour certaines personnes, c'est tout un problème aussi.

Je dirais qu'il y a des problèmes qui demeurent, parce que les quatre grands aspects n'ont pas tous été réglés.

Est-ce que cela répond à votre question?

La sénatrice Poirier : Oui, merci.

In your Recommendation No. 10, you recommended that financial contribution be sought from the state and territory governments and the organizations that were involved in the practice of placing the children of single mothers for adoption. "In support, the funding for the services is prescribed in the previous two recommendations."

Has that been done? Did the government approve that? Is that working well?

Ms. Siewert: The government provided some funding support as part of their response to the committee and the package they announced with the apology. Some of those services are going to run out of funding, and that's where the lobbying is starting to see if they can be increased.

Institution by institution, some institutions have been offering some services, but I'd say that was patchy. A lot of the mothers and the adoptees, as I said earlier, don't want to be involved with those institutions. There's not really, as far as I'm aware, a process where they can contribute funding to another service—this is the institutions— to actually help the people affected.

So it's very patchy. That's my understanding. Of course, it's state by state, and there's no coordination across the states for that, other than if the institutions were coordinating.

I've got to also say that a lot of attention of the institutions has been focused very strongly on the royal commission that has just been completed into sexual abuse of children in institutions. That has taken a lot of their attention, particularly some of the major institutions that were involved in that. For example, the Catholic Church, the Salvation Army in particular and a number of other institutions have been very focused on that.

I would say that's also been taking quite a lot of their attention.

My overall assessment is that it has been inadequate.

Senator Omidvar: Thank you so much, senator, for being with us. I too realize how difficult it is.

Yesterday, we had our first set of witnesses. I heard something that was quite remarkable, and I thought I would check whether you had the same experience. It was noted that mothers of colour in Canada who fall into this discussion were given the resources to mother their babies, because those Black babies were not considered as valuable as blonde, blue-eyed babies. As the witness said, it's probably the only time in history when a woman of colour got a better deal.

Can you describe your own experiences in Australia with children of women of colour?

À la recommandation 10, vous recommandez de demander une contribution financière aux gouvernements des États et des territoires et aux organisations qui ont participé au placement d'enfants de mères célibataires en adoption. « De plus, le financement requis pour offrir ces services est prescrit dans les deux recommandations précédentes. »

Est-ce que cela a été fait? Est-ce que le gouvernement a approuvé cette mesure? Est-ce qu'elle fonctionne bien?

Mme Siewert : Le gouvernement a fourni une aide financière dans sa réponse au comité et le plan qu'il a annoncé parallèlement à ses excuses. Cependant, le financement de certains services ne sera pas suffisant, et les lobbyistes essaient de voir s'il peut être augmenté.

Au cas par cas, certaines institutions offrent des services, mais je dirais qu'ils sont assez épars. Comme je l'ai déjà dit, bien des mères et des enfants adoptés ne veulent plus avoir affaire avec ces institutions. À ma connaissance, il n'y a pas vraiment d'autre mécanisme pour contribuer au financement d'un autre service que celui de ces institutions, pour venir en aide aux personnes touchées.

Cela varie donc beaucoup, d'après ce que je comprends. Bien entendu, chaque État agit de façon distincte, sans coordination, sauf si les organisations ont coordonné leurs activités.

Je dois également dire que l'attention des organisations était en grande partie tournée vers la commission royale, qui vient de terminer ses travaux sur les agressions sexuelles dont les enfants ont été victimes dans les établissements. Ces travaux ont beaucoup accaparé leur attention, particulièrement dans le cas des grandes organisations impliquées. Par exemple, l'Église catholique, l'Armée du Salut et un certain nombre d'autres organisations se sont fortement intéressées à la commission.

Je dirais que cette question a accaparé une grande partie de leur attention.

Selon moi, la réaction a été inadéquate dans l'ensemble.

La sénatrice Omidvar : Merci beaucoup, sénatrice, de comparaître devant nous. Je comprends à quel point le sujet est difficile.

Hier, nous avons reçu notre premier groupe de témoins. J'ai entendu des propos vraiment remarquables et j'ai pensé vous demander si vous aviez vécu la même expérience. On nous a affirmé que les mères célibataires de couleur au Canada avaient reçu des ressources pour élever leurs bébés, car les bébés noirs étaient considérés comme étant moins intéressants que les bambins blonds aux yeux bleus. Comme l'a fait remarquer ce témoin, c'est probablement la seule fois de l'histoire où les femmes de couleur ont été privilégiées.

Pourriez-vous nous dire ce qu'il s'est passé avec les enfants nés de femmes de couleur en Australie?

Ms. Siewert: That was not an issue that really came up. The issue for us was that, at the same time that this was happening, it was in the period also where we had the Stolen Generations. The Stolen Generations is what we call when Aboriginal children were deliberately taken from their families and adopted into White families or non-Aboriginal families. So that did occur.

So, no, we didn't have that situation that I'm aware of. In fact, it was the reverse, where Aboriginal children were being deliberately taken and adopted into White families. Children and babies were being taken.

We did hear from Aboriginal mothers whose babies were taken at birth, although generally it was slightly older children who were taken during that period of the Stolen Generations. We heard from an Aboriginal adoptee who was taken out of the country to Scotland and had come home. Of course, she had been removed and grew up outside of her culture, and that had a significant impact on her.

So, no, the situation you mention did not occur in Australia. I might mention Western Australia, because we had particularly awful situations with a number of children taken through that period of the Stolen Generations.

Senator Omidvar: My second question goes to the recommendations in your report on public awareness; namely, that the government should undertake public awareness activities.

I also notice in your report that there was an exhibition or you wanted to host an exhibition. Can I get an assessment from you on how well the public awareness strategy has worked, and what would you recommend to us in terms of, if we make this recommendation, what are some of the nuances that we need to consider? Because you've gone before us in history, and we can learn from you.

Ms. Siewert: I'll start with the exhibition. Again, the reference committee that was set up for the apology was also consulted over the exhibition, and that was first down at the national archives. I think the exhibition itself was very good.

The exhibition travelled around Australia, and there was a group of mothers that didn't like it. But, by in large, I'd say it was supported by the bulk of mothers and adoptees.

The apology, of course, did get media. Not as much as it should have because of the event that happened on the side, but it did get some media. In terms, then, of raising public awareness, quite frankly, more broadly in the community, I think a lot of people are still ignorant of the issues. There was some

Mme Siewert : Ce n'est pas vraiment une question qui a été soulevée. Le problème, à l'époque, c'est que l'affaire des générations volées a éclaté pendant nos travaux. Quand nous parlons des générations volées, nous faisons référence aux enfants autochtones qui ont été délibérément enlevés à leur famille pour être adoptés par des familles blanches ou non autochtones. Voilà ce qui s'est passé.

À ma connaissance, donc, nous n'avons pas été confrontés à cette situation. En fait, c'est l'inverse qui s'est produit, car des enfants autochtones ont été délibérément enlevés à leur famille et adoptés par des familles blanches. C'est arrivé à des bébés et à des enfants.

Nous avons entendu les témoignages de mères autochtones dont les bébés ont été enlevés à la naissance, même si, de façon générale, il s'agissait d'enfants plus âgés enlevés au cours de la période des générations volées. Nous avons notamment rencontré une Autochtone adoptée en Écosse qui était revenue au pays. Bien entendu, le fait d'avoir été retirée de sa famille et d'avoir grandi en dehors de sa culture a eu de profondes répercussions sur elle.

La situation que vous évoquez ne s'est donc pas produite en Australie. Je pourrais mentionner l'Australie-Occidentale, qui a été le théâtre de situations particulièrement douloureuses lorsqu'un certain nombre d'enfants y ont été enlevés au cours de la période des générations volées.

La sénatrice Omidvar : Ma deuxième question concerne les recommandations que contient votre rapport sur la sensibilisation de la population. Vous avez notamment préconisé que le gouvernement entreprenne des activités de sensibilisation.

Je remarque également que votre rapport fait mention d'une exposition ou de votre intention d'en organiser une. Pourriez-vous évaluer le succès de la stratégie de sensibilisation de la population et énumérer certaines des nuances dont nous devrions tenir compte si jamais nous décidons d'adopter une telle stratégie? Comme vous êtes nos prédécesseurs, nous pouvons tirer des leçons de votre expérience.

Mme Siewert : Je commencerai par l'exposition. Ici encore, le comité de référence mis sur pied pour les excuses a été consulté à propos de cette exposition, laquelle s'est d'abord tenue aux archives nationales. L'exposition elle-même était selon moi excellente.

Elle a ensuite sillonné le pays. Elle a déplu à un groupe de mères mais, dans l'ensemble, elle a reçu l'aval de la majorité des mères et des personnes adoptées.

Les excuses ont, évidemment, fait l'objet d'une couverture médiatique, pas autant qu'elles l'auraient dû en raison de ce qui s'est passé en parallèle, mais les médias en ont parlé. Pour ce qui est de la sensibilisation de la population, je pense sincèrement qu'une grande partie de la communauté est encore dans

awareness, and there was some media around the inquiry, which helped a lot. That was, by in large, I'd say, fairly positive media about something that was really awful. It didn't demonize. In the past, you'll probably be aware that single mothers were demonized. I noticed you are calling the women "unmarried mothers," I think. Here, the situation is generally called "single mothers."

That media was much more sympathetic than it had been in the past, where sometimes it was quite condemning of single mothers. So my answer is there's been some, but there hasn't been a coordinated approach to raising public awareness.

Senator Raine: Thank you very much for appearing with us today and giving us the benefit of your experience.

I think you mentioned, in your opening remarks, that there was a manual that was developed for psychologists and that you were a bit concerned that they weren't reading it. Would that manual be available for us to get here in Canada?

Ms. Siewert: My understanding is that it's a series of modules and things like that. I've asked a question, in fact, of the government because some of the mothers contacted me and outlined their concern that that program of funding had finished. Yet, they were concerned that it would just sit on the shelf. So I've been chasing the government about how it's going to get out there.

I think there needed to be, from the limited information I've had about where that's up to, because it was up to, then, the association to get that information out. And mothers are the ones who are particularly concerned that it's not being taken up as it should.

I can take on notice where that's available because I've been told that it's up to the psychologist to get it out there and to encourage the psychologist to pick it up in terms of reading it and starting to implement it.

So I can take that on notice to get back to you about where it's available because it's not a publicly available document, as far as I'm aware.

Senator Raine: I think that would be very helpful because, if you've funded and developed training documentation for people counselling those with trauma, then it would be very helpful for us to look at it because, probably, our cultural backgrounds are similar enough that it could be useful.

The other question I wanted to just clarify for my own —

Ms. Siewert: We do have a lot of deep similarities with the situations that you are facing there. So I'd say, yes, it would be useful.

l'ignorance. Certaines démarches de sensibilisation ont été entreprises et les médias ont parlé de l'enquête, ce qui a été fort utile. Je dirais que dans l'ensemble, la couverture médiatique de cette affaire déplorable a été assez positive et n'a diabolisé personne. Vous savez probablement que les mères étaient autrefois blâmées. J'ai remarqué que vous qualifiez les femmes de « mères célibataires ». Nous parlons plutôt de *single mothers*.

Les médias ont fait preuve de beaucoup plus de sympathie que par le passé, car ils avaient parfois condamné sévèrement les mères célibataires. Certaines démarches ont donc été entreprises, mais aucune approche coordonnée n'a été adoptée pour sensibiliser la population.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup de comparaître devant nous aujourd'hui pour nous faire profiter de votre expérience.

Il me semble que, dans votre exposé, vous avez indiqué qu'un manuel avait été préparé à l'intention des psychologues et que vous craigniez un peu qu'ils ne le lisent pas. Pourrions-nous en obtenir un exemplaire au Canada?

Mme Siewert : D'après ce que je comprends, il s'agit d'une série de modules et de documents semblables. J'ai interrogé le gouvernement à ce sujet, car certaines mères ont communiqué avec moi pour m'indiquer qu'elles s'inquiétaient du fait que le financement du programme était terminé et craignaient que le manuel ne soit oublié sur une tablette. Je harcèle le gouvernement pour avoir le fin mot de l'histoire.

D'après la somme limitée de renseignements que j'ai obtenus sur les progrès accomplis à ce sujet, car les choses avancent, il faut que l'association diffuse l'information. Les mères craignent particulièrement que les responsables ne s'occupent pas du dossier autant qu'ils le devraient.

Je peux prendre note de l'endroit où on peut se procurer ce document, car on m'a indiqué qu'il revient aux psychologues de le diffuser et d'encourager les psychologues à le lire et à commencer à l'appliquer

Je peux donc prendre l'information en note pour vous informer de l'endroit où vous pourriez obtenir le document, car, à ma connaissance, il ne s'agit pas d'un document accessible au public.

La sénatrice Raine : Je pense que cela nous serait fort utile, car si vous avez financé et élaboré des documents de formation pour ceux qui offrent des services de conseils aux personnes souffrant de traumatismes, nous aurions avantage à en prendre connaissance, car nos antécédents culturels sont probablement suffisamment semblables pour que cela nous soit utile.

L'autre question que je voulais éclaircir pour mon…

Mme Siewert : Nous sommes confrontés à des situations fort semblables. Ce serait donc effectivement utile.

Senator Raine: The other question I had was: In Canada, statistics on births, deaths, marriages and those kinds of things are all kept provincially, and there isn't a national database of births and deaths.

It sounds like it's the same in Australia. When there is an adoption that crosses state lines, is there an obligation for one state to share the information with the other state? How is that tracked? We're now looking at all the advertising on the Internet about finding your genealogy, and I think, in Canada, we were surprised to find, on St. Patrick's Day, that we're all Irish. But genealogy is something that we would expect to find documented in our statistics. So how does it work in Australia with national and state statistics?

Ms. Siewert: In the Community Affairs Committee, invariably, in a whole lot of our inquiries, the issue about data and sharing data and the collection of data comes up.

You're hearing from Daryl Higgins next. He's from the Australian Institute of Welfare. Sorry, I've got that wrong.

The Chair: Child Protection Studies is what I have.

Ms. Siewert: Sorry. I get the acronym wrong and the name of it wrong all the time. Anyway, he was enormously useful to our committee. He has been doing a lot of work on adoptions, so he will be able to tell you a lot more about those issues.

From our perspective, you're right; the states are responsible for those areas. In terms of the adoptions, we have much fewer adoptions now in Australia, although there's been — again, it was on the radio this morning — a bit of an increase in New South Wales.

In the past, there has been no requirement for another state to provide information to somebody in, say, Western Australia. They then have to use that state's rules to get access to their records, not Western Australian rules. There's no coordination at the moment — and there certainly wasn't then — around the rules in regard to access to people's records, whether they are their medical records or their birth certificates, particularly the records of adoption. They were closed adoptions, so that was particularly difficult. There has been work to better coordinate that, but the feedback I'm getting from adoptees and mothers is that it's still very difficult.

The issue here that I should also mention is that some of the parents involved are now starting to pass away, particularly the older ones, and that then closes off, sometimes, people's ability to find out more information. You're right in terms of genealogy. Particularly, adoptees are turning to trying to get their DNA and

La sénatrice Raine : Voici mon autre question : au Canada, ce sont les provinces qui conservent les statistiques relatives aux naissances, aux décès, aux mariages et à ce genre de choses. Il n'existe pas de base de données nationale sur les naissances et les décès.

Il semble qu'il en aille de même en Australie. Dans le cas d'une adoption entre deux États, l'un est-il obligé de communiquer l'information à l'autre? Comment assure-t-on le suivi? Internet déborde de publicités sur les recherches généalogiques, et je pense que nous avons été surpris d'apprendre, le jour de la Saint-Patrick, que nous sommes tous Irlandais. Nous nous attendrions toutefois à trouver des renseignements généalogiques dans les statistiques. Qu'en est-il des statistiques à l'échelle du pays et des États en Australie?

Mme Siewert : La question des données et de leur échange surgit invariablement dans un grand nombre d'enquêtes du Comité des affaires communautaires.

Dans la deuxième partie de la séance, vous allez entendre Daryl Higgins, de l'Australian Institute of Welfare. Pardonnez-moi, je fais erreur.

Le président : Il est directeur de Child Protection Studies, selon l'ordre du jour.

Mme Siewert : Désolée, je me trompe tout le temps d'acronyme et de nom. Quoi qu'il en soit, il nous a été d'un grand secours. Il a effectué de nombreux travaux sur l'adoption; il pourra donc vous en dire beaucoup plus à ce sujet.

D'après nous, vous avez raison : la question relève des États. Pour ce qui est des adoptions, leur nombre a considérablement diminué en Australie, bien qu'on note une légère augmentation en Nouvelle-Galles du Sud, selon ce qu'on annonçait à la radio ce matin.

Par le passé, les États n'étaient pas tenus de communiquer l'information à quelqu'un se trouvant en Australie-Occidentale, par exemple. Les gens doivent donc invoquer les règles de l'État d'origine pour obtenir leurs dossiers, et non celles de l'Australie-Occidentale. Les règles ne sont pas coordonnées actuellement — et ne l'étaient certainement pas à l'époque — en ce qui concerne les dossiers des gens, qu'il s'agisse de leur dossier médical, de leur certificat de naissance ou, particulièrement, de leur dossier d'adoption. C'est d'autant plus difficile qu'il s'agit d'adoptions fermées. Certains efforts de coordination ont été déployés, mais les personnes adoptées et les mères m'ont indiqué qu'il était encore très difficile d'obtenir des dossiers.

Sachez, en outre, que certains parents concernés commencent à mourir, particulièrement chez les plus âgés, ce qui empêche parfois les gens de trouver plus de renseignements. Vous avez raison en ce qui concerne la généalogie. Les personnes adoptées se tournent notamment vers les services d'analyse d'ADN pour

using that as a way to trace people, but we're at the very beginning of discussing it now.

Daryl should be able to help you a bit more about how they're dealing with that, if he knows how they are dealing with that, because it's an area I don't know a lot about in terms of recording that.

[*Translation*]

Senator Mégie: Ms. Siewert, I'm going to ask you a question in French. Is the translation coming through?

[*English*]

Do you have translation?

Ms. Siewert: I'm told I'm going to hear it interpreted, but I haven't.

The Chair: You don't have translation?

[*Translation*]

Shaila Anwar, Clerk of the Committee: Senator Mégie, you can go ahead, since there will be a short delay.

Senator Mégie: My question is about international adoption currently. I know that, nowadays, single mothers are no longer demonized. Forced adoption no longer exists, but international adoption does. Do you think that the publication of your recommendations could help shape different international adoption policies that we could apply today? The adoptions happen now, but we could hear from parents or children down the road. Can we draw any lessons from past practices for current adoption policies?

[*English*]

Ms. Siewert: Yes, I do. This issue came up during this inquiry, and has come up in some of our other inquiries. One of the issues was that the debate was quite polarized in Australia around adoption overall, with a lot of those affected by past practices who were very anti-adoption and said we should ban it completely. Then there was the other side of the debate, particularly for families who are unable to have children and the argument about providing permanent homes for people in out-of-home care. It's still a very live debate here and, in fact, it has kicked off again.

In terms of international adoptions, a lot of the issues around international adoptions were intensified because the issues that came up through the forced adoption practices highlighted a lot of the negative impacts that it can have, particularly if you're

tenter de trouver des gens, mais nous commençons à peine à nous pencher sur la question.

Daryl devrait être en mesure de vous aider un peu plus en vous indiquant, s'il le sait, comment on procède à cet égard, car je n'en sais pas beaucoup à ce sujet.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Madame Siewert, je vais vous poser une question en français. Avez-vous l'interprétation?

[*Traduction*]

Entendez-vous l'interprétation?

Mme Siewert : On m'indique que je vais l'avoir, mais je ne l'entends pas.

Le président : Vous n'avez pas l'interprétation?

[*Français*]

Shaila Anwar, greffière du comité : Sénatrice Mégie, vous pouvez parler, parce qu'il y aura un certain retard.

La sénatrice Mégie : Ma question concerne l'adoption internationale actuelle. Je sais que, de nos jours, les mères célibataires ne sont plus démonisées. Nous n'avons plus l'adoption forcée, mais l'adoption internationale existe encore. Croyez-vous que la publication de vos recommandations pourrait contribuer aux différentes politiques que nous pouvons appliquer maintenant à l'adoption internationale? L'adoption se fait maintenant, mais plus tard, nous pouvons recevoir des commentaires de la part des parents ou des enfants. Y a-t-il un impact qui pourrait servir de leçon dans le cadre des politiques d'adoption actuellement?

[*Traduction*]

Mme Siewert : Oui, je pense que cela pourrait être utile. La question a été soulevée lors de cette enquête et au cours de certaines de nos autres enquêtes. Le débat autour de l'adoption en général était très polarisé en Australie, car un grand nombre de personnes marquées par les anciennes pratiques étaient farouchement opposées à l'adoption, affirmant qu'il faudrait l'interdire complètement. De l'autre côté, il y avait les familles incapables d'avoir des enfants et ceux qui faisait valoir que l'adoption offre une résidence permanente aux enfants placés en foyer d'accueil. Le débat est encore actif ici et a même repris de plus belle.

Pour ce qui est de l'adoption internationale, un grand nombre de questions ont pris de l'ampleur en raison des problèmes d'adoptions forcées qui ont mis en lumière les nombreux effets négatifs que cette pratique peut avoir, particulièrement si les gens sont incapables d'accéder à leurs dossiers et de retracer leur

unable to get access to your records, if you're unable to trace your birth family. That's even harder internationally.

Also, there is the guarantee that there were not forced adoptions because, in Australia, we've heard a lot about the unethical practices in some countries around taking children away from their birth families who weren't really orphans or weren't really supposed to be in institutions. So it raised all those issues and it raised issues about the need for open adoptions, the need for children to be able to contact their birth parents and understand their family history, their backgrounds.

So yes, I think there is a lot to learn for international adoptions.

As I said, there's still a large group of people who think we shouldn't be facilitating international adoptions, or adoptions at all. And now there is talk about permanent placements rather than adoption and a lot of changes.

There have been a lot of changes already to adoption processes. They are open adoptions, records now are much more available and there for the adoptee. So there are a lot of lessons we need to take from past practices for international adoptions.

Senator Munson: Thank you for being with us today or tonight, whatever time it is for you.

Last night, it was very emotional with mothers speaking to us in our committee. Of course, everybody agreed that an apology is in order, a major apology. I've noticed out of the 20 recommendations, there are seven that deal with an apology. The first seven deal with an apology. I was struck by Recommendation No. 6. I know we've talked about apologies, but it was suggested here that the committee recommends that formal apologies should always be accompanied by undertakings to take concrete actions that offer appropriate redress for past mistakes.

In your view, what is appropriate redress for past mistakes and how can we learn from that here, if we put that into our recommendations?

Ms. Siewert: First, when we heard evidence from our witnesses, particularly from mothers, it was very clear that people wanted an apology but that there had to be something with it, and the research we did showed that apologies that weren't accompanied by concrete actions were often seen as useless or were only half-baked.

famille. La situation est encore plus difficile en cas d'adoption internationale.

Il faut aussi s'assurer que les adoptions ne sont pas forcées, car, en Australie, nous avons beaucoup entendu parler des pratiques non éthiques qui ont cours dans certains pays, où on enlève à leur famille des enfants qui n'étaient pas vraiment orphelins ou qui n'auraient pas dû se trouver dans des établissements. Le sujet a donc soulevé toutes ces questions, et a fait réfléchir à la nécessité des adoptions ouvertes et au besoin qu'ont les enfants de pouvoir communiquer avec leurs parents biologiques afin de comprendre leur histoire et leurs antécédents familiaux.

Je pense donc qu'il y a beaucoup à apprendre à propos de l'adoption internationale.

Comme je l'ai souligné, nombreux sont ceux qui considèrent qu'il ne faudrait pas faciliter l'adoption internationale, voire l'adoption tout court. On parle maintenant de placement permanent plutôt que d'adoption, et on envisage de multiples changements.

Les processus d'adoption ont déjà beaucoup évolué. Les adoptions étant ouvertes, les dossiers sont maintenant bien plus accessibles pour les personnes adoptées. Nous devons donc tirer de nombreuses leçons des pratiques antérieures dans le domaine de l'adoption internationale.

Le sénateur Munson : Merci beaucoup de témoigner cet après-midi ou ce soir, selon l'heure qu'il est en Australie.

Hier soir, nous avons entendu des témoignages fort émotifs de mères qui se sont adressées au comité. Bien entendu, tout le monde convient que des excuses sérieuses s'imposent. J'ai remarqué que 7 des 20 recommandations concernent les excuses. Ce sont les sept premières. La sixième m'a frappé. Je sais que nous avons parlé des excuses, mais certains ont proposé au comité de recommander que les excuses officielles soient toujours accompagnées de mesures afin d'entreprendre des démarches concrètes pour rectifier adéquatement les erreurs du passé.

Selon vous, comment peut-on corriger adéquatement ces erreurs? Comment peut-on en tirer des leçons au Canada, si nous formulons des recommandations à ce sujet?

Mme Siewert : Sachez d'abord que quand nous avons entendu les témoins, particulièrement les mères, il est clairement ressorti que les gens voulaient obtenir des excuses, mais qu'il fallait qu'elles soient accompagnées de mesures. Les recherches que nous avons effectuées ont montré que les excuses sans mesures concrètes sont souvent jugées inutiles ou insatisfaisantes.

The committee found it enormously emotional when we were hearing evidence from witnesses from mothers and adoptees, and grandparents and fathers by the way. We talk about mothers a lot but we got evidence from a number of fathers who were deeply affected by this as well.

We had counsellors in the room, one in the room and one in a separate room that people could go and talk to, because we were conscious of not retraumatizing people. I just mention that because that was very important when people were giving us their evidence.

Some mothers had never ever spoken about this before. It was the first time some people had spoken to us publicly.

In terms of the concrete measures, they are absolutely essential, which is why the government announced at the same time the package that we've been talking about in terms of the counselling support, the other support services.

So yes, it's very important. It's an issue of ongoing concern that the package didn't go far enough or it still needs to be extended and that people have lifelong impacts so there needs to be more. But the bottom line is it's very important that there are concrete measures announced with the apology.

The Chair: Let me follow up on this for a moment. Was there any request in terms of redress, for individual redress by these people, or did they stick with pretty much what you recommended?

Ms. Siewert: There was a lot of concern around our redress that people should get some sort of financial redress as well.

It's a very touchy issue here and, in fact, a lot of us have been campaigning for a long time for redress for the Stolen Generations, financial redress, and that still has not been addressed. So there's an ongoing campaign for reparations.

We were very conscious of that in this committee report and that's why we've been encouraging the states and the Commonwealth to talk about that. Various states have had bits and pieces of redress. Western Australia had a redress scheme. There was an announcement of a redress scheme, which mainly centred on issues around abuse. So most of the adoptees and mothers would not have been included, other than if adoptees were in institutions where they are abused. But they announced this redress scheme and then the government changed, a new government came in and halved it, halfway through the process.

Le comité a été submergé d'émotions quand il a entendu les témoignages des mères et des personnes adoptées, et aussi ceux des grands-parents et des pères, soit dit en passant. Nous parlons beaucoup des mères, mais nous avons entendu un certain nombre de pères qui ont été fortement ébranlés par tout cela.

Des conseillers étaient sur place, l'un dans la salle et l'autre dans une pièce distincte pour que les gens puissent leur parler, car nous voulions éviter de nouveaux traumatismes. Je vous l'indique en passant, car c'était très important quand les gens témoignaient.

Certaines mères ne s'étaient jamais ouvertes à ce sujet. Dans certains cas, c'était la première fois que les témoins abordaient le sujet en public.

Quant aux mesures concrètes, elles sont absolument essentielles. Voilà pourquoi le gouvernement fédéral a annoncé en même temps que les excuses le train de mesures dont nous avons parlé sur le plan des services de conseil et de soutien.

C'est donc, effectivement, très important. On craint toujours que ces mesures n'aient pas été assez loin ou doivent encore être prolongées, ou qu'on doive en faire plus parce que l'adoption a des conséquences à vie. Au bout du compte, cependant, il faut absolument annoncer des mesures concrètes en même temps que les excuses.

Le président : Permettez-moi de poursuivre sur le même sujet pendant un moment. Les témoins ont-ils réclamé des mesures réparatrices ou s'en sont-ils principalement tenus à ce qui figure dans vos recommandations?

Mme Siewert : Les mesures réparatrices ont suscité bien des préoccupations, certains considérant que les gens devraient obtenir des réparations financières également.

Le sujet est très délicat. En fait, nombre d'entre nous préconisent depuis longtemps de verser des réparations financières aux membres des générations volées, ce à quoi le gouvernement n'a pas encore donné suite. Une campagne est donc en cours pour obtenir des réparations.

Nous en étions très conscients quand nous avons préparé le rapport du comité; c'est pourquoi nous avons encouragé les États et le Commonwealth à parler de la question. Certains États ont proposé quelques mesures réparatrices. L'Australie-Occidentale a notamment annoncé un plan de réparation principalement centré sur les affaires d'agression. La plupart des personnes adoptées et des mères auraient donc été exclues, à moins que les personnes adoptées n'aient été victimes d'agression dans les établissements. L'État a donc annoncé ce plan, mais après un changement de gouvernement, le nouveau parti au pouvoir a réduit les mesures de moitié au milieu du processus.

That was a disaster. It caused more trauma. The take-home message there was when you do redress, make sure it's satisfactory and make sure you don't change the rules halfway through the process. It is an ongoing issue where many of us feel there needs to be financial reparations on top of the other services that are provided.

The Chair: I could explore that more because I want to go to Senator Bernard because we're running out of time.

Senator Bernard: Thank you, senator, for being with us this evening.

You partially answered the question I wanted to ask in response to the question Senator Munson asked, and that's with regard to fathers. Last night we heard that there's very little attention paid to fathers in this whole discussion. You mentioned in your response that you had a few birth fathers. I'm certainly aware that in the broader context of child welfare's provision of services, fathers are typically not involved. There's a whole body of literature that speaks to that.

Could you say a bit more about what your study did in terms of trying to hear from birth fathers?

Ms. Siewert: First off, I think Daryl may be able to help with a few statistics in this area, but we had far more mothers than fathers. In terms of trying to get submissions, we advertised widely in terms of encouraging people to give submissions, as did a number of the non-government organizations, particularly the organizations that had set up to support mothers and parents, but there were largely mothers and adoptees.

I need to point out here that a lot of men and fathers have been demonized as abandoning their partners when they became pregnant, and that did happen. I'm not pretending it didn't. But what happened here in a lot of the evidence we got was that fathers were actively pushed away because of a determined approach to take the babies.

If they were going to take the babies, it was easier just to deal with the mother so in a number of cases we heard about, fathers wanted their names on the birth certificates. They wanted to be present. They were actively ignored and pushed away by the authorities and by the institutions.

You'll see from our report that, at the time, we really weren't able to get a handle on just how many forced adoptions there were in the overall number of adoptions in Australia. Darryl will be able to help you more with the statistics.

C'est une catastrophe qui a engendré de nouveaux traumatismes. S'il faut retenir une chose de cette affaire, c'est que si on annonce des mesures réparatrices, il faut s'assurer qu'elles sont satisfaisantes et qu'on ne modifie pas les règles en cours de route. L'affaire n'est pas encore résolue, et nous sommes nombreux à juger qu'il faut offrir des réparations financières en plus des autres services proposés.

Le président : Je pourrais examiner davantage la question, mais je veux laisser la parole à la sénatrice Bernard, car le temps file.

La sénatrice Bernard : Merci, sénatrice, de témoigner devant nous aujourd'hui.

Vous avez répondu en partie à la question que je voulais vous poser en réaction à celle du sénateur Munson; cela concerne les pères. Hier soir, nous avons entendu dire qu'on leur porte très peu attention dans ce débat. Vous avez indiqué avoir entendu quelques pères biologiques. Je suis certaine que dans le contexte global de la prestation de services d'aide à l'enfance, les pères ne s'impliquent habituellement pas. C'est d'ailleurs ce qu'indiquent de nombreux ouvrages.

Pouvez-vous en dire un peu plus long sur l'étude que vous avez effectuée pour tenter d'entendre les pères biologiques?

Mme Siewert : Je mentionne tout d'abord que je pense que Daryl pourrait aider en donnant quelques chiffres. Nous avons entendu beaucoup plus de mères que de pères. Pour ce qui est d'essayer d'obtenir des témoignages, nous avons fait beaucoup de publicité, tout comme une partie des organisations non gouvernementales, plus particulièrement celles qui envisageaient de soutenir des mères et des parents, mais les participants à l'étude étaient essentiellement des mères et des personnes adoptées.

Je dois souligner que beaucoup d'hommes et de pères ont été diabolisés parce qu'ils ont abandonné leur partenaire enceinte, et cela s'est produit. Je ne prétends pas le contraire, mais ce qui s'est produit dans beaucoup de cas examinés, c'est que le père était activement mis à l'écart dans le cadre d'un effort délibéré pour prendre le bébé.

Pour pouvoir prendre le bébé, il était effectivement plus simple de n'avoir qu'à s'occuper de la mère. Par conséquent, dans un grand nombre de cas dont nous avons entendu parler, les pères voulaient que leur nom figure sur le certificat de naissance. Ils voulaient être présents, mais ils ont été activement ignorés et mis à l'écart par les autorités et les institutions.

Vous verrez dans notre rapport que, à l'époque, nous n'étions pas vraiment en mesure de nous faire une idée du nombre d'adoptions forcées parmi l'ensemble des adoptions en Australie. Darryl sera en mesure de vous aider davantage en vous donnant les chiffres.

I can't tell you the statistics on the fathers, but it's not as clear cut as all fathers did not want to be involved. It's just not true. Fathers that we did hear from were also deeply traumatized by the fact that they weren't able to have contact with their baby and their child and they have also suffered lifelong consequences from that.

The Chair: We've come to the end of this session, unfortunately, because there's so much more we could explore with you, Senator Siewert. Thank you very much for being with us and congratulations on this great work that you and your committee did in 2012.

Of course, this, at least in the Canadian time zone, is the fifth anniversary of the official apology. Thank you very much for taking the time, particularly at an early time for you, to be with us today.

We will get the opportunity with Daryl Higgins to explore a little bit more in the next session, coming up momentarily.

So thank you again, senator.

Ms. Siewert: I'm happy to take questions on notice. If you want to send some questions, I'm happy to answer them in writing.

The Chair: Thank you for that offer. If you have any information on what you mentioned in response to Senator Greene Raine, it would be most helpful if you could send it to the clerk of the Social Affairs Committee of the Senate, and we'll get it to the members. Thank you very much.

This is an all-video conference session, so we have to get two up for the next one, one from Melbourne, Australia and the other from Victoria, British Columbia.

On our second panel of the day, we have Daryl Higgins, Professor, Director, Institute of Child Protection Studies, Australian Catholic University. He's coming to us from Melbourne. He had a lot to do with this report that we've just had an hour-long conference with Senator Siewert in discussion. In fact, Senator Siewert referred to you, Mr. Higgins, a number of times as being able to answer some of the questions we might have.

Also from here in our own country, from Victoria, British Columbia, we have Veronica Strong-Boag, Historian and Historical Consultant, Professor Emerita, University of British Columbia.

Je peux vous donner les chiffres sur les pères, mais on ne peut pas tout simplement affirmer qu'ils ne voulaient pas jouer un rôle. C'est tout simplement faux. Les pères que nous avons entendus étaient également profondément traumatisés par le fait qu'ils n'avaient pas de contact avec leur bébé et leur enfant, et ils en ont souffert eux aussi tout au long de leur vie.

Le président : Nous sommes arrivés à la fin de cette partie de la séance, ce qui est malheureux, car nous pourrions aborder beaucoup plus de questions avec vous, sénatrice Siewert. Je vous remercie beaucoup de votre présence parmi nous, et je vous félicite de l'excellent travail accompli par votre comité et vous en 2012.

Bien entendu, nous soulignons, du moins dans le fuseau horaire où nous nous trouvons au Canada, le cinquième anniversaire des excuses officielles. Merci beaucoup d'avoir pris le temps d'être avec nous aujourd'hui, d'autant plus qu'il est très tôt pour vous.

Nous aurons l'occasion d'approfondir un peu plus la question avec Daryl Higgins au cours de la deuxième partie de la séance, que nous entamerons dans un instant.

Merci encore, madame la sénatrice.

Mme Siewert : Je serai heureuse de répondre à vos questions. Si vous voulez m'en faire parvenir, je serai heureuse de vous répondre par écrit.

Le président : Merci de nous l'offrir. Si vous avez les renseignements dont vous avez parlé en répondant à la sénatrice Greene Raine, il serait très utile que vous les fassiez parvenir à la greffière du comité sénatorial des affaires sociales, qui les distribuera ensuite aux membres. Merci beaucoup.

Pour la deuxième partie de la séance, les deux témoins témoigneront par vidéoconférence. Le premier se trouve à Melbourne, en Australie, et la deuxième, à Victoria, en Colombie-Britannique.

Nous accueillons maintenant Daryl Higgins, qui est professeur et directeur à l'Institute of Child Protection Studies, Australian Catholic University. Il se joint à nous à partir de Melbourne. M. Higgins a grandement contribué au rapport sur lequel portait la discussion d'une heure que nous venons d'avoir avec la sénatrice Siewert. En fait, la sénatrice a dit un à un certain nombre de reprises, monsieur Higgins, que vous serez en mesure de réponse à certaines des questions que nous pourrions avoir.

Nous accueillons également Veronica Strong-Boag, historienne, conseil historique et professeure émérite à l'Université de la Colombie-Britannique, à Victoria, dans notre pays.

Welcome to both of you. Of course, in the case of Melbourne, Australia, I will say good morning, and in the case of Victoria, I will say good afternoon. We're later in the afternoon but on March 21 here as opposed to March 22 in Australia.

Welcome to both of you. I'll start with Professor Higgins, if you have some opening comments you could make about the report, about your role, and then after Professor Strong-Boag, I will turn it over to the committee for questions.

Daryl Higgins, Professor, Director, Institute of Child Protection Studies, Australian Catholic University: In the decades prior to the mid-1970s, it was common in Australia for babies of vulnerable young women, mostly unwed but not always, to be adopted. Shame and silence surrounded pregnancy out of wedlock, and this was met by the mounting social pressure to meet the needs of infertile couples. Societal views — reflected in organizational practices in the case of hospitals, children's homes, government welfare departments and other agencies — prioritized the needs of these deserving infertile couples. The needs of single or other vulnerable young pregnant women giving birth were largely ignored.

Adoptions in Australia reached a peak of almost 10,000 per year in the early 1970s. Since then, rates have dropped significantly. Currently fewer than 50 a year are local adoptions by unknown parties.

When the adoption process in Australia was at its peak, adoptions were what we call closed. The closed adoption is where an adopted child's original birth certificate was sealed forever and an amended birth certificate was issued that established the child's new identity and relationship with the adoptive family. Mothers were not informed about adoptive families, and the very fact of their adoption was usually kept secret from children.

Changes in legislation now allow access to such information as long as no veto has been put in place by the other party. The majority of local adoptions, those of children born or permanently residing in Australia, are now open.

There are a range of reforms that have affected past practice, and these legislative and social reforms have contributed to the shift away from this peak period of adoption in the late 1960s and early 1970s. They included, for example, the establishment of the Council of the Single Mother and Her Children here in my State of Victoria in 1970, and then a national equivalent in 1973, which really helped to challenge the stigma of adoption and providing support to single and what were then called "relinquishing mothers."

Je vous souhaite à tous les deux la bienvenue. De toute évidence, je dois dire bonjour à notre témoin à Melbourne, en Australie, et bonsoir à notre témoin à Victoria. Il est plus tard en après-midi pour nous, mais nous sommes aussi le 21 mars, alors que c'est le 22 mars en Australie.

Bienvenue à vous deux. Je vais commencer par vous, monsieur Higgins, si vous avez une déclaration liminaire à faire à propos de votre rapport et de votre rôle. Les sénateurs poseront ensuite des questions après avoir entendu Mme Strong-Boag.

Daryl Higgins, professeur, directeur, Institute of Child Protection Studies, Australian Catholic University : Pendant les décennies qui ont précédé le milieu des années 1970, il était commun en Australie que les bébés de jeunes femmes défavorisées, pour la plupart célibataires, mais pas toujours, soient adoptés. La grossesse hors des liens du mariage se déroulait dans la honte et le silence, à quoi s'ajoutait la pression sociale croissante pour répondre aux besoins des couples infertiles. Conformément au point de vue de la société — qui se reflétait dans les pratiques organisationnelles des hôpitaux, des maisons d'enfants ainsi que des ministères chargés de l'aide sociale et d'autres organismes —, la priorité était accordée aux besoins de ces valeureux couples infertiles. Les besoins des jeunes femmes seules ou des autres femmes vulnérables qui donnaient naissance étaient largement ignorés.

À son point culminant, le nombre d'adoptions en Australie était presque de 10 000 par année au début des années 1970. Les taux ont considérablement diminué depuis. À l'heure actuelle, moins de 50 adoptions par année se font localement par des personnes inconnues.

Lorsque les démarches d'adoption étaient à leur apogée en Australie, on disait que les adoptions étaient « fermées ». C'est ce qu'on disait lorsque le certificat de naissance de l'enfant adopté était scellé à jamais et qu'un certificat modifié était produit pour établir la nouvelle identité et la relation de l'enfant avec la famille adoptive. La mère ne connaissait pas la famille adoptive, et l'enfant n'était habituellement jamais informé de l'adoption.

Des modifications à la loi permettent maintenant d'avoir accès à cette information tant que l'autre partie n'a pas opposé son veto. On peut maintenant consulter le dossier dans la majorité des adoptions locales, c'est-à-dire lorsque l'enfant est né en Australie ou est un résident permanent du pays.

Une série de réformes ont modifié l'ancienne pratique, et ces réformes législatives et sociales ont contribué à éloigner le pays du point culminant des adoptions à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Ces réformes comprennent, par exemple, l'établissement du Conseil de la mère seule et de son enfant dans mon État, Victoria, en 1970, ainsi que de son équivalent national en 1973, ce qui a vraiment aidé à lutter contre les préjugés concernant l'adoption et à offrir un soutien aux mères seules

Another change is the status of illegitimacy changing to ex-nuptial births, and it began in 1974 in both Victoria and Tasmania.

Abortion became allowable in most states from the early 1970s.

In 1973, the Commonwealth government introduced the Supporting Mothers' Benefit, which provided financial access that wasn't dependent upon which state or territory you lived in.

Further legislative reforms to overturn the blanket of secrecy surrounding adoption also occurred up to the changes in the 1980s. Information on parents was not available to adopted children. So that was a massive shift as well.

There was also the establishment of registers for those wanting to make contact, both for parents and adopted children, beginning in New South Wales in 1976.

The implementation of legislation in Victoria in 1984 granted adopted persons over the age of 18 the right to access their birth certificate, subject to mandatory counselling, with similar changes following in other states.

Of course, there were legislative changes in most of the eight Australian states and territories by the early 1990s that ensured consent for adoption had come from both mothers and fathers.

However, the damages that have incurred to many thousands of Australians prior to these reforms are certainly evident today. They're evidenced in the Australian government's formal apology in March 2013 with the Commonwealth contribution to former forced adoption practices. I know you have heard from Senator Siewert about the inquiry, but it was groundbreaking in terms of putting these issues on the national agenda.

Although legislative responsibility for adoptions has remained with the states and territories, this collective responsibility and the national apology is an important acknowledgment of that natural responsibility and the implications that that provides for meeting the current service and support needs of those affected.

That's really where my role came in. As a researcher, I was asked, first of all, to look at what the state of the research evidence was about the number of people affected and the implications that an experience with forced adoption had had on

ainsi qu'aux mères qui « renonçaient à leur enfant », comme on disait à l'époque.

Un autre changement a été l'abolition du statut illégitime pour plutôt parler de naissances « non nuptiales », ce qui s'est d'abord fait dans les États de Victoria et de Tasmanie en 1974.

La plupart des États ont autorisé l'avortement au début des années 1970.

En 1973, le gouvernement du Commonwealth a adopté la prestation d'aide aux mères, qui a permis aux mères d'obtenir une aide financière, peu importe leur État ou leur territoire de résidence.

D'autres réformes législatives visant à mettre fin au secret entourant les adoptions ont également eu lieu jusqu'aux changements apportés dans les années 1980. L'information sur les parents n'était pas disponible pour les enfants adoptés. C'était donc un autre grand changement.

Il y a également eu l'établissement de registres pour ceux qui désirent entrer en contact, tant les parents que les enfants adoptés, ce qui a commencé en Nouvelle-Galles du Sud en 1976.

La mise en œuvre d'une mesure législative dans l'État de Victoria en 1984 a accordé aux personnes adoptées âgées de 18 ans et plus le droit de consulter leur certificat de naissance, pourvu qu'elles se soumettent à des services obligatoires de counselling. Des changements similaires ont suivi dans d'autres États.

Bien entendu, des modifications législatives avaient été apportées dans la plupart des huit États et territoires australiens au début des années 1990 pour garantir l'obtention du consentement tant de la mère que du père.

Cependant, les préjudices subis par des milliers d'Australiens avant ces réformes sont sans aucun doute manifestes de nos jours, comme l'ont reflété les excuses officielles du gouvernement de l'Australie au mois de mars 2013 compte tenu la contribution du gouvernement du Commonwealth aux anciennes pratiques d'adoptions forcées. Je sais que la sénatrice Siewert vous a parlé de l'enquête, qui s'est révélée révolutionnaire en faisant de ces questions une priorité nationale.

Les États et les territoires sont encore responsables de l'aspect législatif de l'adoption, mais cette responsabilité collective et les excuses nationales sont une importante marque de reconnaissance de cette responsabilité naturelle et de ce qui en découle sur le plan de la prestation de services nécessaires en vue de répondre aux besoins des victimes.

C'est vraiment à cet égard que j'ai joué un rôle. En tant que chercheur, on m'a demandé, tout d'abord, de regarder où en était la recherche sur le nombre de personnes touchées et sur les répercussions qu'une adoption forcée avait eues sur leur vie. J'ai

their lives. I concluded in that initial report that we didn't have an adequate evidence base on which to base policy.

On June 4, 2010, the Community and Disability Services Minister's Conference, which is the Commonwealth coming together of the various states and territories ministers, announced that these ministers had agreed to a joint national research study into closed adoption and its effects to be conducted by my former institution, the Australian Institute of Family Studies where I was the deputy director and led that work.

The key focus of the study was on the current needs for services and supports, and was designed to produce evidence that can assist with improving service responses to those affected by past practices, including the provision of information, counselling, search and contact services and other supports.

The study, the results of which are published in the report *Past adoption experiences: National Research Study on the Service Response to Part Adoption Practices*, targeted a large group of those with past adoption experiences and incorporated mixed methods of online surveys, in-depth interviews and focus groups, integrating results across those different elements of the study and building on existing research and evidence about the extent and the effects of past adoption experiences in order to understand what the current needs are.

Overall, we had more than 1,500 individuals across Australia participate in the study. The largest group was adults who were adopted as children, 823; 505 mothers; 94 adoptive parents; 94 other family members; and 12 fathers. In addition, we also surveyed 58 service providers about their views on the current service needs and service provision models for those affected by past adoption practices. Follow-up interviews and focus groups included over 300 participants in 19 locations across all of the states and territories.

I'm happy to answer particular questions, but I will point out a couple of key things that emerged.

One of the advantages to the study was that there was a national and coherent voice among the participants. Although we applied a broad lens, we were able to reflect on some of the lessons learned regarding past adoption practices, with a specific focus on the currency of some of those issues in today's legal and ethical discussions related to things such as assisted reproduction, current adoption practices and permanency care planning.

conclu que le rapport initial que nous avions ne contenait pas de données adéquates sur lesquelles fonder notre politique.

Le 4 juin 2010, à la conférence des ministres des Services communautaires et des Personnes handicapées, qui regroupe les ministres des différents États et territoires du Commonwealth, on a annoncé que les ministres s'étaient entendus pour que mon ancienne organisation, l'Australian Institute of Family Studies, dont j'étais directeur adjoint chargé de ce travail, mène une étude de recherche nationale mixte sur l'adoption fermée et ses effets.

L'étude portait surtout sur les besoins actuels en matière de services et de soutien, et elle était conçue de manière à produire des données probantes pouvant contribuer à l'amélioration des services d'intervention offerts aux personnes touchées par les anciennes pratiques, notamment la communication d'information, le counselling, les services de recherche et de mise en contact ainsi que d'autres formes de soutien.

L'étude, dont les résultats sont publiés dans le rapport *Past adoption experiences: National Research Study on the Service Response to Part Adoption Practices*, ciblait un grand groupe de personnes touchées par une adoption et recourrait à des méthodes combinées de sondages en ligne, à des entrevues poussées ainsi qu'à des groupes de discussion, pour ensuite intégrer les résultats obtenus ainsi et s'appuyer sur la recherche et les données actuelles sur la portée et les effets de l'expérience vécue à la suite d'une adoption antérieure afin de comprendre les besoins.

Dans l'ensemble, plus de 1 500 personnes d'un bout à l'autre de l'Australie ont participé à l'étude. Le plus grand groupe était formé d'adultes adoptés lorsqu'ils étaient enfants, au nombre de 823. Il y avait également 505 mères, 94 parents adoptifs, 94 autres membres de la famille, et 12 pères. Nous avons aussi demandé l'opinion de 58 fournisseurs de services sur les besoins en matière de services et sur les modèles de prestation de services actuels pour les personnes touchées par des pratiques antérieures d'adoption. Les entrevues de suivi et les groupes de discussion ont regroupé plus de 300 participants à 19 endroits d'un bout à l'autre des États et des territoires.

Je serai heureux de répondre aux questions, mais je vais d'abord attirer votre attention sur quelques éléments clés qui sont ressortis de l'étude.

L'un des avantages de l'étude consistait à donner une voix nationale et cohérente aux participants. Même si nous avons examiné la situation de manière globale, nous avons été en mesure de réfléchir à certaines des leçons apprises concernant les pratiques antérieures d'adoption, en mettant plus particulièrement l'accent sur l'actualité de certains de ces problèmes dans les discussions juridiques et éthiques liées à des questions comme la reproduction assistée, les pratiques d'adoption actuelles et la planification de la prestation permanente de soins.

The particular things that I would point out and am happy to answer questions on related to issues around identity, connection and access to information, and that was particularly for that largest group of participants, those adults who, as children, were adopted. They are living examples of the outcomes of past policy practices.

I also followed on with a spoken study that was commissioned by the national apology reference group. I'm sure you have heard about that group. That was a spoken study of how best to respond to those needs and what are the best practice models for addressing those needs. In that report I developed service options that would enhance and complement the existing services to improve support for people affected by forced adoption and past removal policies and practices. That was subsequently funded by and has now been implemented by the Australian government.

I have also had the privilege of working on a number of activities that were supported by that funding model, including a massive education program for a whole range of service providers who are delivering counselling and support services for those affected.

Those are my opening remarks, and I'm happy to take questions when you're ready.

The Chair: Thank you very much, Professor Higgins. Coming over to the Canadian side now, I will ask for comments from Ms. Strong-Boag.

Veronica Strong-Boag, Historian and Historical Consultant, Professor Emerita, University of British Columbia: Thank you for the invitation to speak to the committee. I come to this interview with a rather different perspective than Professor Higgins. As a historian, I've been studying child welfare in Canada in the 19th and 20th centuries up to near the present, so I always see the situation of unwed women having to surrender their children after 1945 very much in the historical context of a shifting set of views about children, women and sexuality.

First of all, we have to see that the choice to surrender children or to have children taken from you is often not a real choice. It's always in the context of limited options and opportunities. That was true in the 19th century and remains true today.

The other aspects that I think we need to acknowledge, probably in Australia as well as Canada, are the very diverse experiences that are reported from the territories and the provinces. Various racialized, classed and otherwise distinguished communities had their own ways often of dealing with unmarried pregnancy, and these shifted over time. So they might look very different in the late 19th century than they do today.

Les aspects sur lesquels je veux attirer votre attention et sur lesquels je serai heureux de répondre à vos questions sont l'identité, la connexion et l'accès à l'information, ce qui s'applique surtout au plus grand groupe de participants, les adultes adoptés pendant leur enfance. Ce sont des exemples vivants des résultats des pratiques antérieures.

J'ai également poursuivi mes démarches au moyen d'une étude verbale commandée par le groupe national de référence sur les excuses. Je suis certain que vous avez déjà parlé de ce groupe. Cette étude verbale visait à déterminer la meilleure façon de répondre aux besoins ainsi que les modèles de pratiques exemplaires pour y répondre. Dans ce rapport, j'ai mis au point des options de service pour améliorer et compléter les services existants afin de soutenir les personnes touchées par une adoption forcée ainsi que par les politiques et pratiques antérieures d'adoption forcée. Le gouvernement a ensuite financé et mis en œuvre ces options de service.

J'ai également eu le privilège de contribuer à un certain nombre d'activités soutenues par ce modèle de financement, dont un énorme programme d'éducation destiné à tout un éventail de fournisseurs de services de counselling et de soutien pour les victimes.

Voilà qui conclut ma déclaration liminaire. Je serai heureux de répondre à vos questions au moment qui vous convient.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Higgins. Revenons maintenant au Canada pour demander à Mme Strong-Boag de nous présenter ses observations.

Veronica Strong-Boag, historienne et conseil historique, professeure émérite, Université de la Colombie-Britannique : Merci de m'avoir invitée à témoigner devant votre comité. Je me présente ici avec un point de vue plutôt différent de celui de M. Higgins. En tant qu'historienne, j'ai étudié la protection de l'enfance au Canada aux XIX^{e} et XX^{e} siècles jusqu'à peu près au présent, et c'est donc toujours surtout dans le contexte historique d'un changement d'opinions sur les enfants, les femmes et la sexualité que je vois la situation des femmes célibataires qui ont dû céder leur enfant après 1945.

Tout d'abord, nous devons comprendre que les femmes qui cèdent leur enfant ou qui se le font prendre de force n'ont souvent pas vraiment le choix. C'est toujours dans un contexte d'options et de possibilités limitées. C'était vrai au XIX^{e} siècle et ce l'est encore.

Les autres aspects dont nous devons tenir compte selon moi, probablement autant en Australie qu'au Canada, sont les expériences très variées qui sont signalées dans les territoires et les provinces. Différentes communautés raciales, catégorisées et distinctes d'autres façons géraient les grossesses de femmes célibataires de leur propre façon, qui a changé au fil du temps. L'approche a parfois grandement changé depuis la fin du XIX^{e} siècle.

I think the other aspect of the issue that we confront, even today, and certainly in the past and after 1945, is that misrepresentation and ignorance were very common in dealing with the question of unwed pregnancy. What I found in surveying — and I've surveyed all the records of all the provinces and all the territories between about 1860 to 1900 — is that the data is often deeply flawed and underreported. Statistics Canada certainly cannot be trusted on any of the records. Families hid what they were doing. Often, over the course of even just one generation, knowledge was lost, so many families have adoptees within them or surrendered children that they still don't know about.

The silence around infanticide is part of the same story, because the victims of infanticide were certainly disproportionately the children of unwed mothers.

We also need to think about the historical context in which the treatment of unwed mothers after 1945 emerged. It was very much at the time of the Cold War, where we were seeing a reassertion of the notion of the priceless child in our battle with godless communism and a sentimentalization and essentialization of motherhood, particularly for certain mothers, those who were White and middle class, and these groups, White middle-class children and their mothers, in ways that were previously largely unknown, it suddenly became possible to save them, to rescue them. These women were seen, particularly teenagers, as psychologically maladjusted, and therefore, at least it was possible to think of resocializing them to be better wives and mothers. This was, of course, considered much less likely for Indigenous women and women who were racialized or indeed not part of the mainstream European fabric of the country.

We have to remember that pregnancy still remained dangerous in this era. It was in the context of relatively high infant and maternal mortality, particularly for women who were unmarried. The costs of raising children was high, a calculation that families faced in ways that limited their choices.

I think we need to think of the treatment of unmarried mothers after 1945 as part of a sort of historical continuum in which children, both girls and boys, have historically been readily shifted around in response to resources. That was certainly true in my family, and from what I can tell in the 19th and 20th centuries, it was true among many families. The mothers who were most likely to have to give up their children were unwed mothers, usually giving them to their sisters. That was really quite common, and it's a historic pattern we actually still see the remnants of today.

Je pense que l'autre aspect du problème auquel nous faisons face, même aujourd'hui — et c'était sans aucun doute ainsi avant et après 1945 —, c'est la fausse représentation et l'ignorance très répandues au moment de gérer la grossesse de femmes célibataires. Ce que j'ai constaté dans mes enquêtes — et j'ai consulté l'ensemble des dossiers de toutes les provinces et territoires depuis environ 1860 à 1900 —, c'est que les données comportent souvent de graves lacunes ou n'ont pas été déclarées. On ne peut certainement pas faire confiance à Statistique Canada pour ce qui est de l'exactitude des dossiers. Les familles cachaient ce qu'elles faisaient. Souvent, même au cours d'une seule génération, l'information était perdue. D'ailleurs, un grand nombre de familles ignorent encore qu'elles comptent dans leur rang des personnes adoptées ou des enfants abandonnés.

C'est essentiellement la même chose pour ce qui est du silence entourant l'infanticide, car les victimes d'infanticide étaient, sans aucun doute et d'une façon disproportionnée, les enfants de mères célibataires.

Nous devons également penser au contexte historique qui a mené au traitement réservé aux mères célibataires après 1945. La guerre froide battait son plein, et on réaffirmait la notion de l'enfant précieux dans notre bataille contre le communisme sans Dieu ainsi que la sentimentalisation et l'essentialisation de la maternité, surtout pour certaines femmes, les femmes blanches de la classe moyenne. Il est soudainement devenu possible de sauver et de secourir ces groupes, à l'aide de moyens jusque-là largement inconnus, c'est-à-dire les mères et les enfants blancs de la classe moyenne. Ces femmes, plus particulièrement les adolescentes, étaient perçues comme étant psychologiquement mésadaptées. Il était donc au moins possible de songer à les resocialiser afin qu'elles soient de meilleures femmes et de meilleures mères. C'était évidemment considéré comme beaucoup moins probable pour les femmes autochtones et les femmes d'une minorité raciale, à savoir celles qui ne faisaient pas partie du tissu social à prédominance européenne du pays.

Nous devons nous rappeler que la grossesse était encore dangereuse à cette époque. C'était dans un contexte d'une forte mortalité infantile et maternelle, surtout chez les femmes célibataires. Les dépenses nécessaires pour élever un enfant étaient élevées, ce qui limitait les choix possibles pour les familles.

Je pense que nous devons penser au traitement des femmes célibataires après 1945 comme faisant partie d'une sorte de continuum historique dans lequel les enfants, tant les filles que les garçons, étaient depuis longtemps facilement déplacés en fonction des ressources disponibles. C'était certainement vrai dans ma famille, et d'après ce que j'ai constaté, dans de nombreuses familles aux XIX^{e} et XX^{e} siècles. Les mères les plus susceptibles de donner leur enfant, habituellement à leurs sœurs, étaient les mères célibataires. C'était vraiment très courant, et c'est un pan d'histoire dont nous pouvons encore voir les vestiges aujourd'hui.

I really want to insist upon the diverse outcomes for mothers and offspring without negating in any way the tragedies involved on both sides. There were hard choices and hard outcomes.

I think we have to remember that single parenthood today, as in the past — still more in the past — experienced continuing problems with support, both from within families who often felt stigmatized and their loss of respectability, and governments that certainly were unwilling to extend even the slow extension of social welfare to single mothers.

British Columbia is distinguished after the First World War in extending the benefit of its mothers' pensions to single mothers, but that was not true across the country, so single women would face very significant challenges in supporting their children. Single motherhood and motherhood in general, of course, remained dangerous for women and families. It should also be remembered that not all women and girls wanted to be mothers at any time or when they got pregnant, and not all women are good mothers. Certainly reading the accounts, as I have read, of children abused within families, there are plenty of reminders of mistreatment of children within families, even when parents are relatively well-to-do.

Now, we have to see the difficulties of single parenthood as really about a desire to control female sexuality and shore up heterosexual marriage. Together with this, of course, we see the refusal to support contraception and the illegalization of both contraception and abortion. Secrecy became a sort of code word to spare, supposedly, birth mothers and their families and to reinforce images of normalcy, and there was often a circle of denial among many participants. So families from all stations of society have feared loss of respectability and the additional call on resources.

A 1991 report typically discovered that close to 80 per cent of all unmarried mothers in Nova Scotia received and continued to receive child care help from relatives. Results could be tragic. One B.C. five-year-old, the daughter of a young, unwed mother, was handed around among relatives and neighbours so frequently that she understandably felt and acted as if she belonged nowhere and was a confirmed runaway was a typical casualty.

Ontario social work scholar Cyril Greenland captured the special vulnerability of these children when he observed that maternal child abusers in Ontario, like many in the U.K. and the

Je tiens vraiment à insister sur la diversité des situations dans lesquelles se sont retrouvés les mères et leurs enfants sans diminuer les tragédies qui se sont produites des deux côtés. Il y a eu des choix difficiles et des dénouements difficiles.

Je crois que nous ne devons pas oublier que les parents célibataires d'aujourd'hui, tout comme ceux d'autrefois — et encore plus ceux d'autrefois — ont continuellement de la difficulté à obtenir du soutien, que ce soit du côté des membres de leur famille, qui se sentent souvent stigmatisés et craignent de perdre leur respectabilité, que du côté des gouvernements, qui n'étaient certainement pas prêts à élargir l'aide sociale pour l'offrir, même graduellement, aux mères célibataires.

La Colombie-Britannique s'est distinguée après la Première Guerre mondiale en offrant aux mères célibataires les prestations offertes dans le cadre des pensions pour les mères, mais ce n'était pas le cas à l'échelle du pays, et il était donc très difficile, pour les femmes célibataires, de s'occuper de leurs enfants. Il était toujours dangereux, pour les femmes et les familles, d'être une mère célibataire et, évidemment, d'être une mère en général. Il faut également se rappeler que ce ne sont pas toutes les femmes et les filles qui souhaitent être mères à n'importe quel moment ou lorsqu'elles tombent enceintes, et que ce ne sont pas toutes les femmes qui sont de bonnes mères. J'ai lu les rapports d'enfants victimes de mauvais traitements infligés par leur famille, et ils contiennent certainement de nombreux rappels des mauvais traitements subis par les enfants dans leur famille, même lorsque les parents sont relativement à l'aise.

Nous devons donc conclure que les difficultés liées à la monoparentalité découlent réellement, au bout du compte, d'un désir de contrôler la sexualité des femmes et de promouvoir le mariage hétérosexuel. Cela s'accompagne manifestement d'un refus d'appuyer la contraception et de l'illégalisation de la contraception et de l'avortement. Le secret est devenu une sorte de code pour soi-disant épargner les mères biologiques et leur famille et pour renforcer l'image de la normalité. De nombreux participants avaient souvent une attitude de déni. En résumé, des familles de toutes les classes de la société craignaient de perdre leur respectabilité et de devoir fournir plus de ressources.

Dans un rapport publié en 1991, on a conclu sans surprise que près de 80 p. 100 de toutes les mères célibataires de la Nouvelle-Écosse recevaient et continuaient de recevoir de l'aide des membres de leur famille pour les soins aux enfants, avec des résultats parfois tragiques. En effet, un enfant de cinq ans de la Colombie-Britannique, la fille d'une jeune mère célibataire, a été confié à un si grand nombre de membres de sa famille et de voisins différents qu'elle a commencé à se sentir et à agir comme si elle n'appartenait nulle part — et c'est normal — et elle est devenue une fugueuse, un sort très commun.

Un chercheur en travail social, l'Ontarien Cyril Greenland, a décrit la vulnérabilité particulière vécue par ces enfants lorsqu'il a souligné que les mères ontariennes qui infligeaient de mauvais

U.S., have commonly been teenagers — pregnant, depressed, previous state wards, brutalized and abandoned by adult men and economically marginal. So we don't want to romanticize the outcome of keeping children.

Now, unwed mothers in institutions after World War II was really a 20th century phenomenon, with the exception of the Catholic church that had some of these institutions in Quebec earlier on. These institutions were run overwhelmingly by churches, although there were private operations as well. The church ones tended to be cheaper. They were not comparable to the federal government's investment in a genocidal program of residential schools for Indigenous students, but they were a reflection of pervasive investment in patriarchy by most Canadian communities.

Institutions for the unwed offered diverse treatment within them, and it often reflected whatever sort of cultural capital the girls and young women were believed to bring with them. So they could be treated better or worse, depending who the organizers of the institution believed their relatives were. The treatment would have been very much determined by the class and racial background of the mothers.

Until well after World War II, children of unmarried mothers were likely to be highly stigmatized and not ready candidates for adoption. After World War II, young mothers, especially from the White middle class, became more acceptable as candidates because, again, they believed they could be remade psychologically, but only if they gave up their children, and the children too would have to be remade.

In conclusion, whatever their origins, in the past as now, unwed mothers confronted a terrible contradiction. Most desperately needed paid employment and further education often, but not being in the home ensured they would be censured as bad mothers. Their predicament was all the more inevitable because day nurseries have been, as one angry social worker noted in 1950, few and far between in Canada. The comment of that social worker reminds us that social workers are not always the enemy or even often the enemy. They too were working in a context of limited options and general prejudice against unwed mothers. So all things being equal, few women ever chose single parenthood. As one British study has argued, even when well-loved, illegitimate children were a terrible burden financially, emotionally and socially. Some ambivalence from their mothers was all but inevitable.

traitements à leurs enfants, comme un grand nombre d'autres mères britanniques ou américaines, étaient souvent des adolescentes — des adolescentes enceintes, en dépression, autrefois à la charge de l'État, qui ont été brutalisées et abandonnées par des hommes adultes et sont devenues économiquement marginales. Il faut donc éviter d'idéaliser la situation des mères qui ont gardé leur enfant.

Les mères célibataires qui se sont retrouvées dans des institutions après la Seconde Guerre mondiale représentent réellement un phénomène du XX^{e} siècle, à l'exception des institutions de ce type que l'Église catholique avait déjà créées au Québec. La grande majorité de ces institutions étaient gérées par des Églises, même s'il existait aussi quelques institutions privées. Mais les institutions gérées par des Églises étaient généralement moins chères. Elles ne se comparaient pas à l'investissement du gouvernement fédéral dans le programme génocidaire de pensionnats pour les élèves autochtones, mais elles reflètent l'investissement répandu dans le patriarcat de la plupart des collectivités canadiennes.

Les institutions qui accueillaient les mères célibataires offraient divers traitements, et les traitements que recevait chaque fille ou jeune femme dépendaient de sa situation sociale perçue. Elles pouvaient donc recevoir de bons ou de mauvais traitements, selon les croyances qu'entretenaient les responsables de l'institution relativement aux membres de leur famille. Leur traitement était donc déterminé en grande partie par la classe sociale et la race de la mère.

Jusqu'à longtemps après la Seconde Guerre mondiale, les enfants de mères célibataires étaient susceptibles d'être très stigmatisés et ils n'étaient pas favorisés par l'adoption. Après la Seconde Guerre mondiale, les jeunes mères, surtout les jeunes femmes blanches issues de la classe moyenne, sont devenues des candidates plus acceptables, car encore une fois, on croyait pouvoir les réformer psychologiquement, mais seulement si elles acceptaient de renoncer à leurs enfants; les enfants devaient également être réformés.

En conclusion, peu importe leurs origines, autrefois comme maintenant, les mères célibataires font face à une terrible contradiction. En effet, elles ont souvent désespérément besoin d'un emploi rémunéré et elles doivent poursuivre leurs études, mais dans ces cas, elles s'absenteront de la maison et seront assurément accusées d'être de mauvaises mères. Leur situation difficile était encore plus inévitable, car les garderies étaient, comme l'a souligné un travailleur social furieux en 1950, peu nombreuses et éloignées les unes des autres au Canada. Le commentaire de ce travailleur social nous rappelle que les travailleurs sociaux n'étaient pas toujours — ou même souvent — l'ennemi. Ils travaillaient aussi dans un contexte où les options étaient limitées et où prévalait un préjugé répandu contre les mères célibataires. Donc, toutes choses étant égales, peu de femmes choisissent la monoparentalité. Comme le fait valoir une étude britannique, même lorsque leurs parents les

One Canadian teen, despite her supportive parents, spoke for many before and after in concluding, "I had to give up my child, not because I really wanted to, but because I knew it would be better for him. I was only 15 with a Grade 10 education, no husband and no means of support. I wish I could have kept him."

Single mothers have then been effectively punished if they kept or surrendered children. Consequences for both could be severe. There were only hard choices and uncertain outcomes.

The Chair: You talked about the church involvement on this. What about the federal government involvement? Can you outline in what ways the federal government facilitated the adoption practices that occurred after the war up until the 1970s?

Ms. Strong-Boag: The federal government had no direct involvement. Certainly there may have been some funding that came for support of child welfare on an occasional basis, but it was certainly not true for the institutions for unwed mothers. It did not come from the federal government. It came from the churches. It came from volunteers, private charities, and some of it, very little, certainly not enough to support women and children in any dignity, came from the provinces and the local municipalities.

I noticed one of your commentators in the data I got today suggested that Canada helped fund that in the Canada Assistance Plan, I think. That was later on. If you're looking at the period from 1945 to 1960, there's no federal involvement. The feds are as complicit as everyone else is. I'm positive if you did a survey of MPs and bureaucrats in Ottawa, they would have felt that unwed motherhood brought stigma on the family and shouldn't be rewarded in any way by state support.

The Chair: What about the National Adoption Desk?

Ms. Strong-Boag: Yes, there was the National Adoption Desk. But that emerged in response to the increasing destigmatization of the idea of adoption, and it was particularly interested in international adoptions. You have to see their work as often associated with trying to get supposedly unadoptable children, who were often Indigenous, from one part of the country to another, and was often involved tangentially, at least,

aimaient, les enfants illégitimes représentaient un terrible fardeau financier, émotionnel et social. Il était inévitable que les mères ressentent une certaine ambivalence.

Une adolescente canadienne, malgré le soutien de ses parents, a parlé au nom de nombreuses femmes qui l'ont précédée et qui la suivront en précisant qu'elle avait dû renoncer à son enfant, pas parce qu'elle le souhaitait réellement, mais parce qu'elle savait que c'était le meilleur choix dans l'intérêt de son fils. Elle avait seulement 15 ans et avait seulement terminé une dixième année, elle était célibataire et ne pouvait compter sur aucun soutien. Elle a admis qu'elle aurait aimé pouvoir garder l'enfant.

Les mères monoparentales étaient punies, peu importe si elles gardaient ou donnaient leurs enfants. Les conséquences pouvaient être graves dans les deux cas. Il y avait seulement des choix difficiles et des résultats incertains.

Le président : Vous avez parlé de la participation de l'Église. Qu'en est-il de la participation du gouvernement fédéral? Pouvez-vous nous résumer de quelles façons le gouvernement fédéral a facilité les pratiques d'adoption qui ont été mises en œuvre après la guerre et jusque dans les années 1970?

Mme Strong-Boag : Le gouvernement fédéral n'est pas intervenu directement à cet égard. Il se peut certainement qu'il ait offert du financement pour appuyer le bien-être des enfants à l'occasion, mais ce n'était certainement pas pour les institutions qui hébergeaient des femmes célibataires. Le financement, dans leur cas, ne provenait pas du gouvernement fédéral. Il provenait des Églises. Il provenait des bénévoles et d'organismes caritatifs privés, et une très petite partie, certainement pas assez pour appuyer les femmes et les enfants avec dignité, provenait des provinces et des municipalités locales.

Dans les données que j'ai reçues aujourd'hui, j'ai remarqué que l'un des commentateurs laisse entendre que le Canada avait fourni du financement à cet égard dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada, si je me souviens bien. C'était plus tard. Si vous examinez la période de 1945 à 1960, vous constaterez qu'il n'y a aucune intervention du gouvernement fédéral à cet égard. Le gouvernement fédéral est aussi complice que tous les autres. Je suis sûre que si on avait mené un sondage auprès des députés et des bureaucrates d'Ottawa, ils auraient été d'avis que les mères célibataires entraînaient la stigmatisation de leur famille et qu'elles ne devaient, en aucun cas, être récompensées par du financement de l'État.

Le président : Qu'en est-il du Bureau national d'adoption?

Mme Strong-Boag : Oui, il y avait le Bureau national d'adoption. Mais il a émergé en réponse à la déstigmatisation croissante de la notion d'adoption, et il s'intéressait particulièrement aux adoptions internationales. Vous devez considérer que ses travaux étaient souvent liés aux tentatives d'obtenir des enfants soi-disant non adoptables, qui étaient souvent autochtones, d'une partie du pays à une autre. Cet

and sometimes more than that, with the Vietnamese adoptions and some of the beginning of the Asian adoptions as well.

It was always underfunded. It had very a difficult relationship with the provincial governments, which did not want to support it. It was not meaningful except in the general sense that it was part and parcel of the general feeling that women who got pregnant, if they didn't deserve what they got, they were certainly victims, and their children should be rescued as soon as possible.

The Chair: I will ask my colleagues to direct their questions to either of our panelists. We need to do that on a video conference because of the delays in the communication.

Senator Seidman: Thank you both very much for your presentations. I'm going to address my question, if I may, to Professor Higgins.

The themes of the recommendations of the Australian Senate study, as we just heard, focused around redress for the so-called adoption mandate, essentially forced adoption policies. Those themes were apology, financial contributions and support counselling and other services.

Professor Higgins, you talked about service needs and best practice models for addressing the needs of those affected. It's a really important issue, and it's important for us, in this study, to come up with some recommendations ourselves as a result of doing this. What would you tell us about this particular aspect, the service needs? What recommendations would be really critical to put forward?

Mr. Higgins: The first thing I would say, the report that I led was funded by the Department of Social Services, but it was really for the implementation working group that flowed from the findings of the Senate inquiry and then the national apology. That study had direct relevance for your work because what I outlined there is what the key needs are that each of those groups talked about, but particularly the mothers. There was very strong representation from mothers about the trauma they experienced and what would help them.

The other important caveat to note, though, was the report was being done in the context that the national apology implementation working group had already been advised that there was $11.5 million available, which is not a large amount; it's very small. My job in conducting the study was not to paint a blue sky, let's do all the bells and whistles, but in the context of very constrained resources, how to get the most effective services.

organisme a souvent participé, du moins indirectement, et parfois plus directement, aux adoptions en provenance du Vietnam et aux premières adoptions en provenance de l'Asie.

Cet organisme manquait toujours de financement. Il avait des relations très difficiles avec les gouvernements provinciaux, qui ne voulaient pas l'appuyer. Il n'était pas très influent, mais il était surtout lié au sentiment général selon lesquelles les femmes qui tombaient enceintes, si elles ne méritaient pas leur sort, étaient certainement des victimes, et leurs enfants devaient être secourus aussitôt que possible.

Le président : Je demanderais à mes collègues de nommer le témoin auquel s'adresse leur question. Nous devons fonctionner de cette façon lorsque nous utilisons la vidéoconférence à cause des retards dans la communication.

La sénatrice Seidman : Je vous remercie de vos exposés. Si vous me le permettez, j'aimerais poser ma question à M. Higgins.

Les thèmes des recommandations de l'étude du Sénat australien, comme nous venons de l'entendre, étaient axés sur les mesures réparatoires liées au soi-disant mandat d'adoption, c'est-à-dire essentiellement les politiques liées à l'adoption forcée. Ces thèmes étaient les excuses, les contributions financières, l'appui au counseling et d'autres services.

Monsieur Higgins, vous avez parlé des besoins en services et des modèles de pratiques exemplaires pour répondre aux besoins des personnes touchées. C'est un enjeu très important, et c'est important pour nous, dans le cadre de notre étude, de formuler certaines recommandations. Que pourriez-vous dire au sujet des besoins en matière de services? Quelles recommandations serait-il essentiel de formuler?

M. Higgins : Tout d'abord, le rapport que j'ai dirigé était financé par le ministère des Services sociaux, mais il concernait surtout le groupe de travail sur la mise en œuvre des mesures qui découlaient des conclusions de l'enquête du Sénat et des excuses nationales qui ont suivi. Cette étude est directement liée à vos travaux, car j'y mentionne les besoins principaux exprimés par chaque groupe, mais surtout les mères. Les mères ont présenté avec conviction le traumatisme qu'elles ont vécu et nous ont précisé les mesures qui les aideraient.

Toutefois, il faut apporter une mise en garde importante. En effet, le rapport a été produit dans un contexte dans lequel le groupe de travail sur la mise en œuvre des mesures découlant des excuses nationales savait déjà qu'une somme de 11,5 millions de dollars serait accordée, ce qui n'est pas une grosse somme; en fait, c'est très peu. Il s'ensuit que mon travail, dans le cadre de cette étude, ne visait pas à dire que tout était beau et que nous pouvions tout faire, mais plutôt à obtenir les services les plus efficaces dans un contexte de ressources très limitées.

One of the key principles that I outlined was where are the ways that people who are experiencing trauma might already be able to get services, but there are obstacles either because they don't feel as though — and this is important from the research — they don't feel as though they're going to be believed, they have to tell their own story and be the expert in their own situation.

Health professionals, who are already funded in a whole range of ways, so I am talking about general practitioners in the medical field, mental health nurses, psychologists, psychiatrists, et cetera, they're already funded in their own way; so it wasn't like we needed more of them. What we needed was for them to be sensitive to the issue and to have practice models that fitted with their own way of operating. If you have a clinician working within a psychiatric framework, how do you apply the understanding of what are the needs and issues faced by a mother in her seventies who maybe had some contact but is no longer in a relationship with her son or daughter from whom she was separated. It was about trying to identify the best way of up-skilling that work force.

The second thing was adoption-specific services. There were a number of services run in the separate states and territories that often grew up from a peer support base, and it was about assisting with that process of making contact, supporting the reaching out, whether it is from adopting to a mother or a father, if they're aware of it, but those organizations also needed support.

The second tranche of the model that I outlined was how best to support those people to do the job that they do, but recognizing they're going to be dealing with a relatively small number when they're going through that process of finally making contact or just needing peer support.

I held those two things in attention and tried to address recommendations that were about both the larger group of mainstream mental health and support workers while at the same time supporting that narrower group of victims.

Senator Seidman: What would be the primary role for the Commonwealth?

Mr. Higgins: It does depend on where the funding comes from for those different things. Most of the services that I outlined — psychiatric services, psychological services — are funded through grants from the Commonwealth Department of Health, even though they might be administered at the state level, and there are a lot of arrangements, and a lot of people might see psychologists or psychiatrists privately, there are still rebates through our national medicare system. So the access to

L'un des principes principaux que j'ai soulignés concernait la question de savoir quels services étaient déjà offerts aux personnes qui avaient vécu un traumatisme, mais il y a également des obstacles, car ces personnes n'ont pas l'impression — et c'est important dans le cadre de la recherche — qu'on les croira, même si elles ont leur propre histoire à raconter et qu'elles sont des expertes de leur propre situation.

Les professionnels de la santé, qui reçoivent déjà du financement de nombreuses sources — je parle des médecins omnipraticiens, des infirmières de la santé mentale, des psychologues, des psychiatres, et cetera — profitent déjà de leur propre financement. Ce n'est donc pas comme si nous avions besoin d'un plus grand nombre de ces gens. Ce qu'il fallait faire, c'était les sensibiliser au problème et leur fournir des modèles de pratiques qui s'intégraient dans leur propre façon de fonctionner. Par exemple, dans le cas d'un clinicien qui travaille dans un contexte psychiatrique, comment pouvons-nous expliquer les besoins et les problèmes auxquels fait face une mère âgée 70 ans qui a peut-être communiqué à quelques reprises avec son fils ou sa fille dont elle avait été séparée, mais avec qui elle n'a plus aucune communication? Il s'agit de tenter de cerner la meilleure façon de renforcer les compétences de ces professionnels.

La deuxième chose concernait les services axés sur l'adoption. Dans les différents États et territoires, il existait de nombreux services qui découlaient souvent du soutien par les pairs, et il s'agissait de faciliter le processus consistant à établir et à appuyer les communications d'un enfant adopté qui tente de communiquer avec son père ou sa mère, s'ils étaient au courant, mais ces organismes avaient également besoin de soutien.

Le deuxième volet du modèle que j'ai présenté concernait la meilleure façon d'appuyer ces gens dans leur travail, tout en reconnaissant qu'ils auront relativement peu de ressources lorsqu'ils passeront par le processus visant à établir enfin la communication ou qu'ils auront simplement besoin du soutien de leurs pairs.

J'ai attiré l'attention sur ces deux éléments et j'ai tenté de formuler des recommandations qui visaient le groupe plus nombreux des travailleurs en soutien et en santé mentale tout en appuyant le groupe plus petit des victimes.

La sénatrice Seidman : Quel rôle principal le Commonwealth pourrait-il jouer?

M. Higgins : Cela dépend de la provenance du financement pour ces différentes choses. La plupart des services que j'ai soulignés — les services de psychiatrie et de psychologie — sont financés par l'entremise de subventions du ministère de la Santé du Commonwealth, même s'ils peuvent être gérés au niveau de l'État. Il y a de nombreux types d'arrangements, et un grand nombre de personnes peuvent consulter un psychologue ou un psychiatre au privé, car notre régime d'assurance-maladie

those services was already there. The biggest issue was the skill set.

On the basis of my recommendations, there was a funding stream put out to do exactly what I said: build the capacity of those mainstream service providers. So an organization that happened to be a professional body, the Australian Psychological Society — but it could have been anybody — won that tender. They reached out to all of those different fundamental health groups and created a really comprehensive package of education. I was an expert adviser to it.

They had representation from each of those groups on the working parties that actually developed what the content needs to be and how it works with the way my profession operates — the practice models, if you like, that I would use.

So it was not someone from outside teaching us. It was a psychologist saying, "This is how a psychologist would do it." It was a clinical social worker saying how a clinical social worker works, and these are the ways in which this additional information can be communicated and supported.

Those resources are already there, so I would recommend not duplicating but perhaps developing a relationship with the Australian Department of Health to get access to those, either online — a system of learning, very vigorous — and it featured video presentations from a number of experts who explored that in an online learning environment.

The Australian Psychological Society also backed it up with webinars. Their practitioners could log in and have two or three experts talking together about a particular topic. It could have been to do with grief, managing first contact with families or relationship breakdowns. It was one particular aspect and trying to bring in an interdisciplinary aspect to that.

Senator Petitclerc: I will ask my question to Professor Strong-Boag.

I would like to have your input as a historian on something that really resonated with me yesterday when we had some mothers talking about their experiences. We also had a lot of testimony that we received in the form of writing. One of the things I want to have your historical clarification on is that we heard a lot of the fact that there was not really an option to give up the child. But we also heard and read some mothers who said that — and maybe it's later on in the 1960s — that when those options, or emerging services or social programs and supports, started to emerge, even in that case, the mothers were not being informed that maybe they could have some help.

national offre l'accès des rabais. L'accès à ces services existait donc déjà. Le plus gros problème concernait les compétences.

Sur le fondement de mes recommandations, un financement a été établi pour faire exactement ce que j'ai dit, c'est-à-dire renforcer la capacité de ces principaux fournisseurs de service. L'Australian Psychological Society, un organisme qui est également un ordre professionnel — mais il aurait pu s'agir de n'importe quel organisme — a donc remporté cet appel d'offres. L'organisme a communiqué avec les différents groupes de santé fondamentale et a créé une trousse éducative très complète. J'ai agi à titre d'expert-conseil dans ce projet.

Il y avait un représentant de chaque groupe dans les groupes de travail qui ont élaboré le contenu et la façon dont cela fonctionne au sein de ma profession — les modèles de pratique, si vous voulez, que j'utiliserais.

Ce n'était donc pas une personne de l'extérieur qui nous enseignait ces choses. C'était un psychologue qui nous expliquait comment un psychologue faisait son travail. C'était un travailleur social clinique qui nous expliquait aussi son travail. Ce sont les façons par lesquelles des renseignements supplémentaires peuvent être communiqués et appuyés.

Ces ressources existent déjà, et je recommanderais donc de ne pas les reproduire, mais plutôt d'établir une relation avec le ministère de la Santé de l'Australie pour avoir accès à ces ressources en ligne — un système d'apprentissage très rigoureux —, où vous pourrez trouver des présentations vidéo de plusieurs experts qui ont exploré la question dans un environnement d'apprentissage en ligne.

L'Australian Psychological Society a également ajouté des webinaires. Ainsi, leurs praticiens pouvaient se connecter et participer à une conversation sur un sujet particulier avec deux ou trois autres experts. Ces conversations pouvaient porter sur le deuil ou sur la gestion des communications avec la famille ou de la dissolution de relations. C'était l'un des éléments qu'on a utilisés pour faciliter l'adoption d'une approche interdisciplinaire à cet égard.

La sénatrice Petitclerc : J'aimerais poser une question à Mme Strong-Boag.

J'aimerais entendre votre avis, à titre d'historienne, sur une chose qui m'a vraiment touchée hier, lorsque nous avons entendu des mères parler de leur expérience. Nous avons également reçu de nombreux témoignages par écrit. L'une des choses sur lesquelles j'aimerais que vous me fournissiez des éclaircissements d'ordre historique, c'est que nous avons entendu beaucoup parler du fait qu'on n'offrait pas vraiment de choix à l'enfant. Mais nous avons également entendu et lu — et c'était peut-être plus tard, dans les années 1960 — que lorsque ces options, ces services ou ces programmes et soutiens sociaux ont commencé à émerger, on n'informait pas les mères qu'elles pouvaient obtenir de l'aide.

I found that shocking. And the mothers sometimes wrote that they learned about that a few years or a few months after they gave up their babies. They learned of existing limited and emerging social programs that could have made a big difference in their "non-choice," really.

So I want to know if it's very isolated, or if there was a time in history where this started to happen but still the mothers did not have that option presented to them.

Ms. Strong-Boag: I think that you're quite right to say, as I'm sure your witnesses have said, that there were emerging programs, but they were always underfunded. Application was difficult. Social workers had tremendous case loads. Their assumption, as they looked at the choices for White middle-class children, or children who could be presumed to be White and middle class, was that there were better options, options that involved greater amounts of support, income, housing and stuff than would be available to unwed mothers.

If we look at the situation just today, and if we look at children who are in the welfare system and who often go into foster care, you can see that the welfare system — a less benighted age we might be, but children and their mothers are significantly underfunded today. That was certainly very true in the period immediately after World War II.

It is correct that social workers either withheld the information, or often they didn't know the information. The information was often not readily available to social workers. We tend to see social workers as being right on top of all the newest data— and it's easy to say from hindsight— but the provincial and territorial regulations differed substantially from region to region. Social workers, particularly overworked social workers, with far too many children and mothers in their care, were often not well equipped to provide any information.

It is a reminder that when you're caring for children and the parents associated with them, you need a diverse range of supports. Those supports weren't often there. The same social workers who were also handling adoption — adoption became a more specialized area for social workers later on, certainly by the 1970s. Previously, they were the same people who were also dealing with terrible tragedies occurring in child welfare and children abused within homes. It was for them to make a connection between children who were being abused by their birth families and children of unwed mothers. They believed they were doing the best job for children and mothers. They could see what the options were, and they had their own terrible stories, which is why, of course, child welfare remains very difficult to staff today. If you look at the period throughout the

Je trouve cela ahurissant. Et les mères ont écrit qu'elles ont parfois appris l'existence de ces services plusieurs années ou plusieurs mois après avoir renoncé à leur bébé. Elles ont appris l'existence de programmes sociaux limités et émergents qui auraient pu avoir une grande incidence sur leur absence de choix.

J'aimerais donc savoir si ce sont des cas très isolés ou si, à une certaine époque, tous ces services ont émergé sans que les mères soient mises au courant de ces choix.

Mme Strong-Boag : Je crois que vous avez raison d'affirmer — et je suis sûre que vos témoins l'ont affirmé aussi — qu'il existait des programmes émergents, mais ces derniers étaient toujours en manque de financement. Il était difficile de faire une demande dans le cadre de ces programmes. Les travailleurs sociaux géraient un nombre très élevé de cas. Ils présumaient, lorsqu'ils examinaient les choix qui s'offraient aux enfants blancs de la classe moyenne ou aux enfants qu'on pouvait présumer être Blancs et de classe moyenne, qu'il y avait de meilleures options, des options qui offraient un meilleur soutien, de meilleurs revenus, un meilleur logement et d'autres choses auxquelles n'auraient pas accès les mères célibataires.

Il suffit de regarder la situation actuelle pour constater que le financement demeure nettement insuffisant, à une époque beaucoup moins marquée par l'ignorance, pour ces mères et leurs enfants qui sont encore nombreux à se retrouver en foyer d'accueil. Il ne fait aucun doute que c'était le cas lors de la période qui a suivi immédiatement la Seconde Guerre mondiale.

Il est juste de dire que les travailleurs sociaux n'ont pas toujours transmis l'information pertinente, mais, bien souvent, ils n'avaient pas eux-mêmes cette information. Ils n'avaient pas toujours facilement accès à l'information. Nous avons tendance à croire que les travailleurs sociaux sont toujours au fait des plus récentes nouveautés — et il est facile de le dire en rétrospective —, mais reste quand même que la réglementation pouvait être fort différente d'une province ou d'un territoire à un autre. Les travailleurs sociaux, surtout lorsqu'ils étaient surchargés de dossiers de mères et d'enfants, étaient souvent mal outillés pour fournir quelque information que ce soit.

Cela nous rappelle qu'il faut un large éventail de mesures de soutien pour venir en aide à la fois aux enfants et aux parents. Trop souvent, de telles mesures n'étaient pas accessibles. Ces mêmes travailleurs sociaux s'occupaient également de l'adoption, laquelle est devenue davantage un secteur de spécialisation pour eux par la suite, soit dans les années 1970. Auparavant, c'étaient les mêmes personnes qui traitaient les cas tragiques dans ce contexte et notamment les abus à l'endroit des enfants. Les travailleurs sociaux faisaient alors facilement l'amalgame entre les enfants victimes d'abus dans leur famille biologique et les enfants des mères célibataires. Ils estimaient offrir la meilleure aide possible aux enfants et aux mères. Ils pouvaient voir les différentes options envisageables et avaient droit à leur propre lot d'histoires horribles, ce qui explique bien

20th century, most people went into child welfare and got out of it fairly quickly.

The Chair: We're going to have to say goodbye to Professor Higgins. We're almost out of our time, but we apparently are having some technical difficulties. There's some noise in the sound system that is making it difficult for our interpreters to translate into French, and our requirements are to be able to proceed in both official languages. Apparently the background noise is creating a problem.

So I would suggest that if any member of the committee has a question they wanted to put to Professor Higgins, perhaps we could send it to him by email and perhaps get a written response back.

Would that be okay, Professor Higgins?

Mr. Higgins: That's fine.

The Chair: Let me thank you very much for coming on to talk with us today and for giving us more of the Australian experience.

We'll say goodbye to you, and we'll carry on for a few more minutes with Professor Veronica Strong-Boag.

Senator Bernard: Thank you for being with us.

We heard a lot last night about the social work practices and how unfair, unjust and controlling they were. You've shared very similar things today. Are there suggestions you would make to us in terms of what should be happening in social work education to prepare social workers better for this type of work?

Ms. Strong-Boag: I think that's an important part of the solution, both for folks who sacrificed hopes and dreams with children or with parents in the past, and in the present with adoption and fostering.

I think that it's very easy to scapegoat social workers. They remain the problem, rather than the society remaining the problem. I think it's clearly the society that underfunds child welfare today, as it did in the past. If we look at social work programs, we need to talk about programs that are much more engaged in talking about racialization, sexual identity, and the multiple identities that people bring to the table as adopters, as birth parents and as children within those families.

sûr pourquoi on manque encore aujourd'hui de personnel dans le secteur de l'aide à l'enfance. Tout au long du XX^{e} siècle, la plupart des gens qui ont choisi de travailler dans ce secteur en sont ressortis très rapidement.

Le président : Nous allons devoir saluer dès maintenant M. Higgins. Non seulement arrivons-nous à la fin de notre séance, mais il semble bien que nous ayons aussi éprouvé certaines difficultés techniques au niveau du son qui ont grandement compliqué la tâche de nos interprètes vers le français. Le problème serait dû à un bruit de fond qui nous empêche de donner accès à nos délibérations dans les deux langues officielles comme nous sommes tenus de le faire.

Si un sénateur a une autre question à adresser à M. Higgins, il pourra peut-être le faire par courriel afin d'obtenir une réponse écrite.

Est-ce que cela vous convient, monsieur Higgins?

M. Higgins : Tout à fait.

Le président : Je vous remercie beaucoup d'avoir été des nôtres aujourd'hui pour nous en apprendre davantage au sujet de l'expérience australienne.

Nous vous disons donc à la prochaine, et nous poursuivrons quelques minutes encore avec Mme Strong-Boag.

La sénatrice Bernard : Merci de votre participation.

Nos témoins d'hier n'ont pas manqué de nous dire à quel point les pratiques en travail social pouvaient être inéquitables, injustes et arbitraires. Vous nous avez indiqué à peu près la même chose aujourd'hui. Avez-vous des recommandations à nous faire quant aux changements à apporter dans la formation des travailleurs sociaux pour qu'ils soient mieux préparés à effectuer ce genre de travail?

Mme Strong-Boag : Je pense que c'est un élément clé de la solution, aussi bien pour les problèmes passés avec tous ces gens qui ont dû renoncer à leurs espoirs et à leurs rêves, tant du point de vue des enfants que du côté des parents, que dans la situation actuelle avec l'adoption et le placement en foyer d'accueil.

Je crois qu'il est très facile de jeter le blâme sur les travailleurs sociaux. On continue de les pointer du doigt, alors que c'est en fait un problème de société. Il ne fait aucun doute que c'est la société qui sous-finance l'aide à l'enfance encore aujourd'hui, comme c'était le cas par le passé. Il faudrait que les programmes de formation en travail social traitent davantage de racialisation, d'identité sexuelle et des différentes réalités identitaires représentées parmi les adoptants, les parents biologiques et les enfants eux-mêmes.

I've talked to friends in social work at UBC, and they say that often we have students who come into social work and dream of working with children, but their caseloads are so enormous that burnout is a common phenomenon. Certainly, if I look at the 20th century, I think that is seen throughout the 20th century, that people have too many children to really be conscious of what their situation is. In the face of children's needs, I think it's easy and somewhat understandable to see how mothers' needs get sacrificed as social workers are preoccupied with outcomes for children. They have just too many children in their caseloads, and I think that's the problem.

Senator Raine: Thank you very much. I really appreciate your experience and your studying of this issue over so many years.

In today's situation, obviously we have to make an apology and fix what happened in the past, but moving forward, is there anything — because we still have adoption policies that are different from province to province and in the territories. Is there anything you could recommend or that you could send us in terms of what you think would be the ideal situation for closed and open adoptions, and what needs to be gathered at the birth, including information from both families of the parents of the adopted baby?

Do you have any thoughts on that? Is that something you would like to share?

Ms. Strong-Boag: Yes, I do. Certainly, I was continually struck by how it is often — not always — better to have full disclosure as soon as the child is old enough to understand, and the information should be given in age-specific ways. I think all governments should commit themselves to this and provide support for adoptees and children who are in the foster care system — where they often ended up as well — for the possibility of reuniting and also for birth parents.

I could see the federal government having a role to play in a truly Canadian adoption desk, because the information is often very hard to access, and to have a ready source of information for children or grown-up adoptees and foster children to find the information they need. Similarly, this communication could be sort of regularized with the territories and the provinces. That will do much to destigmatize relations, which have often been very difficult.

I have to say that there are also exceptions. We have to, I think, proceed very gingerly because there are certainly cases of incest and rape. The recovery of the past is always not only contentious, but tragic, and people need to be provided with supports to handle that tragedy, particularly around incest and

Des amis qui enseignent en travail social à l'Université de la Colombie-Britannique m'ont indiqué qu'ils avaient de nombreux étudiants qui rêvaient de travailler auprès des enfants, mais se retrouvaient avec une charge de travail si lourde que les cas d'épuisement professionnel devenaient chose courante. On a certes pu observer tout au long du XX^{e} siècle que les travailleurs sociaux avaient trop de dossiers en main pour vraiment être conscients de la situation de chaque enfant. Dans ce contexte, on peut facilement comprendre que des travailleurs sociaux aient pu mettre de côté les besoins des mères parce qu'ils se préoccupaient surtout du sort des enfants. Ils avaient tout simplement trop d'enfants dont ils devaient assurer le bien-être, une surcharge qui est à l'origine du problème selon moi.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup. Je vous suis vraiment reconnaissante de nous faire bénéficier de votre expertise et du fruit de vos recherches au fil de toutes ces années.

De toute évidence, le moment est venu pour nous de présenter nos excuses et de corriger les erreurs du passé. Même si nous avons encore des politiques d'adoption qui diffèrent d'une province et d'un territoire à l'autre, auriez-vous des recommandations à nous formuler quant au régime idéal pour les adoptions fermées et ouvertes, et relativement aux informations à consigner à la naissance, y compris des données sur les familles des parents du bébé adopté?

Avez-vous des réflexions dont vous voudriez nous faire part à ce sujet?

Mme Strong-Boag : Certainement. J'ai toujours été frappée de constater à quel point il est souvent — mais pas toujours — préférable de tout dire à l'enfant dès qu'il est assez vieux pour comprendre. Il y a différentes manières de lui communiquer cette information suivant son âge. Je suis d'avis que tous les gouvernements devraient s'engager à offrir le soutien nécessaire pour que les enfants adoptés ou placés en famille d'accueil — ce qui est souvent le cas également — aient la possibilité de connaître leurs parents biologiques, lesquels devraient aussi être appuyés dans cette démarche.

Le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle à ce chapitre en créant un véritable guichet unique de l'adoption au Canada de telle sorte que l'information soit facilement accessible, ce qui est loin d'être le cas actuellement, pour les enfants adoptés ou placés en famille d'accueil, ou les adultes qui l'ont déjà été. Il faudrait encore là que cette information puisse être communiquée de façon uniforme dans l'ensemble des territoires et des provinces. On pourrait ainsi simplifier grandement les échanges à ce niveau qui sont souvent très difficiles.

Je dois vous dire qu'il y a aussi des exceptions. Nous devons multiplier les précautions parce qu'il y a assurément des cas d'inceste et de viol. Il peut non seulement être difficile, mais aussi tragique, de faire ressurgir le passé. Il faut offrir aux gens les mesures de soutien nécessaires pour pouvoir composer avec

rape, obviously, because those are stories that are still more hidden than adoption and surrendering of children.

The Chair: That brings us right up to 6:15, which is the end of our meeting. Let me thank you, Professor Strong-Boag, for being with us from Victoria and for your insights into this matter. Thank you very much.

Colleagues, this completes our second meeting on this subject. Our third will be tomorrow morning at 10:30. We have some people here, actually, tomorrow. This is the first time I recall us having a meeting that was totally a video conference.

(The committee adjourned.)

ces circonstances tragiques, surtout dans les cas d'inceste et de viol bien évidemment, car ces histoires sont encore davantage camouflées que celles des mères qui laissent leur enfant en adoption.

Le président : Il est maintenant 18 h 15 et nous en sommes à la fin de notre séance. Je veux vous remercier, madame Strong-Boag, d'avoir témoigné devant nous depuis Victoria et de nous avoir fait profiter de vos points de vue très éclairés sur cette question. Merci beaucoup.

C'était donc la deuxième séance que nous consacrions à cette étude. La troisième aura lieu demain matin à 10 h 30. Nous aurons alors des témoins sur place. Je ne me rappelle pas d'une autre réunion où tous les témoins auraient comparu par vidéoconférence comme aujourd'hui.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, March 22, 2018

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day in public at 10:30 a.m. to continue its study on issues relating to social affairs, science and technology generally (topic: Canada's post-war adoption mandate for unmarried mothers), and then proceeded in camera to consider a draft report.

Senator Art Eggleton (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*English*]

I am Art Eggleton, senator from Toronto and chair of the committee. I'd like the committee members to introduce themselves, starting on my right.

Senator Seidman: Judith Seidman Montreal, Quebec and deputy chair of the committee.

[*Translation*]

Senator Poirier: I am Rose-May Poirier from New Brunswick. Welcome.

[*English*]

Senator Raine: Nancy Greene Raine, B.C.

Senator Manning: Fabian Manning, Newfoundland and Labrador.

Senator Dean: Tony Dean, Ontario.

Senator Omidvar: Ratna Omidvar, Ontario.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: I am Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

The Chair: Today, we have the third and final session with respect to Canada's post-war adoption mandate for unmarried mothers. We have four witnesses in front of us who will make opening presentations, and then we will ask them questions.

From the United Church of Canada, Reverend Dan Hayward; from Mouvement Retrouvailles, Caroline Fortin, President and Provincial Coordinator and Diane Poitras, an adopted person and

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 22 mars 2018

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, en séance publique, afin de poursuivre son examen des questions concernant les affaires sociales, la science et la technologie en général (sujet : le mandat d'adoption au Canada après la guerre pour les mères célibataires), et à huis clos, afin d'étudier l'ébauche d'un rapport.

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Traduction*]

Je m'appelle Art Eggleton, je suis un sénateur de Toronto et je préside le comité. J'aimerais demander aux membres du comité de se présenter, à commencer par la personne à ma droite.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec. Je suis vice-présidente du comité.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick. Bienvenue.

[*Traduction*]

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, Colombie-Britannique.

Le sénateur Manning : Fabian Manning, Terre-Neuve-et-Labrador

Le sénateur Dean : Tony Dean, Ontario.

La sénatrice Omidvar : Ratna Omidvar, Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Nous tenons aujourd'hui notre troisième et dernière séance sur le mandat d'adoption au Canada après la guerre pour les mères célibataires. Nous recevons quatre témoins, qui nous présenteront des exposés, après quoi nous leur poserons des questions.

Nous recevons d'abord le révérend Dan Hayward, qui fait partie de l'Église unie du Canada; Caroline Fortin, présidente et coordonnatrice principale du Mouvement Retrouvailles ainsi que

member of Mouvement Retrouvailles; and from the Ontario Association of Children's Aid Societies, Mary Ballantyne, Chief Executive Officer.

We'll start with seven-minute opening remarks from the Reverend Dan Hayward.

[*Translation*]

Reverend Dan Hayward, Representative, United Church of Canada: Thank you for the opportunity to appear before the committee today.

[*English*]

Between 2010 and 2012, staff of the United Church of Canada were contacted by various individuals and organizations concerned with the experiences of women whose children had been placed for adoption, particularly those who had felt forced to do so during the period from 1940 to 1980.

In 2013, the United Church established an Adoption Task Group to further investigate these concerns. An external researcher was contracted to compile a history of these church-run maternity facilities. That report describes the experiences of seven women who resided at these facilities during the 1960s and 1970s. They recounted stories of verbal and physical abuse, inadequate care, loneliness and shame. One woman compared the facility to a jail. They described being told that they would not be capable of raising their child and that adoption was the only option. They said that they were not informed of their rights.

The United Church ran dedicated maternity facilities in Toronto, Burnaby, Winnipeg and Montreal, and some other homes in mission facilities that provided a residence to pregnant women as part of their work.

The majority of these women who resided at these facilities were not married. Many were vulnerable. During the period between the end of World War II and 1980, most were pressured, coerced, and one might even say forced to place their children for adoption.

The prevailing view from the 1940s till the 1970s was that adoption was best for all parties because it gave new life to a child who would otherwise be stigmatized as illegitimate and gave the mother an opportunity to return to her family and community unaffected by the perceived misstep.

As well, both our churches and our society have often pressured adults to become parents. Those who are not parents and those who are unable to become parents may be told overtly

Diane Poitras, une personne adoptée membre du Mouvement Retrouvailles; enfin, nous recevons Mary Ballantyne, chef de la direction de l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance.

Nous commencerons par un exposé de sept minutes du révérend Dan Hayward.

[*Français*]

Révérend Dan Hayward, représentant, Église unie du Canada : Merci de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

[*Traduction*]

Entre 2010 et 2012, le personnel de l'Église unie du Canada a reçu des demandes de diverses personnes et organisations touchées par l'expérience des femmes dont les enfants ont été placés en adoption, particulièrement des femmes qui se sont senties forcées de donner leur enfant en adoption entre 1940 et 1980.

En 2013, l'Église unie a mandaté un groupe de travail sur l'adoption d'étudier la question. Un chercheur externe a été chargé de retracer l'histoire des maisons maternelles tenues par l'église. Le rapport qui en est issu décrit l'expérience de sept femmes qui ont séjourné dans ces maisons pendant les années 1960 et 1970. Elles y racontent des histoires de violence verbale et physique, de soins inadéquats, de solitude et de honte. L'une d'elles a comparé l'endroit à une prison. Elles racontent s'être fait dire qu'elles ne seraient pas capables de s'occuper de leur enfant et que l'adoption était la seule solution. Elles affirment ne pas avoir été informées de leurs droits.

L'Église unie a tenu des maisons maternelles à Toronto, à Burnaby, à Winnipeg et à Montréal, en plus de foyers dans les locaux de diverses missions, pour accueillir des femmes enceintes.

La majorité des femmes qui y résidaient n'étaient pas mariées. Beaucoup d'entre elles étaient vulnérables. Entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et 1980, la plupart étaient très fortement encouragées à placer leurs enfants en adoption, voire contraintes ou forcées de le faire.

L'idée dominante depuis les années 1940 jusqu'aux années 1970 était que c'était la meilleure solution pour toutes les parties, puisque cela permettait d'offrir une nouvelle vie à un enfant qui aurait subi de la stigmatisation autrement, en raison de son statut d'enfant illégitime, et que cela permettait aussi à la mère de retourner dans sa famille et sa communauté sans subir toutes les conséquences de ce qu'on considérait comme un faux pas.

De même, tant nos églises que notre société ont souvent exercé des pressions sur les adultes pour qu'ils deviennent parents. On pouvait dire directement ou indirectement à ceux qui ne l'étaient

or implicitly that their family is incomplete. For some adults, the choice to adopt is shaped by this pressure, by a desire to form a nuclear family. Adoptive parents may believe that they will receive support and affirmation as parents that they might not otherwise experience.

For some women, hearing these messages and being unable to have a child has led to questions about their role in church and society, and whether it could be God's will that they should not be a parent. Unmarried mothers have sometimes faced similar pressure. As I said, women living in United Church maternity facilities and other unmarried mothers after World War II were told that they were not capable of being a parent or that their family was not suitable for a child.

We celebrate that Canadian society now recognizes more diversity in families than it once did. Many kinds of families are now recognized and celebrated within society.

Across Canada and throughout the world, some communities and families have been harmed by unethical practices of adoption. Both domestic and international adoption sometimes favour privileged adoptive parents above the wishes and dignity of biological parents and communities.

An attitude of cultural superiority has guided many of the people and agencies involved in adoption. Affluent adoptive parents, it has often been assumed, will provide a better life for a child than biological parents living in poverty. Single parents, racialized parents and parents living in poverty have often been pressured, coerced or forced to place a child for adoption.

In some communities, including some Indigenous communities in Canada, many children have been removed from a community through domestic or international adoption. In such cases, community members may be provided with incorrect information about adoption or otherwise pressured.

The removal of children from a single community has profoundly harmful effects. Children have a unique vocation within their community, and caring for children gives meaning and purpose to the life of a community. The removal of children leads to a loss of identity, purpose and dignity, and denies the community the unique gifts of the children. At worst, adoption can contribute to cultural genocide.

Nor is adoption always in the best interests of a child. According to the United Nations Convention on the Rights of the Child, each child has, as far as possible, the right to know and be cared for by his or her parents. Moreover, in those states in which ethnic, religious or linguistic minorities or persons of

pas ou qui n'arrivaient pas à le devenir que leur famille était incomplète. Pour certains adultes, le choix d'adopter un enfant découlait de cette pression et du désir de former une famille nucléaire. Les parents adoptifs pouvaient croire qu'ils recevraient un appui et une reconnaissance qu'ils ne pourraient pas recevoir autrement qu'en tant que parents.

Ce genre de message et l'incapacité de certaines femmes à avoir un enfant pouvaient les porter à se questionner sur leur rôle dans l'église et la société et à se demander s'il pourrait être la volonté de Dieu qu'elles ne soient pas parents. Les mères célibataires étaient parfois confrontées au même genre de pression. Comme je l'ai déjà dit, on disait aux femmes vivant dans les maisons maternelles de l'Église unie et aux autres mères célibataires, après la Seconde Guerre mondiale, qu'elles n'étaient pas capables d'être parents ou que leur famille ne conviendrait pas à un enfant.

Nous nous réjouissons du fait que la société canadienne admette désormais une plus grande diversité familiale qu'à une certaine époque. Aujourd'hui, différents types de familles sont admises et accueillies dans la société.

Au Canada et dans le monde, diverses communautés et familles ont souffert de pratiques d'adoption non éthiques. Au Canada comme à l'étranger, on privilégie parfois les parents adoptifs et l'adoption sans égard à la volonté et à la dignité des parents biologiques et des communautés.

Une attitude de supériorité culturelle guide de nombreuses personnes et agences responsables de l'adoption. On tient souvent pour acquis que des parents adoptifs bien nantis offriront une meilleure vie à un enfant que ses parents biologiques vivant dans la pauvreté. Les parents monoparentaux, racialisés ou vivant dans la pauvreté subissent souvent des pressions ou sont forcés de placer leur enfant en adoption.

Dans certaines communautés, dont les communautés autochtones du Canada, beaucoup d'enfants ont été retirés de la communauté pour être placés en adoption nationale ou internationale. Le cas échéant, les membres de la communauté peuvent se faire donner de l'information erronée sur l'adoption ou subir d'autres formes de pression.

Le retrait des enfants d'une communauté a des répercussions profondes. Les enfants ont une vocation unique au sein de leur communauté, et le fait de s'occuper des enfants donne un sens et un but à la vie de la communauté. Le retrait des enfants crée souvent une perte d'identité, de sens et de dignité, en plus de priver la communauté des cadeaux sans pareil que sont les enfants. Au pire, l'adoption peut contribuer au génocide culturel.

Par ailleurs, l'adoption n'est pas toujours dans l'intérêt de l'enfant non plus. Selon la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, chaque enfant a, dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être laissé à leurs soins. De plus, dans les pays où il y a des minorités ethniques, religieuses

Indigenous origin exist, a child belonging to such a minority or who is Indigenous shall not be denied the right in community with other members of his or her group to enjoy his or her culture, to profess and practise his or her own religion or to use his or her own language. Many children removed from their biological families through adoption have experienced a loss of identity and culture.

Many of the adoptees who submitted stories to us reflected on the question of identity and belonging. Some described a search for their biological family as a quest to learn more about themselves. Some described adoption as a loss of identity, while others experienced belonging in their adoptive family. Many describe their identity as complex and multi-layered. Some have also experienced abuse and neglect in institutions, foster homes and adoptive homes.

It is the responsibility of governments and child welfare agencies to ensure that foster homes and adoptive homes provide suitable care to children and uphold their rights.

Today, we have an opportunity to re-examine the role of families within our wider communities. Churches, in particular, have a role to play in encouraging families to support one another and to help the recovery of a sense of community. From Jesus, we learn about our responsibility to one another. We call on churches to care for families and to offer support to all parents, especially parents who are struggling.

We encourage honesty and truth-telling. Keeping secrets or blocking access to information harms children, families and communities. We believe forced or coerced adoption is unethical. We grieve with all of those adopted children and families who have been harmed by unethical adoption, who have been denied access to the truth, and who have been cut off from family and community due to adoption. We sincerely regret the role the church has played in unethical adoption.

[*Translation*]

The Chair: We will now hear from Caroline Fortin from the Mouvement Retrouvailles.

Caroline Fortin, President and Provincial Coordinator, Mouvement Retrouvailles: Good morning and thank you for having me today. You already have our organization's brief. Some of it deals with the law in Quebec, so I won't get into that today.

Most Canadian provinces have made changes to their legislation governing the confidentiality of adoption records, but because those changes are not consistent, they lead to

ou linguistiques ou des communautés autochtones, l'enfant qui appartient à une minorité ou à une communauté autochtone ne doit pas être privé de son droit d'accès aux autres membres de sa communauté, pour pouvoir vivre sa culture, pratiquer sa propre religion et parler sa propre langue. Bon nombre d'enfants séparés de leur famille biologique pour être donnés en adoption vivent une perte d'identité et de culture.

Ainsi, nombreuses sont les personnes adoptées qui nous ont raconté avoir perdu leur identité et leur sentiment d'appartenance. Certaines nous ont raconté leur quête pour retrouver leur famille biologique et en apprendre sur elles-mêmes. Certaines décrivent l'adoption comme une perte d'identité, alors que d'autres affirment leur attachement à leur famille adoptive. Beaucoup qualifient leur identité de complexe et de plurielle. Certaines personnes ont aussi vécu toutes sortes de formes de violence ou de négligence en institution, dans des foyers d'accueil ou dans leur foyer d'adoption.

Il incombe pourtant aux gouvernements et aux services de protection de l'enfance de veiller à ce que les familles d'accueil et les familles adoptives s'occupent convenablement des enfants et respectent leurs droits.

Aujourd'hui, nous avons l'occasion de réévaluer le rôle des familles dans nos communautés au sens large. Les églises, en particulier, ont un rôle à jouer pour encourager les familles à s'entraider et à redécouvrir un esprit de communauté. Jésus nous enseigne notre responsabilité à l'égard des autres. Nous invitons les églises à s'occuper des familles et à offrir de l'aide à tous les parents, particulièrement aux parents qui éprouvent des difficultés.

Nous prônons l'honnêteté et la vérité. Le secret et la rétention d'information nuit aux enfants, aux familles et aux communautés. Nous jugeons l'adoption forcée contraire à l'éthique. Nous partageons la souffrance des enfants adoptés et de leurs familles qui ont subi une adoption non éthique, qui n'ont pas eu accès à la vérité, nous partageons la souffrance des enfants coupés de leur famille et de leurs communautés par l'adoption. Nous regrettons sincèrement le rôle que l'Église a joué dans ces adoptions contraires à l'éthique.

[*Français*]

Le président : Maintenant, nous entendrons Mme Caroline Fortin, du Mouvement Retrouvailles.

Caroline Fortin, présidente et coordonnatrice provinciale, Mouvement Retrouvailles : Bonjour et merci de nous accueillir aujourd'hui. Vous avez déjà en main notre mémoire. Certaines parties concernent la loi québécoise que je n'aborderai pas aujourd'hui.

La majorité des provinces au Canada ont modifié leurs lois concernant la confidentialité des dossiers d'adoption, mais celles-ci ne sont pas uniformisées et sont donc discriminatoires.

discrimination. On pages 3 and 5 of our French brief, you will find some examples of that discrimination. Birth parents and the child who was put up for adoption did not choose adoption voluntarily. In most cases, the decision was imposed on them. Many mothers were abused, and subjected to psychological, emotional and physical torture in order to pay for their sin. They suffered scornful looks, hurtful words and the judgments passed by society and the people who ran the institutions that hid them. Painful deliveries were seen as a way to make these mothers pay for their mistakes. The only option they had after giving birth was to leave their babies in the hands of religious organizations, priests, lawyers and other somewhat reputable groups to place their children in good homes. Some of these organizations even received financial compensation for placing children.

How heartbreaking it must have been for these women to lose the child they had carried for nine months. How brave they had to be to entrust a piece of themselves to strangers. How difficult it must've been for them to go on with their lives without knowing the child they had brought into the world. They had to keep what had happened secret, never speak of it again, while being banished from where they lived so as not to bring shame on their family. At the time, such social secrets were controlled by the government, religious organizations and society.

The severing of the emotional bond caused by the total separation of mother and child has taken a serious toll on the individuals put up for adoption. The bond that forms in the womb is deep, and some are still struggling with the effects of that broken bond. They want to know who they are, who brought them into the world, and what the person who cared for them for nine months looks like. They have questions about their birth, and their medical and family history. The right to identity gives rise to all of these questions and more.

In addition, these forced adoptions of the past had an impact on other members of the family who had no say in the matter, having to carry the burden of the secret and live with the negative consequences on their own lives. The right to identity is the right of every human being, adopted or not, but a person is entitled to know that they were, in fact, adopted.

The registrar of civil status should, in our view, be able to disclose that information once a person reaches the age of majority and is no longer considered a child from a protection standpoint. Every province should provide all information available in the adoption records, in other words, a full copy of the records, including birth, baptismal and adoption certificates; the adopted individual and the biological parents are, after all, the main individuals concerned. In our view, post-adoption baptismal certificates are wrongly given legal status in order to erase all traces of illegitimacy.

Dans notre mémoire, aux pages 3 et 5, vous verrez quelques exemples de discrimination. Les parents d'origine et leur enfant confié à l'adoption n'ont pas choisi l'adoption comme mode de vie. Pour la plupart, ce choix leur a été imposé. Plusieurs mères ont subi des sévices, de la torture psychologique, émotionnelle et physique pour payer pour leur péché. Elles ont souffert de regards méprisants, de paroles blessantes et de jugements de la société et des responsables des établissements qui les cachaient. Les accouchements dans la souffrance étaient une façon de leur faire payer leur faute. À la naissance, le seul choix qu'elles avaient était de laisser leur enfant aux soins des communautés religieuses, de prêtres, d'avocats ou d'organisations plus ou moins fiables qui s'occuperaient de placer leur enfant dans une bonne famille. Certaines d'entre elles devaient placer leur enfant moyennant une rétribution financière.

Quel déchirement pour elles de perdre l'être qu'elles ont porté pendant neuf mois! Quel courage elles ont démontré pour confier une partie d'elles-mêmes à d'autres mains! Comment vivre leur vie sans connaître le fruit qu'elles ont porté? Elles se devaient de garder ce secret, de ne plus jamais en reparler et de s'exiler de leur coin de pays pour ne pas que la honte frappe leur famille. À l'époque, ces secrets sociaux étaient gérés par le gouvernement, la religion et la société.

Pour les personnes confiées à l'adoption, ce bris du lien d'attachement causé par la séparation radicale d'avec leur mère a bouleversé leur vie. Certaines personnes ont encore bien du mal à rétablir les torts causés par cette rupture profonde qu'est celle du lien utérin. Qui sont-ils? Qui leur a donné la vie? Quel est le visage de celle avec qui ils ont vécu durant neuf mois? Quelle est l'histoire de leur naissance? Quels sont leurs antécédents médicaux et familiaux? Tout cela fait partie des questions soulevées quant au droit à l'identité.

Ces adoptions forcées du passé ont aussi touché d'autres membres de la famille qui n'ont eu aucun droit au chapitre et qui ont dû vivre avec ce lourd secret et ses conséquences négatives sur leur propre vie. Le droit à l'identité est un droit pour tout être humain, adopté ou non, mais encore faut-il qu'une personne connaisse son statut d'adopté.

Le directeur de l'état civil, à notre avis, devrait être en mesure de divulguer cette information dès la majorité, qui ne correspond plus à la notion d'« enfant » en matière de protection. Toutes les provinces devraient pouvoir fournir toute l'information disponible dans les dossiers d'adoption, soit une copie complète du dossier d'adoption, y compris les documents de naissance, de baptême et d'adoption, car l'adopté et les parents biologiques en sont les sujets principaux. D'ailleurs, le certificat de baptême après l'adoption est, quant à nous, un document « faussement légalisé » pour effacer toute trace de l'illégitimité.

The identity of the birth parent is the very identity of the individual put up for adoption. No disclosure veto should be allowed. A valid no-contact veto should list strong medical or family reasons and include information on medical history. In an ideal world, no veto would be allowed. Biological siblings and parents are an essential source of information for the adopted person. It is crucial that these people be able to get in contact with one another, without restriction. An adoptive parent whose adopted child has died should also be able to contact the birth parent to notify them and share information.

The right to identity should be the same no matter which province a person is born in. Whether single mothers gave birth in Quebec, Ontario or elsewhere in the country, they should all be entitled to the same right to know the person they brought into the world. Truth and identity should be universal rights that are respected and given precedence. Countless people turn to websites, social media and, increasingly, DNA data banks to trace their identity. The secret cannot be kept forever.

For decades, adoptions were forced on mothers who had to yield to religious, social and government authorities. They were ostracized, singled out, stigmatized and labelled as sinners. They were seen as a disgrace to their family. Why? Because they conceived a child outside the confines of holy matrimony. The harm that was done to thousands and even millions of Canadian women is irreparable. They are still paying the price today. Numerous mothers were forced to give up their child. Some believed that their baby had died at birth. Many were never able to see their child or hold them in their arms. Some did not even know whether their baby was a boy or girl. These women gave their consent under the thumb of the authorities, and many were not fit to make such a decision given their age or medical or psychological condition.

It is important to note that the consent forms made no mention of confidentiality or the right of revocation. The veil of secrecy should be lifted and the rights of these stigmatized women should be recognized. The decision to put their children up for adoption appears to have come solely from those in positions of authority, who saw single mothers and their children as signs of weakness, shame and impurity worthy of punishment.

Today, it is equally important to consider the medical dimension. Genetics can play a significant role in certain physical pathologies. What happens when a lack of information jeopardizes the health of a person put up for adoption or that of their descendants? What about all those erroneous medical records resulting from a lack of truthful information? They have every right to know their medical history.

L'identité du parent d'origine est l'identité même de la personne confiée à l'adoption. Aucun veto de divulgation d'information ne devrait être accepté. Un veto de contact recevable devrait présenter d'excellentes raisons d'ordre médical ou de préjudices familiaux, et inclure des informations sur les antécédents médicaux. Dans un monde idéal, aucun veto ne serait acceptable. La fratrie et la parenté liées par le sang sont une source essentielle pour l'adopté. Il est essentiel de pouvoir mettre ces gens en relation sans retenue. Un parent adoptif dont l'adopté est décédé devrait également pouvoir être mis en contact avec le parent d'origine pour l'informer du décès de celui-ci et lui donner des informations.

Qu'on soit né dans une province ou une autre au Canada, les droits à l'identité devraient être les mêmes. Qu'on ait été une mère célibataire au Québec, en Ontario ou ailleurs au Canada, le droit de connaître la personne qu'on a mise à monde doit être identique. L'identité et la vérité doivent être respectées, universelles et prioritaires. De nombreuses personnes se tournent vers des sites Internet, des réseaux sociaux et, de plus en plus, vers des bases de données génétiques sur l'ADN pour retracer leur identité. Le secret ne pourra être maintenu indéfiniment.

Pendant des décennies, les adoptions ont été forcées et les mères devaient se plier devant tant de pouvoirs religieux, sociaux et gouvernementaux. Elles ont été ostracisées, montrées du doigt et qualifiées d'indésirables et de pécheresses. Elles étaient une honte pour la famille. Pourquoi? Pour avoir créé la vie en elle hors des liens sacrés du mariage. Le mal qui a été fait à ces milliers de femmes canadiennes, voire des millions, est irréparable. Encore aujourd'hui, elles en paient le prix. De nombreuses mères ont dû abandonner leur enfant. Certaines croient que leur enfant est mort à la naissance. Plusieurs n'ont jamais pu voir et prendre leur enfant dans leurs bras, tandis que d'autres en ignorent même le sexe. Des consentements ont été signés sous l'emprise des autorités ou sans que les femmes aient été aptes à prendre une telle décision, tant en raison de leur âge que de leur condition médicale ou psychologique.

Notons que ni la notion de confidentialité ni leur droit de révocation n'étaient mentionnés dans ce document. Ces femmes, stigmatisées par cette expérience de vie, méritent que le voile soit levé et que leurs droits soient reconnus. La décision définitive d'adoption semblait provenir uniquement des personnes d'autorité pour qui les mères célibataires et leur enfant étaient des signes de faiblesse, de honte et d'impureté pour lesquels ils étaient punis.

Aujourd'hui, il est également important de prendre en considération l'aspect médical. Des composantes génétiques peuvent prendre une grande importance dans certaines pathologies physiques. Qu'arrive-t-il dans le cas d'une personne confiée à l'adoption, lorsque sa santé et celle de ses descendants sont mises en péril faute d'information? Qu'en est-il de tous ces documents médicaux falsifiés par manque d'information

It is imperative that the serious breaches committed be rectified. In jurisdictions with open records, no significant or negative consequences have been observed. Why would it be any different in Canada? Knowledge of one's biological roots is a fundamental need of the human personality. Adoption record privacy gives rise to major identification challenges and treats affected individuals as exceptions, taking away their ability to know their true origins and pass on the truth. The right to equality and dignity is the right of every human being.

In conclusion, when all is said and done, the adopted person does not know the truth about their roots. That missing information should be available to everyone, without discrimination. The time for imposed ignorance is over. Adopting a child is a voluntary act. Conversely, being put up for adoption is not a voluntary act — neither at the time nor, for the most part, today. In both cases, the child should be the subject, and not the object, of the adoption. The child's rights must be respected. Inevitably, giving birth to a child was and remains a happy event. Unfortunately, however, for many women, it led to great suffering, tremendous heartbreak and deep wounds, branding them forever. Certainly, the separation of mother and child is deeply traumatic and represents a lifelong burden.

A national apology is warranted for the wrongs of the past, in our view. For someone who did not have to endure this period of history, the sorrow is inconceivable. Just think, then, how damaging it is for the many who did. The time has come to give all Canadians equal access to the right to identity and the truth. Everyone must recognize the dignity of being a mother.

Diane Poitras, adopted person, Member, Mouvement Retrouvailles, as an individual: Good morning. Thank you for the opportunity to be here. I appear before you today with the heart of an old orphan.

In honour of our meeting, I am wearing the identification number 6,076, which I was given the day after I was born at the Crèche de la Réparation orphanage, where I was given the name Jeanne d'Arc Blondin. I spent 139 days confined to that sad and gloomy orphanage, where every second felt like an eternity, especially when I cried of boredom. I wanted to die in my lonely existence as an orphan. One day, I flashed my best smile at two strangers looking to adopt a little girl. It was love at first sight. I was overjoyed to leave that unhappy place, where I was deprived of the love and care of my biological mother. That was the day I was spared the horrible and very likely fate of becoming a Duplessis orphan.

véridique? Selon nous, la connaissance de leurs antécédents est un droit incontournable et acquis.

De graves manquements ont été commis et il est urgent de réparer le tout. Là où les dossiers sont ouverts, aucune conséquence négative ou majeure n'a été remarquée. Pourquoi en serait-il différent au Canada? La connaissance de ses racines biologiques est un besoin fondamental de la personnalité humaine. La confidentialité des dossiers d'adoption suscite d'importantes difficultés d'identification, donne un statut d'exception aux personnes concernées et leur enlève la possibilité de se référer à leurs véritables origines et de transmettre la vérité. Le droit à l'égalité et à la dignité est un droit pour tout être humain.

En conclusion, la personne adoptée ignore la vérité face à ses origines. Le morceau manquant doit être accessible pour tous, sans discrimination. Le temps de l'ignorance est révolu. Adopter un enfant est un acte intentionnel. Confier un enfant à l'adoption ne l'était pas à l'époque et ne l'est généralement pas encore aujourd'hui. Dans les deux cas, l'enfant doit être le sujet de l'adoption et non l'objet. Ses droits doivent être respectés. Donner la vie à un enfant était et demeure indubitablement un événement heureux. Malheureusement, pour plusieurs femmes, cette situation a provoqué de grandes souffrances, un grand déchirement et des blessures profondes. C'est une marque au fer rouge. Une telle séparation est assurément un traumatisme profond, qui hypothèque une vie entière.

Des gestes ont été posés par le passé et nous croyons que des excuses nationales devraient être prononcées face à cette période d'une tristesse inimaginable pour une personne qui n'a pas eu à vivre ces événements, mais combien dommageable pour ceux et celles qui les ont vécus, et ils sont nombreux. Le temps est venu pour tous les Canadiens d'être en harmonie avec le droit à l'identité et à la vérité. Tous doivent reconnaître cette dignité qu'est celle d'être mère.

Diane Poitras, personne adoptée, membre, Mouvement Retrouvailles, à titre personnel : Bonjour, merci de m'avoir invitée. Aujourd'hui, je m'adresse à vous, avec mon vieux cœur d'orpheline.

Pour marquer notre rencontre, je porte le numéro de matricule 6076 que j'ai reçu le lendemain de ma naissance à l'orphelinat de la Crèche de la Réparation, où j'ai été baptisée sous le nom de Jeanne d'Arc Blondin. J'ai vécu 139 jours d'internement dans ce triste et lugubre orphelinat où chaque instant durait un siècle, surtout quand je pleurais d'ennui. Je voulais mourir dans toute ma solitude d'orpheline. Un jour, j'ai adressé mon plus beau sourire à deux personnes étrangères qui voulaient adopter une petite fille. Ce fut le coup de foudre. J'ai été extrêmement ravie de sortir de cette prison de malheur où je ne pouvais retrouver la tendresse de ma maman d'origine. Ce jour-là, j'ai été sauvée du risque très élevé et terrible de devenir une orpheline de Duplessis.

Around the age of 10, I learned about my adoption at school. It was impossible to obtain more information because all the records had disappeared. In 1991, I decided to submit a request for reunion. I received a document entitled “Summary of Family and Medical Antecedents.” At the age of 43, I learned for the first time that my birth mother had come to Canada pregnant after the war. She was Polish and had come from a refugee camp in Germany. In addition to speaking a number of languages, she was good-natured and intelligent, with a pleasant face.

I received advice from Polish associations and the Polish consulate. They suggested I seek out the assistance of highly proficient individuals in order to communicate with my mother in her native language. I had to meet with someone from the social services centre, where I was treated rather casually. I met with another social worker, who was fairly advanced in age, old-fashioned in her thinking, narrow-minded and very distant. She told me that she had experience working with mothers who had had to give up their children. She was a technocrat who clung excessively to the sacrosanct principle of confidentiality. Without saying so out right, she very subtly prepared me for a denial of my request. I was an emotional wreck on the way back to the hotel. It felt as though my broken heart was about to stop beating and my head was going to explode. I had experienced an episode of facial paralysis nine years earlier and certainly did not want to go through that again.

Later, that same French-speaking social worker met my English-speaking Polish mother. She then called me to tell me about my birth mother. My mother had refused to have an abortion and was convinced that I had died. This was yet another shock.

My medical questions went unanswered. My mother was shown photos of me at various stages of my life. I couldn’t even find out whether I looked like her or whether one of my children looked like someone in her family. It was unspeakably cruel. I felt as though I had been forced to give up my place in my family tree. When I later received a rejection letter, I was overcome by a flood of Polish tears.

The journey to find my mother was the most traumatic experience of my life, a complicated mess to untangle. According to the family and medical antecedents document, my mother was 29 when she had me, which meant she was born around 1920. According to her declaration of death, she died at the age of 84, so in 2004. Up until 2010, I was repeatedly told that no declaration of death had been filed. What is wrong with this picture? What’s more, I cannot go to the place where my mother was laid to rest to find peace.

Who is responsible for an adopted person’s right to health? My five-year-old grandson is autistic. Before Christmas, the doctor told us that he has neurological issues as a result of a reversed chromosome. Naturally, I was asked whether my family

Vers l’âge de 10 ans, j’ai appris mon adoption à l’école. Il était impossible d’en savoir plus long sur mon adoption, parce que tous les documents avaient disparu. En 1991, j’ai décidé de faire une demande de retrouvailles. J’ai reçu le document appelé « Antécédents sociobiologiques ». Dans ce document, j’ai appris pour la première fois, à l’âge de 43 ans, que ma maman de naissance est arrivée enceinte au Canada après la guerre. De nationalité polonaise, elle venait d’un camp de réfugiés en Allemagne. Elle était polyglotte, sympathique, intelligente et elle avait une physionomie agréable.

J’ai reçu les conseils des associations polonaises et du consulat. On m’a suggéré l’aide de personnes très compétentes pour communiquer avec ma mère dans sa langue d’origine. J’ai dû, obligatoirement, rencontrer une intervenante du centre des services sociaux et j’ai été reçue assez cavalièrement. J’ai rencontré une autre travailleuse sociale, qui était assez âgée, de style rétro, bigote, très distante, et elle m’a dit qu’elle avait déjà travaillé auprès des mères qui devaient abandonner leur enfant. C’était une technocrate qui portait en elle une dévotion outrée à la sacro-sainte confidentialité. Sans l’énoncer clairement, elle m’a préparée très subtilement à un refus. En retournant à mon hôtel, j’ai senti des douleurs intenses à l’intérieur de moi. Mon cœur, brisé par la douleur, allait-il me lâcher, et ma tête, éclater? J’avais déjà fait une paralysie faciale neuf ans plus tôt, et je ne voulais surtout pas que cela se reproduise.

Ultérieurement, cette même travailleuse sociale francophone a rencontré ma maman polonaise et anglophone. Elle m’a ensuite téléphoné pour me parler de ma maman d’origine. Ma mère avait refusé l’avortement, elle était certaine que j’étais décédée. Un autre choc.

Mes questions sur le plan médical ont été escamotées. Ma mère a vu plusieurs photos à différentes étapes de ma vie. Je n’ai même pas pu savoir si je lui ressemblais ou si l’un de mes enfants ressemblait à quelqu’un de sa famille. Quelle cruauté! J’ai l’impression d’avoir été jetée en bas de mon arbre généalogique. Plus tard, j’ai reçu une lettre de refus et mes larmes polonaises ont coulé abondamment.

Cette démarche pour retrouver ma mère a été l’expérience la plus traumatisante de ma vie, un incroyable imbroglio à résoudre. Dans le document « Antécédents sociobiologiques », ma mère avait 29 ans à ma naissance, elle est donc née vers 1920. Sur la déclaration de décès, ma mère est décédée à 84 ans, elle serait donc décédée en 2004. Jusqu’en 2010, on m’a toujours dit qu’il n’y avait pas de décès d’enregistré. Cherchez l’erreur! De plus, je ne peux me recueillir à l’endroit où ma mère repose pour toujours.

Qui s’occupe du droit à la santé des adoptés? L’un de mes petits-enfants est autiste et il a cinq ans. Le médecin nous a informés, avant Noël, qui souffre de problèmes neurologiques provenant d’un chromosome inversé. Bien sûr, on m’a demandé

had a history of any such issues, and I gave the same answer I have repeated my entire life — my entire life, "I don't know; I was adopted."

Getting help from the Human Rights Commission and ombudsman is impossible. The underlying principle is this: an adopted person comes from nothing, and so nothing should be done to help them. Coming from nothing to spend a lifetime grappling with mysteries and lies is what full adoption is all about. My birth is my own, not someone else's. My birth parents are mine by heredity; it is their blood that runs through my veins. The mystery surrounding my birth and existence has lasted long enough. It is a horribly violent blow to my intelligence.

I sincerely believe that the mother who gives birth to a child always leaves a faint trace of herself on that child. My whole life, I have tried to create the likeness of my birth parents in my mind, with nothing. I can try to paint that picture in my dreams, but when I look in the mirror, I don't remember my birth parents, even though my entire being is a testament to their absence. Regardless of whether the truth about my birth is romantic or tragic, it is mine.

In Canada, everyone is part of the same human network when they are born. A true identity, dignity and human value define the birth of each and every one of us, which should not be shrouded in eternal mystery. From the orphanage to the Senate, my history will forever be rooted in anonymity. I sit here before you as the most orphaned of Quebec's orphans.

Thank you for listening and for showing humanity. Adoptees are people too.

The Chair: Thank you very much.

[*English*]

Our fourth witness is from the Ontario Association of Children's Aid Societies, Mary Ballantyne, Chief Executive Officer.

Mary Ballantyne, Chief Executive Officer, Ontario Association of Children's Aid Societies: I have been asked to discuss the issue of post-war adoptions of children born to single mothers in Ontario, and I am pleased to provide some information. I will sound like a real bureaucrat after hearing the stories today, but my intent is really not that.

OACAS is a membership organization that represents 48 children's aid societies and Indigenous well-being societies in Ontario. Children's aid societies there have the exclusive legal responsibility to provide child protection services, including adoption services to children and youth who are at risk or who

s'il y avait des cas similaires dans ma famille. J'ai donné la réponse que j'ai répétée toute ma vie — toute ma vie! — : « Je ne le sais pas, j'ai été adoptée. »

Il est impossible de recevoir l'aide de la Commission des droits de la personne et du protecteur du citoyen. Le principe est le suivant. Une adoptée est née de rien, donc on ne fait rien pour elle. Naître de rien pour vivre toute une vie dans les mystères et les mensonges, c'est ça, l'adoption plénière. Ma naissance, c'est la mienne et non celle de quelqu'un d'autre. Et mes parents d'origine sont les miens par l'hérédité et le sang qui coule dans mes veines. Le mystère de mon incarnation a assez duré, parce que c'est une violence terrible faite à mon intelligence.

Je crois sincèrement que la mère qui donne la vie laisse toujours un doux parfum d'origine à son enfant. Toute ma vie, j'ai essayé de dessiner le portrait de mes parents de vie avec rien. Je peux essayer de créer ce portrait dans mes rêves, mais, quand je me regarde dans le miroir, je ne me souviens pas de mes parents de naissance, et pourtant, tout mon être en exprime l'absence. Que la vérité de ma naissance soit romantique ou tragique, elle m'appartient.

Au Canada, tout le monde doit faire partie de la même symphonie humaine au moment de la naissance. Toute naissance doit avoir une identité vraie, une dignité, une valeur humaine et ne pas être un éternel mystère. De la porte de l'orphelinat à la porte du Sénat, mes origines gisent, encore et toujours, dans l'anonymat. Vous avez, devant vous, la plus orpheline des orphelines du Québec.

Je vous remercie de votre écoute et de votre humanité. Les adoptés sont aussi des personnes.

Le président : Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Notre quatrième témoin représente l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance. Il s'agit de Mary Ballantyne, qui est chef de la direction.

Mary Ballantyne, chef de la direction, Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance : On m'a demandé de venir vous parler de l'adoption, après la guerre, d'enfants nés de mères célibataires en Ontario, et c'est avec plaisir que je viens vous fournir de l'information. J'aurai l'air d'une véritable bureaucrate après toutes les histoires que nous avons entendues aujourd'hui, mais ce n'est absolument pas mon intention.

L'AOSAE compte parmi les membres qu'elle représente 48 sociétés d'aide à l'enfance et sociétés du bien-être autochtone en Ontario. Les sociétés d'aide à l'enfance ont la responsabilité juridique exclusive d'offrir des services de protection de l'enfance, y compris des services d'adoption aux enfants et aux jeunes ayant vécu des abus ou de la négligence ou qui sont à

experienced abuse and neglect. They also help families who are seeking extra support and assistance.

Adoption, as we know, it now differs from how it was practised over the past hundred years. Public stigma toward unmarried mothers existed both before and following the creation of children's aid societies in Ontario. Communities were concerned for children living in what were seen as immoral circumstances. These children were sometimes removed to save them from what was believed to be a life of poverty or stigma.

In Ontario, as in the rest of Canada, many unmarried mothers relinquished their children for adoption under significant social pressure. The harsh judgment that unmarried mothers faced was due largely to society's belief that the women were unable to make good parenting decisions and maintain emotional stability.

The stigma and shame of what was known as illegitimacy, along with a lack of community supports, prompted mothers who were often young to make desperate decisions. Many were placed in maternity homes, often run by faith-based organizations and were not permitted to see their babies when they were born. Clearly, this would be a significant trauma for these women.

Little support was provided to them, as it was believed that they were to be blamed for getting themselves into this predicament and that the women and their babies would be better off with stable married couples with means to care for the children.

Race was also a key factor. While Black children were perceived as unadoptable due to attitudes toward racialized unmarried mothers, a White unmarried mother was a candidate for rehabilitation through adoption.

Adoption practices have also had a significant negative impact on Indigenous children, families and communities. Children's aid societies in Ontario have acknowledged with an apology the devastating effect and impact of the Sixties Scoop that has the remnants of these practices still in place today. Legislation and social systems regarding adoption were developed to respond to the public pressures and attitudes of the time.

In 1921, Ontario passed its first such legislation, the adoption act. This regulated adoption under the supervision of children's aid societies, making them responsible for supervising placements and ensuring adoptive homes were suitable. It

risque d'en vivre. Elles aident aussi les familles ayant besoin d'aide supplémentaire.

Comme nous le savons, l'adoption, de nos jours, diffère beaucoup de l'adoption telle qu'elle existait au siècle dernier. La stigmatisation publique des mères célibataires existait avant et après la création des sociétés d'aide à l'enfance en Ontario. Les communautés s'inquiétaient du sort des enfants vivant dans ce qu'on considérait comme des circonstances immorales. Ainsi, des enfants étaient parfois séparés de leur mère pour leur épargner ce qu'on considérait comme une vie de pauvreté ou de stigmatisation.

En Ontario et dans le reste du Canada, beaucoup de mères célibataires ont laissé leurs enfants en adoption en raison des lourdes pressions sociales qui s'exerçaient sur elles. L'impitoyable jugement auquel étaient confrontées les mères célibataires était en grande partie attribuable à la croyance sociale qui voulait que les femmes ne pouvaient pas prendre de bonnes décisions parentales ni conserver leur stabilité émotionnelle.

La stigmatisation et la honte associées à ce qu'on appelait l'illégitimité, conjuguées au manque de soutien social, a poussé bien des mères souvent bien jeunes à prendre des décisions désespérées. Beaucoup ont été envoyées dans des maisons maternelles, souvent dirigées par des organisations confessionnelles, et n'étaient pas autorisées à voir leurs bébés après la naissance. Manifestement, c'était un immense traumatisme pour elles.

On leur offrait bien peu de soutien, puisqu'on croyait que c'était leur faute si elles s'étaient placées dans cette mauvaise situation et qu'il était bien mieux pour elles comme pour leurs bébés que ceux-ci soient confiés à des couples mariés.

La race était également un facteur clé. Si l'on considérait les enfants noirs inadoptables en raison de l'attitude envers les mères célibataires racialisées, une mère célibataire blanche était perçue comme une candidate à la réhabilitation grâce à l'adoption.

Les méthodes d'adoption ont également eu de profonds effets néfastes sur les enfants, les familles et les communautés autochtones. Les sociétés d'aide à l'enfance de l'Ontario l'ont reconnu en s'excusant de l'effet dévastateur de la rafle des années 1960, dont les vestiges s'observent encore aujourd'hui. Les lois et les systèmes sociaux mis en place à l'époque en matière d'adoption reflétaient les pressions sociales et les mœurs de l'époque.

En 1921, l'Ontario a adopté sa première loi du genre, la Loi sur l'adoption. Celle-ci venait régir l'adoption, sous la supervision des sociétés d'aide à l'enfance, à qui elle confiait la responsabilité de superviser les placements et de vérifier la qualité des foyers d'adoption. Elle permettait en toute légalité de

allowed for the child's birth certificate to be legally altered and gave an adopted child the same rights as any biological child.

In 1927, this act was further amended, sealing the records of those involved in the adoption process. This reflected their view at the time that public knowledge about an adopted child's status would undermine their adjustment in their adoptive family. It was also seen to protect the children from the powerful stigma of illegitimacy.

Having worked in the child welfare field for over 30 years, I acknowledge that this was the case. Even today, there is still the view that it is not in the child's best interest sometimes to have access to their family's history. I don't agree with that. We are moving away from that, but I acknowledge it is still there.

Data provided by the OACAS by Origins Canada suggest that in Ontario between 1942 and 1971, over 96,000 adoptions of children born to unwed mothers were completed. We haven't been able to validate the data but acknowledge the very large number.

During the 1970s and 1980s, the shame, judgment and discrimination experienced by unwed mothers began to diminish and the social acceptance of parenthood increased. Mothers were more frequently allowed to make informed decisions for themselves and their children. Children's aid societies provided support for single mothers when they decided to raise children on their own.

They were many corresponding changes to the legislation during this time. In 1978, private adoption became a regulated alternative to public adoption. Children's aid societies were permitted to provide adoption subsidy for children with special needs. The adoption disclosure register was also established, and specific rights for birth parents were outlines.

In 1982, the Charter of Rights and Freedoms prompted children's aid societies to review adoption practices. Practices such as limiting the age, marital status or sexual orientation for prospective adoptive parents were deemed discriminatory.

In 1985, the Ontario Child and Family Services Act provided further private adoption regulations including, for example, that appropriate counselling should be provided for both the relinquishing parent and those wishing to adopt.

In 2012, the Ministry of Children and Youth Services provided additional policy direction and funding to support adoptions of older children and sibling groups through the implementation of targeted adoption subsidies. Attitudes, practice and legislation

modifier le certificat de naissance de l'enfant et conférait à l'enfant adopté les mêmes droits qu'à l'enfant biologique.

En 1927, cette loi a été modifiée, afin de sceller les dossiers des personnes ayant participé au processus d'adoption. En effet, on croyait à l'époque que la divulgation publique du statut de l'enfant adopté nuirait à son adaptation dans sa famille adoptive. On considérait également que cette mesure protégeait les enfants de la forte stigmatisation associée à l'illégitimité.

Pour travailler moi-même dans le domaine de l'aide à l'enfance depuis plus de 30 ans, je le vois. Encore aujourd'hui, on considère qu'il n'est pas toujours dans l'intérêt de l'enfant de connaître son histoire familiale. Je ne suis pas d'accord avec cette position. Nous nous en distançons, mais nous reconnaissons que cette perception existe toujours.

Selon les données de l'AOSAE et d'Origins Canada, plus de 96 000 enfants nés de mères célibataires auraient été adoptés entre 1942 et 1971. Nous n'avons pas pu valider ces données, mais nous reconnaissons que leur nombre est très élevé.

Durant les années 1970 et 1980, la honte, le jugement et la discrimination qui pesaient sur les mères célibataires ont commencé à s'estomper, et l'acceptation sociale de la parentalité, à augmenter. De plus en plus fréquemment, on s'est mis à permettre aux mères de prendre des décisions éclairées sur elles-mêmes et leurs enfants. Les sociétés d'aide à l'enfance se sont mises à offrir du soutien aux mères monoparentales qui décidaient d'élever seules leurs enfants.

Beaucoup de modifications ont été apportées aux lois en conséquence pendant cette période. En 1978, l'adoption privée est devenue une alternative réglementée à l'adoption publique. Les sociétés d'aide à l'enfance ont reçu l'autorisation d'offrir une subvention à l'adoption d'un enfant à besoins spéciaux. Le registre de divulgation des renseignements sur les adoptions a aussi été créé, et des droits particuliers ont été accordés aux parents biologiques.

En 1982, la Charte des droits et libertés a poussé les sociétés d'aide à l'enfance à revoir les pratiques d'adoption. Il a alors été jugé discriminatoire d'imposer des limites d'âge, de statut matrimonial ou d'orientation sexuelle aux parents adoptifs potentiels.

En 1985, la Loi sur les services à l'enfance et à la famille de l'Ontario a instauré de nouvelles règles sur l'adoption privée, notamment celles sur le soutien psychologique à fournir tant au parent donnant son enfant en adoption qu'à ceux souhaitant en adopter un.

En 2012, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse a adopté une nouvelle politique, assortie de financement, pour favoriser l'adoption des enfants plus âgés et des fratries grâce à la mise en place de subventions à l'adoption ciblée. Les attitudes,

regarding adoption disclosure have also changed over time. The secrecy surrounding adoption has been a controversial for adult adoptees, birth parents and adoptive families.

In May 2008, the Proclamation of the Access to Adoption Records Act gave adopted adults and birth parents more rights to information and privacy, permitting them to apply for identifying post-adoption birth information. It ought to be acknowledged, though, that this information is often scant and sometimes difficult to access. The importance of openness and retaining important positive and supportive connections post-adoption has also become better understood.

In 2006, amendments were made to the Child and Family Services Act to allow for openness, whether written, verbal, face to face, direct or indirect. Further amendments in 2011 obliged children's aid societies to consider openness in every Crown wardship matter.

In 2018, the new legislation, a child and family services act, will further expand openness, requiring children's aid societies to consider the development or maintenance of connections for First Nations, Metis or Inuit children in their bands or communities.

In addition, the child welfare sector is on a journey to better understand how it can better support positive outcomes for various racial groups, including African Canadian children and youth in care. There is a one vision, one voice practice framework being implemented where racial, cultural and religious matching with kin families, foster care placements and adoptions are being addressed.

Today, in Ontario, adoption is seen as one of a range of permanency options for children's aid societies to consider when making decisions about the best setting for a child or youth. Other preferred adoptions include kin families and customary care.

In 2016-17, children's aid societies completed 775 adoptions. Over a third of these included openness orders.

Child Welfare tells us that between 2009 and 2017 the number of children available for adoption has decreased, according to the data. This is because the primary goal of children's aid societies is to deliver services that focus on supporting families to keep their children living safely in their own homes or with extended family.

les méthodes et les lois en matière de divulgation de l'adoption ont aussi changé avec le temps. Le secret entourant l'adoption est un sujet controversé chez les enfants adoptés devenus adultes, les parents biologiques et les familles adoptives.

En mai 2008, la Loi sur l'accès aux dossiers d'adoption est venue conférer aux adultes adoptés et à leurs parents biologiques de nouveaux droits à l'information et la protection des renseignements personnels en leur permettant de présenter une demande de renseignements post-adoption. Il faut toutefois reconnaître que ces renseignements sont souvent maigres et difficiles d'accès. L'importance de l'ouverture et de la conservation de liens positifs et constructifs après l'adoption est aussi mieux comprise aujourd'hui.

En 2006, la Loi sur les services à l'enfant et à la famille a été modifiée afin de favoriser une plus grande ouverture écrite, verbale, en personne, directe ou indirecte. D'autres modifications apportées en 2011 sont venues obliger les sociétés d'aide à l'enfance à envisager une plus grande ouverture dans tous les cas d'ordonnance de tutelle par la Couronne.

En 2018, la nouvelle Loi sur les services à l'enfance et à la famille viendra renforcer encore davantage la transparence en obligeant les sociétés d'aide à l'enfance à envisager d'établir ou de maintenir des liens avec la Première Nation ou la communauté métisse ou inuite de laquelle l'enfant est issu.

De plus, tout le milieu de l'aide à l'enfance s'affaire actuellement à mieux comprendre comment il peut mieux venir en aide à divers groupes raciaux, y compris aux enfants et aux jeunes d'origine afro-canadienne qui sont placés en famille d'accueil. Il y a désormais un cadre de pratique « une vision, une voix » qui s'applique afin de favoriser le placement de ces enfants dans la famille élargie ou dans des familles d'accueil ou d'adoption partageant le bagage ethnique, culturel et religieux de l'enfant.

Aujourd'hui, en Ontario, l'adoption n'est que l'une des nombreuses options permanentes à la disposition des sociétés d'aide à l'enfance lorsque vient le temps de décider quel serait le meilleur milieu pour un enfant ou un jeune. Parmi les autres options privilégiées, il y a la prise en charge par des membres de la famille élargie ou des familles de mêmes traditions.

En 2016-2017, les sociétés d'aide à l'enfance ont mené à bien 775 adoptions. Plus du tiers de ces adoptions ont été frappées d'une ordonnance de communication.

Selon les données colligées par les services de protection de l'enfance, le nombre d'enfants offerts en adoption a diminué entre 2009 et 2017. Cela s'explique par le fait que le principal objectif des sociétés d'aide à l'enfance est désormais d'offrir des services axés sur le soutien aux familles pour que les enfants puissent continuer de vivre en toute sécurité dans leur propre famille ou chez des membres de leur famille élargie.

In conclusion, we believe that while society and social systems, such as children's aid societies, have progressed with their views, attitudes and practices with respect to children and their families. We recognize that we are only on a point in the journey. We'd better recognize the impact of permanency and separating children from families. We are pushing ourselves to find better alternatives.

We acknowledge that child welfare has negatively impacted children and families through its historical adoption practices. We are finding new ways to listen to the voices of those with lived experience. We are working in collaboration with community and government partners to continuously improve our work going forward, including adoption services in Ontario.

I am happy to answer any questions about the role of children's aid societies in adoption.

The Chair: Thank you to all four of you who have provided a lot of good information with a lot of passion and emotion.

Senator Seidman: Over the last three days, we've heard your words from the heart. As you have said to us today, mothers who were abused, coerced, denied and babies who were taken from their mothers never really knew why they were given up.

We really have to look at some action. We're here hoping to make recommendations at the end of this study about what we can do to redress this terrible thing that happened.

Yesterday, we heard from the Australian Senate that studied the issue. The major themes in their report were apology, financial contributions, support services and access to information.

I would like to know what you say. I know it's a big question, but perhaps I could hear from each of you one recommendation or one suggestion to us that you feel could be the most important thing we could put forward in our report.

Mr. Hayward: Certainly an apology is something that I know members of the committee are looking at. It is an option for the Government of Canada receiving your report.

Our denomination has considered that. We are now laying the groundwork for what we do in the future through a major report on theologies of adoption, which was adopted this year. It looks at a wide range of issues on adoption beyond the operation by the United Church at maternity homes in the post-war period.

Pour conclure, nous croyons que même si la société et les systèmes sociaux comme ceux des sociétés d'aide à l'enfance ont évolué dans leur mentalité, leur attitude et leurs pratiques à l'égard des enfants et de leurs familles, ils continueront d'évoluer. Nous reconnaissons mieux l'effet de la permanence et de la séparation des enfants de leurs familles. Nous nous efforçons de trouver de meilleures solutions.

Nous sommes conscients des effets négatifs qu'ont eus les pratiques d'adoption des services de protection de l'enfance sur les enfants et les familles dans l'histoire. Nous trouvons de nouvelles façons d'écouter les voix de ceux qui en ont vécu l'expérience. Nous travaillons en collaboration avec les communautés et nos partenaires du gouvernement pour améliorer constamment notre travail, y compris les services d'adoption offerts en Ontario.

C'est avec plaisir que je répondrai à toutes vos questions sur le rôle que jouent les sociétés d'aide à l'enfance dans le processus d'adoption.

Le président : Je vous remercie tous les quatre de l'information de qualité que vous nous avez communiquée avec beaucoup de passion et d'émotion.

La sénatrice Seidman : Depuis trois jours, nous vous entendons parler avec le cœur. Comme vous nous l'avez dit aujourd'hui, les mères qui ont été violentées et forcées de donner leurs bébés, de même que les enfants arrachés à leur mère, n'ont jamais vraiment compris pourquoi on les avait abandonnés ainsi.

Il faut vraiment des mesures concrètes. Nous sommes ici pour faire des recommandations à la fin de cette étude sur ce que nous pouvons faire pour réparer les terribles torts causés.

Hier, nous avons entendu une sénatrice australienne nous parler de l'étude réalisée en Australie. Les grands thèmes de son rapport sont les excuses, les indemnités financières, les services de soutien et l'accès à l'information.

J'aimerais savoir ce que vous avez à dire à ce sujet. Je sais que c'est une grande question, mais vous pourriez peut-être me faire chacun une recommandation sur ce qui vous apparaîtrait comme la chose plus importante à inclure à notre rapport.

M. Hayward : Je suis persuadé que les membres du comité envisagent de recommander des excuses. Ce serait une option à présenter au gouvernement dans votre rapport.

Notre église l'envisage aussi. Nous sommes en train de jeter les bases de ce que nous ferons par la production d'un rapport important sur les théologies de l'adoption, qui a été adopté cette année. Il porte sur un vaste éventail d'enjeux propres à l'adoption allant bien au-delà des méthodes de l'Église unie dans les maisons maternelles après la guerre.

An apology is a major step for both churches and government, and requires groundwork to be in place.

[*Translation*]

Ms. Fortin: I'm going to speak in French.

I think a national apology is very important, given how many people have been affected by forced adoption. However, it is now 2018 and many of the single mothers concerned have died, which means they will never receive the apology. It should be directed to everyone affected — biological parents, their children, their families, adoptees and those who were put up for adoption but never adopted. I think that's an important step.

I also think it's essential to go beyond apologies and ensure that every single person has the right to identity. This means making closed adoption records accessible and ensuring that the information is shared with the adopted person and biological parents. In Quebec, new legislation is coming into force in June. Information about birth parents will be made available to adopted individuals. Birth parents will be able to find out the identity of their child, but only with the adoptee's consent, as is currently the case. Therefore, this does not constitute an open adoption. Both parties should have access to all records, which both I and Mouvement Retrouvailles believe belong to them.

Ms. Poitras: I completely agree with Caroline. I agree with the apology principle. I am still waiting, and my fear is that I will die without knowing. At my age, we cannot turn back the clock.

As for the Charter of Rights and Freedoms, I don't feel that I am part of it because, in my opinion, we cannot be free without knowing who we are.

I agree with the apology principle and with giving adopted individuals an opportunity to obtain their file. However, I beg you to hurry up, as this is very urgent. I need to build a true legacy for my children and grandchildren. Yesterday evening, my grandson asked me whether I will know the name of my mother when I return. The grandchildren still don't understand and have been asking me whether I will know the name of my real mother. I have two mothers. I never gave up on the mother I did not meet, and I have always loved her.

Urgent action is needed. I fought in Quebec for 25 years. Everyone knows about my biological history in Quebec, from members of Parliament, to ministers to journalists. It's incredible! I feel like I am a second-class citizen. When you are asked who your mother is, and you say that you don't know, when you meet someone at the consulate and tell them that your

Ce sera déjà un grand pas en avant si les églises et le gouvernement présentent des excuses aux personnes touchées, mais il doit d'abord y avoir un travail préparatoire.

[*Français*]

Mme Fortin : Je vais m'exprimer en français.

Je crois qu'il serait très important de présenter des excuses nationales, parce que de nombreuses personnes ont été touchées par ces adoptions forcées. Par contre, aujourd'hui en 2018, bon nombre des mères célibataires de cette époque sont décédées et ne pourront recevoir ces excuses. Il serait bon de les adresser à toutes les personnes concernées, aux parents biologiques, à leurs autres enfants, à leur famille, aux personnes adoptées ou aux personnes confiées à l'adoption, mais qui n'ont pas eu la chance d'être adoptées. Je pense que ce serait un geste important.

À mon sens, au-delà des excuses, il serait vraiment important de garantir le droit à l'identité de toute personne. Il s'agit d'assurer l'ouverture des dossiers d'adoption et de faire en sorte que l'information soit transmise à la personne adoptée et aux parents biologiques. Au Québec, une loi entrera en vigueur en juin prochain. L'ouverture des dossiers ne se fait que du côté de l'adopté vers son parent d'origine. Le parent d'origine pourra connaître l'identité de son enfant, mais avec son consentement, comme cela se fait actuellement. Donc, ce ne sont pas des adoptions ouvertes. Il faudrait que les deux parties aient accès à tout document qui, selon moi et selon le Mouvement Retrouvailles, leur appartient.

Mme Poitras : J'abonde dans le même sens que Caroline. Je suis d'accord avec le principe des excuses. J'attends toujours, et ma hantise, c'est de mourir sans savoir. À l'âge où je suis rendue... On ne peut pas reculer l'horloge.

En ce qui concerne la Charte des droits et libertés, je ne sens pas que j'en fais partie, parce qu'à mon avis, ne pas savoir qui on est, ce n'est pas être libre.

Je suis d'accord avec le principe des excuses et avec le fait de donner la chance aux personnes adoptées de récupérer leur dossier. Cependant, je vous en supplie, faites vite, car c'est très urgent. J'ai besoin de léguer un héritage de vérité à mes enfants et à mes petits-enfants. Hier soir, mon petit-fils m'a dit : « Mamie, quand tu vas revenir, est-ce que tu vas savoir le nom de ta mère? » Les petits-enfants ne comprennent pas toujours et ils me disent : « Est-ce que tu vas savoir le nom de ta vraie mère? » Quant à moi, j'en ai eu deux. Celle que je n'ai pas connue, je ne l'ai jamais abandonnée, je l'ai toujours aimée.

Il est urgent d'agir. Au Québec, je me suis battue pendant 25 ans. Mes antécédents biologiques, tout le monde les a eus au Québec, que ce soit les députés, les ministres ou les journalistes. C'est incroyable! J'ai l'impression de faire partie d'une classe de sous-citoyens. Quand on te demande qui est ta mère et que tu réponds que tu ne le sais pas; quand tu rencontres quelqu'un au

mother is a person without a name or face and is approximately this old, what do you seem like? I think this is the biggest humiliation we can experience. That is what I wanted to say.

[*English*]

Ms. Ballantyne: I think an apology is warranted, but I can only speak for Ontario. Any apology needs to have action following it. I don't think, in Ontario anyway, the system is ready for the action that would need to occur in that way.

If you're thinking about moving ahead with an apology, my recommendation would be that the child welfare systems across the country would need to examine the role they played. I believe, in Ontario anyway, that has not happened in a significant way.

As you know, we've been doing a lot of looking at the role we played in the lives of Indigenous children, families, communities and the whole group of young women several decades ago, and at the practices of those times. I was entering the system as some of those homes were closing, but it was very much a thing.

We haven't examined it, so I would encourage your having the child welfare systems examine their role and then looking at the current practices. As I talked about in Ontario, many of these practices have progressed over time, so there is openness, disclosure and that kind of thing.

Have we done enough? Have we gone far enough in opening up the systems so that the secrecy and issues of identity are really being well enough addressed?

As I said, a third of the adoptions in Ontario since the new legislation has come in now have openness attached to them. What about the other two-thirds? What's behind that not being there? That would be an example of where we might start in Ontario.

The Chair: Before I go to our next questioner, where did the money come from for these maternity homes?

You've talked in your report about the legislation in Ontario. A considerable amount of money, I am sure, came from the Government of Ontario. I don't know where else it might have come from, but we've also heard that some money would also have come from the federal government.

Can you talk about where the money came from for these maternity homes?

consulat et que tu lui dis : « Ma mère est une personne sans nom, sans visage et qui a à peu près tel âge », tu as l'air de quoi? À mon avis, c'est la plus grande humiliation qu'on peut vivre. Voilà, c'est tout ce que je voulais dire.

[*Traduction*]

Mme Ballantyne : Je pense qu'il y a tout lieu de présenter des excuses à ces personnes, mais je ne peux vous parler que de la situation en Ontario. Cela dit, ces excuses doivent s'accompagner de mesures tangibles. Je ne crois pas qu'en Ontario, à tout le moins, le système soit prêt pour les mesures qui devraient suivre.

Si vous envisagez de présenter des excuses, je vous recommanderais de demander aux services de protection de l'enfance du Canada d'analyser le rôle qu'ils ont joué dans cette histoire. Je crois qu'en Ontario, à tout le moins, cette analyse n'a pas encore été faite.

Comme vous le savez, nous nous questionnons beaucoup sur le rôle que nous avons joué dans la vie des enfants, des familles, des communautés et de toutes les jeunes femmes autochtones il y a plusieurs dizaines d'années, ainsi que sur nos pratiques à l'époque. J'arrivais à peine dans le domaine au moment où ces institutions ont fermé, mais c'était quelque chose.

Nous n'avons toutefois pas encore examiné notre rôle dans ce contexte, et je vous inviterais à demander aux services de protection de l'enfance d'analyser le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire, ainsi que leurs pratiques actuelles. Comme je l'ai dit, en Ontario, bon nombre de ces pratiques ont évolué avec le temps, si bien qu'il y a maintenant plus d'ouverture et de communication.

Est-ce suffisant? Allons-nous déjà assez loin pour assurer la transparence dans le système, pour régler les problèmes entourant le secret et les questions d'identité?

Comme je l'ai dit, le tiers des adoptions conclues en Ontario depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi s'assortissent d'ordonnances de communication. Qu'en est-il des deux autres tiers? Pourquoi ne sont-elles pas assorties des mêmes conditions? C'est un exemple de point de départ pertinent pour l'Ontario.

Le président : Avant de donner la parole à notre prochain intervenant, comment étaient financées les maisons maternelles?

Vous parlez dans votre rapport des lois de l'Ontario. Je suis certain qu'une partie considérable des sommes nécessaires à leur administration venaient du gouvernement de l'Ontario. Je ne sais bien pas d'où serait venu le financement sinon, mais nous avons aussi entendu dire qu'il y avait peut-être du financement fédéral.

Pouvez-vous nous parler de la provenance du financement de ces centres de maternité?

Ms. Ballantyne: I could try to find that out, but I can't give you the precise information. I imagine part of it is that the faith-based homes, I am assuming, would have provided that through their infrastructure.

Probably, some of it came from children's aid societies getting their money from the provincial governments to pay for the homes.

I also suspect that some families paid directly because some of these young women would have been coming from families with significant means. I suspect it was a combination of that.

I don't know the role that the federal government would have played because the federal government has not really funded child welfare, with the exception of the Indigenous world. That has mostly been a provincial initiative.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Thank you so much for your generous testimony.

I would like to ask a question about what happens afterwards and the healing process. Of course, the historical, religious and cultural context in which the drama unfolded is explained. But what we have been hearing for a few days is that many mothers and adoptees experience trauma and abandonment — and sometimes even abandonment twice — when reunions fail.

I would like to know what happens in terms of support you are given or not given in the context of that trauma and the trauma you experienced. Based on everything I have read and heard, I feel that, for all sorts of reasons, this trauma is misunderstood. I would like to know what kind of psychological support is provided, if any. If there isn't any such support, what is its importance? What should be included in our recommendations?

Ms. Fortin: If we are talking about past adoptions, since that is today's topic, there is very little psychological support, except by organizations like ours, or like Parent Finders or Origins Canada.

Other mostly volunteer organizations can help people talk things out. I would say that, at Mouvement Retrouvailles, we don't have medically adapted psychological support. Our support comes from the experience of adoptees and biological parents. We even have adoptive parents who come talk to other people. Sometimes, just the support and conversations with others and the knowledge that we are not alone in that situation can help. But I don't think that is adapted support. In some cases, there is no problem, while in other deeper cases, people have to turn to

Mme Ballantyne : Je pourrais tenter de trouver ces renseignements, mais je ne peux pas vous fournir de données exactes. J'imagine que les organismes confessionnaux fournissaient une partie de ce financement par l'entremise de leur infrastructure.

Une autre partie provenait probablement des sociétés d'aide à l'enfance, qui obtenaient elles-mêmes leur financement des gouvernements provinciaux, afin de payer pour ces centres.

Je pense également que certaines familles payaient directement ces centres, car certaines de ces jeunes femmes provenaient de familles à l'aise financièrement. Je soupçonne que c'était une combinaison de tout cela.

Je ne connais pas le rôle qu'aurait pu jouer le gouvernement fédéral, car le gouvernement fédéral n'a pas réellement financé le secteur de la protection de l'enfance, à l'exception du volet autochtone. C'était en grande partie une initiative provinciale.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Merci du fond du cœur de la générosité de votre témoignage.

J'aimerais poser une question au sujet de l'« après » et de la guérison. Évidemment, on explique le contexte historique, religieux et culturel dans lequel s'est produit le drame. Mais ce qu'on entend dire depuis quelques jours, c'est que beaucoup de mères et de personnes adoptées subissent un traumatisme et vivent un abandon — et parfois même deux abandons — lorsque les retrouvailles ne fonctionnent pas.

J'aimerais savoir ce qui se passe sur le plan du soutien qu'on vous offre ou qu'on ne vous offre pas, dans le contexte de ce drame et de ce traumatisme que vous avez vécus. J'ai l'impression, avec tout ce que j'ai lu et entendu, que pour toutes sortes de raisons, ce traumatisme est incompris. J'aimerais connaître la qualité du soutien psychologique offert, s'il existe. Dans le cas contraire, quelle est l'importance du soutien psychologique? Devrait-il faire partie de nos recommandations?

Mme Fortin : Si on parle des adoptions du passé, puisque c'est le sujet d'aujourd'hui, il existe très peu de soutien psychologique, si ce n'est que par des organismes comme le nôtre, ou comme Parent Finders ou Origins Canada.

D'autres organismes majoritairement bénévoles peuvent aider les gens à discuter. Je dirais qu'au Mouvement Retrouvailles nous n'avons pas de soutien psychologique adapté de façon médicale. Chez nous, le soutien vient de l'expérience des personnes adoptées et de celle des parents d'origine. Nous avons même des parents adoptifs qui viennent échanger avec d'autres personnes. Parfois, simplement le soutien et l'échange avec d'autres et le fait de savoir qu'on n'est pas seul dans cette situation peuvent faire du bien. Mais, à mon avis, ce n'est pas un soutien adapté. Dans certains cas, il n'y a aucun problème, alors

individual assistance. In short, there isn't much assistance in that area to my knowledge.

Of course, youth centres handle reunions in Quebec. There is very little follow-up after the reunion takes place. The idea is that everything is fine and that a reunion happened. The file is then closed and not discussed again. There is a bit of preparation, but it is insufficient. Some mothers refuse to meet their child because they are not prepared and have not had time to think about their response. Those women lived their entire life in secret. No one gave them guidance, and they never saw a psychologist. It was kept secret, and they could not talk about it. They did not want to talk about it, but they turn up with a request for a reunion.

In some cases, the procedure is handled humanely. The mother and the adoptee are given time. They are given time to think, so that they can make the right decision and absorb everything. However, a mother, for example, may receive a call, and things end there. She refuses because she does not feel ready. So the file is stamped with "refusal." No follow-up is done.

We are talking about past adoptions. Today, the dynamic is different when it comes to adoption cases. People do not adopt for the same reasons. Past criteria cannot be applied. There used to be no follow-up, and there isn't a great deal of it now. As you said, it may have been underestimated. I think it was indeed underestimated.

Ms. Poitras: There are really no assistance measures. I registered with Mouvement Retrouvailles at 25 years of age as soon as I had that famous document. I can personally say that I learned a lot from mothers who were looking for their child, were refused and were telling their story. Other adoptees would come tell us their story and show us their file. I have remained in touch with those people. I learned a lot from them, they were my best source of information.

I have been lucky in life. I have a good husband, good children and a nice career. I have been very loved. I have read a lot, and that is what saved me. I am not sure that psychologists are really trained to help adoptees and biological mothers. I am not saying they are not good, but that aspect has not been developed.

Quebec has given a sort of nobility to adoption. It is the Walt Disney of adoption. Everyone is happy. People get married, they want children, they adopt children. Our quest — what we want to know — is forgotten. In a way, it is normal not to know. Your mother refused, so you will not meet her — as simple as that. For me, Mouvement Retrouvailles was a source of inspiration. That

que dans d'autres cas plus profonds, les gens doivent se diriger vers de l'aide individuelle. Bref, à ma connaissance il n'y a pas beaucoup d'aide à ce chapitre.

Évidemment, au Québec ce sont les centres jeunesse qui s'occupent des retrouvailles. Lorsque les retrouvailles sont faites, il y a très peu de suivi par la suite. On se dit que tout est beau et qu'on a fait des retrouvailles, le dossier est ensuite fermé et on n'en parle plus. Il y a une petite préparation, mais ce n'est pas suffisant. Certaines mères vont refuser de rencontrer leur enfant, parce qu'elles ne sont pas préparées, elles n'ont pas eu le temps de réfléchir à leur réponse. Toute leur vie, ces femmes ont vécu dans le secret. Elles n'ont jamais été suivies et n'ont jamais rencontré de psychologue. C'était tenu secret, elles ne pouvaient pas en parler. Elles ne voulaient pas en parler et elles arrivent avec une demande de retrouvailles.

Dans certains cas, la démarche se fait de façon humaine. On consacre du temps autant à la mère qu'à la personne adoptée. On accorde un temps de réflexion à ces personnes afin qu'elles puissent prendre la bonne décision et absorber tout cela. Par contre, une mère, par exemple, peut recevoir un appel, et ça s'arrêtera là. Elle refusera, parce qu'elle ne se sent pas prête. Alors le dossier portera la mention « Refus ». Aucun suivi n'est fait en ce sens.

On parle des adoptions du passé. Aujourd'hui, la dynamique est différente en ce qui concerne les dossiers d'adoption. Les adoptions ne se font pas pour les mêmes raisons. On ne peut appliquer les mêmes critères que par le passé. Il n'y a pas eu de suivi et il n'y en a pas encore énormément aujourd'hui. Comme vous l'avez dit, c'était peut-être sous-estimé. Je crois que c'est bel et bien sous-estimé.

Mme Poitras : Il n'y a vraiment pas de mesures d'aide. Je me suis inscrite au Mouvement Retrouvailles il y a 25 ans, aussitôt que j'ai eu ce fameux document. À titre personnel, je peux dire que j'ai appris beaucoup de la part de mères qui cherchaient leur enfant, qui avaient un refus et qui racontaient leur histoire. D'autres adoptés venaient raconter leur histoire et montrer leur dossier. J'ai toujours gardé un contact avec ces gens. J'ai beaucoup appris d'eux, et ils ont été ma meilleure source d'information.

J'ai été chanceuse dans la vie. J'ai un bon mari, de bons enfants, une belle carrière. J'ai reçu beaucoup d'amour. J'ai lu beaucoup, et c'est ce qui m'a sauvée. Je ne suis pas certaine que les psychologues sont vraiment formés pour aider les personnes adoptées et les mères biologiques. Je ne prétends pas qu'ils ne sont pas bons, mais cet aspect là n'a pas été développé.

Au Québec, on a donné une noblesse à l'adoption. C'est le « Walt Disney » de l'adoption. Tout le monde est heureux. On se marie, on veut des enfants, on adopte des enfants. Notre quête à nous — ce qu'on veut savoir — tombe dans l'oubli. C'est en quelque sorte normal de ne pas savoir. Ta mère a refusé, alors tu ne la connaîtras pas, tout simplement. Pour moi, le Mouvement

organization helped me feel less alone. Often, when we search and find nothing, we return home and we are alone from our quest because we once again find ourselves standing before nothing. That's all.

[*English*]

The Chair: Do either of our other two panelists want to weigh in on that?

Ms. Ballantyne: I would add that even with the moving forward of legislation for disclosure and the services provided that way, it is often seen as a discretionary service from the point of view of timeliness and that kind of thing.

In the world of child protection, when you have a worker who is making a decision about going out to look into a situation where a child is at significant risk or providing the disclosure services to a family looking for some form of reunification, that will not get top priority. Of course, prioritization always comes down to resources.

I wouldn't say there has been a lot of significant resources put into it. I would concur that the supports to help families with reunification afterward are not well embedded into the system, noting that it can often take many months, or even years, for people to get to a place where they feel ready and okay about moving it forward.

It's more treated as a one or two meeting piece. Again, it is a resource and, I would say, a priority-related issue.

The Chair: Reverend Hayward, did you have something to add?

Mr. Hayward: When our Adoption Task Group reported a number of years ago, they proposed that the church develop resources for use in liturgy to acknowledge the hurt, the pain and the hope for healing related to the separation of families through adoption and encourage congregations to provide opportunities for mothers and others affected by adoptive practices to tell their stories.

This can be part of a response to the trauma that may be associated with adoption although, of course, as senators know, only two-thirds of Canadians are Christian. The majority of Christian denominations have yet to grapple with the adoption issue, but it's a step in the right direction.

The Chair: Given the size of the list and the time we have, perhaps we could to noon or a little thereafter.

Retrouvailles a été une source d'inspiration. Cet organisme m'a aidée à ne pas me sentir seule. Bien souvent, quand on cherche et qu'on ne trouve pas, on rentre chez soi et on est seul devant sa quête, parce qu'on se retrouve encore devant rien. C'est tout.

[*Traduction*]

Le président : Les deux autres témoins ont-ils des commentaires à ajouter?

Mme Ballantyne : J'aimerais ajouter que, même dans le cadre des mesures législatives proposées sur la divulgation et les services fournis de cette façon, on considère souvent qu'il s'agit d'un service facultatif lorsqu'il s'agit de la rapidité, et cetera.

Dans le milieu de la protection de l'enfance, lorsqu'un travailleur doit décider entre la vérification d'une situation dans laquelle un enfant est exposé à un risque élevé et la prestation de services de divulgation aux membres d'une famille qui cherchent à se retrouver, la deuxième proposition n'aura pas la priorité. Manifestement, l'établissement des priorités dépend toujours des ressources.

Je ne dirais pas qu'on a investi énormément de ressources dans ce volet. Je conviens que les soutiens qui visent à aider les familles à se réunir après les faits ne sont pas bien intégrés au système, et il peut parfois falloir de nombreux mois, ou même des années, pour que les gens se sentent enfin prêts à progresser à cet égard.

On considère surtout qu'il s'agit d'une ou deux rencontres. Encore une fois, c'est une question de ressources et, selon moi, de priorité.

Le président : Révérend Hayward, aviez-vous quelque chose à ajouter?

M. Hayward : Dans le rapport produit par notre Groupe de travail sur l'adoption il y a quelques années, les membres de ce groupe ont proposé que l'Église mette au point des ressources à utiliser dans la liturgie pour reconnaître les torts, les peines et l'espoir de guérison occasionnés par la séparation des familles par l'entremise de l'adoption et pour encourager les congrégations à offrir aux mères et à d'autres personnes touchées par les pratiques liées à l'adoption des occasions de raconter leur histoire.

Cela pourrait faire partie de la réponse au traumatisme possiblement causé par l'adoption, même si, évidemment, comme les sénateurs le savent, seulement les deux tiers des Canadiens sont chrétiens. La majorité des confessions chrétiennes n'ont toujours pas abordé la question de l'adoption, mais c'est un pas dans la bonne direction.

Le président : Étant donné la taille de la liste et le temps dont nous disposons, nous pourrions aller jusqu'à midi ou un petit peu plus tard.

I would like to invoke the one-question rule at this point, but if we can get to a second round I'll put people down for that.

Senator Bernard: I will try to wrap my three questions into one.

Ms. Ballantyne, you mentioned that Black children were perceived as unadoptable. I am wondering what happened to those Black children who were perceived as unadoptable and in need of families.

I am also wondering if any of you know about the open-door society in Montreal that used to place Black children in adoption homes in the U.S. in the period between the 1960s and the 1970s when there were a lot of those adoptions. I am wondering what happened to those.

Ms. Ballantyne: Many of the African Canadian Black children who weren't able to be adopted would have stayed in the longer term foster care situation, which is a precarious place for the children to be over the course of their lifespan because they never really move themselves into a family. Certainly more of them would have stayed in that situation.

Most often those who were adopted would have been adopted into White homes or culturally not relevant homes. Certainly we are learning lots and lots about the impact of that on those children.

To be totally honest, having really dug into the impact of African Canadian children during that period of time and where they would have ended up, we haven't really dug into that in as big a way as we should.

Our focus has been on the kids who are currently in the system not placed into culturally relevant homes and probably more often disproportionately served by the child welfare system, trying to figure out what that is about and how we can have them be much better served within their own families and communities.

Senator Bernard: Can I ask a quick follow-up on that?

The Chair: If I do that, then I will break the rule, won't I?

However, you did have a question about the group in Montreal.

J'aimerais maintenant invoquer la règle de la question unique, mais si nous avons le temps pour une deuxième série de questions, je dresserai une liste d'intervenants.

La sénatrice Bernard : Je vais tenter de combiner mes trois questions dans une seule question.

Madame Ballantyne, vous avez mentionné que les enfants noirs étaient perçus comme non adoptables. J'aimerais savoir ce qui est arrivé à ces enfants noirs qui étaient perçus comme non adoptables et qui avaient besoin d'une famille.

J'aimerais également savoir si l'un des témoins connaît un service de société porte ouverte, à Montréal, qui plaçait autrefois des enfants noirs en adoption dans des foyers américains, entre les années 1960 et 1970, une époque où un grand nombre de ces adoptions ont été effectuées. J'aimerais savoir ce qui est arrivé à ces enfants.

Mme Ballantyne : Un grand nombre d'enfants afro-canadiens noirs qui n'étaient pas adoptés devaient demeurer à long terme dans une situation de famille d'accueil, une situation précaire pour ces enfants, car ils ne s'intègrent jamais réellement à une famille. Un plus grand nombre de ces enfants seraient certainement demeurés dans cette situation.

La plupart du temps, ceux qui étaient adoptés se retrouvaient dans des foyers de Blancs ou dans des foyers où on n'avait pas la même culture qu'eux. Nous apprenons certainement un grand nombre de choses au sujet de l'impact de cette situation sur ces enfants.

Pour être tout à fait honnêtes, nous n'avons pas mené de recherches suffisamment approfondies sur les répercussions subies par les enfants afro-canadiens durant cette période et sur les foyers dans lesquels où ils se sont retrouvés.

Nous nous sommes plutôt concentrés sur les enfants qui sont actuellement dans le système et qui ne sont pas placés dans des foyers qui ont la même culture qu'eux et qui sont probablement servis par le système de protection de l'enfance de façon disproportionnée, afin de tenter d'évaluer la situation et de déterminer comment nous pouvons faire sorte qu'ils soient mieux servis au sein de leur propre famille et de leur propre collectivité.

La sénatrice Bernard : Puis-je poser une brève question de suivi?

Le président : Si je vous le permettais, j'enfreindrais la règle, n'est-ce pas?

Toutefois, vous aviez une question sur le groupe situé à Montréal.

[*Translation*]

Ms. Fortin: Honestly, that is not something I have really developed at Mouvement Retrouvailles. We know about the black market babies of the 1940s or 1950s. Yes, children would be born — both White and Black — and would be sold to rich Americans. When it comes to Black children in particular, I can honestly not answer the question. I have no idea.

[*English*]

Senator Bernard: As a best practice you mentioned that an apology without action wouldn't be very helpful.

What would be some best practices that could follow an apology?

Ms. Ballantyne: Very quickly off the top of my head and based on some of what we've been talking about, adoptees are wanting to find their birth parents and birth parents are wanting to find adoptees. What is the resourcing there?

There needs to be a much better acknowledgment of the pain and trauma involved with that. When looking at those programs, we also need to look at the openness of adoption practices today and what we doing to move forward in Ontario with, as I said, two-thirds of those adoptions.

A lot of that is still very much based in the thinking that children will be better off moving on in their lives. It is a real rethink in the world of child welfare when looking at the cultural shift in the way we think about the needs of children and families.

Senator Raine: My questions were covered by Senator Bernard. To follow up, you say only a third of the adoptions in Ontario now include a commitment to openness. That tells me we really haven't even started to fix the problem.

Would you agree there needs to be promotion, to mothers considering giving up their children to adoption, of the medical necessity for openness in the welfare of their child?

Ms. Ballantyne: First of all, most of the children coming forward for adoption now are not infants. They're mostly children who have been in the child welfare system. They've been removed from their families because of issues of abuse and neglect in the families. The situation of young children coming forward for adoption is different.

[*Français*]

Mme Fortin : Sincèrement, ce n'est pas quelque chose que j'ai vraiment développé au sein du Mouvement Retrouvailles. On connaît ce qu'on appelait les « *black market babies* » au cours des années 1940 ou 1950. Effectivement, des enfants sont nés, Blancs et Noirs, et ont été vendus à de riches Américains. En ce qui concerne spécifiquement les enfants noirs, sincèrement, je ne peux pas répondre à cette question. Je n'en ai aucune idée.

[*Traduction*]

La sénatrice Bernard : En ce qui concerne les pratiques exemplaires, vous avez mentionné que des excuses non suivies de mesures concrètes ne seraient pas très utiles.

Quelles pratiques exemplaires pourraient suivre des excuses?

Mme Ballantyne : Très rapidement, selon mes souvenirs et ce dont nous avons parlé, les enfants adoptés souhaitent retrouver leurs parents biologiques et les parents biologiques souhaitent retrouver leurs enfants qui ont été adoptés. Quelles sont les ressources à cet égard?

Il faut reconnaître beaucoup plus les peines et les traumatismes causés dans ces situations. Lorsque nous examinons ces programmes, nous devons également nous pencher sur l'ouverture des pratiques d'adoption actuelles et sur ce que fait l'Ontario pour faire avancer les choses en ce qui concerne, comme je l'ai dit, les deux tiers de ces adoptions.

Une grande partie de cette réflexion se fonde toujours sur la croyance selon laquelle il est préférable que les enfants avancent dans la vie. Il faut repenser le milieu de la protection de l'enfance et tenir compte du changement culturel lorsqu'on tente de déterminer les besoins des enfants et de leur famille.

La sénatrice Raine : Mes questions ont été posées par la sénatrice Bernard. À titre de suivi, vous dites que seulement le tiers des adoptions en Ontario comporte maintenant un engagement à l'ouverture. Cela m'indique que nous n'avons même pas encore commencé à régler le problème.

Convenez-vous qu'il faut faire la promotion, auprès des mères qui envisagent de donner leur enfant en adoption, de la nécessité d'une ouverture sur le plan médical en ce qui concerne le bien-être de leur enfant?

Mme Ballantyne : Tout d'abord, de nos jours, la plupart des enfants qui sont mis en adoption ne sont pas des bébés. Il s'agit surtout d'enfants qui sont passés par le système de protection de l'enfance. Ils ont été retirés de leur famille pour cause de mauvais traitements et de négligence. La situation des jeunes enfants mis en adoption est donc différente.

Also, the openness piece is so that there is actually some sort of continued contact between the birth family and the child and the adoptive family over the course of that child's life.

The concept of openness is to be considered for every child that moves from Crown wardship into adoption, but it is different from people afterward wanting to come back for disclosure. That is still very much the right of all of the children and families.

There is a very big shift in thinking about what is important for children when it comes to adoption. Actually having good connection to their roots and knowing their birth families are really important pieces.

It also calls on adoptive parents to look at their role differently because the child that's coming to them, right from the start, has two parents, two families, and at how that gets incorporated into the life of that young person. It's a very large cultural shift.

The reverend from the United Church talked about the concept of what makes a family now. We, as a society, need to keep promoting that a family doesn't just have a mom and a dad. We've come a long way in some of those cases.

Supports are needed for a child that is born from one family and raised by another that actually intersect with each other. That's something that hasn't yet been as well recognized in society as it might be. The stories of those who have had this separation need to be told so that people work harder right from the get-go for those kids to have that connection.

Senator Poirier: My question is for Reverend Hayward. From my understanding of what we've heard, these maternity homes or the practice in adoptions of taking babies away from the mothers was a three-part partnership of religious organizations, the federal government and, in some cases, the provincial governments.

In your view was it one-third, one-third and one-third, or was one of these thirds the leader? Were the churches the leaders, or was it the federal government?

Did most of the level of funding for these maternity homes comes from the religious organizations, or did it come from the federal government?

Are you aware of how many other churches have followed the United Church in Canada? I congratulate you for working with the mothers and adoptees in offering an apology and counselling through the church? Are other churches doing that, or is it just the United Church at this point?

De plus, la nature de l'élément d'ouverture est telle qu'il y a un certain type de communication continue entre la famille biologique et l'enfant et la famille adoptive au cours de la vie de l'enfant.

La notion de l'ouverture doit être envisagée pour chaque enfant qui passe de la tutelle de l'État à l'adoption, mais c'est différent pour les personnes qui souhaitent revenir par la suite pour demander une divulgation. C'est toujours le droit de tous les enfants et de toutes les familles.

Il y a un très grand changement dans ce qu'on considère comme étant important pour les enfants adoptés. Par exemple, il est très important qu'ils établissent de bonnes relations avec leurs origines et qu'ils connaissent leur famille biologique.

On demande également aux parents adoptifs d'aborder leur rôle différemment, car l'enfant qui leur est confié, dès le départ, a deux parents, deux familles, et il faut tenir compte de la façon dont cette réalité sera intégrée à la vie de cette jeune personne. C'est un très grand changement culturel.

Le révérend de l'Église unie a parlé de la notion de ce qui constitue une famille de nos jours. En tant que société, nous devons continuer de promouvoir le fait qu'une famille n'a pas seulement une mère et un père. Nous avons fait beaucoup de chemin dans certains de ces cas.

Il faut offrir des soutiens aux enfants qui sont nés dans une famille et qui sont élevés dans une autre famille qui a des liens avec la première. C'est quelque chose qui n'est pas suffisamment reconnu dans la société. Il faut raconter l'histoire de ceux qui ont vécu cette séparation, afin que les gens s'efforcent davantage, dès le départ, d'établir ce lien pour ces enfants.

La sénatrice Poirier : Ma question s'adresse au révérend Hayward. D'après ce que j'ai compris de ce que nous avons entendu, ces centres de maternité ou la pratique de l'adoption consistant à enlever un bébé à sa mère découlait d'un partenariat tripartite composé d'organismes religieux, du gouvernement fédéral et, dans certains cas, des gouvernements provinciaux.

À votre avis, la direction de ce partenariat était-elle répartie également entre les trois participants, ou l'un des trois participants était-il le leader? Les Églises dirigeaient-elles ces partenariats? Ou était-ce le gouvernement fédéral?

La plus grande partie du financement pour les centres de maternité provenait-elle des organismes religieux ou du gouvernement fédéral?

Savez-vous combien d'autres Églises ont suivi l'Église unie au Canada? Je vous félicite de travailler avec les mères et les enfants adoptés afin d'offrir des excuses et du counseling par l'entremise de l'Église. D'autres Églises font-elles la même chose, ou est-ce seulement l'Église unie?

Mr. Hayward: Our archival research shows that none of the maternity facilities operated by the church are currently open, with the exception of the Victor Home in Toronto. It is now the Massey Centre for women that is completely different, offering counselling and working with girls and women. It did not break down funding.

For example, the Victor Home began with the Methodist church that entered into the United Church of Canada in 1925. Originally their funding was based on support from the governing church body, the Methodists and then the United Church, and donations and income from commercial endeavours.

While the residents were at the home, they would sew aprons that were sold to raise money for the home's operations. Later there arrived not just support from the United Church, and particularly women's organizations in the church and private donations and bequests, but also per diem grants from the Ontario government.

Our archival research for the report that we have was largely to produce an outline of the maternal facilities. It did not look at funding in detail, but the archives are still there. Of course, they date from an era when everything was done on paper. It's based on how meticulous the directors and staff of the home were at documenting things, but it's in the archives to be sussed out.

Senator Poirier: Have other religious organizations come forward and followed your suit in realizing that we should not be doing the wrong that was done at the times? Are they working with the women toward an apology from the religious organizations like you have?

Mr. Hayward: We have convened a number of ecumenical meetings of churches involved in operating maternity facilities.

For instance, not all Presbyterians entered the United Church in 1925 and there continue to be Presbyterian-run homes. To my knowledge, none has made an apology or produced a major report on the theology underlying the church's attitudes toward adoption in the way the United Church of Canada has.

The Chair: I might add that other denominations were invited, other religious organizations, but they did not come.

Senator Poirier: They refused.

The Chair: They declined to come, except we got a written submission from the Salvation Army which has been distributed.

M. Hayward : Notre recherche dans les archives révèle qu'aucun de ces centres de maternité dirigés par l'Église n'est demeuré ouvert, à l'exception de la maison Victor, à Toronto. C'est maintenant le Centre Massey pour les femmes, un organisme complètement différent qui offre du counseling et qui travaille avec les filles et les femmes. Il n'a pas fourni de ventilation du financement.

Par exemple, la maison Victor a été établie lorsque l'Église méthodiste s'est jointe à l'Église unie du Canada en 1925. Au départ, son financement était fondé sur le soutien de l'organisme religieux directeur, des méthodistes et ensuite de l'Église unie, ainsi que sur des dons et des revenus d'entreprises commerciales.

Lorsque les résidants étaient hébergés dans la maison, ils cousaient des tabliers qui étaient vendus pour amasser des fonds pour assurer le fonctionnement de la maison. Plus tard, la maison a reçu le soutien de l'Église unie, et surtout celui d'organismes féminins de l'Église et des dons et des legs privés, mais elle a également reçu des subventions quotidiennes du gouvernement de l'Ontario.

Notre recherche des archives dans le cadre du rapport que nous avons produit visait largement à donner un aperçu des centres de maternité. Nous n'avons pas examiné le financement en détail dans le cadre de ces recherches, mais les archives existent toujours. Manifestement, elles datent d'une époque où tout était fait sur papier. Cela dépend donc des efforts que les directeurs et le personnel de la maison ont consacrés à la documentation de ces choses, mais on peut trouver ces renseignements dans les archives.

La sénatrice Poirier : D'autres organismes religieux ont-ils suivi votre exemple et se sont rendu compte que nous n'aurions pas dû causer tous ces torts à l'époque? Travaillent-ils avec les femmes afin d'obtenir des excuses d'organismes religieux comme vous l'avez fait?

M. Hayward : Nous avons organisé plusieurs réunions œcuméniques d'églises qui ont exploité des centres de maternité.

Par exemple, toutes les églises presbytériennes ne se sont pas jointes à l'Église unie en 1925, et il y a toujours des maisons gérées par des églises presbytériennes. À ma connaissance, aucune d'entre elles n'a offert d'excuses ou produit un rapport majeur sur la théologie qui sous-tend les attitudes de l'Église à l'égard de l'adoption comme l'a fait l'Église unie du Canada.

Le président : J'aimerais ajouter que des représentants d'autres confessions et d'autres organismes religieux ont été invités, mais personne n'est venu.

La sénatrice Poirier : Ils ont refusé de comparaître.

Le président : Ils ont refusé de comparaître, mais nous avons reçu un mémoire écrit de l'Armée du Salut, et il a été distribué.

Senator Munson: Reverend Hayward, I am a United Church minister's son and I was born in 1946. My father was in northern New Brunswick and then in Saint Lambert, Quebec.

I am going through my mind what kinds of attitudes were prevailing at the time I was born. Churches were powerful then in controlling people's lives, both the Catholic and Protestant churches. I am thinking today what my father would be saying, or what he did, or what his attitude was like.

The attitudes of the day were: It's like getting a spanking, although I was never spanked, and this is for your own good. To adopt a child is for your own good because the child will go to another family.

I don't want to get emotional about it, but I have a very close friend, and I mean close, in New Brunswick who to this day still does not know who his mother is.

It's 2018. I applaud the United Church, obviously. I have a vested interest in saying that. You talk about ecumenical and that sort of thing, but attitudes having changed. As we're sitting here, this year, it's a long time. As you can tell, being born in 1946, I too am getting older and I am concerned about Ms. Poitras and my Polish friends in Montreal. I am thinking about a few of my Polish friends.

Why, in the name of heaven, if I can use the word, can't the churches sit down together publicly and work something out in a more ecumenical, open way? Why has it taken so long to move to a simple apology?

Life is more than an apology, reverend. We should be ashamed of ourselves that we are even having this discussion and opening it up at this committee to say that we will force or tell the government to please do this, and then have a prime minister who gets up and says it. I am just struggling for answers.

Mr. Hayward: Following on from my previous response, I would note that there were homes that the United Church operated in conjunction with other denominations or had significant funding or input from other denominations. I believe Elizabeth House in Montreal was a United-Anglican-Presbyterian operation.

Yes, it has been a long time but maybe not such a long time. I am in pastoral ministry. I deal with lots of folks every day who are of an age they could easily have been born in a United Church maternity facility in 1940 or even earlier. There are still people around, although, as we've heard, their numbers are getting smaller.

Le sénateur Munson : Révérend Hayward, je suis le fils d'un ministre de l'Église unie et je suis né en 1946. Mon père était dans le Nord du Nouveau-Brunswick et ensuite à Saint-Lambert, au Québec.

J'essaie de me souvenir des types d'attitudes qui prévalaient au moment de ma naissance. À l'époque, les Églises avaient un grand contrôle sur la vie des gens, c'est-à-dire l'Église catholique et l'Église protestante. Aujourd'hui, je pense à ce que mon père dirait ou à ce qu'il a fait ou à ce que serait son attitude.

À l'époque, on jugeait que l'adoption, c'était comme une fessée — même si je n'ai jamais reçu de fessée —, c'est-à-dire que c'était pour le bien de l'enfant. En effet, on considérait qu'on adoptait un enfant pour son bien, car l'enfant irait dans une autre famille.

Je ne veux pas devenir émotionnel, mais j'ai un ami très proche, vraiment très proche, qui vit au Nouveau-Brunswick et qui, à ce jour, ne connaît toujours pas sa mère.

Nous sommes en 2018. Je félicite évidemment l'Église unie. Je le dis à titre de personne directement touchée par le sujet. Vous avez parlé de l'aspect œcuménique, et cetera, mais les attitudes ont changé. Il s'est écoulé beaucoup de temps depuis cette époque. Comme vous pouvez le constater, puisque je suis né en 1946, je vieillis aussi et je m'inquiète pour Mme Poitras et mes amis polonais de Montréal. Je pense à quelques-uns de mes amis polonais.

Pourquoi, pour l'amour du ciel, si je peux utiliser cette expression, les Églises ne peuvent-elles pas se réunir publiquement et trouver une solution de façon plus œcuménique et ouverte? Pourquoi a-t-il fallu autant de temps pour présenter de simples excuses?

La vie est plus qu'une excuse, révérend. Nous devrions avoir honte d'avoir cette discussion et de laisser le comité décider s'il faut obliger le gouvernement à faire cela ou lui demander de le faire, pour qu'un premier ministre le fasse ensuite. J'ai de la difficulté à trouver des réponses.

M. Hayward : Pour faire le suivi de ma réponse précédente, j'aimerais préciser que l'Église unie a géré des centres conjointement avec d'autres confessions ou a reçu un financement ou une contribution importante d'autres confessions. Je crois que la maison Elizabeth, à Montréal, était conjointement dirigée par l'Église unie, l'Église anglicane et l'Église presbytérienne.

Oui, cela fait longtemps, mais peut-être pas suffisamment longtemps. Je suis dans un ministère pastoral. Tous les jours, je vois des gens qui sont assez âgés pour être nés dans un centre de maternité de l'Église unie en 1940 ou même avant. Il reste encore de ces gens même si, comme nous l'avons entendu, leur nombre diminue.

Our denomination has tried to be a leader on this issue. Of course, as Mary Ballantyne and I have said, any apology needs to be preceded by groundwork so that we know what we are apologizing for and the parameters of what the historic activity was. Also, it needs an action plan so it does not end with an apology.

Talking about the attitudes that prevailed at the time, I do not think the church was much different from the popular attitude about unwed mothers, as they were called. Some of this comes from Christianity itself and what has been an historic dualism between body and spirit where Christians have promoted a body averse culture which has been suspicious of sexuality.

I am sure your experience, being a United Church preacher's kid, was that sexuality was not something to be talked about or acknowledged, in particular women's sexuality. Pregnancy outside marriage, in particular, resulted in profound shame affecting both the pregnant woman and her family. The course of removing the shame was by placing children for adoption and removing the stigma from the children as they were removed from the community. Then the woman could return to her family. Perhaps, with all this having taken place in secret far away from prying eyes, the shame would be dispelled.

That was the attitude of the time. As we have said in our presentations today, that attitude prevailed in maternity facilities, hospitals and elsewhere until likely the late 1970s, until mothers keeping their children was made much more of an option than it had been previously.

Senator Omidvar: I am taken by your comment, Ms. Ballantyne, that apologies must be anchored and founded in some action.

Yesterday we heard from an Australian senator who presented their study. They had an apology in Australia, but the apology was the culmination of a national inquiry.

I am wondering what the responses of all of you would be to the notion of a national study or national inquiry. It would seek the truth on these questions. It would be centred around the stories and the narratives of the experiences of adopted children and their mothers, and examine the roles of the federal and provincial governments, religious organizations, institutions and child welfare.

That was the Australian model. Can you comment on that?

Ms. Ballantyne: There could be some merit in that for sure. It is not something, I can say in Ontario, anyway, and I am pretty sure across the country, that is getting a lot of time and attention right now in the world of child welfare. That's not a good thing.

Notre groupe confessionnel a tenté d'être un chef de file dans ce dossier. Manifestement, comme l'a dit Mary Ballantyne, toutes les excuses doivent être précédées d'un travail concret, afin que nous sachions pourquoi nous présentons des excuses et que nous connaissions les paramètres de l'activité historique. De plus, il faut établir un plan d'action, afin que cela ne se termine pas après les excuses.

En ce qui concerne les attitudes qui prévalaient à l'époque, je ne crois pas que l'Église avait une attitude très différente de la population à l'égard des mères célibataires, comme on les appelait. Une partie de cela vient du christianisme et du dualisme historique entre le corps et l'esprit par lequel les chrétiens ont exprimé une culture d'aversion au corps dans laquelle la sexualité était suspecte.

Je suis sûr que votre expérience, à titre de fils d'un prêcheur de l'Église unie, a été que la sexualité n'était pas un sujet dont on parlait ou qu'on reconnaissait, surtout la sexualité des femmes. En particulier, la grossesse hors mariage provoquait une honte profonde qui touchait à la fois la femme enceinte et sa famille. La façon d'éliminer cette honte était de placer l'enfant en adoption, car on espérait effacer le stigma des enfants en les retirant de la collectivité. Ensuite, la femme pouvait retourner dans sa famille. On espérait aussi que si on faisait tout cela en secret et loin des regards indiscrets, on réussirait à dissiper la honte.

C'était la mentalité de l'époque. Comme nous l'avons dit dans notre exposé aujourd'hui, cette mentalité régnait dans les cliniques de maternité, les hôpitaux et partout ailleurs jusqu'à la fin des années 1970, soit jusqu'à ce que les femmes aient davantage l'option de garder leur enfant.

La sénatrice Omidvar : D'après ce que vous dites, madame Ballantyne, j'en déduis que les excuses doivent être suivies de gestes concrets.

Hier, nous avons entendu parler d'une étude réalisée par le Sénat australien. On a présenté des excuses en Australie, et ces excuses venaient en quelque sorte boucler la boucle d'une enquête nationale.

J'aimerais savoir ce que vous penseriez de la tenue d'une étude ou d'une enquête nationale visant à aller au fond des choses, à recueillir les récits et les expériences des enfants adoptés et de leur mère et à examiner le rôle des gouvernements fédéral et provinciaux, des organisations religieuses, des institutions et des organismes de protection de la jeunesse dans ce dossier.

Il s'agit ici du modèle australien. Qu'en pensez-vous?

Mme Ballantyne : Une telle étude pourrait certainement être valable. Sachez qu'en Ontario, et probablement aussi partout à l'échelle du pays, ce n'est pas le genre de choses auxquelles on accorde beaucoup de temps ou d'attention en ce moment dans le

More and more what has been thought to be really good systems in Canada to care for those that it has deemed need care are being questioned with the fundamental world view that led us to behave in the way we have behaved over the last 100 years. There is a lot of Christianity tied up in that world view. It is around saving people. It is around we can do better for less fortunate people.

We're hearing from Indigenous communities, African Canadian communities and other communities of women who at that time were taken advantage of: We know better about what will be good for you; therefore, we will be pushing you to sign your child over.

These inquiries into the institutions are good in that they are making us, as a society, reflect on what drives us, and therefore the programs we put in place, and how those programs are playing themselves out. There is some merit in it.

One group of people we also need to consider is the adoptive parents themselves. As I have been working in the Indigenous world around apology, many of the adoptive parents coming forward were also products of the time. In order for them to fulfill what was a societal norm, they thought they needed to have a family and that they were doing a good thing for children who perhaps wouldn't have been able to have what they have.

Another body has been caught in this mix. I don't know that it's necessarily good for those who provided a loving home to leave all these inquiries feeling they have done wrong. Obviously, if they didn't, that's a different story, but many of them provided loving homes. On their reticence to support their adopted children in having contact with their own families, they haven't received the supports to really do that, either. It's a body of people that have also been caught in this web and should be considered not as perpetrators but as part of a system.

Senator Omidvar: I'd like to hear from the others on the notion of a truth-seeking inquiry. You can't have reconciliation without truth. I wonder, Ms. Poitras and Ms. Fortin, if the narrative you have so powerfully shared with us has ever been documented in a meaningful way to be shared.

Ms. Fortin: I would say yes.

[*Translation*]

In fact, I think the apologies that could be made may have a very positive effect on all the provinces. That would give them a chance to think about the situation further, but it would also have an impact on mothers, by giving them an opportunity to step out

contexte des services d'aide à l'enfance. Ce n'est pas une bonne chose.

Ce que l'on considérait autrefois comme étant de très bons systèmes au Canada pour prendre soin de ceux qui en avaient besoin est de plus en plus remis en question avec le point de vue fondamental qui nous a amenés à nous comporter comme nous l'avons fait au cours des 100 dernières années. On se rend compte que c'était étroitement lié au christianisme. On voulait sauver des vies. On voulait en faire davantage pour les gens plus démunis.

Des communautés autochtones, des communautés canado-africaines et d'autres communautés de femmes dont on a profité à l'époque se sont fait dire : nous savons mieux que vous ce qui est bien pour vous; par conséquent, vous serez obligées de confier votre enfant à l'adoption.

Personnellement, je considère que nous avons intérêt à mener ces enquêtes dans ces institutions car elles nous amènent, en tant que société, à réfléchir à nos motivations et, par conséquent, aux programmes que nous avons mis en place et que nous administrons à l'heure actuelle. C'est donc une bonne chose.

Cependant, il y a un groupe qu'il ne faut pas oublier, et ce sont les parents adoptifs. J'ai travaillé auprès des Autochtones, et je peux vous dire que bon nombre des parents adoptifs sont également des produits de leur époque. Ils ont senti la pression imposée par notre société de devoir adopter un enfant afin de former une vraie famille et de faire une bonne action en donnant à cet enfant de meilleures chances dans la vie.

Il faut donc tenir compte des parents adoptifs. Il ne faut surtout pas leur faire croire qu'ils ont fait une mauvaise action en adoptant ces enfants, évidemment, dans la mesure où ils leur ont offert un foyer aimant. On ne doit pas les culpabiliser. S'ils n'ont pas encouragé leurs enfants à entrer en contact avec leur famille biologique, c'est souvent parce qu'ils n'ont pas reçu le soutien dont ils auraient eu besoin pour le faire. Ces parents devraient également être considérés comme des victimes du système, au même titre que les enfants adoptés.

La sénatrice Omidvar : J'aimerais entendre les trois autres témoins au sujet de la tenue d'une enquête pour faire la lumière sur toute cette affaire. On ne peut pas se réconcilier si on ne connaît pas la vérité. Mesdames Poitras et Fortin, est-ce que les faits que vous nous avez si éloquemment présentés sont documentés?

Mme Fortin : Je dirais que oui.

[*Français*]

En fait, je pense que les excuses qui pourraient être faites pourraient avoir un effet très positif sur toutes les provinces. Cela leur permettrait de réfléchir à la situation de façon plus approfondie, mais cela aurait aussi un effet sur les mères, en leur

of the shadows and see that they can finally rid themselves of that secret.

For many of them, the secret is so deeply rooted that they are afraid. I heard some mothers say to us that they thought they would go straight to hell when they die, as they had sinned. That had been deeply rooted in them since the moment they had to give their child up for adoption. So I think that apologies would be well received and would help them.

As for documentation, a variety of documents have been published, but those people still had to be able to talk about it or testify to it. As far as the shadows go, many are still in the shadows and have never wanted to talk about it. So it is difficult to say more about this or even obtain accurate statistics. The situation has been concealed for too long, and it still is today.

Although I have strayed somewhat from your question, I hope I was able to answer it.

[*English*]

Senator Omidvar: You were excellent. Thank you very much.

[*Translation*]

Ms. Poitras: Once again, I agree with Ms. Fortin. However, I do wonder how long a study would take and how many people would participate in it. In Quebec, would mothers step out of the shadows?

What I would like to tell you is that churches used propaganda to get children adopted. They advertised adoption. Right now, there is no more advertising. Those who have done everything to push people into shadows and into secrets are no longer there. The right methods are needed to get them to come out of the shadows.

In addition, I would like to clarify that media could provide solutions immediately. As I am saying, I agree with the study, but, for example, nothing has been done to play down the fact that mothers gave their children up for adoption. They have been left in the shadows. They have been veiled, and that's it — no one talks about it anymore. We also need people to advertise to get them to step out of the shadows.

Nothing has been done either to make mothers aware of how significant a refusal is. It is terrible. I have met mothers and children who were refused, and that destroyed their life.

As for the importance of knowing the medical history, I would like to take this opportunity to tell you that doctors who were involved in this situation — because doctors, lawyers and the church made up a trifecta — are not there. They are there to get health cards used, as that is profitable, but they are not in forums

permettant de sortir de l'ombre et de voir qu'elles peuvent enfin se délivrer de ce secret.

Pour plusieurs, ce secret est tellement ancré qu'elles ont peur. J'ai entendu certaines mères nous dire qu'elles croyaient aller « directement en enfer » après leur mort, parce qu'elles avaient péché. Ça, c'est profondément ancré en elles depuis le moment où elles ont dû confier leur enfant à l'adoption. Je pense donc que des excuses seraient bien accueillies, et que cela les aiderait.

Quant à la documentation, il y a différents documents qui ont été publiés, mais encore faut-il que ces personnes aient pu en parler ou en témoigner. Quand on parle de l'ombre, il y en a encore plusieurs dans l'ombre, et elles n'ont jamais voulu en parler. C'est donc difficile d'en dire plus ou même d'avoir des statistiques exactes. Cette situation a été cachée trop longtemps et elle l'est encore.

Même si je me suis éloignée un peu de votre question, j'espère que j'ai pu y répondre.

[*Traduction*]

La sénatrice Omidvar : Vous avez très bien répondu. Merci beaucoup.

[*Français*]

Mme Poitras : Encore une fois, je suis d'accord avec Mme Fortin. Cependant, je me demande combien de temps prendrait une étude, combien de personnes y participeraient? Au Québec, est-ce que les mères sortiraient de l'ombre?

Ce que j'aimerais vous dire, c'est qu'il y a eu de la propagande dans les églises pour faire adopter des enfants. Il y avait de la publicité qui était faite en ce sens. En ce moment, il n'y a plus de publicité. Ceux qui ont tout fait pour mettre les gens dans l'ombre et dans le secret, ils ne sont plus là. Pour les faire sortir de l'ombre, il faut trouver de bons moyens.

De plus, je voudrais préciser qu'il y aurait des solutions dans l'immédiat. Comme je vous le dis, je suis d'accord avec l'étude, mais, par exemple, rien n'a été fait pour dédramatiser le fait que les mères ont laissé leur enfant à l'adoption. On les a laissées dans l'ombre, on a mis un voile sur elle, et c'est fini, on n'en parle plus. Il faudrait autant de gens qui font de la publicité pour les faire sortir de l'ombre.

Rien n'a été fait, non plus, pour faire prendre conscience aux mères de l'importance du refus. C'est terrible. J'ai connu des mères et des enfants qui ont eu des refus, et cela a démoli leur vie.

Quant à l'importance de connaître les antécédents médicaux, je voudrais en profiter pour vous dire que les médecins qui ont participé à cette situation — parce qu'il y avait les médecins, les avocats et l'Église, c'était un trio — ne sont pas là. Ils sont là pour faire passer la carte d'assurance-maladie, car c'est payant,

to ask questions on the biological mother's health. There is no publicity on that. For groups and colleges of physicians, or cancer and heart disease associations, adoptees do not exist. That is what I want to condemn.

There are also possibilities to participate in studies on certain diseases. In my case, I was refused some genetic tests because I did not have cancer.

Adoptees' health should be taken seriously. Why not run an advertising campaign to say that it is important, to inform mothers and relatives? Senator Munson said earlier, "For the love of God!" I would say, "For the love of adoptees!"

[*English*]

The Chair: Are there any other comments from the panel on Senator Omidvar's questions?

There being no other questions, thank you very much. You have well informed us on this issue and have been most helpful in the different perspectives you brought. We appreciate very much, particularly those who have gone through the experience as either as mothers or adoptees. We've heard from the two of you, and we've heard from others in this examination of the issue. The comments made were very heartfelt, and they are received in that way.

[*Translation*]

Ms. Fortin: If any other answers come to us when we go over the testimony from the past three days, could we send them to you?

[*English*]

The Chair: Yes, you could do that in writing. If you have something you want to add in writing, we invite any of our witnesses to submit further comments, if they wish, to the clerk of the committee, and then they can be distributed.

We will go into discussion about how we are to proceed, with the idea of coming out with an all right in a few weeks' time. You don't have a lot of time, but a little time to get some input in.

Thank you very much, again to the witnesses.

Colleagues, we need to stay in session, but we'll go in camera to discuss the way forward with the particular issue, in terms of instructions to our staff on the preparation of the report.

(The committee continued in camera.)

mais ils ne sont pas sur les tribunes pour poser des questions sur la situation de la santé dans la famille de la mère d'origine. Il n'y a aucune publicité à ce sujet. Pour les associations et les collèges de médecins, les associations de lutte contre le cancer, contre les maladies cardiaques, les adoptés n'existent pas. C'est ce que je voudrais dénoncer.

Ensuite, il y a la possibilité de participer à des études sur certaines maladies. Dans mon cas, on m'a refusé certains tests génétiques, parce que je n'ai pas souffert de cancer.

Il faut prendre au sérieux la santé des adoptés. Pourquoi n'y aurait-il pas une campagne publicitaire pour indiquer que c'est important, pour informer les mères et la parenté? Le sénateur Munson a dit plus tôt : « Pour l'amour de Dieu! » Moi, je dirais : « Pour l'amour des adoptés! »

[*Traduction*]

Le président : Avez-vous autre chose à ajouter en réponse aux questions de la sénatrice Omidvar?

Puisqu'il n'y a plus d'autres questions, je tiens à vous remercier de votre présence. Vous nous avez très bien renseignés sur le sujet, et vos différents points de vue nous seront fort utiles. Nous vous remercions infiniment, particulièrement celles qui ont vécu l'expérience, en tant que mères ou enfants adoptés. Vos discours étaient très sentis, et nous vous remercions du fond du cœur.

[*Français*]

Mme Fortin : Si jamais il nous venait d'autres réponses, en réécoutant les témoignages des trois dernières journées, est-ce qu'il nous sera possible de vous les faire parvenir?

[*Traduction*]

Le président : Absolument. Vous pourriez le faire par écrit. Si vous avez autre chose à ajouter, n'hésitez pas à transmettre vos observations à la greffière du comité, qui se chargera de nous les distribuer.

Nous allons maintenant discuter de la façon de procéder, en sachant que nous voulons publier notre rapport d'ici quelques semaines. Vous n'avez donc pas beaucoup de temps, mais quand même assez pour ajouter quelques réflexions, si vous le souhaitez.

Merci encore une fois à nos témoins.

Chers collègues, nous allons maintenant siéger à huis clos pour discuter des prochaines étapes dans ce dossier et donner quelques directives à notre personnel concernant la rédaction du rapport.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Tuesday, March 20, 2018

Origins Canada:

Valerie Andrews, Executive Director;

Sandra Jarvie, Mother;

Eugenia Powell, Mother.

Parent Finders:

Monica Byrne, Director and Mother.

Adoption, Support, Kinship (ASK):

Wendy Rowney, President.

Wednesday, March 21, 2018

Senator Rachel Siewert, Chair, Community Affairs Reference Committee for the Forced Adoption Inquiry, Senate of Australia (by video conference);

As individuals:

Daryl Higgins, Professor, Director, Institute of Child Protection Studies, Australian Catholic University (by video conference);

Veronica Strong-Boag, Historian and Historical Consultant, Professor Emerita, University of British Columbia (by video conference).

Thursday, March 22, 2018

United Church of Canada:

Reverend Dan Hayward, Representative.

Mouvement Retrouvailles:

Caroline Fortin, President and Provincial Coordinator.

As an individual:

Diane Poitras, adopted person, Member, Mouvement Retrouvailles.

Ontario Association of Children's Aid Societies:

Mary Ballantyne, Chief Executive Officer.

TÉMOINS

Le mardi 20 mars 2018

Origins Canada :

Valerie Andrews, directrice générale;

Sandra Jarvie, mère;

Eugenia Powell, mère.

Parent Finders :

Monica Byrne, directrice et mère.

Adoption, Support, Kinship (ASK) :

Wendy Rowney, présidente.

Le mercredi 21 mars 2018

Sénatrice Rachel Siewert, présidente, Comité de référence des affaires communautaires pour l'enquête sur les adoptions forcées, Sénat de l'Australie (par vidéoconférence);

À titre personnel :

Daryl Higgins, professeur, Directeur, Institute of Child Protection Studies, Australian Catholic University (par vidéoconférence);

Veronica Strong-Boag, historienne et conseil historique, professeure émérite, Université de la Colombie-Britannique (par vidéoconférence).

Le jeudi 22 mars 2018

Église unie du Canada :

Révérend Dan Hayward, représentant.

Mouvement Retrouvailles :

Caroline Fortin, présidente et coordonnatrice provinciale.

À titre personnel :

Diane Poitras, personne adoptée, membre, Mouvement Retrouvailles.

Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance :

Mary Ballantyne, chef de la direction.